

Fragmens psychologiques sur la folie / Par François Leuret.

Contributors

Leuret, Fr. (François), 1797-1851.

Publication/Creation

Paris : Crochard, 1834.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/gztn8u4w>

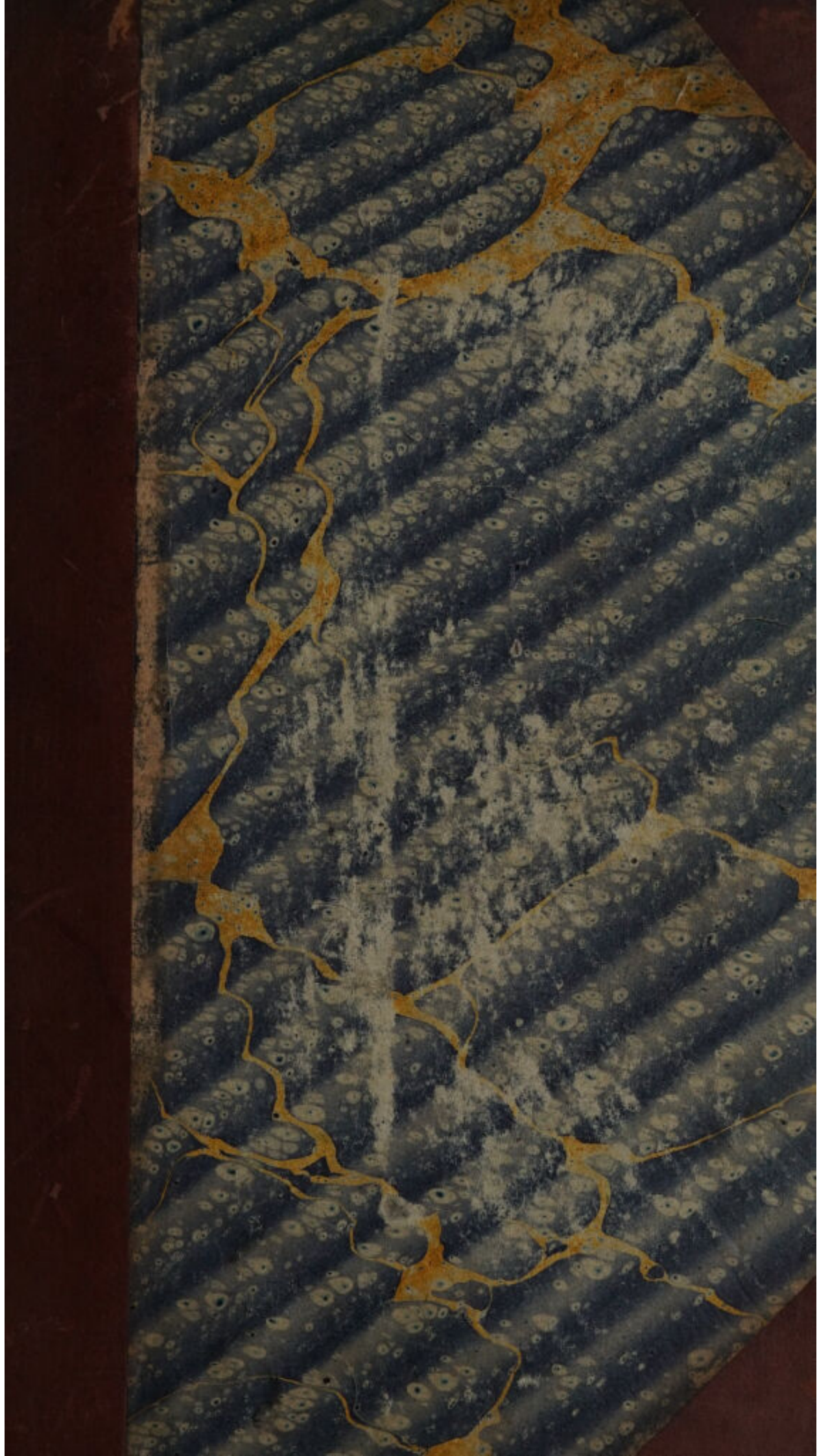
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

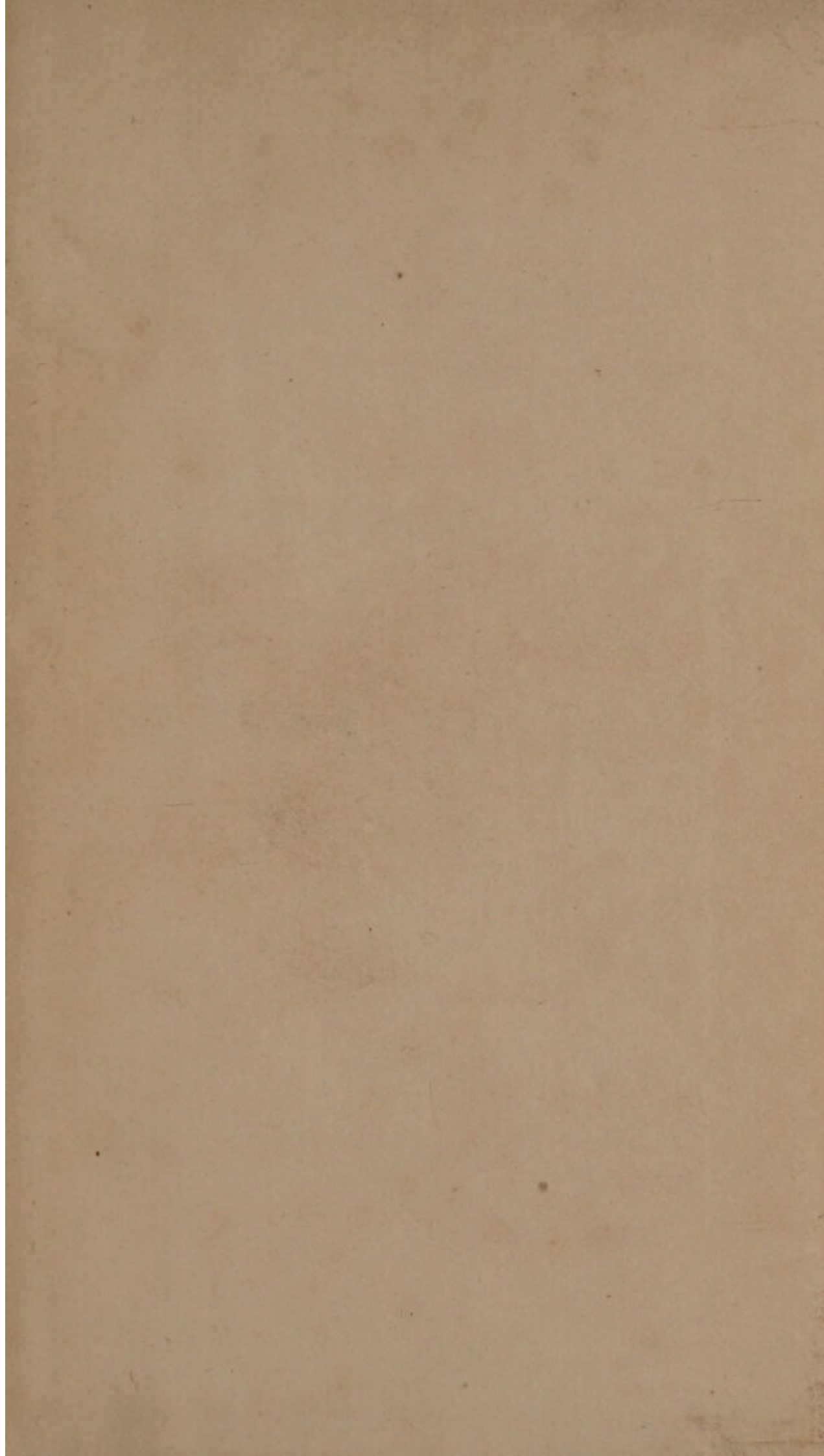


Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



120
g.

23352/B





J. J. Asch
188

FRAGMENS

PSYCHOLOGIQUES

SUR LA FOLIE.

FRAGMENTS

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARANCIÈRE, N. 5.

SUR LA FOLIE.

120
9.
FRAGMENS

PSYCHOLOGIQUES

SUR LA FOLIE,

PAR

François Leuret,

DOCTEUR EN MÉDECINE.



PARIS.

CROCHARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, N. 13.

1834.



TABLE DES MATIÈRES.

DÉLIRE DE L'INTELLIGENCE.

I.	Incohérence des idées.....	Page. 3
II.	Cohésion anormale et fixité d'idées fausses.....	41
	§ 1 ^{er} . se rapportant aux choses psychiques.....	46
	§ 2. — aux objets de la sensation.....	70
	§ 3. — aux organes ou à la personnalité du sujet pensant.....	89
III.	Hallucinations.....	133
	§ 1 ^{er} —de la vue.....	141
	§ 2. — de l'ouïe.....	152
	§ 3. — de la vue et de l'ouïe.....	168
	§ 4. — du goût.....	195
	§ 5. — de l'odorat.....	198
	§ 6. — du toucher et des organes intérieurs.....	200
	§ 7. — de tous les sens.....	420
IV.	Visions.....	221
V.	Incubes.....	257
VI.	Inspirations passives.....	269

DÉLIRE DES PASSIONS.

VII.	Monomanie d'orgueil.....	307
VIII.	Ascétisme.....	327
IX.	Hypocondrie.....	365
	§ 1 ^{er} . Déterminée par une lésion physique.....	374
	§ 2 — Par un affaiblissement aperçu des facultés intellectuelles.....	382
	§ 3. — Sans lésion préalable de la santé physique ou de l'intelligence.....	388
X.	Terreur de la damnation.....	397

TABIE DES MATIÈRES.

DESIGN DE L'ÉCRITURE.

I.	Incohérence des idées.....	109
II.	Cohésion normale et fixité d'idées faibles.....	111
	§ 1. Le rapportant aux choses psychiques.....	111
	§ 2. — aux objets de la sensation.....	112
	§ 3. — aux organes ou à la personnalité du sujet.....	113
III.	Hallucinations.....	114
	§ 1. — de la vue.....	114
	§ 2. — de l'ouïe.....	115
	§ 3. — de la vue et de l'ouïe.....	116
	§ 4. — du goût.....	117
	§ 5. — du toucher.....	118
	§ 6. — du toucher et des organes intérieurs.....	119
	§ 7. — de tous les sens.....	120
IV.	Visions.....	121
V.	Incubes.....	122
VI.	Insomnies passives.....	123

DESIGN DES PASSIONS.

VII.	Sténomanie d'égale.....	124
VIII.	Aséthisme.....	125
IX.	Hypochondrie.....	126
	§ 1. Déterminée par une lésion physique.....	126
	§ 2. — Par un affaiblissement spécial des facultés intellectuelles.....	127
	§ 3. — Sans lésion préalable de la santé physique ou de l'intelligence.....	128
X.	Terror de la hantise.....	129

DÉLIRE DE L'INTELLIGENCE.

DELIBRE DE L'INTELLIGENCE

I

INCOHÉRENCE DES IDÉES.

Chez l'homme sain d'esprit, les idées analogues s'enchaînent de manière à former un tout; et de leur succession résultent des phrases, des périodes, des discours : les passions et les expressions sont en rapport avec les idées; ainsi, celui qui a des idées tristes se sent accablé, son visage est sombre, sa contenance abattue, sa parole basse et ralentie. Dans les idées, il y a cohérence; dans les passions et les expressions, harmonie. Je donne ici au mot *expression*, faute d'un autre mot qui dise ma pensée, un sens général qui comprend toutes les manières dont l'homme intérieur se manifeste au dehors. Les traits du visage, la contenance, les mouvemens, le timbre et les inflexions de la voix, le silence lui-même, sont aussi bien des expressions que les paroles. La cohérence parfaite se

trouve chez le logicien ; la cohérence et l'harmonie, chez l'orateur. Quelquefois l'harmonie est portée à un si haut degré de perfection que, sans le secours des idées, elle produit des effets prodigieux. Saint Bernard prêchant la croisade aux Allemands, dans une langue inconnue à ces peuples, se faisait comprendre d'eux : il suffisait du son de sa voix, de ses gestes, de son regard, pour exciter leur enthousiasme, et les entraîner, en foule, à la conquête de la Terre-Sainte.

Il y a des hommes que nous appelons aliénés, et dont l'aberration consiste en ce que leurs idées, privées d'une association régulière, s'accouplent au hasard et donnent naissance aux composés les plus disparates. Tantôt c'est le lien naturel qui, affaibli ou brisé, permet aux idées d'errer à l'aventure ; tantôt c'est un lien nouveau qui se forme et fait comme adhérer les unes aux autres, des idées de nature contraire.

Locke, frappé de l'association vicieuse des idées, en avait fait le caractère particulier de la folie, et dans son livre sur l'Entendement humain, cherchant à différencier les fous des imbécilles, il dit :

« Il me semble que le défaut des imbécilles vient du manque de vivacité, d'activité, et de mouvement dans les facultés intellectuelles, par où ils se trouvent privés de l'usage de la raison. Les fous, au contraire, semblent être dans l'extrémité opposée, car il ne me paraît pas que ces derniers aient perdu la faculté de raisonner : mais ayant joint mal-à-propos certaines idées, ils les prennent pour des vérités, et se trompent de la même manière que ceux

qui raisonnent juste sur de faux principes. Après avoir converti leurs propres fantaisies en réalités, par la force de leur imagination, ils en tirent des conclusions fort raisonnables. Ainsi, vous verrez un fou qui, s'imaginant être roi, prétend, par une juste conséquence, être servi, honoré, et obéi selon sa dignité. D'autres qui ont cru être de verre, ont pris toutes les précautions nécessaires pour empêcher leur corps de se casser. De là vient qu'un homme fort sage et de très bon sens, en toute autre chose, peut être aussi fou, sur un certain article, qu'aucun de ceux qu'on renferme dans les petites-maisons, si par quelque violente impression qui se soit faite subitement dans son esprit, ou par une longue application à une espèce particulière de pensées, il arrive que des idées incompatibles soient jointes si fortement ensemble, dans son esprit, qu'elles y demeurent unies. Mais il y a des degrés de folie, aussi bien que d'imbécillité, cette union déréglée d'idées étant plus ou moins forte dans les uns que dans les autres. En un mot, il me semble que ce qui fait la différence des imbécilles d'avec les fous, c'est que les fous joignent ensemble des idées mal-assorties, et forment ainsi des propositions extravagantes, sur lesquelles néanmoins ils raisonnent juste, au lieu que les imbécilles ne forment que très peu ou point de propositions, et ne raisonnent presque point. »

Cette distinction est vraie pour ce qui concerne les imbécilles, elle l'est aussi pour une certaine classe d'aliénés, mais il s'en faut bien qu'on puisse l'appliquer à chacun de ces derniers. Plusieurs des variétés du délire de l'intel-

ligence ne tiennent pas à une association vicieuse d'idées; tous les délires des passions ont un principe entièrement différent. La définition de Locke concernant le folie, ne serait applicable qu'à un certain nombre des aliénés que l'on désigne sous le nom de monomaniacques.

Les idées qui naissent dans l'esprit des malades que j'appelle Incohérens, ont de la force et de la justesse; mais la durée en est trop rapide, elles cèdent la place à d'autres idées avant que leurs conséquences aient pu se développer. Dans le monde, un faible degré de cette aberration, produit ce que l'on appelle un manque d'esprit de conduite, et, à un degré plus avancé, l'étourderie. Chez ceux qui sont réputés aliénés, en raison de cette incohérence, l'aberration est plus prononcée, elle peut aller jusqu'à des mots dont l'assemblage ne forme aucun sens, jusqu'à des syllabes qui ne forment aucun mot. Les myriades d'idées et de passions qui se succèdent en suivant un ordre déterminé, chez l'homme sain, arrivent presque sans aucune règle dans l'esprit de ces malades, et sont rendues, avec leur incohérence, par l'écriture, par les paroles, ou par les gestes; quelquefois, par ces trois formes d'expressions simultanément. Ce n'est pas tout : avec des paroles gaies, suivies, on voit coïncider un air de tristesse, des pleurs et des sanglots, et réciproquement, avec un air de bonheur, des paroles exprimant des idées affligeantes; ou bien, avec des sentimens durables, avec des habitudes d'un travail régulier, et qui exige une grande attention, des pensées tout-à-fait incohérentes; et le contraire de tout cela, des actions en désordre, des passions exagérées, bizarres par leur carac-

tère ou leur apparition inattendue, la brusquerie de leur chute, la variation de leur durée, avec une faculté de comprendre, lucide, entière et bien ordonnée.

Des exemples sont nécessaires pour que l'on puisse admettre ces inconcevables dérangemens : je vais en rapporter, mais apprenons d'abord à discerner l'incohérence réelle de ce qui pourrait lui ressembler.

J'ai trouvé entre les mains d'une femme de la Salpêtrière un certificat que je transcris :

« J'ai soussigné que la nommée Louise a travaillé chez moi pendant l'espace de deux ent, en qualité de doubleur certifie en outre qu'el à toute les qualité requise et toute les protection qu'elle meritte a tout égard, des personnes probe à toute honneur : Je nai qua me louuyer de son meritte, ces pour coit que je lui é délivré le present certificats pour lui cervir au besoin de moye d'existence.

« J'ai l'honneur de la recommander a cette egard en daignant jetter un douregard sur sa pôition. »

Ce certificat, le croira-t-on après une première lecture? a été écrit sérieusement, par un homme jouissant de sa raison. Que veulent dire tant de mots bizarrement assemblés? Grammatically, la plupart ne signifient rien; cependant tout le monde les a compris. La forme est celle d'un certificat, le fond est plein de bienveillance et du desir d'obliger. Sans doute, la plupart des mots employés ne sont pas à leur place; tout en désordre qu'ils sont, ils indiquent néanmoins le but du signataire et ce but est rempli, dès qu'il est entendu. On reconnaît ici, non pas un aliéné,

mais un homme qui n'a pas l'habitude de se servir de l'écriture, pour exprimer ce qu'il veut dire.

Il y a encore une autre incohérence qui n'est qu'apparente et dont les hommes abstraits offrent des exemples fréquens, dans leurs écrits ou dans leurs discours. Parvenus aux idées premières du sujet dont ils s'occupent, ces géans de la science dédaignent les points intermédiaires. On croirait qu'ils marchent au hasard, parce qu'on ne peut suivre la trace de leurs pas : eux qui connaissent leurs forces et qui voient leur but, ils vont de sommets en sommets, placer sur le point culminant qu'ils ont découvert, un fanal qui est pour l'esprit humain, le gage d'un progrès nouveau.

Les œuvres qu'il apporte distingueraient le génie, si l'ignorance avait pu s'y méprendre.

Chez les aliénés eux-mêmes, l'incohérence n'est souvent pas aussi grande qu'elle le paraît d'abord, et si on leur donne le temps de s'expliquer, si on prend la peine d'examiner leurs écrits, on trouve parfois une interprétation naturelle à des choses qui, au premier aperçu, avaient semblé absurdes. Par des réticences calculées, ou par des élisions faites volontairement, ils rendent inintelligibles pour les autres, des choses qu'ils comprennent très clairement.

Un ancien employé dans les fourrages de l'armée, je rapporterai ailleurs son histoire tout entière, se croit persécuté pour des malversations dont on l'accuserait de s'être rendu coupable. Entre autres moyens de se justifier auxquels il a eu recours, il a fait faire une lithographie

dans laquelle on le voit montrant du doigt, sur une carte géographique étalée devant lui, le village de Kempen, où il a été garde-magasin. Au-dessous est écrit :

« *C'est-à-dire qu'incorruptible là, en comptabilité comme en politique et partout, traverses de 35 ans, brouilles de mariage de 10, captivité de 15, interdiction, expropriation, tout vient de là.*

« *C'est-à-dire qu'incorruptible là, tout vient de là, l'interdiction, l'expropriation, des voleurs de famille, comme la captivité, la prescription, des voleurs de l'état.* »

Cette légende est obscure, sans doute ; pourtant lorsqu'on est prévenu de ce dont il s'agit, on voit qu'elle est seulement obscure et qu'elle n'est pas incohérente.

Voici des exemples d'une incohérence véritable.

Un jeune homme, placé à Charenton pour y être traité d'un accès de manie caractérisée par une pétulance exagérée, et quelques idées fausses dont les unes tenaient à des visions, les autres à des conceptions mal fondées, écrivait à ses parens la lettre qu'on va lire :

. . . . « J'ai voulu tuer un homme ou même plusieurs hommes qui étaient des agens provocateurs, et qui, sachant par des propos que j'avais tenus à la guinguette et de côté et d'autre, que je me vantaïs de vouloir frapper à mort la personne qui me ferait un affront, ont fait leur possible pour me faire croire que j'étais trompé, afin que je vous fisse mes adieux, et afin de dire que j'avais eu une vision. Mais, direz-vous, ils auraient pu se défaire de toi, en te faisant faire guillotiner ; c'est là, au contraire, ce qu'ils craignaient ; car, puisqu'on m'eût jugé en audience

Unable to display this page

il trouve dans cette inquiétude et cette affliction, la preuve qu'on le croit criminel. Pour démontrer sa thèse, il emploie, je ne dis pas des raisons, mais une sorte de raisonnement : puis tout-à-coup, sans transition d'idées et tout en conservant une forme de discours en harmonie avec ce qui précède, il change de sujet. Son *mais tu prétends* est le commencement brusque d'une thèse nouvelle, tandis que le *mais* annonçait une objection et une preuve de plus. C'est là qu'est l'incohérence.

Passons à une incohérence plus prononcée.

Il y a maintenant à l'hospice de Bicêtre, un vieux curé, autrefois fort instruit et qui par son zèle à secourir les pauvres, sa piété, sa tolérance, avait su se concilier l'affection de tous ses paroissiens. Une vertu lui manquait, vertu imposée à son ministère, mais si difficile, si impossible qu'on trouve des pardons tout prêts pour ceux qui ne la pratiquent pas. Il porta trop loin l'oubli de cette vertu, le public en fut informé, et l'accusation devint tellement grave que les tribunaux eurent à prononcer. L'accusé fut déclaré innocent et l'opinion publique avait prévenu la sentence de ses juges; mais la suspicion d'un crime, le scandale donné, les soins de la défense, troublèrent sa raison. Absous, il se défendait encore, et sa préoccupation devint telle qu'il fut incapable de parler d'autre chose. D'abord ses raisonnemens étaient suivis et il délirait seulement en cela qu'il répétait toujours la même chose, avec exaltation. Bientôt l'exaltation continuant la même, la défense s'embrouilla et maintenant cette défense est tout-à-fait incohérente. La première fois que je le vis, sa préoccu-

tion était si grande qu'il me prenait pour un médecin dont il avait reçu la visite quelques heures auparavant. On lui fit observer qu'il me confondait avec un autre : « oui, répondit-il, je vous confondrai tous. » Puis, sur mon invitation, il commença l'histoire de son procès.

« M. Dupin s'est comporté admirablement avec moi : on m'accusait d'avoir assassiné la princesse de Lamballe, pour cela j'étais en prison : cet assassin était de ma paroisse : on vient chercher cet homme : on vient me chercher aussi : cet homme est encore vivant, et de la famille la plus atroce, la plus atrocement inique qu'il soit possible de voir. J'étais prêtre et je devais me défendre ; comme prêtre et docteur de Sorbonne, ma défense devait être plus éclatante. Dieu m'a exposé à tout dès le ventre de ma mère. On dit à l'accoucheur que j'étais le vingt-quatrième enfant, il prétendit que je ne vivrais pas, et voilà que j'ai 82 ans, sans jamais avoir été saigné.

— Vous avez été saigné avant-hier, lui dis-je.

— Oui, c'est la première fois et je n'en avais pas besoin. Voulez-vous croire que j'ai été piqué dans une circonstance ? j'ai eu une indisposition dont quelques remèdes m'ont soulagé

— Veuillez revenir à votre procès.

— On m'interrompt ; je défie vingt docteurs de me faire dire autre chose et de me faire divaguer. M. Dupin apprend par un de ses amis qu'il y a une affaire bien autrement grave que celle de Lesurques, celle d'un ecclésiastique pour lequel M. Dupin a fait un mémoire. C'est une œuvre d'éloquence, mais on y voit un homme intéressé.

Vous savez que dans le temps les robins ont voulu éloigner les Bourbons. Il a assisté à ma première messe et m'a dit qu'il n'avait jamais vu un prêtre officier aussi bien que moi. Je ne m'en glorifie pas. Dieu peut faire d'un vase d'ignominie, un vase d'élection.

—Vous vous interrompez, prenez garde.

—Quand on m'aura mis sur la voie, je m'y remettrai. J'étais ami de l'abbé Grégoire, qui a dit souvent qu'il n'y avait pas de théologien plus savant que moi; nous nous confessions l'un à l'autre, nous nous accusions réciproquement.

—Les prêtres se confessent-ils, comme ils confessent les laïques? Se mettent-ils à genoux?

—A genoux.. non, non : il n'y avait que les femmes qui m'auraient dévoré si je ne les avais pas fait mettre à genoux.

Ici, notre vieux curé a rompu l'entretien, il s'est mis à chanter des vers improvisés, aussi décousus que le sont ses paroles, puis à répéter quelques phrases de l'écriture-sainte. Dans la crainte de l'agiter par de plus nombreuses questions, je me suis retiré. Il m'avait dit beaucoup de choses vraies, quelques-unes exagérées, presque toutes étaient en désordre. Toutefois on reconnaît que ce désordre n'est pas complet, et, lors même que le malade s'écarte le plus de son sujet, on suit le mécanisme de la déviation. Une idée accessoire de son discours l'entraîne à un discours nouveau, mais il y a au moins cet enchaînement d'une idée accessoire. Nous verrons des incohérens chez lesquels ce lien n'existe même pas. Ajoutons aussi qu'il y avait harmonie entre les pen-

sées et les expressions, chez le malade dont il s'agit; ce qui le rapproche encore davantage des personnes raisonnables.

Une demoiselle, modeste, vertueuse et pleine de talens, a éprouvé, pendant sa jeunesse, une légère attaque d'hystérie, à la suite de laquelle sa raison a été dérangée pendant plusieurs mois. Guérie, elle se serait mariée; mais la crainte qu'elle ne retombât malade, qu'elle ne donnât le jour à des enfans disposés à devenir malades comme elle, décida ses parens à éluder ou à refuser toutes demandes qui leur seraient faites à ce sujet. Elle est donc restée fille. A différentes reprises elle a eu de nouveaux accès, dans lesquels les accidens hystériques ont été de moins en moins prononcés et ont fini par disparaître entièrement. L'intelligence seule a été troublée, et le trouble a porté presque uniquement sur la cohérence des idées et des actions. La malade sait toujours ce qu'elle fait et ce qu'elle dit; son imagination ne l'emporte jamais au-delà du monde réel; elle n'a ni visions, ni hallucinations, ni aucune passion délirante; elle comprend et juge ce que font les autres; elle a un tact, une finesse et quelquefois une malice qui indiquent beaucoup de présence d'esprit et une grande pénétration. Mais ses idées arrivent en désordre; ses actions ne sont que rarement dirigées par la raison. Quelquefois elle parle sans but et comme pour obéir à un instinct de parler; elle va, elle va, sans songer si on l'écoute, sans exiger de réponse; on l'a quittée depuis longtemps qu'elle parle encore. Elle dit tout haut ses pensées. D'autres fois, soit qu'elle parle ou qu'elle écrive, elle a un but; si ce but peut être rempli en quelques mots, les mots

arrivent prompts, justes, incisifs; s'il faut des phrases, l'esprit ne peut en ordonner l'arrangement. Vous avez été témoin des efforts que fait un vieillard dont la main tremble, lorsqu'il veut saisir un objet : il avance la main, mais en s'écartant mille fois de la ligne à parcourir. S'il touche l'objet qu'il voulait prendre, il le saisit ou le renverse, suivant qu'il a pu diriger l'instrument infidèle qu'emploie sa volonté. C'est l'image des efforts que fait cette malade, lorsqu'elle veut raisonner. On en trouvera un exemple dans la lettre suivante qu'elle écrivait à son père. Il lui était échappé plusieurs incorrections dans une précédente lettre; son père lui en ayant fait la remarque, elle répondit :

« Mon cher papa, MM. *** ont le goût trop délicat pour s'intéresser à une personne qui aurait oublié la règle des participes. Je me garde bien de recommencer à croire que tu comprends ou ignores *ce sel* que jadis on trouvait à la métromanie. Si tu te faisais relire ces poètes que tu me faisais répéter, tu serais loin d'attacher aucune importance à ce qui se dit ou s'écrit. J'espère que vos deux santés consolidées vous rendront ce caractère doux, conciliant, qui faisait aimer et rechercher l'homme sensible, froid, juste appréciateur du mérite. J'aurai soin, à l'avenir, de ne jamais oublier que, quoique la censure et les censeurs se reposent, il faut se garder de blesser les oreilles sensibles. Malheureusement tu n'es pas musicien, et la musique, les règles de l'harmonie, le rossinisme, tout cela est pour toi de l'hébreu et du syriaque. Je suis très fâchée que trois expressions t'aient déplu; j'ai appris à lire dans les droits de l'homme. »

Dans ses actions , le désordre n'est pas moins grand ; il lui est arrivé de couper ses robes, son linge, sans qu'on pût deviner dans quelle intention. Si elle fait un tricot, ce tricot est alternativement large ou étroit, et de la plus grande irrégularité. Si c'est un tapis, il n'y a aucun arrangement dans les points ou dans les couleurs. Ses dessins sont un vrai gribouillage ; sa musique ou ses chants, un désaccord qui déchire les oreilles.

Et elle sait tout cela ; elle sait que ses actions sont des actions décousues, que ses discours n'ont pas de suite ; elle se connaît et connaît les autres , comme s'il n'y avait rien de changé dans son esprit. Un jour, la bizarrerie de ses paroles excita le rire d'un étranger. « Vous devriez respecter mon malheur, lui dit-elle ; que Dieu vous fasse la grâce de ne jamais perdre la raison. »

C'est une cruauté stupide que de tourner en ridicule les aliénés ; respectez-les, car personne n'est plus à plaindre qu'eux.

Voici un maniaque dont l'agitation ne s'est pas même calmée lorsqu'il était réduit au marasme ; jamais je n'ai vu tant d'activité avec une constitution aussi grêle, ni tant de gaîté dans une situation aussi malheureuse.

Né d'une mère qui, vingt ans après l'avoir mis au monde, est devenue mélancolique, M. André (je ne dis jamais le véritable nom des malades), était, dans sa jeunesse, maigre et chétif ; il avait contracté des habitudes vicieuses auxquelles il s'adonnait avec passion. Devenu militaire, il fit la guerre d'Espagne, du temps de Napoléon, et revint, en 1814, gros et gras, ayant acquis la santé que donne une vie

active, jointe à un bon régime. Il fallait se faire un état : M. André choisit la pharmacie et ne tarda pas à s'établir à Paris. Mais avec le repos que donne une profession sédentaire et l'entraînement au plaisir, dont les occasions se renouvellent si souvent dans une grande ville, revinrent des habitudes oubliées quelque temps, et bientôt l'amaigrissement, des indispositions fréquentes, des douleurs dans les membres, annoncèrent que la constitution s'épuisait. En 1822, un rhumatisme qui, après s'être fait sentir au bras, s'était transporté dans la région du cœur, mit les jours du malade en danger. A peine rétabli, M. André eut une gastrite accompagnée d'expuition d'une salive acide et brûlante, d'insomnie, d'exaltation d'esprit et de loquacité. Au bout de trois semaines, tous ces symptômes se calmèrent, le sommeil revint et avec lui un peu de santé. Cette santé dura tout au plus deux mois. M. André, quoique sans argent disponible, voulut bâtir et fit des plans de construction, très bien suivis, très bien raisonnés, mais pour lui, tout-à-fait inexécutables. Il voyait comme les autres, que ses plans étaient fort au-dessus des moyens d'exécution dont il pouvait disposer, mais il ne pouvait, disait-il, s'empêcher d'en faire sa continuelle occupation. Survint un architecte qui lui proposa de construire un théâtre sur un terrain qui lui appartenait. Il n'en fallait pas tant pour le transporter : il fit et refit des plans de théâtre, composa un mémoire qu'il envoya au ministre de l'intérieur, sur un projet de machine hydraulique, basée sur la circulation du sang, etc., etc. La pharmacie négligée depuis long-temps, fut dès-lors totalement aban-

donnée. Peu-à-peu les pensées devinrent incohérentes, M. André passait rapidement et sans transition, d'un projet à un autre, ses idées étaient gigantesques, il ne parlait que de millions, voulait voyager en Espagne, en Italie, emmener avec lui quarante ou cinquante personnes; enfin, dans sa turbulence, il frappa ses parens, ses amis et les étrangers. A tout cela se joignirent un langage et des gestes obscènes, des propositions de la plus dégoûtante lubricité.

Amené au mois de février 1823, dans l'hospice de Charenton, M. André, alors âgé de 42 ans, et ne pouvant être laissé libre sans danger pour lui et pour les autres, est maintenu à l'aide de la camisole de force qu'il n'a quittée que vers les derniers temps de sa vie.

Questionné sur son état, il répond : « Je suis devenu malade par suite d'un dérangement cérébral occasioné par l'imprudence de deux architectes qui ont donné les plus grandes preuves de leur ignorance, en demandant un million pour construire ladite maison. Maintenant que je suis très bien et espère retourner dans peu d'heures dans le sein de ma famille, où je trouverai ma femme éplorée de me voir, deux tendres sœurs viendront me serrer dans leurs bras, et d'aimables neveux et nièces viendront me serrer dans leurs bras ». Tout cela est dit d'un air de satisfaction extrême, que ne peuvent troubler, ni l'aspect du lieu où se trouve le malade, ni les liens qui lui ôtent toute sa liberté. M. André juge cependant très bien qu'il est dans une maison d'aliénés; si on l'a détaché pour qu'il puisse manger sans l'aide d'un domestique, il vient, après son repas, se présenter pour qu'on lui remette

la camisole et demande qu'on la lui serre bien fort. Il sent qu'il n'est pas le maître de diriger ses actions et, pour être dans l'impossibilité de mal faire, il veut se mettre dans l'impossibilité d'agir. Souvent il chante en français, en italien, ou en espagnol; il tient, en riant, les propos les plus bizarres et, tant que le jour dure, il ne cesse d'être agité. Son appétit est vorace, il digère très bien, et dort d'un sommeil assez calme. Un jour que bruyant et exalté outre mesure, il est enfermé dans sa chambre, une voix enfantine se fait entendre auprès de sa porte. Il se calme et cherche par des agaceries à arrêter la personne qu'il a entendue : mais bientôt, changeant de ton, il la prie de se retirer au plus vite, ne pouvant, s'écrie-t-il, résister aux desirs effrénés qu'il éprouve.

On ne parvient à diminuer son agitation ni par les bains, ni par les applications sur la tête, ni par aucun remède narcotique. Pendant l'automne, il a des furoncles, des aphthes, de la diarrhée, des escarrhes; sa voix est extrêmement affaiblie, il a des grincemens de dents. Son délire toujours très violent, prend un caractère de tristesse et d'effroi; enfin, dans les premiers jours de janvier, un peu moins d'un an après son entrée dans l'hospice, il tombe dans un affaissement extrême et plusieurs fois de suite, il perd connaissance; sa parole est éteinte, sa bouche est tirée alternativement à droite et à gauche; les membres du côté droit sont fléchis ou agités de mouvemens convulsifs et perdent toute sensibilité, le pouls est tendu, un peu fréquent, les carotides battent proportionnellement plus fort que les radiales. On applique des sinapismes aux pieds,

des sangsues derrière les oreilles, on frictionne le corps avec de l'éther camphré. A la suite de ce traitement, la connaissance revient un peu, le malade paraît entendre et voir; il ne peut parler. Mais bientôt tout mouvement volontaire devient impossible, la mâchoire s'élève et s'abaisse automatiquement et pendant plus d'une heure, les pupilles sont contractées, le pouls s'affaiblit dans toutes les artères, la main gauche est prise de quelques contractions irrégulières, et la mort arrive enfin, après deux jours d'agonie.

Déjà, par les quatre exemples qui précèdent, nous pouvons nous former une idée de l'incohérence, chez les aliénés. Dans le premier, c'est une narration commencée avec assez de méthode, mais qui change brusquement et complètement de sens, sans que rien, dans la forme, ait indiqué la transition.

Dans le second, encore une narration, mais bien moins longue, des transitions nombreuses et non motivées; rien de complet, ni de suivi dans les paroles, et loin de retrouver un esprit disposant et coordonnant la matière qu'il traite, on le voit, à chaque pas, détourné par un mot : du reste, harmonie entre les sentimens et la pensée.

Dans le troisième, un esprit qui, au milieu du plus grand désordre de paroles et d'actions, conserve sa lucidité, connaît le dérangement des facultés intellectuelles et n'a plus la puissance de les diriger : le moi, la personnalité subsiste, mais sans gouverner.

Enfin, nous trouvons chez le quatrième d'abord des projets gigantesques, inexécutables et en raison de leur

rapide multiplicité, tout-à-fait incohérens, puis des propos décousus et un défaut d'harmonie entre la position du malade et les sentimens qu'il éprouve.

Le fait qui va suivre est plus remarquable encore, en ce qu'on retrouve une connaissance parfaite, une mémoire fidèle, et sous beaucoup de rapports, un jugement sain, au milieu d'un désordre extrême de paroles et d'actions. Un mot, avant de le raconter.

On a dit, et c'est une doctrine qui, professée par Heinroth, semble prévaloir en Allemagne, que les aliénés ne sont pas des malades, mais des coupables; que le dérangement d'esprit tient au désordre des passions non réprimées; que celui-là n'a pas à craindre la folie qui a toute sa vie devant les yeux et dans son cœur l'image de son Dieu; et comme tous les principes ont leur conséquence, la conséquence du principe posé par Heinroth, est qu'on ne doit pas traiter les aliénés, mais les punir.

Ce principe est faux, cette conséquence est atroce. Les hommes les plus sages, les plus vertueux peuvent perdre la raison. Il y en a même, qui ne doivent cette perte qu'à leur excès de vertu : que si, voulant prouver son assertion, Heinroth cite des cas analogues à celui de M. André, je répondrai que les cas de ce genre sont assez rares pour n'être que des exceptions. S'il appelle faute ou péché une foule d'actions que les rigides casuistes condamnent, bien qu'elles soient inséparables de la nature humaine, qu'Heinroth aille faire la médecine avec les anges et qu'il ne vienne pas, dans ses mystiques rêveries, affliger et flétrir des hommes déjà trop malheureux ! Il est mé-

decin d'aliénés, puisse-t-il être dirigé dans le traitement de ses malades, plutôt par son cœur que par son esprit.

Ces réflexions sont trop justifiées par ce que je vais dire.

Un jeune homme idolâtrait sa femme, il l'a perdue. Plein de sa douleur, rien dans le monde n'a pu le consoler. La religion lui offrait un espoir que seule elle promettait de réaliser : il s'est jeté dans ses bras. Aimer, pleurer et prier, c'était sa vie du jour et de la nuit. Il croyait parcourir ainsi les années qui lui restaient encore, sans nouvelle infortune, fidèle à son amie, religieux à Dieu. Mais que peut la volonté de l'homme contre l'éternelle volonté ? Ce ne sont ni des vœux, ni des larmes qui remplissent la loi, cette loi fatale que la matière nous impose et contre laquelle vient échouer toute humaine sagesse. Il a lutté, la folie est le prix de sa lutte. Chez lui, tout est maintenant brisé ; une seule chose demeure presque inaltérable, c'est la connaissance qu'il a du désordre de ses facultés. Je vais essayer de décrire son état. Pardonnez à la longueur de mes détails, ô vous qui me lisez ; j'ôterais à mon livre sa vérité, si je vous donnais mes abstractions, au lieu des faits que j'ai sous les yeux.

Le malade, que j'appellerai M. Léon, est assis sur un fauteuil, maintenu à l'aide de la camisole ; sa figure est pâle, maigre et d'une expression incertaine. Il me regarde arriver, puis il détourne les yeux, sans paraître rien voir, puis il me regarde de nouveau, me voit écrire et dit :

— Manuscrit vert, oui, écris Saint-Simon, écris tout uniment, mon père a tué, *pater meus*, d'un coup de pied dans le bas-ventre, et j'ai tué mon père, écris cela avec ré-

flexion. *Ego sum qui sum, ego sum qui sum, ego sum qui sum, ego sum qui sum*, ça fait quatre.

— Voudriez-vous me dicter une lettre pour vos parens?

— Non. Tout ce que vous voudrez. Mon cher père, je vous suis bien obligé d'avoir corrigé votre enfant gâté. Pascal entier. Sacrifiant tous mes droits, mon œil droit s'il le faut, oui, sacrifiant un œil.

Déjà par ce peu de mots, on a une idée de la justesse de ses perceptions, mais de leur peu de durée, et de l'incohérence qui règne dans ses paroles. Je lui demande une lettre pour son père, il dicte le commencement d'une lettre. Ses phrases n'ont pas de sens complet, mais les parties dont elles se composent ne sont pas sans rapports; les mots et les idées qui précèdent, ont de l'analogie avec les mots et les idées qui suivent. En me voyant tourner le feuillet du cahier sur lequel j'écris, il dit :

— Tourne le feuillet, écris franc-maçon, en première ligne.

Bientôt sa figure exprime la colère, puis il se parle à lui-même :

— Pleure, pleurons, pleurez mes yeux.

Quelques secondes s'écoulent à peine, qu'il pleure en effet, sa figure rougit fortement et se crispe. Après plusieurs minutes, il redevient calme et pâle.

La cause de ces pleurs, il ne l'a pas exprimée; n'est-ce qu'un sentiment pénible, sans idée préalable? Je ne sais. Remarquez toutefois comme ce sentiment est fugace : quelques minutes suffisent pour le voir naître et finir.

Le lendemain on lui a ôté sa camisole, il est tranquille

et couché sur l'herbe. Il demande à boire et à manger, on lui apporte à boire, cela lui suffit, il ne parle pas de manger.

— Avez-vous pris un bain, M. Léon?

— Non.

— Pourquoi?

Pas de réponse.

— Vous y trouvez-vous mal?

— Mal, où? la conscience.

— Qu'avez-vous sur la conscience?

— La crainte des dieux.... Écrivant à boire, à voir, à manger.... Catholique, apostolique et romaine.

Il défait sa veste et son gilet : on les lui présente aussitôt et il les remet sans aucune opposition. Ensuite, il étend par terre une grande feuille de papier, pose les pieds dessus et regarde le ciel; il met les bras en croix sur sa poitrine, fait quelques pas avec lenteur et gravité, comme s'il voulait imiter la marche d'une procession, va s'agenouiller sur un fauteuil et chante des versets latins. Ses versets finis, il avait uriné dans son pantalon.

Quel rapport entre ces différentes actions? Très grand, mais ce n'est pas tout d'abord que je l'ai compris. Besoin d'uriner — pensées de luxure — crainte de succomber — position des bras opposée à aucun attouchement — prières pour éloigner la tentation.

Bientôt après, il se met à genoux, se lève, marche, s'arrête, a les yeux fixes, mais sans rien regarder, relève ses manches, met la main sur son cœur, sent battre ses carotides, cherche les veines du bras, fait mine de se saigner, et remet la main sur son cœur. Après un moment de repos,

il se met en garde, et sa figure exprime successivement le rire, la bienveillance, la tristesse, la sévérité, le sérieux et le rire; il s'assied, se lève, dit : « j'ai froid », et va se coucher. Tout cela avec tant de promptitude que j'avais peine à l'écrire au fur et à mesure qu'il le faisait.

Ce jour-là, dans une phrase entièrement décousue, je distinguai clairement deux phrases tout entières. On aurait dit que deux esprits animés de pensées différentes, s'exprimaient par sa bouche et proféraient, chacun à son tour, une ou plusieurs paroles. L'ensemble était incohérent; les mots reportés à leur place, faisaient reconnaître comme deux phrases qui chevauchaient l'une sur l'autre.

Le jour suivant, je le trouve assis, immobile, les yeux fixes, ne disant mot, la tête portée en avant et les jambes étendues et soulevées; je compte la durée de cette immobilité, elle est de quatorze minutes. En santé, ce ne serait pas sans de très grands efforts qu'on pourrait la garder aussi long-temps; les jambes surtout trembleraient bientôt et tomberaient à terre.

Il commence à pleurer, et il pleure long-temps; il tousse, un crachat vient, il oublie de le rendre; il voit du pain, en demande et veut le recevoir sur la langue comme on reçoit l'hostie. Je lui fais observer que ce n'est pas la communion que je vais lui donner : « Alors, dit-il, je recevrai ce pain entre les dents ». Après l'avoir mangé, il récite en latin les prières de la communion et les répète un très grand nombre de fois. Ensuite il passe aux psaumes de la pénitence et répète peut-être plus de mille fois de suite les mots *Libera me de sanguinibus*, qui commencent un verset du psaume

Miserere. Pendant sa prière, tantôt il se met à genoux, tantôt il se tient debout et dans une posture très dévote, en face d'une croisée.

Ici, dans l'état des mouvemens et de l'intelligence, deux phénomènes dérivant d'un principe analogue. Continuation d'un acte commencé; j'ajoute, continuation qui n'est pas seulement volontaire, mais qui se rapproche de la catalepsie.

Au moment de le quitter, je l'engage à ne pas chanter pendant la nuit: il me promet de se taire. Le lendemain je le trouve très agité et incohérent. Sur ma demande: « Avez-vous dormi? » il me répond: « J'ai tenu ma parole; j'ai été tranquille ». Et cela était vrai.

Pendant la journée, il eut quelques heures de calme; j'en profitai pour causer avec lui:

— Y a-t-il long-temps que vous ne vous êtes promené?

— Ce matin dans le parc.

— Depuis quand êtes-vous ici?

— Depuis long-temps.

— Quinze jours?

— Oh! bien plus.... Faites-moi donner, je vous prie, la lettre que mon père m'a écrite. (Cette lettre datait de plusieurs mois; il la lisait de temps en temps, et chaque fois il la remettait à son domestique, pour la ravoïr quand il la demanderait.)

— Que vous proposez-vous de faire?

— Nous sommes bien décidés à rester ici, si toutefois on veut bien le permettre.

— Trouvez-vous que vos idées soient toujours très justes?

— Je les crois un peu exaltées, mais fondées; cependant il y a de l'enthousiasme, de la modération. J'ai vu des phénomènes dans le soleil, dans la lune.... Livré à mes idées.... Je suis bien fâché de ne pouvoir vous parler avec plus de suite, mais je suis un peu ému.... Je poursuis un but religieux, il faut qu'il passe.

— Quel est ce but ?

— Peut-être un peu grand, mais bien consolidé, modestie à part.

— Est-il bien défini ?

— Parfaitement.

— Quel est-il ?

— D'approfondir mes idées, de rester dans le jardin, mais cependant prenons que je n'ai rien dit. Jouant aux cartes. Les jeux et les ris. Jouant avec Dieu. *Spiritus sancte Deus*. Il y a quelque chose de changé, ce soleil n'est pas naturel. Y a-t-il de l'indiscrétion à voir ce que vous écrivez ?

— Nullement; lisez.

Il lit, et après avoir lu :

— Oui, c'est vrai, je l'ai dit. Mais vous n'êtes pas un notaire. A la bonne heure, alors je ne parlerai plus. Voyons un autre feuillet.

Je lui montre ce qu'il a dit l'avant-veille pendant qu'il était agité, il y reconnaît ses paroles. J'ai mal écrit un mot; il le lit mal et me fait observer qu'il n'a pas dit cela. Je corrige le mot mal écrit. « C'est bien », me dit-il.

On ne s'attendrait pas à trouver tant de mémoire avec un désordre intellectuel aussi prononcé. Non-seulement M. Léon connaît ce que font les autres et ce qu'il fait lui-

même, mais il conserve le souvenir de ses paroles incohérentes. Combien on est loin, dans le monde et même parmi les médecins, d'admettre une pareille lucidité, chez les maniaques ! Que l'on vienne dire, en présence de pareils faits : « Dès qu'il y a conscience, il y a liberté », ainsi qu'on l'a répété devant les tribunaux, lorsqu'il s'agissait de faire condamner des aliénés. Apprenez à connaître ces malades, vous qui êtes appelés à prononcer sur eux : si leur folie vous paraît raison, c'est parce que vous êtes ignorans.

Dans les exemples que j'ai rapportés jusqu'à présent, on a vu l'incohérence exister, soit que les malades parlent, soit qu'ils agissent ; je connais deux personnes qui sont surtout incohérentes quand elles parlent ou quand elles écrivent : leurs sentimens sont conservés intacts, leurs actions sont généralement suivies et bien ordonnées.

Un officier de l'armée, depuis six ans à Charenton, est resté dans l'état suivant : sa mémoire lui rapporte exactement les faits passés ou présens, les incidens de la veille et ceux du jour ; elle ne le sert pas moins fidèlement dans ses relations et dans ses habitudes journalières. Il est très propre, très soigneux, scrupuleux sur l'article des bienséances, fait quelquefois la police du salon, est sensible aux bons procédés, susceptible d'avoir des préférences ou même des affections vives, quelquefois exigeant et difficile avec les gens de service ; têtu, taquin et querelleur avec les pensionnaires. Cet officier, soit qu'il parle, soit qu'il écrive, ne sait pas faire une phrase régulière. Avait-il appris l'orthographe ? je l'ignore. On jugera de la dissociation de ses idées par une de ses lettres, dont je copie quelques lignes.

« M. môt père.

« Je ne te point fé oublie-a letabliemen en, vou n'en soyéz avertis vous meme jet etc. »

Et au bas :

« Récévés aus celle, ci cil vont dé dê mon respec ce 16 octobre 1833. »

La signature est régulière : sur l'adresse est écrit « Monsieur Augér aumanniétr etabli, det santé. A Charenton. »

C'est là une forme, une manière de lettre, mais de sens, d'intention, on n'en peut découvrir.

La conversation de ce malade présente un caractère analogue. S'il aborde le directeur, il le salue poliment, lui parle, c'est-à-dire, joint ensemble des mots tout-à-fait sans suite, et quand il a fini, il se retire en saluant de nouveau.

L'autre malade est une dame âgée, dont l'état est plus remarquable encore que celui de cet officier. Je commence par son délire ; je parlerai ensuite de sa raison. Sa conversation présente la plus grande analogie avec celle de M. Léon. On voit ses phrases aller de ricochets en ricochets, bien loin du but qu'elle s'était d'abord proposé. Ce qui la détourne de son sujet, c'est tantôt une idée accessoire, tantôt une simple consonnance. Ainsi : « Oh ! ne me parlez pas de M. Murat ; les murailles de Vincennes, je les ai en horreur ; d'ailleurs, M. le prince de Condé, etc. » Lorsqu'elle écrit, elle se laisse aller à une incohérence encore plus grande, et emploie souvent des mots tout-à-fait intelligibles ; ce qu'elle ne fait jamais en parlant. On en peut juger par le passage suivant :

« Je continue de vous donner de mes nouvelles, ne pouvant avoir des vôtres, mes chers et bons enfans. Je crois bien faire, car je n'aurai pas d'obligation au sieur personne, si les autres agens de change ne se remplacent pas, changeant les théâtres de campagnones serrent semé ma pantif par des malpomenades auxilierzig zag..... m'a journée du reste s'est bien passée... » Ses lettres ont aussi la forme des lettres, c'est-à-dire, une ou plusieurs pages d'écriture, un commencement toujours le même, et une fin presque régulière. Chaque dimanche elle écrit ainsi pour donner de ses nouvelles à ses enfans.

Lorsqu'elle parle, ses expressions sont ordinairement en harmonie avec ses idées; pas toujours, cependant, parce que les idées sont si changeantes et leur disparition si prompte, que les expressions arrivent quelquefois après coup, et s'appliquent alors à des idées qui ne leur conviennent pas. C'est cependant plutôt une confusion qu'une désharmonie véritable, en ce sens que l'idée amène toujours l'expression qui lui convient.

Du reste, ses facultés de comprendre, d'observer, de juger, sont intactes, ses sentimens dans une intégrité parfaite, ses habitudes régulières. Tous les jours elle lit le journal, et rien de ce qui s'y trouve ne lui échappe; elle se montre polie et sensible aux bons procédés, elle travaille avec suite; bien plus, elle connaît sa situation, et parvient quelquefois à se rendre maîtresse de ses paroles. Elle aime si bien les enfans, que lorsqu'elle en voit, elle est avec eux d'une raison parfaite; elle ne dirait pas, devant eux, une parole décousue ou inutile, elle cher-

che à les amuser comme ferait une nourrice ou une mère. Vienne une grande personne, son incohérence reparaît. Elle n'a pas seulement de l'incohérence : une fois je l'ai vue avec des hallucinations de la vue et une agitation qui allait presque jusqu'à la fureur; mais ces accidens ont duré peu de jours; ils ont fait place à la simple incohérence, qui est l'infirmité ordinaire de cette malade.

En jetant un coup-d'œil analytique sur chacun des aliénés dont je viens de tracer l'histoire, nous voyons que le manque de force dans l'association des idées forme le caractère essentiel de leur délire; que ce caractère peut exister en même temps que des visions, des hallucinations, sans être influencé par elles; qu'il est très compatible avec une lucidité complète; qu'il se complique quelquefois d'actions incohérentes et d'expressions dés-harmoniques, mais aussi, que le contraire a lieu, c'est-à-dire que des habitudes de vie régulières, de travail suivi, persistent quelquefois, malgré l'incohérence des idées; enfin, que l'incohérence paraît être plus grande dans les écrits que dans les paroles. Il semble que chez les incohérens, la folie soit tout en dehors, tandis que l'homme intérieur est raisonnable. Quelque chose les pousse, les fait parler et se mouvoir : c'est une excitation dont ils ne sont pas maîtres, et qui leur donne souvent une énergie prodigieuse.

Une remarque à l'occasion du mécanisme de leurs discours. Aristote, en parlant de la mémoire et de la réminiscence, fait observer que les relations par lesquelles nous sommes conduits d'une pensée à une autre, en poursuivant une pensée particulière qui ne s'offre pas à nous immédia-

tement, sont principalement celles de ressemblance, d'opposition ou de rapprochement (1). Hume, pénétrant plus intimement la nature du phénomène de la succession des idées, attribue cette succession, à la ressemblance, à la contiguité de temps et de lieu, et à la relation de cause ou d'effet (2). Un élément de plus a été ajouté à ces élémens, par Dugald Stewart. « Les idées, dit Stewart, s'unissent très souvent par les rapports qui ont lieu entre les mots qui les expriment, ou par quelque autre circonstance aussi peu importante. L'allitération, si commune en poésie, et dans les expressions proverbiales, paraît dépendre, au moins en partie, d'associations d'idées fondées sur une circonstance tout-à-fait accidentelle, sur ce que deux mots qui expriment ces idées, commencent par la même lettre (3). » C'est surtout cet élément, en quelque façon mécanique, que l'on retrouve dans les discours des incohérens : une lettre, une syllabe, une rime, appellent plus souvent leur semblable, qu'une idée n'appelle une idée. Et ce vestige d'association persiste plus long-temps dans les paroles que dans les écrits ; parce que la parole, dès qu'elle est prononcée, rentre par les oreilles, frappe l'esprit et en fait jaillir un reste de son harmonique, tandis que la lettre inaperçue, sitôt qu'elle est écrite, ne provoque plus ni souvenir, ni sensation nouvelle.

Tous ceux qui ont de l'incohérence sont loin de conser-

(1) Vol. 1^{er}, page 681, édit. Duval.

(2) *Philosophie de la nature*.

(3) *Philosophie de l'esprit humain*, 11^e vol. p. 22.

ver la faculté de penser aussi active, la faculté de comprendre aussi saine que les malades dont je viens de parler : le contraire a souvent lieu et c'est ce qui a trompé les personnes qui ont vu des aliénés, sans les étudier suffisamment. Souvent l'incohérence des paroles tient à la grande faiblesse des facultés de l'esprit, comme on peut le remarquer chez quelques vieillards ou chez les individus tombés en démence : ceux-là, il ne serait pas exact de les appeler Incohérens, car le défaut de leur intelligence ne tient pas à une altération survenue dans l'association des idées, mais à ce qu'ils n'ont plus que des idées légères et fugaces.

On a rencontré des hommes dont les idées étaient si indissolublement liées aux sensations habituellement perçues par eux que ces sensations éloignées, les idées se perdaient et cela, en très peu de temps. Arétée en rapporte un cas fort curieux.

« Un charpentier, dit Arétée, était un habile ouvrier tant qu'il était chez lui ; il mesurait très bien son bois, le taillait, l'aplanissait, l'assemblait parfaitement, traitait fort raisonnablement de ses ouvrages et de leur prix avec les architectes, enfin avait toute son intelligence, tant qu'il restait sur le lieu et dans le cercle de ses occupations. Mais s'il allait sur la place publique ou au bain, ou en quelque autre lieu, il soupirait d'abord profondément, en déposant les instrumens de son état, puis en sortant rapprochait les épaules avec une sorte de frissonnement et enfin commençait à déraisonner et même à éprouver des transports d'une agitation plus ou moins vive lorsqu'il

avait perdu de vue son atelier et ses ouvriers. S'il y retournait vivement, il revenait à lui avec la même promptitude, tant il y avait de connexion et de sorte de parenté entre l'esprit de cet homme, et le lieu dans lequel il s'exerçait d'une certaine manière. » (1)

Le plus ordinairement, le manque d'idées qui produit l'incohérence des discours, tient à une cause non accidentelle, mais à une perte plus ou moins complète de la faculté de sentir et de penser. C'est ce qui a lieu dans les exemples qu'on va lire.

Julie n'a plus qu'une idée, encore c'est une idée folle, elle se croit le Père-Éternel; elle parle cependant d'autre chose, mais ses propos sont décousus et sans suite, elle n'a conservé presque aucune habitude régulière. Ce n'est pas encore une perte entière, mais c'est un affaiblissement considérable de toute faculté, comme on en pourra juger par le dialogue suivant :

— Comment vous appelez-vous, madame?

— Je m'appelle moi, mon nom. C'est vous qui me devez un champ. Je suis en vérité le Père-Éternel. Mon esprit a été taillé pour en faire un tablier.

— Quel âge avez-vous?

— J'ai 14 ans. (Elle en a 30, au moins.)

— Combien font 45 et 3?

— Ça fait 48. Eh bien! moi aussi, on m'a enlevé mon or, mes bijoux.

— Qui vous los a enlevés?

(1) Arétée, traduit par Trélat, *Journal des Progrès*, t. v.

— Demandez à votre pensée. Je ne fais point la cuisinière, moi : je suis le Père-Éternel.

— Depuis quand êtes-vous le Père-Éternel?

— Toujours, toujours. J'ai toujours été le Père-Éternel.

— Mais le Père-Éternel a de la barbe, et vous n'en avez pas?

— Pardon, en voilà. (En disant cela, elle me montre ses cheveux.)

Cette malade est rarement attentive, et son attention n'est jamais continue; elle n'a pas la mémoire des choses anciennes, très peu celle des choses récentes, elle n'est plus capable que d'actions très simples, comme de faire son lit, de s'habiller, d'aller chercher sa nourriture. Elle ne connaît pas le nom d'une seule des personnes qui l'entourent, et avec lesquelles elle vit cependant depuis plusieurs années. Elle passe du rire aux gronderies en un instant. Il n'y a pas d'ensemble entre sa pantomime et ses paroles. Un exemple de son inattention : Elle était parvenue, je ne sais comment, jusque dans un cimetière; là, elle avait trouvé un crâne, l'avait emporté et s'en servait pour manger sa soupe. On s'en aperçut et on lui dit :

— Qu'avez-vous donc là?

— C'est une pierre creusée; on m'a dit, vous mangerez avec si vous voulez.

— Cela ne vous dégoûte pas?

— Non, du tout, pas plus que dans une écuelle de bois.

Il faut que la sensation soit bien faible, pour permettre une action de cette nature.

Un autre exemple analogue pour l'incohérence des pa-

roles et l'affaiblissement de l'intelligence, et dans lequel il y a, en outre, paralysie incomplète des mouvemens :

Simone est âgée de 52 ans, d'une taille ordinaire et d'un embonpoint passable.

Sa démarche est très lente, mal assurée, elle se laisse tomber sur la jambe droite qui est engorgée, les bras sont faibles, surtout le droit; la bouche est un peu déformée par un léger tiraillement à droite de la lèvre inférieure; la langue sort lentement de la bouche, elle est déviée à droite, l'œil droit est larmoyant.

Cette malade parle souvent seule; sa parole est lente, embarrassée; ses phrases sont très courtes et ne viennent qu'à d'assez longs intervalles.

« J'ai beaucoup pleuré, maman. — Elle m'a fait cadeau d'une jolie robe. — Je n'ai pas encore mis cette robe. — J'ai son anneau. — Il y a encore son nom dedans. — Il était brave. — Il avait une demoiselle. — Oh mais! elle est mariée. — Mariée à Bordeaux. — J'ai reçu la lettre trop tard. — Quand on nourrit une demoiselle, elle est plus attachée à vous; aussi, quand elle me voit, maman, quel bonheur de vous voir! »

Tels sont ses soliloques. Voici ses réponses :

— Comment vous portez-vous, madame?

— Je me porte bien.

— Quel âge avez-vous?

— Cinquante-deux ans.

— Êtes-vous mariée?

— Je suis mariée avec un brave homme. Mon mari est venu me voir il y a quatre jours.

— Quel âge a votre mari?

— Cinquante. Il est plus âgé que moi, il a bien soixante ans.

— Quel état fait-il?

— Il vit de sa pension.

— Y a-t-il long-temps que vous êtes ici?

— Un mois. (Il y en a plus de dix-huit.)

Une femme s'était approchée et regardait ce que j'écrivais. Madame S*** lui dit : « Vous êtes inconséquente, *monsieur*; est-ce que l'écriture de monsieur vous inquiète? » elle dit à une autre femme turbulente, qui s'était approchée : « Allez donc, allez donc; est-ce que je vous connais?—Vous êtes donc bien bavarde, de rester là? — Elle a l'air commun, cette femme-là.»

La figure de madame S*** exprime assez exactement le calme qui survient après un long chagrin : ce n'est plus de la douleur et ce n'est pas encore de la sérénité; il y a de l'apathie, de la fatigue. L'appétit, le sommeil, le pouls, n'offrent aucun dérangement.

On s'aperçoit aisément que l'incohérence des soliloques de cette malade, dépend d'un vice survenu, non dans l'association des idées, mais dans la force, dans l'intensité des idées elles-mêmes. Son esprit n'a rien de plus que ce qu'expriment ses paroles; il n'y a pas au-delà des paroles, une connaissance qui les juge. Si l'on trouve dans la forme, quelque ressemblance entre les discours de M. Léon et ceux de madame Simon, quelle différence ne découvre-t-on pas dans l'état intellectuel de ces deux malades? L'un a seulement perdu le pouvoir de diriger ses facultés, l'autre a perdu ses facultés.

Il semble que M. Th. Jouffroy (1) ait voulu décrire la situation d'esprit d'un aliéné incohérent, lorsqu'il dit :

« Quand nos facultés sont abandonnées à elles-mêmes, elles sont la proie des choses qui viennent les solliciter. Ainsi la mémoire abandonnée à elle-même, est tour-à-tour saisie par tous les souvenirs qu'amène l'association des idées, et fatalement entraînée de l'une à l'autre; quelques-uns plus vifs l'arrêtent davantage, d'autres ne font que la prendre et la quitter; mais la cause qui prolonge ou qui abrège leur durée est toujours en eux, jamais en elle. Il en est de même de notre intelligence quand elle n'est pas gouvernée; les phénomènes intérieurs ou extérieurs qui s'écoulent sous ses yeux, s'emparent successivement de son attention à mesure qu'ils passent, ou s'ils se présentent simultanément, se les partagent, les plus saillans la frappent davantage, et les plus légers moins, sans qu'elle puisse s'en défendre. La sensibilité, à son tour, assiégée par les mille causes qui peuvent l'affecter, reçoit les mille sensations qu'elles lui infligent, souffre, jouit, se passionne, s'irrite, se trouble ou se calme au gré de ces causes, comme la mer au gré des vents. Ainsi nos capacités naturelles abandonnées à elles-mêmes, vont toujours, mais au gré des choses qui viennent les solliciter; elles sont le jouet de ce flux éternel de phénomènes au milieu desquels nous sommes plongés, et au sein duquel

(1) *Fragmens philosophiques*, p. 376.

Unable to display this page

II

COHÉSION ANORMALE ET FIXITÉ D'IDÉES FAUSSES.

Au premier abord, rien ne me semblait plus facile, en faisant ce livre, que de rédiger un chapitre sur la fausseté des idées : leur caractère, lorsqu'il serait évidemment absurde, devait, selon moi, être considéré comme un des élémens du délire. Mais à mesure que j'allais, des difficultés se présentaient en foule; avec du travail, je parviendrais peut-être à les surmonter, j'ai travaillé, loin d'avancer, je me suis embarrassé davantage. Il ne m'a pas été possible, quoi que j'aie fait, de distinguer, par sa nature seule, une idée folle, d'une idée raisonnable. J'ai cherché soit à Charenton, soit à Bicêtre, soit à la Salpêtrière, l'idée qui me paraîtrait la plus folle; puis, quand je la comparais à un bon nombre de celles qui ont cours dans le monde, j'étais tout surpris et presque honteux de n'y pas voir de différence. En serait-il

de même avec les savans? Médecin, j'ai apporté comme objets de comparaison les théories humorales, le strictum et le laxum de Thémison, les réactions de Paracelse, l'archée de Van-Helmont, l'asthénie, le contro-stimulisme, le fluide nerveux, l'irritation; j'ai vu que toutes ces théories basées sur un petit nombre de faits, souvent mal observés, et desquels on tirait des conclusions générales, n'avaient pas une meilleure raison d'existence que les idées avec lesquelles je venais les confronter. Les philosophes avaient à m'offrir un bagage, pour le moins aussi riche et beaucoup plus varié que celui des médecins : je me suis arrêté à ceux de leurs livres qui traitent de l'origine du monde et j'en ai eu bientôt assez. Avec les théologiens, j'aurais joué de malheur, si, prenant au hasard, je n'étais pas tombé juste. Que d'idées creuses ! Quel farrago !

Cependant, il y a pour les médecins, pour les philosophes, pour les théologiens, des chaires, des académies, des facultés, et pour les fous des hospices; est-ce que le hasard seul aurait présidé à la répartition des individus dans chacun de ces lieux ? Je n'ai pas une semblable pensée. Je suis plein de respect pour les savans : j'ai pour eux toute la reconnaissance qu'ils méritent en raison des services dont nous sommes redevables à leurs travaux. Sans eux, point de civilisation, point de progrès. Occupés d'agrandir la sphère de l'intelligence, ils nous ouvrent les voies de la perfection et du bonheur. Loin que je veuille les déprécier, je les admire ; mais qu'il me soit permis de le dire, puisque cela est vrai : ils ont quelquefois des idées folles, aussi folles que celles des aliénés.

Posons les termes d'une comparaison.

La loueuse de chaises d'une des paroisses de Paris, traitée par M. Esquirol, se faisait appeler la mère Sainte-Eglise; elle disait avoir dans le ventre des évêques qui tenaient un concile.

Thomas Willis, le même, par parenthèse, qui a écrit sur la folie, disait que les esprits animaux sont dans une agitation perpétuelle, et qu'ils refluent parfois si violemment au cerveau, qu'ils y produisent des effets semblables à ceux de la poudre à canon.

Descartes regardait comme établi que la glande pinéale est un miroir dans lequel vient se réfléchir l'image des corps extérieurs.

D'après saint Grégoire, une religieuse, en avalant une laitue, avait englouti le diable avec la laitue, pour n'avoir pas fait le signe de la croix.

Une de ces assertions est-elle mieux prouvée que les autres? Toutes sont égales devant la raison. Au lieu de consulter la raison, mettez les hommes en présence.

Willis condamnera peut-être la croyance de Descartes et celle de saint Grégoire, il condamnera sûrement celle de la femme.

Descartes admettra peut-être celle de Willis et celle de saint Grégoire, il rejettera sûrement celle de la femme.

Saint Grégoire partagera peut-être celle de Descartes et celle de Willis, il repoussera sûrement celle de la femme.

La femme ne comprendra peut-être pas ce que diront ses juges; probablement qu'elle les croira sur parole et admirera leur haut savoir; pourtant, en ce qui la concerne

elle se regardera comme seule compétente pour décider, et ne souscrira à aucune condamnation.

D'où vient que tous la condamnent? Le voici. Elle ne sait pas appuyer sa conception sur des *preuves*; elle est incapable d'arranger des raisons pour démontrer ce qu'elle avance, elle ne sait pas réunir des analogies, accumuler des citations; elle ne possède pas le talent de tromper les autres et de se tromper elle-même par des argumens. Chez elle, la conception fausse est toute nue; chacun la voit dans son étrangeté; chez les savans, au contraire, elle est parée, fardée, chargée de clinquant, et tout son attirail lui donne, au moins pour un temps, l'apparence de la vérité.

On objectera: l'erreur de la femme saute à tous les yeux, elle est énorme, elle porte sur une chose dont la réalisation est impossible. Un concile dans la cavité abdominale! Il faut avoir perdu le sens pour avancer un fait semblable.

Que ce soit folie d'adopter une rêverie pareille, j'en tombe d'accord; mais la repousser à cause de son absurdité, c'est ce que ne font pas toujours les gens que nous regardons comme raisonnables, ni ceux qui, d'après l'opinion commune, s'élèvent au-dessus de la classe ordinaire.

Est-il donc si rare que des choses non moins impossibles aient été débitées et enseignées; que des populations entières y aient ajouté foi, et cela pendant une longue suite de siècles? Ne trouvons-nous pas encore dans les nations modernes, sans en excepter une seule, des traditions généralement reçues, qui, examinées par un esprit dépouillé de tout assujétissement à des croyances respecta-

bles seulement par leur ancienneté, seraient à juste titre placées dans la même catégorie que l'idée délirante de la femme dont il s'agit? Soit que cela dépende du défaut d'étendue ou du peu de justesse de notre esprit, soit plutôt que cela tienne à notre paresse, nous acceptons presque tout ce qu'on nous enseigne, sans aucun examen. A part les sciences mathématiques, qui portent avec elle un élément de certitude qui permet d'en apprécier la valeur, les connaissances humaines se composent de faits dont l'existence est consentie plus souvent que démontrée, de théories que nous acceptons toutes faites, plutôt que d'en rechercher les élémens et d'en examiner les déductions. Et s'il nous arrive de douter, de rechercher des preuves, surpris du désenchantement que nous nous préparons, de la chute que nous allons faire après nous être crus si élevés, du travail qu'il faudrait nous imposer pour réaliser une science véritable, nous reculons devant une pareille tâche, et nous rentrons dans la vieille routine si commode et si douce.

Aussi combien de fausses conceptions n'acceptons-nous pas pour les transmettre comme nous les avons reçues! Combien n'en créons-nous pas pour les passer aux autres! Mais à la différence des aliénés, les savans ont l'art de coordonner ce qu'ils enseignent avec ce que l'on croit déjà, de se mettre en harmonie avec le degré d'intelligence et la disposition d'esprit de ceux qui doivent les juger.

Ainsi privé, à cause des nombreux empiétemens commis par les gens raisonnables, d'un caractère qui, au premier abord, me paraissait appartenir exclusivement à la folie, j'ai été obligé de chercher ailleurs l'élément dont j'avais

besoin. A la fausseté des idées, il m'a fallu joindre leur fixité et leur cohésion anormale. Un homme prend les pierres pour des métaux précieux : idée fausse ; rien ne peut le détourner de cette croyance : idée fixe ; chaque fois qu'il voit une pierre, l'idée qu'il y a jointe revient nécessairement : cohésion normale.

Je ramènerai à trois chefs principaux, ce que j'ai à dire sur ce sujet. La cohésion anormale et la fixité d'idées fausses se rapportent :

- 1° Aux choses psychiques ou objets de la pensée ;
- 2° Aux objets extérieurs ou de la sensation ;
- 3° Aux organes ou à la personnalité du sujet pensant.

§ I.

Cohésion anormale et fixité d'idées fausses se rapportant aux choses psychiques.

Malgré toutes les précautions que j'ai prises pour séparer les aliénés des gens raisonnables, et surtout des savans, je me vois arrêté dès le commencement de cet article, par la crainte de me compromettre avec ces auteurs qui, généralisant trop vite quelques idées particulières, vraies ou vraisemblables, bâtissent des systèmes dont ensuite, soit

Unable to display this page

vient importune. L'arrangeur ne peut pas se défaire de son idée, il en est esclave, il n'a plus qu'elle, il est identifié avec elle.

Alors celui qui se dit grand seigneur, bien qu'il ne le soit pas, celui qui se vante d'avoir créé le ciel ou la terre, celui qui chaque matin règle la marche que suivra le soleil, tous ces gens-là et leurs pareils, sont des arrangeurs? Pas nécessairement. Toutes ces idées de grandeurs, de puissance, prennent souvent leur origine dans une passion dont elles sont, si je puis m'exprimer ainsi, l'expression idéale. Filles d'une passion, elles sont aveugles comme leur mère. Interrogez un de ces dieux sur ce qui concerne sa famille, sur son enfance, allez jusqu'au moment où il est tombé malade, pourvu que vous ayez soin de lui cacher l'argument que vous en voulez tirer contre lui, il vous dira ingénument tout ce que sa mémoire en a conservé. Demandez-lui alors comment, étant dieu, il a vécu si long-temps comme un homme, vous l'embarrasserez beaucoup. Peut-être vous répondra-t-il qu'alors il n'était pas encore dieu. Poursuivez et dites : dieu est éternel, vous êtes donc éternel? il en conviendra. Mais tout-à-l'heure vous m'avez dit quel était votre âge, vous avez nommé vos parens, tout cela prouve que vous n'êtes pas éternel. Votre interlocuteur ne se défendra plus, il balbutiera et vous dira des injures. Il sentira que vous voulez lui ôter sa divinité, plutôt qu'il ne s'apercevra de sa contradiction.

L'arrangeur est bien plus adroit : d'abord il n'a pas nécessairement ce qu'on appelle une idée folle; son idée, si elle n'est pas vraie, est au moins spécieuse, et il l'ap-

puie sur des raisonnemens. Il ne demande pas à être cru sur parole, il s'explique volontiers et souvent d'une manière très juste. On a fort à faire avec un pareil interlocuteur, et dans la discussion, il n'est pas rare que l'avantage reste au malade plutôt qu'au médecin. Alors, direz-vous, ce n'est pas un malade? Décidez, lecteur, je mets sous vos yeux les pièces de conviction.

Un ancien militaire que M. Ramon, médecin-surveillant de Charenton, a connu, en 1818, dans cet hospice, était dans un état qui, s'il avait eu une courte durée, n'aurait pas été autre chose que de la colère. Cet homme a été mis au nombre des aliénés, parce que sa colère ne cessait jamais. Toutes les actions des personnes qui avaient sur lui quelque autorité, il les prenait en mauvaise part, et n'avait de bienveillance que pour ses inférieurs, ou pour ceux qu'il pensait être malheureux comme lui. Il se disait persécuté, et il rattachait tout à cette prétendue persécution qui, dénuée de fondement réel, avait néanmoins dans sa bouche quelque chose de spécieux. Son histoire serait plus convenablement placée dans les délires des passions que dans les délires de l'intelligence, car le principe de sa folie était, comme le principe des passions, une force aveugle qui le portait à agir et qui le privait moins de son intelligence que de sa liberté. Cependant il peut trouver place ici, en raison de la nature de ses conceptions et de la manière dont il les appliquait à ce qui se passait en dehors de lui. Je le laisse parler, et par l'excès de ses accusations, fournir lui-même la preuve de son délire.

A monsieur le lieutenant-général, baron Damand commandant de l'hôtel royal des militaires invalides.

« MON GÉNÉRAL,

« Si, par l'affreuse bizarrerie du sort, je suis destiné à mourrir dans ce cloaque des foux et des insensés, où sont rassemblés tous les maux sorties, jadis, de la boîte de Pandore, et les foudres vengeresses de la redoutable inquisition, je n'ai plus qu'un vœu à former, c'est de prier le souverain arbitre de l'univers de trancher le fil d'une existence qui me devient chaque jour plus insupportable, par la férocité des portes-foudres du despotisme de cette maison maudite !

« Représentez-vous, mon général les gorgones tourmentant les malheureuses victimes dévouées à leurs fureurs infernales, et vous aurez la mesure des souffrances de toutes espèces, des humiliations les plus douloureuses, et des injustices les plus criantes dont se rendent coupables à notre égard, des monstres profanateurs de ce qu'il y a de plus sacré, violateurs de tous les droits, et qui accumulent journellement crime sur crime, et toujours un plus énorme sur un plus énorme.

« Oui, je le dis sans crainte, et avec vérité, il n'est pas de supplice assez rigoureux, pour punir des tyrans subalternes, instruits, dès leur enfance par le démon de l'hypocrisie : le ciel est dans leurs yeux, l'enfer est dans leurs cœurs.

« Croiriez-vous, mon général, que pour avoir bu trois bouteilles de cidre doux (entre plusieurs) étant constipé,

depuis un mois, par la mauvaise nourriture qu'ils nous donnent, journellement, un support d'Esculappe, docteur en médecine, sans doctorat, et sans avoir fait jamais aucunes études, ait pu, de son chef, me consigner entre quatre murs, pour avoir osé lui adresser la parole.

« Ces tygres yvres de SANG, inventent à chaque instant, pour nous faire périr dans les tourmens, des tortures aussi horribles que cruelles.

« Loin de moy l'imposture, ce portrait n'est pas exagéré et tous les instrumens de la flagellation ne sont rien en comparaison de ceux de ces bourreaux.

« J'ai vu, oui j'ai vu, mon général, plusieurs compagnons d'infortune, l'un s'étrangler avec son mouchoir, l'autre avaler sa cuillère préférant mille fois la mort aux barbaries dont ils étaient les victimes.

« Condamnés que nous sommes à *une nullité complète*, à *y retenir tous nos mouvemens*, à *y repousser*, à *y effacer*, à *y anéantir, jusqu'à nos idées*; existence plus cruelle mille fois que la mort; la faim et les horreurs sont le moindre de nos maux. Ces antropophages, plus cruels que les Néron et les Caligula, l'emportent en barbarie et en cruauté sur le plus féroce assassin qui soutient, quelques fois, un homme tombant en défaillance.

« La foiblesse, l'innocence, la vieillesse, rien n'est sacré pour des hommes indignes de ce nom; esclaves de leurs ventres, insatiables de plaisirs, comme de toutes jouissances quelconques, la bonne chère, les mets les plus exquis et les femmes sont les seules divinités qu'ils encensent et qui reçoivent leurs hommages.

« Non contents d'ordonner contre moy tout ce que la rage et leur barbarie peut leur suggérer, ces grimauds osent insulter de gaîté de cœur, par des ironies piquantes à ma misère, à mon sort déplorable; mes larmes mêmes, ils m'en font un crime, et si j'ose me permettre quelque observation, ils m'accusent encore de leur manqué de respect.

« Grand DIEU! Faut-il que nous ressemblions à ces faibles oiseaux, entre les mains des méchans, qui, après leur avoir servi de jouet et d'amusement, finissent par les massacrer. Sage mentor de l'univers, lance tes carreaux brûlans sur la tête de ces tyrans, qui plus absolus mille fois que le jaloux ottoman, ne savent que nous torturer! Mais que dis-je, ce serait t'avilir: laisse aux filles de l'enfer, le soin de nous venger et de les punir!

« Si vous trouvez trop de fiel, mon général, dans mon discours, ne l'imputez qu'à la grandeur de mes sentimens et aux tortures de ces bourreaux qui préfèrent pour se vautrer, l'ordure et la fange, au plaisir de fouller l'herbe fleurie, baignée des pleurs de lamante de Thiton.

« J'avais esquivé 50 ans les peines et les soins, je ne croyais pas même qu'il y en eût sur la terre, les cruelles épreuves que je fais, depuis 17 ans que je suis enfermé dans cet antre de Cacus, me prouvent, à n'en pas douter, combien je m'étais trompé.

« Diront-ils! ces insatiables sang-sues que ce sont des fictions que j'avance, je doute qu'ils osent? Ce sont, il est vrai, des abominations, mais rassasié que je suis d'opprobre, et d'humiliations, les apprêts du supplice, et la

mort même ne m'imposeraient pas silence quant je n'ai pas de tort.

« Tel est le tableau, mon général, que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux, il n'est pas exagéré; il reste même au-dessous de la vérité.

« Quatre de mes infortunés camarades sont guéris depuis très long-temps; si vous n'étendez vôtre vigilance active, ils laisseront ainsi que moy leurs dépouilles mortelles dans ce séjour d'horreur, en maudissant et les bourreaux et l'instant fatal qui les a conduit dans ce palais de la mort.

« Je n'ai qu'une grâce à vous demander, c'est de me faire passer à Bicêtre, à Rochefort, à Brestre, à Mississipi, ou à l'autre bout du monde, trop heureux de quitter ce gouffre où triomphe le vice, et où la religion, l'équité, la justice et l'humanité n'ont jamais établi leur séjour.

« Dix rames de papier ne suffiraient pas, pour vous signaler les abus monstrueux de ce lieu d'horreur et à jamais exécré.

« Je l'honneur d'être avec le plus profond respect,

« Mon général,

« Vôtre très humble et très obéissant serviteur. »

Charenton, ce 21^{er} 1818.

A l'époque de l'assassinat du duc de Berry, un homme (je l'appellerai M. Auguste), dévoué à la dynastie des Bourbons, attribua ce crime à une conspiration qui avait

pour but la destruction totale de la famille régnante. Son opinion était fausse, les débats l'ont prouvé, mais elle ne constituait pas une folie. Il regardait comme pouvant être les complices de Louvel, tous les ennemis déclarés du gouvernement d'alors, et comme on ne fit contre eux aucune poursuite, il accusa les autorités administratives et judiciaires de s'entendre avec les conjurés. C'était une suite de son idée première, et si cela n'eût duré que peu de jours, on n'y eût pas fait attention. Mais, il s'indigna contre tous ceux qui, ayant en main le pouvoir, restaient dans l'inaction. Il écrivit des lettres au roi, aux ministres, aux présidents de la chambre des pairs et de la chambre des députés, aux membres des cours royales, aux procureurs généraux, enfin à tous ceux qu'il croyait devoir éclairer sur les dangers de la patrie. Ses lettres restèrent sans réponse, comme sans résultat. Il écrivit de nouveau, on le pria de se tenir tranquille. Il écrivit encore et se fâcha : d'après l'avis d'un conseil de famille, on le mit à Charenton. Il porta dans cet hospice ses idées et son exaltation politiques, et prit sa réclusion pour un nouveau crime de ceux qu'il avait dénoncés. Ses plaintes n'en eurent que plus d'énergie. « Ma pétition à la chambre des pairs, écrivait-il au président de cette chambre, a été un puissant moyen de salut pour l'état. Sans la sagesse du roi, la fermeté des princes, le duc de Richelieu et moi, le complot du 19 août aurait réussi : la ville de Paris était exposée au sac et à l'incendie : la torche révolutionnaire se rallumait en Europe, une troisième invasion des étrangers était inévitable : la France, après avoir subi les chances désastreuses d'une

guerre civile, perdait son rang, sa dignité, une partie de ses provinces et de ses habitants!

« Ma vie a été utile à l'humanité, elle est vertueuse, elle est couverte de nobles actions : mes infirmités sont les persécutions, les honorables blessures que j'ai reçues des ennemis de l'état.

« Encore une fois, et depuis trente-cinq mois, je souffre les tourmens, je porte les fers et les outrages de l'oligarchie : plusieurs prétendent s'attribuer le mérite de ce que j'ai fait : la fourbe la plus insensée, la perfidie d'une trahison furibonde restent démasquées et impunies! Qui donc voudrait méconnaître l'esprit d'intrigue, de faux, de jalousie, de vengeance, de collusion, de prévarication qui m'avait condamné à être martyrisé, empoisonné, assassiné, au milieu des insensés et des furieux, à l'instant où je venais d'acquérir de nouveaux droits à la reconnaissance publique, au moment où je devais déposer dans l'instruction du procès sur le complot du 19 août 1820?

« Je demande la publicité, des scélérats demandent le secret : on arrête, on détourne, on dérobe les plaintes que j'adresse aux autorités.

« La haine de la vertu les excite à la frénésie. Des bourreaux calomniateurs m'ont livré à d'autres bourreaux. Des monstres qui n'oseraient soutenir les regards de la justice peuvent me dénoncer, me jouer avec impunité, me détruire dans le silence du crime. Ils ont voulu, ils veulent le désordre et la confusion. Ils ont l'air de plaisanter, lorsqu'ils outragent les lois divines et humaines, lorsqu'ils insultent à la France entière. »

Il y a beaucoup d'exaltation dans cet écrit : faites en l'observation à M. Auguste, il vous demandera si, dans la position où il se trouve, on peut rester calme; si, mis en prison parce qu'il a voulu servir son pays, on a le droit d'exiger qu'il garde son sang-froid. Il y a un grand nombre d'assertions qui ne sont rien moins que prouvées; pour chacune d'elles M. Auguste a des raisons toutes prêtes qui, si elles ne se trouvent pas en harmonie avec le sens commun, ne sont pas contraires aux règles de la logique. Dites qu'il n'est pas aliéné : il rentre dans le monde et recommence ses poursuites, il prend à parti tous les agens de l'autorité, perd à des tentatives de procédure son temps, sa santé et sa fortune; obsède ou injurie tous ceux dont il veut obtenir ce qu'il appelle justice, et se fait enfermer de nouveau, parce qu'il ne peut vivre avec les gens raisonnables.

Voilà ce qui eût pu arriver, il y a quelques années; maintenant le délire a fait des progrès. La conspiration et les persécutions sont toujours les mêmes, mais il y a plus : les cailloux sont devenus des pierres précieuses, des objets d'art et d'antiquité. On ne lira pas sans intérêt une de ces conversations. En 1822, lorsque j'ai connu ce malade pour la première fois, il montrait encore plus d'acuité et de pénétration, et il n'avait pas d'idées folles sur la valeur des cailloux. Alors je n'ai pas tenu note de ses discours.

Le mois dernier, il était dans le bureau d'un employé de l'hospice, et comme il y voyait des étrangers, il se plaignait, espérant que ses plaintes seraient portées au-dehors.

« Comme je m'aperçois, disait-il, de tout le mal qui se fait dans la maison, on me persécute pour faire croire que je suis aliéné. On me traite comme tel, on ne m'écoute pas, on me rit au nez, quand je parle. »

L'étranger. Pour quelle cause vous a-t-on conduit ici ?

M. A. Les lois ont été violées lors de mon arrestation, elle est illégale et arbitraire.

L'étranger. Mais il y a eu une cause ou au moins un prétexte.

M. A. Je n'en sais rien.

L'employé. M. A. a été conduit ici pour cause d'aliénation mentale, il est interdit.

M. A. Quand j'ai été conduit ici, on a cherché à régulariser ma détention, et c'est alors qu'on m'a fait interdire. Sous le régime actuel, il suffit d'un valet de police pour vous arrêter. M. le directeur d'alors, un des vieux scélérats de police, me dit un jour : Monsieur, j'ai reçu une assignation pour vous ; en même temps il me la remet. Après l'avoir lue, je lui réponds : Monsieur, il y a dix jours que vous avez cette assignation et c'est demain que je dois paraître, s'il me fallait un avocat, un conseil, je n'aurais pas le temps de préparer ma défense.

L'employé. Pourquoi les directeurs vous auraient-ils persécuté ?

M. A. Le premier, pour plaire à mes persécuteurs, pour avancer ; le second, parce que l'on continue les actes d'iniquité que d'autres ont faits. On suit l'ornière tracée. Mais eue nous : Eh bien, dis-je au directeur, j'irai au tribunal.

Le directeur veut me donner un avoué : je ne veux pas de votre avoué, si j'en ai besoin je le choisirai, mais je veux me défendre moi-même. Le lendemain je veux aller au tribunal, on m'arrête, les porte-clefs m'empêchent de sortir. Je proteste, le tribunal qui n'a pas connaissance de ma protestation, me juge par défaut. Il y a eu violence contre ma personne et guet-apens contre le tribunal.

L'employé. Le jugement de première instance a son action, j'ai donc raison d'avancer que vous êtes interdit.

M. A. Oui, mais je vous le répète, c'est parce que le tribunal n'a pas eu connaissance de mon opposition : j'ai établi trente-trois chefs d'accusation, mais le secret de la maison est d'arrêter tous les papiers. On dit : les parens ne le veulent pas : les parens qui agissent ainsi sont les vrais aliénés.

L'étranger. Quels faits a-t-on articulés contre vous ?

M. A. Aucun fait n'a été prouvé. J'ai pu croire que l'on a voulu me faire passer pour avoir de mauvaises mœurs. Si cela est que l'on me juge. J'ai été me faire inscrire à la mairie de mon arrondissement pour concourir pour le prix de vertu. J'ai fait des actions que je n'aurais pas révélées si la position dans laquelle on me met, ne m'y avait forcé. Une entre autres : la maison du comte M..... allait être assaillie pendant la révolution, et sa famille était menacée ; j'ai été occuper sa maison avec une compagnie de cavalerie : j'ai sauvé sa famille et ses biens. Plus tard, j'ai eu un procès où il y allait de 500,000 fr., le comte M... était alors très puissant, je ne lui ai rien demandé, j'ai laissé la justice suivre son cours. Depuis que je suis à Charenton, j'ai voulu réclamer ses services, le prier de m'en-

voyer un avoué; on ne m'a pas permis de lui faire parvenir une lettre.

Partout où je me suis trouvé, j'ai passé pour être plein de sens et de raison. A l'époque du retour de Louis XVIII, quelques mauvais sujets de mon pays ont supposé que j'avais exercé quelque influence politique; la police de Fouché qui était alors sur pied, me poursuivit comme elle poursuivait tous les royalistes. Quand mes parens ont su cela, ils se sont joints à la police, par intérêt et par inimitié.

Ici, on m'a trompé mille fois, monsieur que voilà tout le premier; il a fait passer des personnes qu'il me présentait pour des avocats, des gens de loi, c'était afin de se moquer de moi. Une de leurs scélératesses, c'est de faire croire qu'ils jouent ceux qu'ils ne trompent pas. Ils disent : vous voyez bien, on le trompe comme on veut, il n'a pas la tête à lui. Ce sont eux qui ont la tête perdue. Ils sont d'ailleurs raisonnables. Ils ont la folie du rire assassinant, l'habitude du mensonge, de la déception, de l'effronterie. Cependant ils vont contre une des règles de la police, qui est de se retirer quand ils sont découverts; ceux-ci restent, et c'est en cela que réside leur folie.

L'employé. Autrefois vous agissiez plus sensément qu'aujourd'hui : vous amassez des cailloux et vous les regardez comme des pierres très précieuses.

M. A. C'est vous, monsieur, qui faites le commerce des cailloux. Louis XVIII m'avait donné des diamans.

En disant cela, il tire de sa poche un caillou très insignifiant qu'il dit être une pierre d'un grand prix; il y voit un cheval et un cavalier, un bonnet et une botte; c'est

un monument d'antiquité, le terrain de Charenton en est rempli, et c'est pour en trouver que l'on veut détruire les vieux bâtimens de l'hospice.

Arrivé à ce point, la folie est trop visible pour laisser aucun embarras ; mais je le répète l'histoire des cailloux n'est venue que long-temps, huit ou dix ans, après que M. A. était traité comme aliéné et enfermé dans la maison de Charenton.

Un autre arrangeur fait le sujet de la lettre qui suit. Je n'ai rien à ajouter à son contenu. Elle a été écrite par un homme qui connaît trop bien les aliénés, pour que rien d'important ait pu lui échapper dans l'observation du fait qu'on va lire. Son auteur est M. Gandois-Héry, secrétaire en chef de la maison royale de Charenton.

« Il n'est pas de monomaniacque plus curieux, ni plus intéressant que M. Benoît : de plus curieux parce que hors les objets de son délire, il applique son intelligence à toute espèce d'occupations utiles, et y apporte une grande aptitude ; parce que, sur les objets même de son délire, ses propositions sont quelquefois si bien enchaînées, ses récits accompagnés d'une telle vraisemblance, et ses raisonnemens si spécieux, que le plus habile pourrait y être pris ; car il est à remarquer que ses discours et ses écrits ne se ressemblent point. Et vraiment, s'il n'écrivait pas, s'il n'était pas d'un autre côté, de temps en temps, sujet à des fausses perceptions, à des illusions non équivoques des sens, il serait quelquefois fort difficile, en l'entendant parler, de décider s'il a tort ou raison. De plus intéressant, ai-je dit, parce que si l'excès du bien et du mal est également

funeste, on pourrait, en modifiant la devise de M. Benoît, *martyr de probité*, le qualifier de fou par excès de probité.

« Ses parens, ses amis et ses voisins, ses collaborateurs et ses chefs étaient devenus l'objet de ses préventions, quand il fut envoyé à Charenton. Dans le principe, au lieu d'attribuer son arrestation à des causes réelles, comme des voies de fait envers son chef de bureau, et des scènes ridicules ou extravagantes au château des Tuileries, il en chercha la raison dans des causes purement imaginaires. Il se mit à récapituler toutes les actions de sa vie, recherchant je le répète, s'il ne devait pas attribuer sa mésaventure à des peccadilles, à des erreurs de jeunesse, à je ne sais quelle gestion dont, comme comptable ou garde-magasin, il avait été chargé dans une petite ville d'Allemagne, nommée Kempen. Kempen est au surplus devenu pour lui un emblématique; c'est son talisman, c'est l'expression de sa force, c'est en un mot l'épouvantail qu'il jette continuellement à la tête de ses contradicteurs et de ses adversaires. Cependant, à force d'y rêver, il imagina finalement qu'il avait été envoyé à Charenton, et qu'il y était retenu pour n'avoir pas voulu, comme on dit vulgairement, hurler avec les loups : dans les vivres et fourrages, pour n'avoir pas voulu participer aux déprédations de l'administration militaire : au ministère de la guerre, pour avoir refusé des offres de 10 pour cent, sur des créances illicites qu'il était en position de faire liquider.

« Jen'examine point la réalité de ces faits; mais fussent-ils vrais, il est évident que M. Benoît en tire de fausses

conséquences et que rejette le simple bon sens de l'homme le plus étranger à la connaissance des lois et des affaires. Sans parler de sa réclusion, sur la cause de laquelle il s'abuse étrangement, je ne citerai qu'un exemple de la fausseté de ses conséquences. Il prétend qu'il a été constamment entravé dans ses projets, dans ses spéculations, par tous ceux avec lesquels il s'est trouvé en contact, notamment les administrateurs militaires; et, à raison de ce fait, il réclame contre eux ou leurs complices, mais d'une manière vague et indéterminée, des dommages et intérêts qu'il a graduellement élevés jusqu'à la somme d'un million! Or, s'il n'était pas aliéné, si l'aliénation n'altérerait pas en lui le jugement et la mémoire, il devrait se rappeler, car il a dû le savoir, qu'il est de certains griefs dont la justice n'admet pas le redressement, des faits pour ainsi dire insaisissables, que l'opinion peut bien réprouver, mais que la loi ne saurait atteindre; et que, pour exercer d'ailleurs une action en dommages et intérêts, il faut articuler un fait certain, un préjudice réel et notoire, et enfin diriger cette action contre une personne ou plusieurs personnes déterminées, selon les règles et dans les formes voulues par la loi, mais non pas dans des manifestes écrits en style hiéroglyphique, et non moins insolites en la forme qu'au fond.

« Quoi qu'il en soit, M. Benoît s'est arrêté à cette idée qu'il était victime de son incorruptibilité, et qu'on ne le retenait à Charenton que pour le sacrifier à la ligue puissante d'administration militaire, dont il pouvait révéler les turpitudes et qui était par conséquent intéressée à étouf-

fer sa voix. De là, sont complices de ces administrateurs, la police qui l'a fait arrêter et conduire à Charenton, les magistrats qui l'ont fait interdire, le directeur et le médecin en chef de Charenton qui l'y retiennent, tous les employés de la maison qui travaillent, en sous ordre, à sa destruction pour consommer l'œuvre d'iniquité; enfin, sont ou seront complices des administrateurs militaires tous ceux qui ne pensent ou ne penseront pas comme lui, jusqu'à ce qu'il accuse de complicité tout le genre humain, plutôt que de supposer un moment qu'il pourrait se tromper.

« Sa pensée dominante est donc qu'on sacrifie sa liberté, son honneur, son existence même, au desir de ménager une administration puissante. C'est de ses élucubrations ce qu'on a pu saisir de plus clair et de plus distinct. Car que d'accessoires, que d'épisodes n'y rattache-t-il pas! Voilà le thème sur lequel il a multiplié les variations à l'infini, soit qu'il publie ce qu'il appelle son histoire, qu'il l'affiche et la placarde en grand format; soit que, pour la réduire à sa plus simple expression, il la soumette à des formules dont la concision n'est pas moins bizarre qu'énigmatique.

« En 1825, s'étant évadé de la maison, il prit la route de Champagne : arrivé à Troyes, son premier soin fut d'y demander la demeure d'un de ces administrateurs militaires auxquels il en veut tant, M. B., autrefois son ami; il y fut, et lui démontrant qu'il ferait une action méritoire, il l'engagea sérieusement à s'imposer de lui-même à cent mille écus, sur la quotité des dommages et intérêts qu'il était en droit de prétendre contre lui B. et consorts.

M. B. n'eut d'autre moyen d'échapper à de nouvelles exhortations , qu'en faisant prévenir M. le procureur du roi de Troyes , de la singulière visite qu'il avait reçue.

« On ne saurait nombrer les moyens qu'il a inventés de propager son histoire et qui sont presque tous des chefs-d'œuvre de patience et d'industrie. Un jour il l'avait écrite sur les fonds d'un caleçon qu'il avait donné au blanchissage ; un autre jour sur le derrière de son gilet ; puis il s'en alla au bois de Vincennes et ayant ôté son habit, il s'étendit à plat ventre sur le talus d'un fossé, offrant ainsi son dos à la curiosité des passans, pour qu'ils pussent y voir le récit de son infortune et dans l'espoir de trouver parmi eux quelque généreux défenseur. C'est encore le même espoir qui lui suggéra cet expédient d'une autre sorte : avec des fragmens de vieux linge raccordés et cousus bout à bout, il parvint à faire une bande d'environ 90 pieds de long, sur trois de hauteur, il y écrivit sa devise : *Benoît, dit voleur, martyr de probité*, en lettres d'une dimension proportionnée à l'étendue de cette bande de toile dont il adapta et fixa les deux extrémités au sommet de deux piquets fichés en terre, le long d'un mur de clôture donnant sur une ruelle très passagère. Puis renversant son enseigne en dehors du mur, il l'exposait des heures entières aux regards des passans, et ne quittait jamais la place que pour rouler sa toile et l'emporter jusqu'à l'exposition du lendemain.

« Depuis quelque temps, presque tout ce qu'il entend ou ce qu'il voit, lui paraît se rapporter à son délire ; il appli-

que à son idée fixe tout ce qu'on lui dit et même les bruits les plus insignifiants. »

La manière d'écrire de M. Benoît mérite que nous nous y arrêtions un instant. Comme il attribue aux mots qu'il emploie un sens et une valeur qu'on ne leur donne pas ordinairement, et dans le but de fixer sur ces mots l'attention spéciale de ses lecteurs, la forme et la grandeur de ses lettres sont extrêmement variées. Ainsi, dans une même phrase on trouve des mots écrits en grandes et petites majuscules, d'autres en italiques, et il réunit dans une page tous les caractères d'écriture qu'il connaît. Je donne ici un passage de ses écrits.

« Le fait est que je pris à ma sœur et marraine étant enfant (14 ans) et même un peu long-temps des bagatelles (10 écus , 36 francs peut-être en plus de 100 fois), mais sans intention de lui faire tort PUISQUE j'avais *prémédité*, *de rendre, rendu, de propre mouvement sur le premier argent gagné*, plus de 25 ans avant qu'on JUGEAT A PROPOS de me le reprocher.

« Innocence de l'accusé, étendue, profondeur du crime de ses adversaires tout est là dans PUISQUE - JUGEAT A PROPOS. »

Cette manière d'écrire est très familière aux aliénés, surtout à ceux qui publient leurs ouvrages, lorsqu'ils en dirigent eux-mêmes l'impression.

Un aliéné, dans une circulaire adressée au public, disait :

« RUINÉ *de fond en comble*, par des GUET-A-PENS *abominables.....*! DEPUIS 32 ANS, ses talents, son zèle *industriels.....*

son dévouement absolu... ! sont perdus pour tous... comme pour lui-même.

« DEPUIS 16 ANS , d'autres GUET-A-PENS (*pareillement juridiques...*) lui prêtent PUBLIQUEMENT *l'aspect* d'UN INSENSÉ.

« Enfin , par le plus horrible *enchaînement* de GUET-A-PENS d'ordre vulgaire, ses *propres* ENFANS (*propre corps défendant !*) se voient *contraints* d'ÊTRE SES BOURREAUX !!! »

Un autre dans un livre intitulé : *Le vrai Messie* :

« Il descendra donc dans l'abîme; il se *sacrifiera* tout entier: ce ne sera pas l'*Ami* qui donnera sa vie pour l'*Ami*; mais ce sera l'*Ami* qui donnera sa vie pour l'*Ennemi*. Dieu deviendra, en un mot, l'HOMME JUSTE DE PLATON. Il MOURRA SUR LA CROIX : en mourant, il AURA LE SOURIRE DU PARDON SUR LES LÈVRES; et à la vue d'un pareil spectacle , les hommes diront : *Voilà qui est au-dessus des forces de la nature humaine ! VOILA QUI EST DIVIN ! VOILA NOTRE CRÉATEUR !!!* »

Je pourrais multiplier beaucoup ces citations , je m'en abstiendrai; cela serait inutile. Je ferai remarquer cependant que certains auteurs , qui ne passent pas pour avoir perdu la raison, sont fréquemment tombés dans la même faute. En lisant dans des livres destinés à répandre une doctrine nouvelle, les passages suivans, quand le fond de la doctrine m'eût paru vrai , la forme aurait suffi pour me donner quelques préventions défavorables à l'état mental de ceux qui les avaient écrits.

« A la même époque , notre politique générale roulait sur l'association des trois nations qui représentent le plus

Unable to display this page

conduisit au bain. Il crut qu'on voulait se venger des injures qu'il avait dites et qu'une fois au bain, on l'étoufferait; en conséquence de cette idée, il fit, à ce qu'il paraît, une très grande résistance et plus tard, en écrivant à ses parens, il rendait compte, de la manière suivante, de ce qui lui était arrivé.

« On remplit une baignoire d'eau qu'on ne prit pas le temps de faire chauffer comme à l'ordinaire et on m'entraîna dans une chambre du côté du jardin. On ferma la porte de cette chambre et trois hommes s'attelèrent après moi, pour me plonger dans l'eau. On m'avait placé une chaise près de la baignoire et l'on voulait me forcer à monter dessus. Moi qui n'étais pas encore affaibli par les bains, je luttai de manière qu'on craignît que je ne me fisse des marques au visage; alors on alla chercher une camisole, on m'attacha les bras sur l'estomac, puis l'on m'attacha après la baignoire avec une corde qu'il y avait à cette camisole derrière moi et à la hauteur de la nuque, puis l'on passa la corde dans un anneau qui se trouvait derrière moi dans la baignoire. J'étais tellement épuisé de fatigue d'avoir lutté avec mes trois scélérats que je me laissais faire. Cependant lorsqu'on m'eût mis dans la baignoire, je jetai mes deux jambes hors de la baignoire. Ils firent tous leurs efforts pour me replonger les jambes dans l'eau et rabattirent une barre de fer sur la baignoire. Moi je profitai de cette barre de fer pour m'écorcher la jambe gauche après, (Tenez je viens d'ôter ma jarretière et j'en vois encore la marque) et je dis à M. P. et aux deux hommes qui étaient là : A présent, scélérats, faites ce que vous

voudrez de moi, l'on verra que je suis mort dans une lutte. Alors je fus sauvé de la mort. Car puisque j'avais une marque sur le corps vous auriez dit en voyant mon cadavre : Mais vous répondiez de lui; d'où vient donc qu'il a des marques sur le corps. Si vous m'allez dire que c'était pour mon bien qu'on me faisait cela, alors je n'ai plus rien à vous dire. »

Quelquefois il y a tant de suite, et une si grande vraisemblance dans les accusations que certains aliénés portent contre les personnes qui ont des relations avec eux, que l'on court à chaque instant le risque d'être trompé. Des faits en réalité les plus insignifiants, ils tirent des conséquences qui, pour être fausses, n'en ont pas moins toutes les apparences du vrai. Ils sont eux-mêmes trompés par leurs conceptions, et ils y rattachent avec beaucoup d'art, tout ce qui se fait autour d'eux. L'erreur est alors difficile à découvrir; pour y arriver, il faut ou une certaine habitude, ou une rare sagacité. Il arrive cependant que ces malades détruisent eux-mêmes ce qu'ils avaient mis le plus grand soin à établir. L'accusation qu'une conception malveillante avait produite, est renversée par un retour à la raison ou par une conception de nature opposée. On serait injuste si on les rendait responsables du mal qu'ils peuvent faire lorsqu'ils sont dans la disposition d'esprit dont il s'agit, ou si seulement on leur en savait mauvais gré. Ils sont pénétrés de la vérité de ce qu'ils disent, et dès qu'ils s'aperçoivent de l'erreur dans laquelle ils sont tombés, ils donnent toutes les satisfactions que l'on pourrait exiger d'eux, s'ils avaient agi sciemment.

Pour les arrangeurs, comme pour tous les autres malades dont je traite dans ce livre, je me borne à indiquer les traits principaux de leur délire : ce que j'en ai dit me paraît suffire pour faire comprendre en quoi consiste l'aberration qui les caractérise.

§ II.

Cohésion anormale et fixité d'idées fausses, se rapportant aux objets de la sensation.

C'est une fâcheuse disposition d'esprit que celle qui nous porte à tout expliquer. Tâchons qu'une observation rigoureuse précède toujours nos jugemens, il n'y a pas d'autre moyen, pour nous, d'éviter l'erreur, et la folie n'est parfois qu'une exagération de l'erreur. Trop souvent nous voyons hors de nous nos propres conceptions, nous transportons dans le monde extérieur, nos passions ou notre ignorance et nous y puisons les moyens de nous tromper davantage. M. Auguste cherche pendant plusieurs années à démontrer qu'une conspiration existe, toutes les forces de son esprit sont dirigées vers ce seul but, il fait un pas de plus, une conception nouvelle s'empare de lui, au lieu d'examiner si elle est juste, il veut prouver qu'elle est juste, et la distance qu'il vient de franchir le place au nombre des hommes les plus déraisonnables. M. Benoît fait comme lui; d'abord il s'abandonne à l'idée qu'un complot se trame contre lui : on pourrait, du moins

pour un moment, dire qu'il est seulement dans l'erreur; mais avec le temps, tout ce qu'il voit, tout ce qu'on dit, se rapporte à l'affaire qui règne dans sa pensée. Parle-t-on à voix basse? on parle de fourrages, de complices, de Kempen : on siffle, on éternue, un chien aboie, le vent souffle; encore Kempen, complices et fourrages. C'était au commencement un raisonnement basé sur une conception, c'est à la fin un raisonnement basé sur des sensations et les sensations deviennent alors des preuves qui rendent l'erreur invincible. Soyons en garde contre cette maladie; sachons au moins qu'elle existe. Prévenus, il y aura moins de chances pour que nous y tombions, et si nous avons le malheur d'en être atteints, notre conviction sera moins entière, notre redressement plus facile. Un homme est tourmenté de la crainte que l'on fasse du mal à sa femme : dès qu'il entend parler, s'il ne voit pas la personne qui parle, il croit reconnaître la voix de sa femme et s'empresse de lui répondre, de la rassurer, et la supplie de dire ce qu'il peut faire pour elle. Il y a, chez lui, deux erreurs, ou plutôt deux sortes de délires, l'une fondamentale qui consiste en une crainte chimérique, l'autre accidentelle qui est produite par un son de voix. Comme il venait de me rapporter une plainte qu'il m'assurait avoir entendue, je lui demandai si la sensation avait été aussi distincte qu'il le prétendait : « Non, me répondit-il, je n'entends pas clairement les paroles de ma pauvre amie, ce n'est qu'après, en rassemblant les sons que j'ai entendus, j'en fais les phrases que je vous répète. Ce ne peut pas être une folie, me disait-il encore, je ne ressemble pas à tel

malade qui se croit près de mourir, quoiqu'il soit bien portant, ni à tel autre qui sent des hommes se remuer dans son corps et qui entend le bon Dieu lui parler. Moi, si j'entends, c'est quand on a parlé, et comment entendrais-je tant de choses, si on ne les disait pas ? Il ne saurait exister une maladie semblable, vous ne me persuaderez jamais que ce soit une maladie. Mon imagination serait bien mon ennemie si elle était cause de tout cela, car elle ne me dirait jamais que des choses tristes et outrageantes ». Si ce malade eût su, à l'avance, qu'une forte préoccupation peut appliquer à des paroles ou à un bruit quelconque, un sens qu'ils n'ont pas, on éprouverait moins de peine à le dissuader. J'ai contribué à la guérison d'un jeune homme qui se trouvait dans un cas analogue, en usant de la confiance sans bornes qu'il avait en moi. A chaque instant, il était trompé par quelqu'un de ses sens. Pour détruire l'erreur qui en résultait, je n'avais besoin que de l'en avertir, et à l'instant il repoussait toute conviction contraire à celle que je lui imposais. Il a reçu, en peu de semaines, le prix de son abnégation.

Il n'est personne qui ayant visité une maison d'aliénés, n'ait été nommé et traité comme une ancienne connaissance par un ou plusieurs de ces malades.

Quelques traits de ressemblance trouvés dans le visiteur, une sensation incomplète jointe à de la préoccupation de la part de l'aliéné suffisent pour amener cette illusion. Une aliénée de la Salpêtrière me disait. « Il y a quelque temps j'étais malade, j'étais folle, j'ai vu toute ma famille, j'ai pris un tel pour mon frère, une telle pour ma

sœur. C'était mon imagination qui les changeait comme cela, peut-être aussi un peu de ressemblance. »

Il y a depuis long-temps à Charenton, un ancien militaire fort instruit, auquel Dieu révèle les choses cachées ou futures, par les nuages. Ce militaire passe une partie de son temps à dessiner ce qu'il voit dans le ciel, et il a fini par y trouver l'explication de l'Apocalypse. Sur le reste il est très sensé et fait preuve d'une intelligence supérieure.

Les passions ayant pour effet de diriger fortement notre attention vers leur objet, nous privent souvent de la liberté d'esprit nécessaire pour apprécier la valeur de nos sensations. A celui que l'obscurité effraie, tout paraît un géant, un fantôme; au criminel, tout semble un accusateur; à l'exilé, tout rappelle le souvenir de la patrie absente; à l'amant, tout parle d'amour. Qui n'aurait pas senti ce qu'il y a de vérité dans ces beaux vers de M. de Lamartine?

C'est toi que j'entends, que je vois,
Dans le désert, dans le nuage,
L'onde réfléchit ton image,
Le zéphyr m'apporte ta voix.

Tandis que la terre sommeille,
Si j'entends le vent soupirer,
Je crois t'entendre murmurer
Des mots sacrés à mon oreille.

Si j'admire ces feux épars
Qui des nuits parsèment le voile,
Je crois te voir dans chaque étoile
Qui plaît le plus à mes regards.

Et si le souffle du zéphir
M'enivre du parfum des fleurs,
Dans ses plus suaves odeurs,
C'est ton souffle que je respire.

I^{er} VOL. Neuvième méditation.

Un peu au-delà et dans la même direction, se trouvent les *Illusions des sens*. La sensation cesse de donner deux idées à-la-fois, celle de l'objet qui la produit, et celle de l'objet qui est dans l'esprit. L'idée de l'objet qui préoccupe l'esprit revient seule distincte; l'autre idée est faible, confuse, inaperçue. M. Esquirol, dans son mémoire sur les *Illusions* parle d'une jeune fille qui, chaque fois qu'un nuage s'offrait à elle, y voyait l'aéronaute Garnerin dont elle était éprise. Elle lui criait de venir la chercher, et si elle eût pu le faire, elle se serait élancée vers lui.

Au rapport de Plutarque (1) Bessus, coupable de paricide, chaque fois qu'il entendait le cri des hirondelles, croyait que ces oiseaux l'accusaient. Pensant qu'il était découvert, il avoua son crime et fut puni.

« Aujourd'hui 4 novembre 1831, dit M. de Tocqueville, dans une note que ce savant voyageur a bien voulu me communiquer, nous avons vu dans la maison des aliénés de Baltimore, un nègre dont la folie est extraordinaire.

« Il y a à Baltimore un célèbre marchand d'esclaves qui est, à ce qu'il paraît, très redouté de la population noire. Le nègre dont je parle se figure voir, jour et nuit, cet homme attaché à ses pas et lui enlevant quelques portions

(1) *De fera numinum vindicta.*

de sa chair. Quand nous sommes entrés dans son cachot, il était couché sur le pavé et enveloppé dans une couverture qui était son seul vêtement. Ses yeux roulaient dans leur orbite et sa physionomie exprimait à-la-fois la fureur et la crainte. De temps en temps, il jetait sa couverture et se soulevait sur les mains en s'écriant : *sortez, sortez, n'approchez pas*. C'était un spectacle épouvantable. »

Chaque jour, dans le monde, on voit des conceptions appliquées à des sensations qui n'ont avec elles aucun rapport nécessaire. Si la conviction qui en résulte a beaucoup de ténacité et qu'elle soit opposée au sens commun, elle devient une folie. Ainsi, M. Bosco a trompé tout Paris, par les prestiges de sa *Physique amusante*, sans que personne en soit devenu fou, parce qu'on allait le voir, sachant bien que l'on serait trompé. Des illusions analogues à celles que M. Bosco est si habile à produire ont eu, dans un autre temps, des effets bien différens et parfois très graves; l'histoire de quelques sorciers en fait preuve. Je dirai ailleurs ce qu'étaient les sorciers qui fréquentaient le sabbat; je vais raconter ici le fait d'un sorcier qui trompa un curé. Je l'emprunte à la *Démonomanie des sorciers* de Bodin, ouvrage qui semblerait avoir été fait pendant un long cauchemar, s'il ne datait d'un siècle où l'absurdité était presque générale. « Vray est, dit Bodin, que les sorciers feront rire, et non par tous, et donneront estonnement à ceux qui les voyent, comme fit un jour le sorcier Trois-Echelles, qui dit à un curé, devant ses parroissiens : voyez cest hypocrite qui fait semblant de porter un bréviaire et porte un ieu de cartes. Le curé voulant monstrier que cestoit

Unable to display this page

bas, qu'un dos écorché, une moitié de barbe, une pirouette exécutée à trente pas au-dessus du sol, sont infiniment agréables à la divinité (1). Pourquoi les saints de Brahma ne passent-ils pas, dans l'Inde, pour avoir perdu le sens ? Pourquoi, même chez nous, y a-t-il des gens qui les trouvent raisonnables ? Parce que, dit-on, ils ont un but. Mais cette raison n'est pas suffisante, car presque toutes les actions des aliénés ont aussi un but : il n'y a que le petit nombre, parmi ces malades, qui agissent sans savoir ce qu'ils veulent. Souvent même leur but est très digne d'approbation, mais les moyens qu'ils emploient pour y arriver sont absurdes, et je ne pense pas que l'on m'accuse de hardiesse, si j'avance que les tortures des Indiens n'ayant pas d'autre résultat que de les faire souffrir, sont également absurdes.

Pour qu'une action soit raisonnable, il ne suffit donc pas qu'elle ait un but, ni que ce but soit digne d'approbation. Il faut en outre que les moyens employés pour y arriver soient de nature à y conduire. Boëce (2), compare l'homme qui croit trouver le bonheur dans les richesses, les honneurs, la puissance, la gloire, la volupté, à un homme ivre qui ne sait plus trouver le chemin de sa maison; et saint Thomas d'Acquin, dans ses commentaires sur ce philosophe, ajoute que l'homme ivre sait bien qu'il veut aller chez lui, mais qu'il ignore par où il doit passer; ainsi, dit-il, l'homme connaît le vrai bien et

(1) Voy. à ce sujet l'ouvrage fort intéressant publié par M. Solvyns.

(2) *Prosa secunda, libri tertii.*

incline naturellement vers lui, il cherche à remonter jusqu'à son principe, mais enivré de l'amour des biens temporels, il ne sait comment faire pour arriver à son but.

Beaucoup d'aliénés se comportent d'une manière analogue à l'homme en état d'ivresse. Aussi raisonnables ou, pour m'exprimer avec plus de justesse, non plus déraisonnables que les autres hommes, quant à leur but, ils extravaguent seulement dans le choix des moyens. Un exemple, entre mille. Il y avait, à Palerme, un marchand de lithographies, âgé de vingt-deux ans, qui portait la dévotion jusqu'au scrupule. Des pensées d'amour venaient souvent l'assaillir, il les repoussait et sa continence ne faisait que leur donner plus de force. Elles lui parurent ne pouvoir être autre chose que des tentations du diable, et pour savoir comment il parviendrait à s'en délivrer, il alla consulter son confesseur. Celui-ci lui recommanda de mettre sa confiance en Dieu, et d'implorer la bienheureuse Vierge Marie. Le pauvre jeune homme ne pouvant par ses prières se débarrasser de ses vingt-deux ans, car c'était là le vrai diable qui le possédait, et tourmenté de la crainte de pécher, devint tout-à-fait fou. Dans un accès de fureur, il se leva de son lit et afin de chasser les tentations diaboliques qu'il avait, il se précipita la tête en avant, contre une niche, dans laquelle se trouvait un enfant Jésus. Sa tête brisa la glace qui fermait la niche, la peau de la face et du crâne en fut toute déchirée. On le conduisit à l'hospice des aliénés dirigé par le baron Pisani, où on le guérit, en

moins d'un mois, et de sa folie et de ses blessures. (1) La folie de ce jeune homme était-elle dans sa croyance à la présence du diable? Plus d'un lecteur dira : oui. Pourtant c'est une croyance qui a été presque universelle, que le diable, non par ses suggestions, mais par sa présence réelle, peut tourmenter les hommes. Le diable était dans le corps des convulsionnaires, des maniaques, des mélancoliques, de épileptiques. Ce ne sont pas quelques rêveurs qui l'ont dit et qui l'ont cru, c'est presque tout le monde et sur la foi des plus graves autorités (2). Aussi lorsqu'un exorciste travaillait à chasser un diable, il avait toujours soin de lui demander son nom, et de lui enjoindre d'aller dans un lieu désigné. On raconte même à ce sujet, une aventure assez singulière. Il y avait dans un couvent de Cologne, un frère qui aimait la plaisanterie, et qui néanmoins, était en grande réputation pour chasser les diables. Un jour qu'il faisait un exorcisme, le diable lui demanda : où dois-je aller? Le frère lui répondit en riant : *in cloacam meam vadas*. Le diable quitta le pos-

(1) Observation communiquée par le docteur Furnari, médecin sicilien.

(2) On lit dans saint Matthieu, ch. 17, un cas d'épilepsie, attribuée à la présence du démon :

« V. 14. Seigneur, ayez pitié de mon fils, qui est lunatique et qui souffre beaucoup, car il tombe souvent dans le feu et souvent dans l'eau.

« 15. Je l'ai présenté à vos disciples, mais ils n'ont pu le guérir.

« 17. Et Jésus ayant menacé le démon, il sortit de l'enfant, lequel fut guéri au même instant.

sédé, et la nuit, il fit sentir au frère, des coliques atroces, qui mirent ses jours en danger. (1)

Si le jeune marchand de lithographies au lieu de s'ouvrir la tête en se heurtant contre la niche, s'était fait exorciser, il n'eût pas été considéré comme fou, surtout en Sicile, non parce qu'il aurait eu un but, mais parce qu'ayant un but, il eût employé pour l'obtenir, les moyens ordinairement en usage.

Que dirai-je des augures et de ceux qui les consultaient?

On s'effraie quand il s'agit de prononcer contre des nations entières, et l'on doit y regarder à deux fois, avant de les taxer de folie, surtout si, dans cette sorte d'anathème, il faut englober des hommes dont le nom commande l'admiration et le respect. Le boucher qui aurait aujourd'hui la prétention de trouver l'avenir dans les entrailles des animaux qu'il égorge et qui, fort de ses découvertes, prétendrait se faire écouter dans un conseil où l'on délibérerait sur la paix ou sur la guerre, serait par nous mis au nombre des aliénés. Ce boucher ne ferait cependant rien autre que ce que faisaient les augures, il serait un augure en retard d'une vingtaine de siècles.

C'est pour la raison humaine une sanglante ironie que cette histoire des augures. Au jugement des anciens rien n'était mieux prouvé. « L'opinion qui attribue à quelques hommes la prescience des choses futures, remonte jusqu'aux temps héroïques : le peuple romain l'adopte pleinement, et sa vérité est confirmée par le consente-

(1) Del Rio, *Disquisit. magicæ*, etc., p. 993.

ment unanime de tous les peuples. » Ainsi parlait un des hommes les plus marquans de Rome ancienne, Cicéron, qui fut lui-même augure. Après avoir cité les Assyriens, les Chaldéens, les Égyptiens, les Siciliens, les Pisidiens, il arrive aux Grecs, qui, assure-t-il, n'ont envoyé leurs colonies dans l'Éolie, l'Ionie, l'Asie, la Sicile, l'Italie qu'après avoir au préalable consulté l'oracle Pythien, celui de Dodone, ou celui d'Hammon, et qui n'ont entrepris aucune guerre, sans le conseil des dieux. Les philosophes même les plus célèbres partageaient cette superstition. L'un d'eux cependant exposait quelques doutes, c'était Carnéades qui ne savait pas trop, à ce qu'on en peut juger par la querelle que lui fait Cicéron, pourquoi Jupiter avait ordonné à la corneille de pousser des cris, en allant du côté gauche, et au corbeau de croasser en allant du côté droit. A quoi Cicéron répondait très empiriquement, que cela avait été observé depuis un temps immémorial et que l'expérience prouvait qu'il en était ainsi. Épicure allait encore plus loin que Carnéades, il niait toute divination. Aussi se moquait-on de lui ; et les croyans d'alors se demandaient si l'opinion d'un Épicure, auteur d'un mauvais livre sur la nature des dieux, devait être mise en balance avec celle de Socrate, de Platon, de Pythagore et de tant d'autres grands personnages qui étaient tous du même avis. (1)

(1) *Reliqui vero omnes, præter Epicurum, balbutientem de natura deorum, divinationem probaverunt. Cicero, De divinât. lib. 1^{us}, 5.*

Beausobre s'est exprimé sur tous ces travers de l'esprit, avec une grande hardiesse (1) : « S'il n'y avait pas des nations entières, dit-il, qui eussent égorgé des animaux pour lire l'avenir dans leurs entrailles, ne croirait-on pas qu'il faut être fou pour imaginer que la nature a tracé ses secrets dans le ventre d'une chèvre ou d'un bouc? On aurait raison de le croire, et je regarde ces nations comme attaquées d'une espèce de folie; à moins qu'on ne veuille qu'il soit possible de combattre les notions communes et le témoignage des sens, sans être fou; à moins qu'on ne veuille que ce qui est vrai dans un temps, cesse de l'être dans d'autres temps, et parmi d'autres peuples; à moins qu'on ne veuille qu'un mal cesse d'être ce qu'il est, lorsqu'il devient le mal d'une nation.

« Pour prouver encore la vérité de ce que j'avance, il suffira de réfléchir à ce qui accroît les degrés de la folie, à ce qui rend un fou furieux. Qu'on prenne un Indien infatué de ses Talapoins, qu'on l'enferme, qu'on irrite ses passions, qu'on le contredise, que tout ce qu'il voit faire soit autant de preuves de l'idée que l'on a de son égarement, on verra bientôt les effets de son imagination frappée, on le verra furieux et enragé, et ne laisser plus aucun espoir de guérison. Cependant il n'est arrivé autre chose à cet Indien que de se faire un tableau trop vif des injures que l'on fait à ses opinions, et ce tableau n'a point empêché qu'il n'ait conservé les idées distinctes qu'il a

(1) *Réflexions sur la nature et les causes de la folie*. Mém. de l'acad. de Berlin, 1759.

toujours eues, et qu'il avait eu au moment même où son délire a commencé. »

Quelle objection faire à Beausobre? Je n'en vois qu'une seule, c'est de répondre que les hommes en ont décidé autrement. On s'est dit, la main sur la conscience : à la place de ceux que vous appelez fous, j'en aurais fait autant : je ne suis pas fou, donc les gens dont vous parlez ne le sont pas non plus. Pourtant leurs pensées, leurs actions sont bien folles ! D'accord. Eh bien ! Ce sont des folies propres aux gens raisonnables. Pour que ces folies rendent un homme fou, il faut qu'elles se trouvent en opposition avec le temps dans lequel on vit, avec des hommes dont on est entouré ; ils faut qu'elles aient une fixité qui résiste à l'exemple, à la persuasion. Tout en les condamnant, on absout ceux qui s'y abandonnent.

Il faut bien que nous prenions ce biais pour ne pas trop rétrécir le champ de la raison ; autrement nous serions obligés de mettre la majeure partie des hommes hors de la loi.

On dit que nous, habitans de l'Europe moderne, nous sommes beaucoup plus sages que les anciens, beaucoup plus sages que les autres peuples (1). Pourtant il y a bien encore certaines choses que l'on pouvait nous reprocher. Un seul fait ; jugez si un brahmine n'aurait pas quelque droit de s'en prévaloir.

En 729, il y eut à Echternach, petit village situé à cinq lieues de Trèves, une maladie qui attaquait un très

(1) J'engage les lecteurs, desirieux de savoir ce qu'il faut penser de notre

grand nombre d'animaux. C'était, disent les vieilles histoires, une sorte de rage qui faisait sauter les bêtes, tant et tant qu'elles en mouraient. Que faire contre un pareil fléau ? Sauter aussi : c'est l'idée qui vint aux paysans. Ils s'assemblèrent en grand nombre, écoutèrent dévotement un sermon, et s'étant rangés trois à trois, ils se mirent à sauter sur une jambe, faisant trois pas en avant et deux pas en arrière, au son du flageolet, du violon et de beaucoup d'autres instrumens. Après avoir sauté pendant plus de

sagesse, à lire un ouvrage intitulé : *Traité des maladies morales qui ont affecté la nation française depuis plusieurs siècles*, par le C. Leclerc.

Les maladies dont il est question dans ce livre, sont ainsi désignées :

Misonomie : Aversion marquée pour les règles ordinaires de la justice.
Jugement de dieu.

Monachomanie : Un auteur l'a appelée la petite-vérole de l'esprit.

Uperenorie : Gonflement vaporeux qui grandit les malades à leurs propres yeux. Grands seigneurs.

Asthénésie : Met l'homme au niveau du nain.

Papilâtrie : Impulsion vers la cour de Rome.

Stauronosie : Maladie des croisades.

Cosmotelophilie : Peur de la fin du monde.

Déisdémonie : Superstition des sortilèges.

Purétotimie : Point d'honneur et duels.

Logomanie : Remplacement des choses par des mots vides de sens.

Theologolussie : Maladie des théologiens.

Doxométhie : Ivresse de la gloire.

Despotisme.

Papyrodipsie : Soif brûlante du papier.

Hierospasme : Convulsionnaires de Saint-Médard.

Autophonie : Maladie de tristesse. Suicide.

deux heures , en se rendant à l'église , ils se prosternèrent quelque temps , puis s'étant relevés ils s'en allèrent qui chez soi , qui au cabaret , qui sur la place publique , car les maisons étaient loin d'y suffire. Depuis 729 jusqu'à présent , la procession dansante a continué de se faire presque sans interruption tous les ans , le lundi de Pâques , et d'après un dénombrement pris sur les lieux , le nombre des danseurs était en 1814 , de 7,261 , celui des danseuses de 3,224 , celui des musiciens de 142. Ainsi , pendant l'espace de onze cent six ans , les hommes ont dansé , à Echternach , en place de leurs bêtes , car on assure que l'épizootie n'a pas reparu.

Qu'il prenne envie à un de nos paysans , quand sa vache est malade , de sauter sur une jambe en faisant trois pas en avant et deux pas en arrière , dans l'intention de la guérir , et vous verrez si les parens ou les amis du danseur ne s'occuperont pas de le guérir lui-même.

Heureusement que mon livre n'ira pas dans l'Inde ! les brahmines auraient trop beau jeu contre nous.

Revenons aux erreurs des sensations.

L'odorat , le goût et le toucher amènent des aberrations analogues à celles de la vue et de l'ouïe. Une dame après avoir éprouvé des contrariétés violentes , fut conduite à la promenade , par une de ses amies. Quelqu'un , par mégarde , lui ayant touché la main , elle la retira et la portant à son nez , elle sentit une odeur fétide. Ce fut pour elle un avertissement que des ennemis étaient à sa poursuite et qu'elle devait se promener ailleurs.

Il n'est pas rare qu'au début de certaines manies , les

alimens et les boissons ne produisent, dans la bouche, une sensation inaccoutumée et douloureuse. D'où vient ce changement? Le maniaque qui n'a jamais rien senti de pareil, ne croit pas que cela puisse tenir à sa maladie, il en conclut qu'on veut lui faire prendre du poison.

Le toucher qui fournit des sensations moins variées que les autres sens est par là même sujet à de moindres erreurs. J'en ai vu peu d'exemples. M. Esquirol en cite un dans son mémoire sur les illusions. C'est celui d'une fille qui se croit frappée et qui pousse les hauts cris quand on la touche seulement du bout du doigt. M. Mitivié a maintenant un cas semblable, parmi ses malades de la Salpêtrière.

Comme les sensations, les sentimens font naître des illusions qui sont liées à une altération des organes internes, et les malades expriment ce qu'ils sentent, suivant leur instruction, leurs idées habituelles ou leurs conceptions délirantes. Depuis le simple malaise jusqu'à une douleur vive, il y a des nuances infinies; depuis la sensibilité normale jusqu'à l'engourdissement complet, il y a de nombreux degrés. Ces nuances et ces degrés, qui rendus avec justesse, seraient déjà peu intelligibles pour ceux qui ne les ont pas sentis, se changent en folies véritables, lorsqu'il arrive que les malades y appliquent leurs conceptions. Des exemples rendront clairement ce que je veux dire. Un homme souffre d'un rhumatisme au genou, il explique sa douleur par la présence d'un ennemi dans son articulation. Un autre a un cancer de l'estomac, c'est un loup qui lui dévore les entrailles. J'ai cité plus haut le cas de la loueuse de chaises d'une des églises de Paris : cette fem-

me avait une inflammation chronique du bas-ventre, elle attribuait ce qu'elle ressentait dans cette cavité, à la tenue d'un concile. Elle sentait les évêques marcher et gesticuler.

Dans chacun de ces cas, comme dans ceux qui se rapportent aux sensations, deux faits différens : une chose sentie et une conception. La conception est fausse. Comment se produit-elle ? Je ne sais pas. Qui peut la reproduire ? L'explication suivante me paraît conforme à l'observation.

Il n'est personne qui ne sache avec quelle facilité et souvent quelle ténacité une idée se lie à une autre idée ou même à une sensation. La vue d'un objet qui nous a frappés, nous rappelle à l'instant quelques-unes des idées que nous avons lorsque cet objet s'est présenté à nous, pour la première fois. Il se passe un phénomène analogue, dans la reproduction des conceptions délirantes, lorsqu'elles s'appliquent à une sensation ou bien à une souffrance physique. Quand la sensation ou la souffrance reparaissent, elles provoquent l'idée qui s'est jointe à elles et cette idée arrive seule, dépourvue des accessoires qui pourraient la rendre plausible, si elle était enclavée dans une sorte de raisonnement. C'est là surtout ce qui la distingue des fausses conceptions que j'ai dit appartenir aux savans.

M. Esquirol est le seul qui ait bien fait sentir la différence qui existe entre les erreurs dont il est ici question et un autre phénomène désigné sous le nom d'hallucination : cette différence peut paraître subtile ; elle est profonde, et d'une haute portée. Deux malades se plaignent

de ce qu'on leur dit des injures, l'un après qu'un son de voix a réellement frappé son oreille, l'autre quand tout est resté silencieux autour de lui. Le premier trompé par sa préoccupation, a prêté la pensée qu'il avait au bruit extérieur ; sans le bruit, sa pensée ne se serait pas convertie en sensation ; chacun peut dire de lui : ce bruit qu'il interprète n'a pas le sens qu'il lui donne. Le second n'a rien entendu qui ait pu venir du dehors, le bruit, le son de voix n'existe que pour lui-même, c'est dans l'intérieur du corps, dans l'intérieur de la tête qu'il a été produit. Il peut venir après une grande préoccupation ; il peut venir sans aucune préoccupation. Cela est vrai pour les choses entendues, et s'applique également aux choses touchées, goûtées, flairées ou vues. La haute portée de cette distinction ? Chacun a reconnu que ceux qui ont des erreurs des sens sont des aliénés ; très peu ont reconnu que ceux qui ont des hallucinations le fussent également. Or les hallucinés ont reçu des révélations, ils ont eu des communications avec le diable ou avec les mauvais génies, ils ont entendu directement la parole de Dieu. On les croyait lorsqu'ils ne donnaient aucun autre signe de délire, lors même qu'ils en donnaient, on les croyait encore. Aussi quel océan de divagations, d'erreurs et de folies ! Les siècles ont pu en tarir la source, il n'ont pas desséché son lit, et long-temps encore les hommes se débattront dans la fange qu'il a laissée sur eux.

Pour la réalisation des phénomènes que j'ai entrepris d'exposer dans cet article, deux conditions sont donc nécessaires : une grande préoccupation et une sensation.

L'esprit absorbé par une série d'idées plus ou moins circonscrite, n'est plus capable d'une attention suffisante pour distinguer la valeur des sensations. Ce qu'il fait, c'est une interprétation continuelle, mais fausse, de ce qui se passe en dehors de lui.

§ III.

Cohésion anormale et fixité d'idées fausses, se rapportant aux organes ou à la personnalité du sujet pensant.

« Ce serait faire un mauvais choix, dit Pinel, que de prendre l'aliénation mentale pour un objet particulier de ses recherches, en se livrant à des discussions vagues sur le siège de l'entendement et la nature de ses lésions diverses; car rien n'est plus obscur et plus impénétrable. Mais si on se renferme dans de sages limites, qu'on s'en tienne à l'étude de ses caractères distinctifs manifestés par des signes extérieurs, et qu'on n'adopte pour principe du traitement que les résultats d'une expérience éclairée, on rentre alors dans la marche qu'on suit en général dans toutes les parties de l'histoire naturelle; et, en procédant avec réserve, dans les cas douteux, on n'a plus à craindre de s'égarer. »

D'après ce passage, il semble que Pinel désapprouve la recherche des élémens du délire, car cette analyse a pour but de déterminer « la nature des lésions diverses de

Unable to display this page

J'ai dit que Pinel ne s'était pas conformé au plan qu'il avait choisi, il s'en est rapproché néanmoins autant qu'il l'a pu faire, et les efforts qu'il a tentés dans ce but, ont eu pour résultat de rendre plus difficile et plus compliquée l'étude de la folie, sur laquelle il a d'ailleurs jeté de si vives lumières. Dans ce qui concerne la manie, par exemple, après avoir réuni un groupe de symptômes qu'il a donnés comme servant à caractériser cette maladie, il décrit comme exemples de manie, plusieurs états dans lesquels on est loin de retrouver la réunion de ces symptômes. « La manie, dit-il, se distingue par une excitation nerveuse ou une agitation extrême portée quelquefois jusqu'à la fureur, et par un délire général plus ou moins marqué, quelquefois avec les jugemens les plus extravagans, ou même un bouleversement entier de toutes les opérations de l'entendement. »

Le délire général joint à l'agitation étant ici considérés comme les conditions essentielles de la manie, il est logique d'en induire que l'une de ces conditions venant à manquer, la manie n'existera pas. En contradiction avec lui-

des organes; je n'examine pas maintenant cette question. Il y a en nous un ordre de phénomènes qui ne revêtent pas les formes de la sensation, qui n'ont ni couleur, ni odeur, ni sonorité, ni saveur, ni aucune qualité tangible; phénomènes saisissables seulement par la pensée, sur l'existence desquels tout le monde est d'accord, mais dont la cause est différemment expliquée. La nature de cette cause, mon objet n'est pas de la rechercher, et quand je dis *maladie de l'esprit*, c'est comme si je disais *aberration des phénomènes de l'entendement*.

même, Pinel ajoute cependant, quelques pages plus loin : « On peut avoir une juste admiration pour les écrits de Locke, et convenir cependant que les notions qu'il donne sur la manie sont très incomplètes, lorsqu'il la regarde comme inséparable du délire. Je pensais moi-même comme cet auteur, lorsque je repris, à Bicêtre, mes recherches sur cette maladie, et je ne fus pas peu surpris de voir plusieurs aliénés qui n'offraient à aucune époque, aucune lésion de l'entendement, et qui étaient dominés par une sorte d'instinct et de fureur, comme si les facultés affectives seules avaient été lésées. » Et entre autres exemples de manie sans délire, il cite le fait suivant.

« Les brigands, lors du massacre des prisons, s'introduisent en forcenés dans l'hospice des aliénés de Bicêtre, sous prétexte de délivrer certaines victimes de l'ancienne tyrannie, qu'elle cherchait à confondre avec les aliénés. Ils vont en armes, de loge en loge; ils interrogent les détenus, et ils passent outre, si l'aliénation est manifeste. Mais un des reclus retenu dans les chaînes, fixe leur attention par des propos pleins de sens et de raison et par les plaintes les plus amères. N'était-il pas odieux qu'on le retînt aux fers et qu'on le confondît avec les autres aliénés? Il défiait qu'on pût lui reprocher le moindre acte d'extravagance; c'était, ajoutait-il, l'injustice la plus révoltante. Il conjure ces étrangers de faire cesser une pareille oppression, et de devenir ses libérateurs. Dès-lors, ils s'excitent dans cette troupe armée, des murmures violents et des cris d'imprécation contre le surveillant de l'hospice; on le force à venir rendre compte de sa conduite, et tous les

sabres sont dirigés contre sa poitrine. On l'accuse de se prêter aux vexations les plus criantes, et on lui impose silence quand il veut se justifier. Il réclame en vain sa propre expérience, en citant d'autres exemples semblables d'aliénés nullement délirans, mais très redoutables par une fureur aveugle. On réplique par des invectives et sans le courage de son épouse, qui le couvre de son corps, il serait tombé plusieurs fois, percé de coups. On ordonne de délivrer l'aliéné, et on l'emmène en triomphe, aux cris redoublés de *vive la république!* Le spectacle de tant d'hommes armés, leurs propos bruyans et confus, leurs faces enluminées par le vin, raniment la fureur de l'aliéné; il saisit d'un bras vigoureux le sabre d'un voisin, s'escrime à droite et à gauche, fait couler le sang, et si on ne fût promptement parvenu à s'en rendre maître, il eût cette fois vengé l'humanité outragée. Cette horde barbare le ramène dans sa loge, et semble céder, en rugissant, à la voix de la justice et de l'expérience. »

C'est ici un cas de manie, et cependant il n'y a pas délire : le délire n'est donc pas inhérent à la manie ; alors pourquoi avoir donné une définition qui n'embrasse pas tous les exemples de manie?

Une division qui serait établie d'après les élémens, les principes de la folie, n'aurait pas cet inconvénient; elle préviendrait la confusion, et distinguerait les choses de nature différente lors même qu'elles se trouveraient réunies chez un seul malade. Ainsi, dans le cas cité, je ne dirais pas *manie*, mais délire de la volonté : la volonté, grande division de l'entendement, sous laquelle se trouvent

rangés les passions, les desirs, les instincts, tout ce qui pousse aveuglément, comprendrait les délires qui se rattachent à ces principes d'action.

Serait-ce une objection que les délires de la volonté sont souvent réunis aux délires de l'intelligence? Nullement. L'analyse irait distinguer, chez les aliénés, ce qui appartient à l'un ou à l'autre; elle donnerait la part à chacun. On ferait en psychologie ce qu'on fait en chimie. L'oxygène et l'hydrogène sont très souvent réunis, l'étude séparée de l'un et de l'autre de ces corps n'en est pas moins importante, parce qu'ils ne se combinent pas seulement entre eux, parce qu'on les rencontre quelquefois isolés, parce qu'ils sont susceptibles de se réunir à beaucoup d'autres corps.

Ce qui arrive pour les élémens physiques, arrive pour les élémens psychiques : on les trouve isolés, on les trouve à l'état de combinaisons très variées.

Mais les élémens psychiques, objet de la pensée seulement, et nullement saisissables par les organes de la sensation, auront-ils des caractères assez manifestes, assez tranchés, pour que nous n'ayons pas à craindre de les confondre souvent?

Nous les confondrons, j'en conviens, nous nous tromperons. Cette crainte d'erreur devra-t-elle cependant nous arrêter? Je ne le pense pas. Une crainte semblable n'a pas arrêté les chimistes, et les chimistes s'en sont bien trouvés; car après des erreurs sans nombre, ils sont arrivés à une analyse si exacte, que nous regardons leurs travaux comme une des plus belles conquêtes de l'intelligence.

L'analyse de la folie ne paraît pas, d'ailleurs, offrir dans

tous ses points, d'égales difficultés. Ce travail a depuis long-temps été entrepris par les médecins, les philosophes et les moralistes. On trouverait même, chez les écrivains, qui, dans le seizième et le dix-septième siècle ont le plus déraisonné sur les esprits et les démons, des observations extrêmement précieuses sur la psychologie des malades qu'ils appelaient inspirés, possédés ou sorciers.

Les avantages qui résulteraient d'une analyse ainsi faite, seraient d'une application continuelle non-seulement dans l'étude de la folie, mais aussi dans l'étude des évènements historiques et des phases de l'esprit humain.

Ces réflexions m'ont été suggérées par l'examen analytique des aliénés, et en particulier de ceux qui se trompent sur leurs organes ou sur leur personnalité.

L'un dit avoir des jambes de verre, l'autre est privé de sa tête ou se plaint de la pétrification de quelqu'un de ses membres; il y a des femmes qui se croient changées en hommes, et des hommes en femmes; des individus, qui, privés de leur personnalité antérieure, sont devenus Jésus-Christ, Mahomet, César, Néron, etc., ou qui, transformés en bêtes, ne doutent pas qu'ils ne soient loups, chiens, lions, aigles, etc.

Un homme se croyait de beurre, et dans la crainte de fondre, il ne s'approchait jamais du feu. Un autre, convalescent d'une fièvre, se croyait formé de deux individus dont l'un était au lit, tandis que l'autre se promenait; quoiqu'il n'eût pas d'appétit, il mangeait beaucoup, parce que, disait-il, il devait nourrir deux corps. Forestus a vu un malade qui répétait sans cesse : « la Bible est

dans ma tête, ma tête est dans la Bible ». Bartholin en a vu un qui n'osait sortir, parce que son nez lui paraissait si grand que les passans auraient pu marcher dessus. On sait les histoires rapportées par Sennert et plusieurs autres médecins, de ces malades qui n'osaient rendre leur urine, dans la crainte d'occasionner un déluge. Alexandre de Tralles parle d'une femme qui croyant porter le monde sur un doigt, n'osait le remuer dans la crainte que le monde ne pérît. Montanus fait mention d'un malade qui croyait que la surface de la terre était une lame de verre très fine, au-dessous de laquelle se trouvaient des serpens, et qui n'osait pas sortir de son lit, par la peur qu'il avait de casser ce verre et d'être dévoré par les reptiles. Au commencement de notre révolution, un homme crut être Louis XVI : quelqu'un lui ayant objecté qu'il était sans instruction, et que les rois savaient au moins lire et écrire, il se mit au travail et en trois semaines il lisait et écrivait. C'était un autre malade qui lui donnait des leçons.

Un jeune homme que j'ai autrefois connu à Charenton, issu d'une famille dans laquelle on compte plusieurs aliénés, ayant déjà été lui-même atteint d'un accès de manie, dix ans auparavant, fut pris à la suite de quelques excès de fatigue, d'un nouvel accès pour lequel, entre autres moyens curatifs, on lui pratiqua, dès le début, deux saignées du pied. Le lendemain de la dernière de ces opérations, ayant trouvé le moyen d'échapper à la surveillance de ses parens, il sauta par la fenêtre, et fit plusieurs lieues, à pied, par un temps froid. Les cicatrices résultant des

saignées, ne tardèrent pas à se tuméfier et à s'ouvrir; une vive inflammation s'empara de toutes les parties environnantes et se termina par suppuration. On fut obligé de pratiquer deux incisions pour donner issue au pus, et après environ deux mois de traitement, la guérison était complète.

Jusqu'à ce que la collection du pus fût assez abondante pour nécessiter la première opération, c'est-à-dire, pendant quatre à cinq jours, et pendant tout le temps qui s'est écoulé jusqu'à la guérison de la plaie, le malade n'a manifesté la douleur qu'il éprouvait que par le soin qu'il prenait de placer son pied dans la situation la plus convenable. Les incisions ne parurent pas lui faire beaucoup de mal. Il était alors très agité, et tenait presque sans interruption, des propos sans suite.

Lorsqu'il fut guéri, il me dit qu'il avait beaucoup souffert de la cuisse, et me demanda pourquoi je lui avais fait éprouver des mouvemens de torsion si violens, et quelle avait été la cause des incisions qu'on lui avait pratiquées à la cuisse. L'assurance que je lui donnai, que son pied seul avait été malade, et qu'on ne lui avait jamais tordu la jambe (on n'avait pas fait autre chose que de soulever sa jambe doucement et avec précaution, pour le panser), et les cicatrices existantes à la malléole interne du pied droit, et non à la cuisse, purent à peine le tirer de son erreur. Il avait souffert beaucoup, mais il assignait à sa douleur un siège tout différent de celui qu'elle avait. C'était une conception fautive appliquée à un sentiment dont la perception avait été inexacte.

Joseph Frank a observé un cas de conception délirante

extrêmement intéressant, et contre lequel il a employé un traitement moral dont la réussite a été complète.

« Une très noble dame, dit ce médecin, âgée d'environ trente ans, mère de plusieurs enfans, d'un esprit faible et avide du merveilleux, se croyait menacée d'une hémorrhagie. Pour prévenir cet accident, elle restait immobile dans son lit, sans couverture, ne parlant que par signe, prenant ses alimens et ses boissons à la glace, et se faisant mettre sur le ventre des linges trempés dans une eau très froide. Elle s'était, en outre, imaginée que les garde-robes l'affaiblissaient, et elle faisait tous ses efforts pour n'en avoir pas : afin d'être toujours en garde contre une évacuation, elle avait ordonné que l'on entourât son lit de chandelles allumées. Après avoir passé quelques jours de cette manière, ses craintes diminuèrent un peu, mais elle ne se rétablit pas complètement. Un mois après, elle refusa encore de se lever et se comporta comme la première fois, avec cette différence cependant, qu'elle ne voulait plus supporter la lumière.

« Appelé près d'elle, je la trouvai dans son lit qu'elle n'avait pas quitté depuis quinze jours, et je l'interrogeai sur ses souffrances. Elle me répondit d'une voix basse, tremblante et me parla de la peur qu'elle avait d'une hémorrhagie, et de la lumière. J'écoutai ce qu'elle me dit sans lui faire la moindre objection; j'allai même jusqu'à donner mon approbation aux moyens qu'elle avait employés, pour prévenir une perte de sang. Quant à l'horreur pour la lumière, j'avouai que c'était seulement le second exemple que j'eusse observé dans le cours

de ma longue pratique. Je gagnai ainsi, la confiance de la malade.

—Dites-moi, me demanda-t-elle, si vous avez guéri le malade qui avait horreur de lumière?

—Je l'ai guéri, lui répondis-je.

—Par quels remèdes?

—Ce n'est assurément pas avec des remèdes pris dans une pharmacie.

—Lesquels donc?

—J'ai hérité des livres précieux, qui m'ont enseigné plusieurs secrets ignorés aux autres médecins.

—Ne m'en communiquerez-vous pas quelques-uns?

—Je verrai; quand vous serez plus forte : mais dites-moi, d'où vous vient cette horreur pour la lumière.

—Elle vient de la lumière dont je suis toute remplie : la lumière circule dans mes veines : mes os sont lumineux et sur le point de brûler.

—Comment cela vous est-il venu?

—Des chandelles que, par imprévoyance, j'avais fait mettre autour de mon lit.

—Cela me suffit, je vous délivrerai de cette lumière et du danger où vous êtes d'avoir une hémorrhagie.

« Je me munis d'une dissolution huileuse de phosphore, j'en mis dans le creux de ma main (recouverte d'un gant), que je fermai, et j'allai vers la malade, la priant d'étendre le bras. Je fis des frictions de haut en bas, en étendant un peu d'huile sur ce membre, de telle manière que la lumière phosphorique paraissait sortir de la peau. Elle fut surprise et même fort réjouie de ce qu'elle voyait.

« Je discontinuai aussitôt. Encore me dit-elle, je vous en prie. Je lui répondis que je ne le pouvais pas, avant d'avoir vu comment elle supporterait la lumière d'une chandelle. L'essai réussit, et après que j'eus fait encore quelques frictions sur les mains et les pieds, elle supporta une lumière entourée d'un écran.

« Ensuite, je préviens la malade que l'amas des matières retenues depuis long-temps, m'empêcherait de continuer; elle consentit à les rendre, et je lui fis encore quelques frictions. Je lui donnai en même temps, l'élixir acide de Haller, avec de l'eau et du sirop de framboises. Elle se leva bientôt, se tint proprement et fit sa toilette. Je passai tout le jour avec elle, et après avoir parlé de sa maladie, je l'entretins de musique, de théâtre, etc. Une fois je la trouvai occupée à se faire les cartes. Je lui demandai les cartes qu'elle tenait; elle me les refusa. Je parlai aussitôt de m'en retourner (nous étions à plus de 40 milles de Wilna, où je demeurais) elle céda. Dès ce moment elle alla de mieux en mieux, et les craintes qui l'avaient tant préoccupée ne reparurent plus. » (1)

Chez tous ces malades, une fausse conception est inhérente à leur esprit, et ils ne peuvent être dissuadés par le raisonnement. Mais n'y a-t-il que cela? Plusieurs n'ont pas autre chose qu'une fausse conception, les autres ont une passion, un instinct, ou une perversion de la sensibilité physique, qui s'est formulée par une

(1) Joseph. Frank, *Praxeos medicæ: de maniis.*

idée absurbe. La recherche de ce dernier phénomène est extrêmement importante; elle fait découvrir chez l'homme un fond toujours le même et sur lequel viennent, suivant les époques, s'appliquer les croyances ou les préjugés qui dominent. L'histoire des loups-garoux est là pour démontrer combien cette distinction est réelle; elle prouve également que la monomanie homicide, loin d'être une maladie nouvelle, comme il a plu à quelques jurisconsultes de le dire, est au contraire une maladie ancienne, plus fréquente autrefois qu'aujourd'hui, devenue rare chez nous parce que la raison a fait des progrès, et que des lois d'autant plus justes qu'elles sont moins sévères, ont cessé d'agir par leurs menaces et leurs effets, sur l'imagination qu'elles troublaient et disposaient au délire. Je crois qu'il est nécessaire d'entrer dans quelques détails, sur cet important sujet.

Vers l'an 1600, le procureur d'office de la Roche-Chalais fut averti qu'une bête sauvage qui semblait être un loup, s'était jetée en plein jour sur une jeune fille agée de 13 ans; et qu'un jeune garçon de 13 à 14 ans, nommé Jean Grenier, se vantait que c'était lui qui s'était jeté sur cette jeune fille, après s'être changé en loup, et qu'il l'eût mangée si elle ne se fût défendue avec un bâton.

On informa. La jeune fille dit qu'elle gardait ordinairement le bétail avec Jean Grenier, qu'elle lui avait entendu dire souvent qu'il devenait loup quand il voulait, qu'il avait pris et tué des chiens, qu'il avait mangé de la chair de ces animaux et bu leur sang, mais que le sang des jeunes enfans et des filles valait mieux; qu'il avait tué peu de

temps auparavant un enfant, et plus récemment une fille dont il avait mangé la plus grande partie ; enfin la jeune fille rendit compte de la tentative dont elle avait été l'objet.

Jean Grenier conduit devant le juge, convint ou plutôt déclara spontanément, qu'il s'enveloppait quelquefois d'une peau de loup, *qu'il courait au bas de la lune* le lundi, le vendredi et le samedi, qu'il s'était donné, dans la forêt, à un *homme noir qui l'avait embrassé et dont la bouche était extrêmement froide.*

Aux questions qui lui furent adressées, au sujet des enfans qu'il disait avoir tués et mangés, il répondit qu'une fois en allant de Coutras à Saint-Anlaye, il entra dans une maison où il ne se trouva qu'un enfant d'un an, dans le berceau; qu'il prit cet enfant à la gorge, l'emporta derrière une palissade du jardin, en mangea tant qu'il voulut et donna le reste à *un autre loup qui était auprès ;*

Qu'une autre fois, vers la paroisse Saint-Antoine, il se jeta sur une jeune fille qui gardait les brebis, la tua et en mangea une partie ;

Que dix semaines auparavant, il avait pris une jeune fille près d'une carrière, qu'il l'avait entraînée dans les bruyères et l'avait mangée ;

Que passant, une nuit, dans le bourg de l'Esperon, il avait attaqué une chienne et qu'il l'eût tuée si le maître de la chienne n'eût mis l'épée à la main ;

Enfin il dit qu'un jeune garçon qu'il nomma, avait aussi été embrassé par *l'homme noir*, et courait avec lui, après s'être également couvert d'une peau de loup, et s'être

graisés l'un et l'autre avec une pommade que *l'homme noir* leur avait donnée.

On informa, à l'effet de savoir si pendant le temps que l'accusé confessait avoir mangé des enfans, il y en avait eu de mangés, dans les villages qu'il nommait. On apprit qu'il y en avait eu de mangés. Les parens furent entendus, ainsi que des témoins. Les dépositions se trouvèrent parfaitement conformes, et pour l'action, et pour le lieu, et pour les autres circonstances du temps, de la forme du *loup-garou*, des blessures, des secours que les parens ou autres avaient donnés aux enfans blessés, des paroles qui avaient été dites par les personnes qui criaient : *Au loup!* des armes et des bâtons, qu'avaient ces personnes, enfin des moindres particularités.

Le parlement de Bordeaux, saisi de cette affaire, considérant que Jean Grenier était si stupide et si idiot, que les enfans de sept à huit ans ont ordinairement plus de jugement que lui;

Qu'abandonné et chassé par son père et par une marâtre, il courait les champs sans guide, et sans que personne eût soin de lui, et l'instruisît dans la crainte de Dieu;

Que les religieux auxquels il avait été confié depuis son arrestation, témoignaient qu'il détestait son crime, qu'il pleurait et se repentait;

A condamné Jean Grenier à être mis et renfermé, toute sa vie, dans un couvent, pour y servir comme domestique, et lui a défendu de sortir de ce couvent, sous peine d'être pendu et étranglé.

Sept ans après cette condamnation, Pierre de Lancre,

conseiller au parlement de Bordeaux, alla visiter Jean Grenier. Voici ce qu'il en dit :

« Je trouvai que c'était un jeune garçon de l'âge environ de 20 à 21 ans, de taille médiocre, ayant les yeux hagards, petits et enfoncés, paraissant honteux de ce qu'il avait fait, et n'osant pas regarder le monde au visage.

« Il était un peu hébété, non qu'il n'entendît et ne fît promptement ce que les Pères lui commandaient; mais il était fort peu spirituel et ne venait pas aisément à bout des choses qui exigent du sens commun.

« Il confessa qu'il avait été loup-garou, mais il s'empressait de dire qu'il ne l'était plus.

« Il avait une merveilleuse aptitude à aller à quatre pattes : celui qui se fût trouvé au-dessous du plancher de la chambre dans laquelle je le faisais courir eût cru entendre marcher un chien. Il allait aussi vite qu'un chien qui fuit; s'il se retournait, j'avais peine à suivre son mouvement, tant il était prompt. Dans le jardin, il bondissait aussi adroitement, et sautait aussi légèrement un petit fossé qu'aurait pu faire un levrier.

« Il confessa qu'il avait encore de l'inclination pour manger de la chair de petits enfans, et surtout des petites filles, et qu'il en mangerait si cela ne lui était défendu. Les religieux dirent que dans les premiers temps de son séjour au couvent, ils l'avaient vu mangeant, en cachette, des intestins de poisson. »

Il mourut en 1610, peu de temps après la visite que lui fit Pierre de Lancre.

L'homme noir avec sa bouche froide, les courses au

bas de la lune, appartiennent à l'époque où le fait s'est passé; l'usage d'une peau de loup, et la croyance qu'avec cette peau on était changé en loup, doivent également y être reportés; mais cet instinct de férocité qui fait rechercher la chair des jeunes enfans, est une perversion qui se retrouve à toutes les époques de l'homme, et dont les exemples abondent chez les auteurs qui ont écrit sur la sorcellerie.

La peau du loup n'était pas toujours nécessaire pour que les loups-garoux fissent croire et crussent eux-mêmes à leur transformation.

« Gilles Garnier, dit Bodin (1) étant en forme de loup-garou, prit une jeune fille de l'âge de dix ou douze ans, près le bois de la Serre, en une vigne, au vignoble de Chastenoy, près Dole, et l'a tuée, tant avec ses mains qu'avec ses dents, et mangé la chair des cuisses et des bras. Un mois après, ayant la même forme, il prit une autre fille, encore pour la manger, mais il en fut empêché par trois personnes. Quinze jours après, il étrangla un jeune enfant de dix ans, et il en mangea la chair des cuisses, des jambes et du ventre. *En forme d'homme et non de loup*, il tua un autre garçon de l'âge de douze à treize ans, au bois du village de Pétouse, avec l'intention de le manger, mais on l'en empêcha. Il fut condamné à être brûlé tout vif et l'arrêt fut exécuté.»

Souvent, pour assoupir cet affreux besoin de manger de la chair humaine, ou pour satisfaire quelque autre pas-

(1) Démon. des sorciers.

sion, des hommes et des femmes s'affublaient de la peau d'animaux, et se mettaient à courir dans les bois et dans les lieux écartés. « Trois sorcières, près Strasbourg, dit encore Bodin, assaillirent un laboureur, en guise de trois grands chats, et en se défendant, il blessa et chassa les chats qui se trouvèrent au lit, malades, en forme de femmes fort blessées. François Phaebus, comte de Foix, ajoute le même auteur, dit que ce mot *garou*, signifie gardez-vous, ce qui est bien vraisemblable, car les autres loups naturels courent après les bêtes, et ceux-ci plus souvent après les hommes, c'est pourquoi on peut dire gardez-vous. »

Qu'à l'époque où les loups-garoux étaient si nombreux et si justement redoutés, il se soit trouvé des hommes prenant, par calcul, l'apparence d'une bête féroce, cela ne peut faire l'objet d'aucune contestation; mais que beaucoup aient cru à leur propre transformation, c'est ce dont nous possédons des preuves irrécusables. L'histoire du jeune garçon, rapportée avec tous ses détails, par Pierre de Lancre, ne permet pas de douter que ce jeune garçon ne se trompât lui-même, et la perversion de son instinct, perversion qu'il avait encore après plusieurs années de réclusion, était bien de nature à expliquer, sinon à justifier sa croyance.

Cette croyance allait quelquefois au-delà de ce que pourraient imaginer les personnes étrangères à l'étude de la folie, et le médecin Wier, un des hommes les plus judicieux de son temps, nous en a transmis un épouvantable exemple. « En 1541, à Padoue, un homme qui se croyait

changé en loup, courait la campagne, attaquant et mettant à mort ceux qu'il rencontrait. Après bien des difficultés, on parvint à s'emparer de lui. Il dit, en confidence, à ceux qui l'arrêtèrent : je suis vraiment un loup, et si ma peau ne paraît pas être celle d'un loup, c'est parce qu'elle est retournée, et que les poils sont en dedans. Pour s'assurer du fait, on coupa ce malheureux sur différentes parties du corps; on lui emporta les bras et les jambes. Alors ne trouvant pas ce que l'on cherchait et croyant à son innocence, on le remit à un chirurgien qui, malgré ses soins, ne pût l'empêcher de succomber aux suites des blessures que lui avaient faites des hommes plus féroces que de véritables loups. » (1)

Wier s'élevait avec force contre les préjugés de ses contemporains, et il a travaillé si activement à les dissuader de la puissance attribuée aux diables, qu'il a lui-même été soupçonné de connivence avec les sorciers, et que s'il ne se fût enfui, on l'eût mis à mort. Il avait pourtant payé une large part aux croyances régnantes; c'est lui qui a donné la statistique des diables dont il fait monter le nombre à 745, 926, ayant à leur tête 72 princes, *le tout sauf erreur de calcul*. Il a aussi découvert que la légion chassée du corps du possédé de l'évangile, était de 6666 diables.

L'ancienneté de la croyance à la transformation de l'homme en bête, se perd dans la nuit des temps. Il n'y a personne qui ne connaisse l'histoire de Nabuchodonosor;

(1) *De prestigiis dæmonum.*

Hérodote parle des Neuriens qui, tous les ans, se changeaient en loups, traversaient un fleuve et revenaient, après avoir pillé leurs voisins. Pomponius Mela, Solin, Strabon, Varron, Virgile, Ovide et beaucoup d'autres auteurs en ont fait mention. Rome célébrait des fêtes appelées Lupercales, dont l'institution remontait, suivant quelques-uns, à Évandré roi d'Arcadie et suivant d'autres, à Romulus et Remus. Du temps de saint Augustin, « il était très commun que des femmes sorcières, qui habitaient les Alpes, en faisant manger un certain fromage aux passans, les changeaient en bêtes pour porter les fardeaux, et puis après, les rechangeaient en hommes. » Guillaume, archevêque de Tyr, dit qu'il y avait en Chypre une sorcière qui donna à un jeune soldat anglais la forme d'un âne, que cet Anglais voulant s'en retourner vers ses compagnons, fut chassé par eux, mais qu'il fut enfin reconnu, un jour, en passant devant une église, parce qu'il s'y agenouilla.

L'uniformité d'opinions chez un si grand nombre d'auteurs, prouve deux choses, savoir, que la lycanthropie est une maladie très ancienne, et qu'il y en a eu des exemples nouveaux dans tous les temps. Un consentement non moins unanime, se rencontre au sujet de l'époque où cette maladie se montrait. Les Lupercales se célébraient le 15 des calendes de mars, c'est-à-dire le 15 février, et c'est précisément au mois de février que les auteurs fixent la réapparition de la lycanthropie. Je citerai entre autres, Aétius qui vivait pendant le cinquième siècle, Avicennes pendant le dixième, Pierre de Lancre, pendant le dix-septième. Ce ne sont pas les Lupercales qui auraient pu la faire ainsi

Unable to display this page

au milieu des rochers, de laquelle il fait sa demeure : un peu de foin compose son lit. Pendant les quinze premiers jours, il dit avoir vécu de racines ; depuis , d'épis de blé , de groseilles et d'autres fruits qu'il allait cueillir sur la lisière du bois ; une nuit, il alla voler des artichauts. Ayant un jour pris un lapin sur une roche, il l'a tué et mangé cru sur-le-champ ; mais, pressé par la faim, il est allé plusieurs fois à un village voisin, pour y acheter quelques livres de pain et du fromage.

« Cependant, au milieu de la solitude, de violentes passions l'agitaient ; il éprouvait en même temps l'horrible besoin de manger de la chair humaine, de s'abreuver de sang. Le 10 août, il aperçoit près de la lisière du bois une petite fille, il court à elle, lui passe un mouchoir autour du corps, la charge sur son dos et s'enfonce à pas précipités dans le bois ; fatigué de sa course, et s'apercevant que la jeune fille est sans mouvement, il la jette sur l'herbe. L'horrible projet que ce cannibale avait conçu, le forfait qu'il avait médité s'exécutent. La jeune fille est sans vie ; le tigre a eu soif de son sang. Ici notre plume s'arrête, le cœur saigne, l'imagination s'épouvante devant une série de crimes que, pour la première fois, la barbarie, la férocité ont enfantés : le soleil n'avait pas été témoin de pareils forfaits, c'est le festin d'Atrée (ici l'acte d'accusation retrace des détails relatifs au viol, etc.). Léger emporte ensuite le corps de sa victime, et l'enterre dans sa grotte.

« Léger fut arrêté trois jours après avoir commis le crime. Aussitôt il déclare son nom, le lieu de son domicile, dit qu'il a quitté par un coup de tête, son pays et sa famille ;

que depuis un jour et demi, il se promenait dans le bois, ne sachant où il portait ses pas et allant où son désespoir le conduisait. Amené devant l'adjoint de la commune, il se donne pour un forçat évadé, raconte comment il prétend avoir rompu sa chaîne à Brest, et s'être enfui par-dessus les remparts. Ses récits étaient contradictoires et remplis d'invraisemblance; on le livre à la gendarmerie. Dans la prison, il dit comment il a vécu dans les bois et dans le creux des rochers, ne mangeant que des pois, des artichauts, du blé, etc.; les indices semblent le désigner comme l'auteur du crime; il nie d'abord; plusieurs interrogatoires sont sans résultat. Mais au moment où il fut confronté avec le cadavre, un médecin qui était présent, apercevant que Léger était pâle, décoloré, et que sa contenance démentait ses dénégations, lui dit : — Malheureux, vous avez mangé le cœur de cette infortunée, nous en avons la preuve, avouez la vérité. Il a répondu alors en tremblant : — Oui, je l'ai mangé, mais je ne l'ai pas mangé tout-à-fait; il ajoute que l'enfant était mort de suite. Dès-lors il ne cherche plus à rien taire, il reprend tout son sang-froid, et déroule lui-même la série des crimes dont il s'est rendu coupable; il en révèle jusqu'aux moindres circonstances; il en produit les preuves, il indique à la justice et le théâtre du forfait, et la manière dont il a été consommé; le juge n'a plus besoin d'interroger, c'est le criminel qui parle. »

Léger n'est pas un de ces meurtriers qui tuent pour voler ou pour satisfaire quelque desir de vengeance; il tue pour tuer, pour boire du sang, se repaître de la

chair d'un enfant; il tue comme tuaient les loups-garoux.

Le second cas est celui d'un homme qui faisait sa nourriture favorite des substances les plus dégoûtantes. Le docteur Berthollet, auquel nous en devons la connaissance, s'exprime ainsi. « Il s'est plus d'une fois introduit dans les cimetières où, à l'aide d'instrumens nécessaires, il a cherché à extraire des fosses, les corps déposés le plus récemment, pour en dévorer avec avidité les intestins qui sont pour lui, l'objet qui flatte le plus son goût. Trouvant dans l'abdomen de quoi satisfaire à son appétit, il ne touche point aux autres parties du corps. Cet homme est âgé de près de trente ans, il est d'une stature élevée; sa figure n'annonce rien qui soit en rapport avec cette passion dominante. Sa dépravation du goût est portée à l'excès : on l'a vu suivre les artistes vétérinaires dans les pansemens de chevaux, pour en manger les portions de chair détachées, les plus livides et les plus altérées par la maladie. On l'a trouvé également dans les rues, fouillant les immondices pour y chercher les substances animales jetées hors des cuisines. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il n'est point maîtrisé par une faim dévorante; il ne mange point d'une manière extraordinaire, car lorsqu'il lui arrive de quoi fournir plus qu'à son repas, il en remplit ses poches et attend patiemment avec ce surcroît d'alimens, que son appétit soit de nouveau réveillé. Interrogé sur ce goût dépravé, sur ce qui l'aurait fait naître, ses réponses sont de nature à le faire remonter à sa plus tendre enfance. Il place cette nourriture au rang des alimens les plus savoureux, et il ne peut concevoir comment on peut blâmer un goût qui lui paraît

si bon et si naturel. Cet homme éprouve une gêne dans les mouvemens du côté gauche; il dit qu'elle est de naissance. Lorsqu'on lui fait subir un interrogatoire un peu prolongé, on s'aperçoit d'une certaine incohérence dans les idées, d'une tendance à l'imbécillité. Cependant il répond à tout ce qu'on lui demande avec assez de précision, et il conserverait assez de facultés morales pour rester libre, si la société n'en réclamait impérieusement la réclusion. Cet homme dont le goût fait horreur, pourrait tôt ou tard se porter à des excès dangereux; il avoue lui-même que, quoiqu'il n'ait encore attaqué aucun être vivant, il pourrait bien, pressé par la faim, attaquer un enfant qu'il trouverait endormi, dans ses courses dans les campagnes. Il paraît être très pusillanime, c'est peut-être à cela que l'on doit s'il n'a commis aucun crime pour satisfaire son goût dominant. Il a été arrêté en octobre dernier, dévorant un cadavre inhumé le matin. »

Pour être déclaré sorcier ou loup-garou, il ne manque à cet homme, comme au précédent, que d'avoir vécu quelques siècles plus tôt.

J'ai hâte de quitter un sujet si fait pour attrister. L'homme descendu au rang des bêtes les plus féroces est un spectacle trop affligeant et trop horrible pour qu'on ne s'empresse pas d'en détourner les yeux. J'aurais mieux aimé n'en rien dire. Mais on a accusé notre siècle d'avoir enfanté des crimes inconnus à nos aïeux, on a accusé la philosophie et le matérialisme d'avoir donné l'essor à des passions que les croyances religieuses retenaient enchaînées. Je ne prends pas la défense du matérialisme, la philosophie

n'a pas besoin que je la justifie. Il me suffit d'avoir établi l'identité qui existe entre la monomanie homicide, la lycantropie et certains états désignés sous le nom de possession. La lycantropie et les possessions étaient autrefois très fréquentes, elles sont très rares de nos jours; loin donc que nous méritions le blâme que des esprits chagrins voudraient jeter sur nous, disons que la nouveauté prétendue de la monomanie homicide est une preuve que cette maladie est devenue tellement rare qu'elle est oubliée quand elle reparaît et que si on la regarde comme nouvelle, c'est uniquement parce qu'on ne la connaît plus.

Occupons-nous maintenant d'autres transformations.

Quelques hommes disent qu'ils sont femmes, et quelques femmes qu'elles sont hommes; les uns et les autres prennent autant qu'ils le peuvent, le costume, les allures, les habitudes du sexe qu'ils ont choisi : ce genre de folie n'est pas fréquent; il l'est assez cependant pour qu'on en trouve un ou plusieurs exemples dans les grandes maisons d'aliénés comme sont Charenton, la Salpêtrière et Bicêtre. A Charenton, j'ai vu un homme d'une cinquantaine d'années, taillé comme un athlète, mais aux cheveux blonds, à la fibre mollassse qui voulait absolument qu'on le crût femme et qu'on l'appelât *Madame*. Ne pouvant s'habiller en femme, puisqu'on lui en ôtait le moyen, il arrangeait, par-dessus sa redingote, un mouchoir comme on ferait d'un fichu. Son caractère était timide, son ton doux, ses manières efféminées. Il n'aurait pas souffert que l'on portât la main à son gilet. N'espérant pas le guérir parce que sa maladie avait une date très ancienne, on le

laissait fort tranquille, et se complaisant dans sa conception délirante.

A la Salpêtrière, il y a, au moment où j'écris, deux femmes qui se croient hommes. Leur conviction, quoique très forte, n'est pourtant pas tout-à-fait inébranlable, ainsi qu'on va le voir.

L'une d'elles est M. Charles, elle a tout au moins cinq pieds cinq pouces, les formes vigoureuses, l'air altier et l'humeur ordinairement acariâtre. Elle ne travaille jamais et passe une grande partie de sa journée au lit. Quand elle se lève, ne trouvant pas les habits qu'elle desire, elle ne s'habille pas et parcourt, en chemise, les rues de sa division. Sa démarche n'est pas celle de l'homme, ce n'est pas non plus celle de la femme, je ne sais trop comment la décrire. Elle pose la pointe du pied avec promptitude, la relève vivement et fléchit le genou comme si elle courait. Elle fuit presque tout le monde et l'on n'obtient d'elle aucune réponse, si on ne l'appelle *Monsieur*. Sa fausse conception n'est basée sur aucun changement physique.

Me conformant à sa volonté et dans l'intention de la faire causer un peu, afin de connaître l'état de son esprit, je l'avais appelée M. Charles; elle me répondit : « Je veux m'en aller dans les bois, vous vous moquez de moi, vous me trompez. Je ne veux pas travailler, je mourrai de faim dans les bois, s'il le faut. Vous vous transformez. Je ne fais que ce que vous voulez. » Ces paroles ne m'apprenaient que bien peu de chose.

Son médecin, M. Mitivié, voulant la faire lever et habil-

ler, l'obliger de reprendre ses anciennes habitudes, et n'ayant rien obtenu par ses exhortations, lui dit :

— Madame, on va vous donner une douche.

— Comme tu voudras. Je fais toutes tes volontés et cela ne te suffit pas. Si cela te fait plaisir, je le veux bien.

En donnant ainsi son consentement, son air était riant et doux. Conduite au bain, on lui laisse tomber un peu d'eau sur la tête.

— Encore, si tu veux, dit-elle.

On recommence : elle paraît affaiblie, un peu mécontente, et demande pourquoi on fait cela. On lui reproche d'aller nue, de ne pas travailler; mais elle répète encore :

— Je ne fais que ce que vous voulez.

— Pourquoi croyez-vous être homme?

— Je ne crois rien du tout.

— Comment vous trouvez-vous dans l'eau?

— A merveille, si cela vous convient, cela me convient; ça ne me fera pas mourir.

Au bain, l'expression de sa figure avait changé, on y lisait de la timidité et même de la crainte; enfin elle se mit à pleurer.

Souffrez-vous, madame?

— Non, je ne souffre pas; je souffre des méchancetés qu'on me fait : je ne fais que vos volontés : je ne fais que les méchancetés que vous me faites faire : je ne fais rien du tout de mon chef.

— Qui vous a donné l'idée que vous êtes un homme?

— Vous.... dites-moi donc un peu qui je suis?

— Vous êtes une dame.

Unable to display this page

même personne. Vous aimez l'un et vous éloignez l'autre.

— Mais si, répondit-elle, vous ne faites qu'un.

Elle répéta qu'on lui disait tout bas ce qu'on voulait qu'elle fit. Quelquefois elle sent des serpens qui viennent la piquer pendant la nuit; il lui est arrivé de refuser ses alimens, disant qu'ils avaient été vomis par une autre personne.

A l'erreur sur son sexe, qui, ainsi qu'on l'a pu voir, n'est pas invincible, se joignent chez M. Charles des hallucinations de l'ouïe et du toucher.

La seconde malade se fait appeler M. Lefèvre. C'est une femme petite, maigre, vieille, très alerte, qui passe une grande partie de sa journée à se promener seule, affectant une allure masculine, mais n'y parvenant pas mieux que M. Charles, arrangeant un de ses jupons autour de ses jambes en manière de pantalon, et portant l'autre sur ses épaules comme elle ferait d'un manteau. Elle parle peu, son ton est impérieux et dur; elle veut qu'on l'appelle *Monsieur*. Elle ramasse la laine provenant des débris de vêtemens qu'elle trouve dans les cours, et avec de petits morceaux de bois dont elle se fait des aiguilles, elle se tricote des bas.

Comme il est très difficile de causer avec elle, parce qu'elle ne se laisse jamais approcher, on la met au bain, et tandis qu'elle y est, je vais la trouver et je m'assieds près d'elle. Sa physionomie est très mobile, elle est attentive à tout ce que je fais. Elle parle et s'interrompt de temps en temps, comme pour écouter. Ses propos sont déçus, quelques pensées paraissent reve-

nir plus fréquemment que d'autres, celles qu'excitent ma présence et la contrariété qu'elle éprouve d'être au bain. Voici un échantillon de ses paroles.

« Oh ! oui, à propos, reprenons notre sérieux, c'est pas moi qui parle, comment voulez-vous que je parle, vous n'entendez pas que c'est l'écho de ma volonté. J'avais la peau très blanche, les veines marquées bleues, comme si on les avait peintes. Eh bien ! combien de fois faudra-t-il que je reste là pour vos loisirs, c'est donc par fantaisie et non par ordre du gouvernement. Pour un bon garçon, pourquoi donc faites-vous des méchancetés comme cela ? Je n'ai pas peur qu'ils ne me paient pas, je saurai toujours me suffire, et je vous estimerai beaucoup intérieurement.

— Comment vous appelez-vous ?

— Je suis M. Lefèvre.

— D'où êtes-vous ?

— Je suis de Paris. Et vous, d'où êtes-vous ?

— Quel âge avez-vous ?

— Je n'en sais rien. Je suis de la révolution. J'étais trop jeune. C'est avec le mousqueton que je me venge. Est-ce l'instruction d'un procès ?

— Qu'êtes-vous venue faire ici ?

Elle répète ma question, parle pendant plusieurs minutes avec une grande volubilité, et dit : Ce que je suis venue faire ici ?

— Comment vous trouvez-vous dans ce bain ?

— Très mal. Mais tu as l'air d'un imbécille.

— Vous êtes fille de M...., on me l'a assuré ?

— Oui, je suis sa fille.

— Comment se fait-il que vous soyez un homme, après avoir été fille ?

Elle me répond par des propos décousus, et finit en me disant : Tu me mets à l'inquisition.

— Combien de temps avez-vous l'intention de rester encore au bain ?

— Mais je ne veux pas y rester du tout. Je ne voulais pas y venir.

A cette phrase juste, elle en ajoute beaucoup d'autres qui n'ont aucun sens, et répète, en terminant, ce qu'elle avait dit d'abord.

Je cherche quelles idées elle a conservées, elle se rappelle de Washington, de la république, de Lafayette, qu'elle a peu connu parce qu'elle était trop jeune; de Louis XVI, qui est trop âgé pour elle; de Bonaparte, dont elle a entendu vanter les relations guerrières qui ne lui plaisaient pas beaucoup, et dont elle ignore l'élévation. Elle n'a absolument aucune idée des évènements plus récents.

Les discours de M. Lefèvre sont ceux des malades incohérens, qui la plupart du temps n'ont pas la conscience de ce qu'ils disent, quoiqu'ils conservent encore quelques sensations et quelques idées justes. Le seul mobile qui ait un peu d'énergie sur elle, est la pensée qu'elle est homme. Rien ne pourra jamais la détromper, son intelligence est perdue sans retour; quant à M. Charles, il y a encore assez de ressources dans son esprit pour qu'il soit rationnel de compter sur la possibilité de sa guérison.

La malade qui fait le sujet de l'observation qui va suivre est plus éloignée d'elle-même et de la connaissance de sa personnalité que ne le sont les deux précédentes. Elle se trouve placée dans le service de M. Pariset.

Son âge est de 56 ans environ, elle jouit en apparence au moins, d'une bonne santé physique ; depuis l'année 1827, elle a perdu la conscience de son individualité, et se croit une femme tout autre de ce qu'elle était autrefois. Cette croyance paraît être liée à un changement qui s'est opéré dans sa manière de sentir, et surtout à des phénomènes d'hallucinations nombreux, variés et incessans. Jamais elle ne parle d'elle qu'à la troisième personne, et en employant cette phrase : « la personne de moi-même. »

Pourvu qu'on ne l'approche pas de trop près, qu'on ne touche ni son lit, ni sa chaise, ni ses vêtemens, ni rien de ce qui lui appartient, on parvient facilement à converser avec elle. Elle répond à tout avec douceur et politesse.

— Comment vous portez-vous, madame ?

— La personne de moi-même n'est pas une dame, appelez-moi mademoiselle, s'il vous plaît.

— Je ne sais pas votre nom, veuillez me le dire.

— La personne de moi-même n'a pas de nom : elle souhaite que vous n'écriviez pas.

— Je voudrais pourtant bien savoir comment on vous appelle, ou plutôt comment on vous appelait autrefois.

— Je comprends ce que vous voulez dire. C'était Catherine X, il ne faut plus parler de ce qui avait lieu. La personne de moi-même a perdu son nom, elle l'a donné en entrant à la Salpêtrière.

— Quel âge avez-vous ?

— La personne de moi-même n'a pas d'âge.

— Mais cette Catherine X dont vous venez de parler, quel âge a-t-elle ?

— Je ne sais pas. Elle est née en 1779, de Marie... et de Jacques..., demeurant..., a été baptisée à Paris, etc., etc.

— Si vous n'êtes pas la personne dont vous parlez, vous êtes peut-être deux personnes en une seule ?

— Non, la personne de moi-même ne connaît pas celle qui est née en 1779. C'est peut-être cette dame que vous voyez là-bas.

— Vos parens vivent-ils encore ?

— La personne de moi-même est seule et bien seule, elle n'a pas de parens, elle n'en a jamais eu.

— Les parens de la personne que vous nommiez tout-à-l'heure ?

— On dit qu'ils vivent toujours, ils se sont dits *mon* père et *ma* mère, et *je* l'ai cru jusqu'en 1827 ; *j'ai* toujours rempli *mes* devoirs envers eux jusqu'à cette époque.

— Vous êtes donc leur enfant ? votre manière de parler prouve que vous le croyez.

— La personne de moi-même n'est l'enfant de personne : l'origine de la personne de moi-même est inconnue : elle n'a aucun souvenir du passé. La dame dont vous parlez est peut-être celle pour laquelle on a fait cette robe (elle montre la robe qu'elle porte), elle a été mariée, elle a eu plusieurs enfans. (Elle raconte alors des détails très circonstanciés et

très exacts sur sa vie, en s'arrêtant toujours à l'année 1827.)

— Qu'avez-vous fait, et que vous est-il arrivé depuis que vous êtes la personne de vous-même ?

— La personne de moi-même a demeuré dans la maison de santé de... On a fait sur elle et on fait encore des expériences physiques et métaphysiques. Ce travail n'était pas connu d'elle avant 1827. Voilà une invisible qui descend, elle vient mêler sa voix à la *mienne*. Le personne de moi-même n'en veut pas, elle la renvoie doucement.

— Comment sont les invisibles dont vous parlez ?

— Ils sont petits, impalpables, peu formés.

— Comment habillés ?

— En blouse.

— Quelle langue parlent-ils ?

— Ils parlent français : s'ils parlaient une autre langue, la personne de moi-même ne les comprendrait pas.

— Est-il bien sûr que vous les voyez ?

— Assurément, la personne de moi-même les voit, mais métaphysiquement, dans l'invisibilité ; jamais matériellement, car alors ils ne seraient plus invisibles.

— Sentez-vous quelquefois des odeurs ?

— Une composition femme, invisible, m'envoyait des mauvaises odeurs.

— Sentez-vous quelquefois les invisibles sur votre corps ?

— La personne de moi-même les sent, et en est très fâchée ; ils lui ont fait toutes sortes d'indécences.

— Avez-vous bon appétit ?

— La personne de moi-même mange ; elle a du pain et de l'eau ; le pain est tel qu'elle peut le souhaiter ; elle ne

veut rien de plus. Dans la maison de santé, il y avait une dame qui faisait manger la personne de moi-même, comme un enfant; elle a été battue parce qu'elle ne voulait pas manger les alimens qui avaient été achetés dans la rue de...

—Comment vous trouvez-vous, à la Salpêtrière?

—La personne de moi-même s'y trouve très bien; elle est traitée avec beaucoup de bonté par M. Pariset. Elle ne demande jamais rien aux filles de service.

—Faites-vous quelquefois des prières?

La personne de moi-même savait sa religion, avant 1827; elle ne la sait plus maintenant.

—Que pensez-vous des dames qui sont avec vous, dans cette salle?

—La personne de moi-même pense qu'elles ont perdu la raison, au moins pour la plupart.

On cite plusieurs cas analogues à celui de cette dame. Baudeloque était dans le même cas vers la fin de sa vie. M. Fodéré en a vu un exemple qu'il rapporte dans son *Traité du délire*; M. Buchez (1) a vu une dame qui parlait d'elle à la troisième personne, mais seulement par intervalle et pendant les exacerbations d'une fièvre cérébrale à laquelle elle a succombé. M. Foville a publié, dans le même journal, l'observation d'un ancien militaire qui se disait mort à l'armée depuis fort long-temps. Le malade dont je vais parler était mort aussi; il a guéri lorsqu'il croyait qu'on allait l'enterrer.

Un Italien croyait être mort, et priait ses amis et ses

(1) *Journal des progrès*, tome x, page 88.

parens de le faire ensevelir; il disait que son corps commençait déjà à se putréfier, et ne voulait plus ni manger ni boire. On l'ensevelit, et on fit semblant de le porter en terre. Des gens apostés dans la rue, commencèrent à dire à haute voix : « Dieu soit loué, il est enfin mort cet homme méchant et cruel qui est coupable de si grandes scélératesses. » Le malade se mit en grande colère, et répliqua : canaille, canaille, si j'étais vivant, je vous apprendrais à bien parler; mais parce que les morts ne peuvent rien faire aux hommes, je me tiens tranquille. Ils répondirent qu'ils ne le craignaient pas, qu'ils avaient déjà disputé contre des morts et qu'il le défiaient. Le soi-disant mort se leva, se battit et reçut, dit le chroniqueur, tant de coups de poings de ces bons compagnons, qu'ils firent déloger de sa tête cette méchante humeur, si bien qu'étant allé à sa maison, il guérit et mangea. (1)

Un malade dont parle Aëtius, se croyait également mort, et pour cette raison, il ne voulait prendre aucune nourriture. Un autre homme fit le mort, on le mit à table et il mangea. Le malade suivit son exemple. (2)

.

Quelques considérations à l'occasion des faits exposés dans ce chapitre.

Y a-t-il une modification organique qui occasionne le

(1) V. l'ouvrage cité de Pierre de Lancre.

(2) V. le *Mémoire sur les Illusions*, par M. Esquirol, où se trouvent consignés des exemples de conceptions analogues combattues avec succès.

dérangement de nos idées? Je le crois. Quelle est cette modification? Je n'en sais rien. Tout le monde n'a pas mon ignorance, il y a même des auteurs qui regardent comme résolue d'une manière complète, la question que j'ai posée. M. Broussais est de ce nombre; voyons ses raisons.

« La folie, dit M. Broussais, ne peut provenir que de la surexcitation ou irritation de l'encéphale » Soit. Qu'entendez-vous par irritation? « Dire qu'un organe est susceptible d'irritation, c'est dire qu'il est irritable... L'irritabilité est cette faculté que les tissus possèdent de se mouvoir par le contact d'un corps étranger. » La folie consiste donc, selon M. Broussais, dans un mouvement du cerveau. A cela il aurait fallu ajouter comment on a vu s'opérer le mouvement du cerveau en vertu duquel on déraisonne. Personne, je pense, n'a vu ce mouvement. Une pareille explication n'est donc pas recevable.

Mais si l'on n'a pas encore vu s'opérer ce mouvement, ne saurait-on l'admettre par induction? cherchez, établissez les bases de votre induction : l'ouverture du corps des individus qui ont succombé à la suite d'une folie prolongée, ou selon vous à une irritation durable du cerveau, y servira peut-être. « Lorsque les fous ne reviennent pas à la raison, ils finissent toujours par tomber dans la démence, et la paralysie générale, à moins qu'une maladie compliquante ne vienne abréger leurs jours (1). » Or, que trouve-t-on dans la tête des aliénés paralytiques? Des

(1) *De l'irritation de la folie*, p. 305.

Unable to display this page

des qu'ils conduisaient dans l'établissement (de Charenton), avaient eu la démarche chancelante avant d'être fous; mais en cherchant à approfondir ce qu'ils entendaient par folie, il se trouvait qu'ils voulaient parler d'agitation et de fureur. Aujourd'hui il est certain que la lésion encéphalique qui provoque la paralysie générale peut exister avant que le moral s'affecte. M. Esquirol a donné des soins à un aliéné frappé de paralysie générale et qui, pendant plusieurs mois, avait conservé toute la vigueur de son intelligence, et avait continué à jouer un rôle important dans les affaires; le délire éclata plus tard. La longue pratique de M. Esquirol, lui a fourni plusieurs exemples semblables. »

La paralysie générale n'est donc pas une des terminaisons de la folie; et les altérations que l'on pourra rencontrer à l'ouverture du corps des paralytiques, si on ne les rencontre que chez ces derniers, ne devront pas être considérées comme appartenant au délire.

La paralysie générale est-elle si ordinaire dans l'aliénation que, voyant ces maladies fréquemment réunies, on ait pu croire que l'une était la conséquence de l'autre? Cette cause d'erreur n'existe même pas; car, d'après un travail statistique sur la maison royale de Charenton (1), publié par M. Esquirol, la proportion des paralytiques est, dans cet établissement, de 1 sur 6 aliénés, les deux sexes réunis; et pour les hommes de 1 sur 3,8; pour les femmes

(1) *Ann. d'hygiène et de médecine légale*, t. 1^{er}.

Unable to display this page

En 1826, un des amis de l'auteur annonçait que son ouvrage allait enfin paraître, un autre de ses amis le promettait encore en 1834. Voilà donc onze bonnes années qu'on nous laisse attendre et désirer le livre qui doit contenir cette heureuse découverte. On mérite bien quelque blâme, quand on tient si long-temps la lumière sous le boisseau.

M. Esquirol qui possède une collection d'environ 700 crânes de femmes aliénées, dont il a fait l'autopsie à la Salpêtrière, est resté pour ce qui regarde l'anatomie pathologique de la folie dans une incertitude motivée sur le grand nombre de faits contradictoires qu'il a observés, et sur l'absence de lésion appréciable dans un grand nombre de cas.

Un des principaux reproches que l'on peut faire à ceux qui disent avoir trouvé dans l'état du cerveau des aliénés, la cause matérielle de leur délire, c'est de n'avoir pas constaté l'état du cerveau chez les individus sains d'esprit. N'est-il pas possible que l'on rencontre chez ces derniers des altérations analogues à celles que l'on observe chez les aliénés? C'est là ce qu'on devait préalablement établir.

Un jour, j'examinais un cerveau qui ne remplissait pas, à beaucoup près la cavité crânienne; la membrane arachnoïde était épaissie et opaque, les vaisseaux de la pie-mère étaient engorgés, et plusieurs circonvolutions comme atrophiées laissaient entre elles et ces membranes, un intervalle rempli par du liquide. Je dis aux élèves qui m'entouraient : voilà certainement le cerveau d'un individu qui est mort âgé et en démence. Agé, parce que les membranes sont plus denses que d'ordinaire; en

démence, parce qu'il y a des circonvolutions qui ont perdu de leur volume. Et pour qu'on ne crût pas que je voulusse m'attribuer la priorité de ces idées, je m'empressai de citer le nom de MM. tels et tels, qui les avaient émises. On se mit à sourire, car on savait que le sujet était jeune et qu'il n'avait jamais déliré.

Voyez en effet, à quoi tient, dans certains cas, le retour à la raison et jugez si l'on peut attribuer une conception délirante, par exemple, à un épaissement des membranes, à une injection sanguine, à une altération de tissu. Un homme se croit mort; on le vexe, on le bat, il est guéri. Un autre ne veut pas manger parce qu'il est mort, on lui montre un mort faisant son repas, il vient se mettre à table, et suit l'exemple qu'il a sous les yeux. La très noble dame qui se croyait tout en feu, est délivrée de cette crainte par une impression morale. Que se passe-t-il là? Ce qui se passe en nous quand nous changeons d'avis, quelque chose de réel, sans doute, mais d'inappréciable pour nos sens.

III

HALLUCINATIONS.

Entre la sensation et la conception il y a un phénomène intermédiaire que les médecins ont appelé hallucination. L'hallucination ressemble à la sensation, en ce qu'elle donne, comme la sensation, l'idée d'un corps agissant actuellement sur les organes; elle en diffère en ce qu'elle existe sans objet extérieur. Elle est créatrice comme la conception, mais ce ne sont pas des idées qu'elle produit, ce sont des images; images qui ont pour l'halluciné la même valeur que les objets.

Quelques psychologues en ont fait un attribut de la mémoire; ils ont dit : l'halluciné se rappelle les objets que la mémoire a conservés, il croit que ces objets sont présents; son délire se rapporte à une altération de la faculté de juger. Ceux qui parlent ainsi sont dans l'erreur. L'hallucination n'est pas un souvenir, c'est une chose

actuellement perçue; elle diffère autant et de la même manière du souvenir que la sensation elle-même. J'accorde qu'elle puise ses élémens dans la mémoire, car toute hallucination peut se résoudre en sensations ou en idées antérieures; mais elle crée une existence, elle donne une actualité, et, pour celui qui l'éprouve, elle est aussi distincte de la mémoire que, pour nous tous, la mémoire est distincte de la sensation.

D'autres ont regardé l'hallucination comme dérivant de l'imagination. L'hallucination et l'imagination sont toutes deux spontanées, et en cela elles se ressemblent; mais l'hallucination entraîne avec elle l'idée de l'existence réelle de l'objet qu'elle a créé. Il n'en est pas ainsi de l'imagination. Je puis me rappeler les traits d'une personne absente, mais en même temps je sais que cette personne n'est pas auprès de moi. Je puis imaginer qu'elle est auprès de moi, mais je sais que sa présence est un produit de mon imagination. Dès que *je la vois*, que *je l'entends*, bien qu'elle ne soit pas à portée de mes yeux et de mes oreilles, j'ai une hallucination. (1)

(1) Th. Reid s'exprime ainsi à l'occasion de l'imagination et de la mémoire.

« L'imagination n'entraîne jamais à sa suite aucune croyance; elle ne renferme aucune idée d'existence ni de non-existence;

« La sensation que j'éprouve me force à croire à son existence actuelle.

« La mémoire de cette sensation produit la persuasion de son existence passée;

« Telle est la nature de ces opérations; ce sont des actes simples et primitifs. »

Un jour, j'ai moi-même été dupe, pendant plusieurs minutes, d'une illusion de ce genre, et j'ai pu juger de la conviction qui en résulte pour celui qui l'éprouve. J'étais attaqué de la grippe, et mes confrères ayant décidé qu'une saignée m'était nécessaire, on me tira environ trois palettes de sang. Un quart d'heure après l'opération, je tombai en faiblesse, sans toutefois perdre entièrement la connaissance, et cette faiblesse dura pendant plus de huit heures. Au moment où l'on m'administrait les premiers secours, j'entendis très clairement poser un flacon sur une table qui se trouvait près de mon lit, et aussitôt après, une crépitation semblable à celle qui résulte de l'action d'un acide concentré sur un carbonate. Je crus qu'on avait laissé répandre un acide sur le marbre de la table, et j'avertis de leur imprévoyance les personnes qui m'entouraient : on crut d'abord que je rêvais, puis que j'étais en délire. Alors on essaya de me détromper et l'on m'assura qu'il n'y avait ni flacon sur la table, ni acide répandu. Je compris que j'avais une hallucination, et j'ajoutai foi à ce que l'on me disait, plutôt qu'à ce que j'avais entendu. Mais le bruit était tellement distinct que, si je n'eusse été instruit par l'expérience des hallucinés, j'aurais été comme eux, trompé par ce phénomène insolite.

Mettez à ma place un homme entièrement étranger aux manipulations chimiques, ne pouvant rendre avec

Or, l'hallucination diffère de l'une et de l'autre, puisqu'elle entraîne avec elle l'idée de la présence d'un objet qui n'existe pas.

justesse ce qu'il entendra, il se servira de quelque comparaison plus ou moins bizarre ou intelligible; que cet homme ignore en quoi consiste une hallucination, il se confiera plutôt dans sa *sensation* que dans la parole des autres, il sera fou. Pourquoi? Son raisonnement sera-t-il donc altéré? Non, mais il sera arrivé dans son esprit, un élément nouveau, un élément étranger aux autres hommes, car l'hallucination est un phénomène qui n'a pas son analogue dans l'ordre normal des opérations de l'entendement.

Le chapitre des hallucinations est un des plus importants dans l'histoire de l'esprit humain; il est écrit, chez tous les peuples, en termes si précis, que, pour le comprendre, il suffit d'avoir observé quelques-uns des hallucinés que nous avons chaque jour sous les yeux. Afin d'exposer ce qui le concerne avec méthode, je traiterai séparément;

1° Des hallucinations qui ont lieu pendant la veille;

2° Des hallucinations qui ont lieu pendant le sommeil et que l'on désigne le plus ordinairement sous le nom de visions;

3° Des hallucinations qui ayant lieu pendant le sommeil, sont, à cause de leur nature particulière, appelées incubes.

Quant aux hallucinations provoquées par l'ascétisme, je les reporterai à leur cause; comme elles sont le produit d'une passion délirante, j'en parlerai à l'occasion de cette passion.

Prenons d'abord le phénomène de l'hallucination dans toute sa simplicité, l'hallucination pure, sans aucune

croyance préalable, sans aucune cause attribuable à l'imagination. J'en trouve un cas parfaitement exposé dans *l'Essai analytique sur les facultés de l'âme*, par Charles Bonnet, c'est par lui que je commence.

« Je connais, dit le philosophe que je viens de citer, un homme respectable, plein de santé, de candeur, de jugement et de mémoire, qui, en pleine veille, et indépendamment de toute impression du dehors, aperçoit de temps en temps, devant lui, des figures d'hommes, de femmes, d'oiseaux, de bâtiment, etc. Il voit ces figures se donner différens mouvemens, s'approcher, s'éloigner, fuir, diminuer et augmenter de grandeur, paraître, disparaître, reparaître : il voit des bâtimens s'élever sous ses yeux et lui offrir toutes les parties qui entrent dans leur construction extérieure : les tapisseries de ses appartemens lui paraissent se changer tout-à-coup, en tapisseries d'un autre goût, et plus riche. D'autres fois, il voit les tapisseries se couvrir de tableaux qui représentent différens paysages. Un autre jour, au lieu de tapisseries et d'ameublemens, ce ne sont que des murs nus, et qui ne lui présentent qu'un assemblage de matériaux bruts.... Toutes ces peintures lui paraissent d'une netteté parfaite, et l'affectent avec autant de vivacité, que si les objets eux-mêmes étaient présens; mais ce ne sont que des peintures; car les hommes et les femmes ne parlent point et aucun bruit n'affecte son oreille. La personne dont je parle a subi en différens temps, et dans un âge très avancé, l'opération de la cataracte aux deux yeux. Le grand succès qui avait d'abord suivi cette opération, ne se serait point sans

doute démenti, si un goût trop vif pour la lecture avait permis au vieillard de ménager l'organe comme il demandait à l'être. Actuellement l'œil gauche, qui était le meilleur, est presque sans fonction : l'œil droit lui permet encore de distinguer les objets qui sont à sa portée. Mais, ce qu'il est très important de remarquer, c'est que ce vieillard, ne prend point, comme les visionnaires, ses visions pour des réalités; il sait juger sainement de toutes ces apparitions et redresser toujours ses premiers jugemens. Ces visions ne sont pour lui que ce qu'elles sont en effet, et sa raison s'en amuse. Il ignore d'un moment à l'autre quelle vision s'offrira à lui, son cerveau est un théâtre dont les machines exécutent des scènes, qui surprennent d'autant plus le spectateur qu'il ne les a point prévues » (1).

Remarquez combien l'imagination est étrangère à la formation des images dont il est question dans cet exemple; *le vieillard ignore d'un moment à l'autre quelle vision s'offrira à lui*; ces images ne sont pas le résultat d'une préoccupation, elles viennent spontanément et sans avoir été provoquées : remarquez aussi qu'elles ont lieu chez un homme presque aveugle; et qu'elles ne naissent pas à l'occasion d'un objet vu incomplètement comme cela arrive dans les illusions des sens : enfin, et ceci est un point capital, elles sont prises par celui qui les éprouve, pour ce qu'elles sont réellement, pour des hallucinations.

Matthey rapporte un cas analogue. Ce médecin a donné

(1) *Essai analytique sur l'âme*, ch. 23, p. 426.

ses soins à une dame de soixante ans, environ, d'une grande susceptibilité nerveuse et qui, de temps en temps, est affectée de visions singulières. Tout-à-coup, elle voit un voleur entrer dans sa chambre, se cacher sous son lit. Aussitôt elle est prise de violentes palpitations de cœur, elle tremble de tous ses membres. Cependant elle connaît parfaitement la fausseté de ces perceptions actuelles, et sa raison fait de grands efforts pour dissiper les craintes qu'elles font naître dans son esprit. Persuadée que personne n'a pu s'introduire chez elle, elle résiste à l'impulsion intérieure qui la porte à ouvrir la fenêtre et à crier au secours : après un combat de quelques minutes, la raison l'emporte à la fin, le calme succède. Alors elle s'approche du lit, triomphante, elle l'examine sans crainte et avec satisfaction. Matthey a été plus d'une fois témoin des courageux efforts que faisait cette dame pour écarter les idées fantastiques de tous genres qui venaient l'obséder. (1)

Appréciez, je vous prie, toute la force d'esprit nécessaire pour n'être pas dupe d'une hallucination, et mettez à la place du vieillard dont parle Bonnet et de la dame citée par Matthey, une personne qui sans être aliénée ait moins de jugement que ces vieillards, qui ne sache pas en quoi consiste une hallucination, et qui voie des choses capables de l'ébranler fortement. Cette personne croira à ce qu'elle *voit*, elle jugera comme nous faisons tous les jours, par analogie. Mais, direz-vous, ce qu'elle *voit* n'existe pas, est impossible. Je réponds : Les bornes du possible

(1) Matthey, *Recherches sur les maladies de l'esprit*, pag. 258.

ne sont pas connues. Et d'ailleurs une apparition n'est pas chose qui dépasse la croyance de beaucoup de gens réputés sains d'esprit. Le principe du délire n'est donc pas là, il n'est pas dans la foi donnée à l'hallucination, il est dans l'hallucination elle-même.

Pourquoi donc les hallucinés sont-ils mis au nombre des fous? Parce que la folie dépend quelquefois uniquement de la présence d'un phénomène nouveau, qui est venu se mêler aux opérations des facultés de l'entendement, sans que ces facultés elles-mêmes, prises chacune en particulier, soient aucunement altérées.

J'irai plus loin : Il n'est pas rare qu'un halluciné ait le raisonnement meilleur que les autres hommes, meilleur qu'il ne l'avait lui-même, avant son hallucination. Il éprouve des *sensations* nouvelles, il sait que ces *sensations* sont jugées fausses, et que ceux qui en parlent passent pour fous. Il est en garde sur lui-même, il s'observe continuellement, il veille à ce qu'il ne lui échappe aucune parole, aucune action que l'on puisse interpréter contre lui. Quelquefois, il va jusqu'à se taire sur ce qu'on appelle sa folie : si *on lui fait voir* des objets propres à flatter son amour-propre, il les éloigne par modestie; si *on lui dit des injures*, il les pardonne; si *on le provoque par des outrages*, il se montre patient et résigné. L'hallucination devient pour lui une épreuve qui fait grandir sa raison et ses qualités morales.

Bien entendu qu'il n'en est pas ainsi pour tous les hallucinés : je ne voudrais pas que l'on prît pour règle, ce que je présente seulement comme un fait particulier.

Ceci posé, je vais tracer l'histoire de quelques hallucinés; je les placerai dans l'ordre des fonctions sensoriales auxquelles se rapporte leur maladie.

§ I.

Hallucinations de la vue.

J'étais dans le jardin de l'hospice de la Salpêtrière, et je cherchais à fixer l'attention d'une femme dont les paroles entièrement décousues faisaient un contraste frappant avec l'harmonie qui existait entre ses gestes, les inflexions de sa voix et l'expression de sa physionomie, lorsqu'une autre femme que je n'avais pas encore remarquée, passa près de moi, marchant avec lenteur, et paraissant mettre de l'hésitation à m'aborder. Je lui adressai la parole; elle me répondit d'une voix douce, et en faisant une petite révérence. Elle était sans bas; des sabots, un jupon brun de grosse laine, une robe de cotonnade retroussée de manière à lui servir de capuchon composaient sa toilette. On ne lui voyait ni la figure, ni les mains; ses jambes seules étaient nues. J'abandonnai ma première étude pour m'occuper d'elle. Après quelques mots, elle entr'ouvrit les bords de sa robe, et je pus voir sa figure. Sa figure est belle, son expression douce et riante, elle n'a que vingt-quatre ans. J'étais bien desirieux

de l'entendre, elle parlait volontiers, voici son histoire qu'elle m'a racontée. Ce n'est pas dès la première entrevue que j'ai pu tout savoir : la mémoire n'est pas tellement fidèle qu'on puisse y retrouver, à volonté, toutes les actions de sa vie, et puis il y a des choses qu'on ne confie pas tout de suite : d'abord on dit ses malheurs, puis ses joies, ce n'est qu'à la fin qu'on parle de ses fautes. Et il y a de grandes fautes chez cette jeune fille.

Elle est née au village, de parens pauvres mais laborieux, et vivant de leur travail ; toute jeune, elle avait une santé délicate ; sa mère qui craignait de la perdre lui accordait tout ce qu'elle demandait, on allait au-devant de ses besoins, on subissait tous ses caprices. Devenue grande, elle voulut aller au bal, ses parens s'y opposèrent, elle les quitta. Elle avait alors dix-sept ans. Une comtesse la prit à son service, elle y resta quatre mois ; elle alla ensuite chez une de ses parentes et n'y put demeurer long-temps : elle se mit en chambre. Un jeune homme qui l'aimait lui proposa le voyage de Paris ; là elle vivrait heureuse, libre, tous ses jours seraient des jours de fête : elle partit. Un jour qu'elle était seule dans un logement plus que modeste, de la rue Notre-Dame-des-Victoires, madame de Saint-Firmin, vint la trouver et lui offrit de la conduire dans un bel hôtel, chez un baron. Elle ne connaissait pas cette dame de Saint-Firmin, mais elle s'ennuyait, vivait pauvrement, n'aimait plus. Depuis deux mois qu'elle était à Paris, son compagnon de voyage avait épuisé ses ressources ; le quitter, c'était l'empêcher de faire des dettes qui auraient com-

promis sa fortune à venir. Elle part; la voilà occupant un appartement rue de Grétry, habillée avec goût, le jour à la promenade, le soir à Tivoli, aux Variétés, à la Porte Saint-Martin, ne pensant qu'au plaisir et le trouvant partout.

—Et ce jeune homme, qu'est-il devenu?

— Il m'a beaucoup cherchée, il est venu dans la nouvelle maison, il me suivait partout, il s'est trouvé mal, mais madame de Saint-Firmin m'a dit : laissez donc, ce sont des grimaces.

—Aviez-vous quelque amant préféré parmi ceux que vous voyiez?

—Oh, j'en avais beaucoup même qui m'idolâtraient; j'en ai eu un qui voulait me conduire dans sa famille.

—Combien gagniez-vous?

—Je ne le sais pas, je n'y ai jamais fait attention, je dépensais quatre francs par jour pour ma nourriture et je ne m'occupais pas du reste.

—Comment cela a-t-il fini?

—Un jour en passant dans une petite rue, auprès du Palais-Royal, on nous a arrêtées. On arrêtait toutes les personnes qui passaient. On nous a conduites dans un corps-de-garde où il y avait des femmes qui pleuraient, et d'autres qui chantaient. Madame de Saint-Firmin me dit : ce n'est rien, ça durera huit jours, on nous conduira à la petite Force; c'est-là qu'on conduit toutes les femmes. J'ai beaucoup pleuré, j'étais un peu fière et honteuse.

A la préfecture, nous sommes restées un jour et demi, dans la salle Saint-Martin. Là, plusieurs personnes sont ve-

nues me solliciter pour me faire entrer au couvent. J'y ai consenti, et on m'a fait conduire au Bon-Pasteur où je suis restée dix ans.

Au Bon-Pasteur, on m'a retiré mes habits du monde : j'avais un chapeau, une robe de soie ; on m'a donné, en place, un bonnet blanc, une robe bleue, un tablier bleu à bavette, un fichu bleu, des bas bleus et des souliers noirs. Au bout de quinze jours, on m'a donné le bonnet noir, et j'ai communie quatre mois après.

— Comment passiez-vous le temps au Bon-Pasteur ?

— Nous étions toujours occupées. On se lève à 5 heures en été, et à 5 h. et demi en hiver : aussitôt on donne son cœur à Dieu, et on fait son lit, ensuite on va à la chapelle faire la prière et l'oraison intérieure, et on se met au travail : à 6 h. l'*angelus*, à 7 h. la messe, et puis on déjeune avec du pain et du fromage, les malades ont de la soupe : on retourne au travail : à 8 heures, on chante *Veni, Creator* ; à 9 h. le corps Jésus : à 10 h. la mère lit la vie du saint : à 11 heures, on bénit l'heure : à 11 h. et demie on dit le chapelet pour les âmes du purgatoire ; avant midi on médite sur tout ce qu'on a fait : à midi, on dit l'*angelus*, le *de profundis* et on dîne avec de la soupe, du pain, un peu de bœuf et de l'eau rougie ; le vendredi et le samedi, on fait maigre : on va à la récréation pendant une demi-heure, il est défendu d'être deux ensemble, il faut être trois ; il est aussi défendu de parler de ce qu'on a vu et entendu dans le monde : à midi trois quarts on fait un acte d'adoration ; une prière pour les missions, et on récite le *miserere* ; à 2 h. chapelet et lecture du catéchisme ;

à 3 h. on chante *O crux ave*, trois *ave maria* et les vêpres : après on fait la lecture de quelque histoire non religieuse, la vie des grands hommes par exemple, quelquefois on lit des choses risibles : à 4 h. on chante le corps Jésus, on fait un acte d'adoration, et on étudie le catéchisme en goûtant : à 5 h. litanies de la Sainte-Vierge et catéchisme, quand on aurait 40 ans, on répéterait son catéchisme : à 6 h. on bénit l'heure; à 6 h. et demie on dit le chapelet; à 7 h. on quitte l'ouvrage, on dit l'*angelus* le *de profundis* et on soupe : on a la récréation jusqu'à 8 h. un quart; on va à chapelle, on fait ses pénitences, ses prières, son examen de conscience, et on se couche.

—Si on commet quelques fautes contre la règle ?

—Si l'on a offensé une mère ou une compagne, on va aussitôt lui en demander pardon. Les autres punitions sont d'être mise à genoux, de manger son pain sec, d'être habillée avec une robe de toile, et un bonnet de toile qui a des cornes de papier, de ne pas parler pendant huit jours, de rester seule aux récréations. Chacune de nous a une conscience (morceau de papier) sur lequel elle écrit ses péchés. On a la permission de garder ses cheveux, mais celles-là on les humilie par des paroles piquantes. Il y en avait une qui avait des cheveux longs, monseigneur lui a dit : peut-on tenir à cela ! Elle est tombée malade, elle est morte. Une petite parole comme cela fait plus que la contrainte. On ne nous contraint que pour nous empêcher de nous en aller, on nous retient par toutes sortes d'exhortations. Il y en avait une qui disait : J'ai souvent voulu m'en aller, mais je n'ai jamais pu résister à notre père.

— Et les récompenses, pour celles qui font bien ?

— Il y a de nos sœurs qui avaient la permission de communier presque aussi souvent que les mères.

— Etiez-vous beaucoup ?

— Jamais plus de cinquante-trois. Il y en a depuis l'âge de douze ans jusqu'à celui de 28 et 30. Beaucoup meurent, il en sort très peu ; ce sont les nouvelles qui s'en vont, quand elles ne peuvent pas se plaire au couvent. Toutes les sœurs crachent beaucoup, elles meurent poitrinaires ; pendant six ans, j'en ai vu mourir 38.

— Reçoit-on des visites, au Bon-Pasteur ?

— Oh ! jamais. Une seule fois, on est entré au couvent. C'est à la révolution de juillet ; nous étions effrayées par le bruit des tambours et des coups de canon ; nous avons vu le drapeau tricolore sur l'Observatoire et nous entendions dans la rue des gens qui criaient : Vive la Charte ! On cassait les réverbères, nous ne savions pas ce que ça voulait dire. Une sœur a manqué de recevoir une balle. Nous avons été nous cacher dans une cave dont on a couvert la porte avec du bois. Nous étions toutes tremblantes, nous croyons qu'on voulait nous tuer ; nous étions pâles, défigurées ; il y en avait qui se trouvaient mal. C'était une comédie dans la cave. On a enfoncé la porte et nous avons entendu des hommes qui disaient au jardinier : Dis-nous où elles sont ? Le jardinier a répondu qu'il ne savait pas. Nous étions toutes en prières, nous récitons le *miserere*, les bras en croix. Je demandais à la mère : Ma mère, qu'est-ce qui va nous arriver ? Notre mère supérieure, tout en pleurant, s'est déguisée en bour-

geoise et on nous a préparé nos vêtemens du monde.

— Et vous avez été conduite à la Salpêtrière, à la suite de la frayeur que vous avez éprouvée ?

— Non, monsieur, mais je m'ennuyais au couvent : il m'est venu toutes sortes de pensées ; je ne voulais pas aller à la procession , je voulais quitter la chapelle , je demandais à être placée dans un hôpital pour servir les malades, et puis je voyais des choses bien drôles. J'ai vu un enfant blond, aussi visiblement que je vous vois ; j'ai vu beaucoup de petits enfans , la Sainte-Vierge , des anges. Une fois..... oh , mais non , je ne dirai jamais cela , je ne l'ai pas même dit à mon confesseur.

Que voulait-elle me cacher ? Je tenais beaucoup à le savoir ; j'insistai , mais elle ne répondait plus , elle rougissait et paraissait fort embarrassée. Je détournai la conversation , je lui parlai de sa vie dans l'hospice , de ses privations , de son dénûment ; elle reprit confiance et hardiesse ; j'offris quelque argent , elle accepta , et je sus tout. Elle avait vu deux anges qui lui tenaient une couronne sur la tête et un enfant blond , l'enfant Jésus qui dansait devant elle.

— Êtes-vous bien sûre que ce ne soit pas quelque illusion ?

— Certainement , j'en suis bien sûre.

— Si vous fermiez les yeux , voyiez-vous encore ?

— Je ne voyais plus rien. On m'a conduite dans un hospice , et la mère m'a donné des petites boulettes à avaler , j'ai regardé en l'air , et j'ai senti quelque chose dans l'estomac. Je sais bien que si j'avais été folle , je n'au-

rais pas fait autrement. On ne devait pas me faire entrer à la Salpêtrière. Quand nos compagnes ont été malades, on les a traitées dans le couvent. On n'a pas le droit de me traiter malgré moi. On m'a donné des visions si sales, si dégoûtantes; je voyais dans le jardin des personnes qui voulaient se donner des coups de couteau. Je sais bien à présent que cela n'est pas vrai; mais on me faisait venir ces idées-là par les choses que l'on me faisait manger. On a changé mes goûts naturels; autrefois, j'étais très délicate, très difficile, je répugnais à ce que ma mère avait touché; maintenant, quand je vois les légumes je les dévore des yeux.

Depuis que je me suis occupé d'elle, son habillement n'a plus rien de bizarre (elle se couvrait la tête et les mains pour n'avoir pas la peau hâlée), elle travaille beaucoup et bien. Il s'en faut pourtant qu'elle soit raisonnable; souvent elle parle seule, en se couchant ou en se levant, tout ce qui se rattache à sa maladie la fait délirer; elle écrit des duretés à ses parens, des injures et des menaces aux religieuses du Bon-Pasteur; elle en veut surtout à la personne qui lui a donné des *boulettes*. Ce sont ces boulettes qui lui ont fait avoir des visions sales, et qui ont changé ses goûts. Elle est calme, insouciante et facile quand elle parle de ses premières années; douce et religieuse avec ses souvenirs du couvent; aigre et un peu colère en pensant à sa maladie.

Il est facile de juger d'après les réponses de cette fille, qu'elle est aliénée. Son délire consiste-t-il en ce qu'elle attribue aux pilules, ou, pour parler son langage,

aux boulettes qu'elle a prises, les hallucinations qu'elle a éprouvées? Je me garderai bien de le penser : ce serait faire le procès à tous ceux qui assignent à une cause des effets qui lui sont étrangers, ce serait plus particulièrement attaquer les médecins, quand ils prononcent sur la valeur d'un remède après un trop petit nombre d'expériences.—Mais des pilules qui donnent des hallucinations! Un pareil jugement ne peut appartenir..... attendez. Cette fille leur attribue des hallucinations, parce qu'elle a pris des pilules et qu'elle a eu des hallucinations ; c'est un cas analogue à celui du malade qui, après avoir avalé deux pilules de mie de pain, se plaint que la dose du remède était trop forte. Il y a d'ailleurs des remèdes capables de donner des hallucinations ; tels sont, la jusquiame, la mandragore, la belladone dont nos ancêtres faisaient un grand usage quand ils voulaient aller au sabbat.

Restent les choses étrangères à la manière de raisonner, les choses senties ; c'est en elles que consiste véritablement la folie de la malade dont je parle.

Un mot, en passant, sur la grande mortalité du Bon-Pasteur : elle y est occasionnée par la phthisie pulmonaire. J'ai pris des informations positives, près de la supérieure de ce couvent. Les mortes sont dans la proportion d'un tiers, sur le nombre des entrantes, et cependant il s'agit de femmes très jeunes! Mais ces femmes ont abusé de la vie, éprouvé des privations, subi des traitemens énergiques ; plusieurs ne se sont décidées à se retirer du monde, qu'après avoir vu leur santé en partie détruite et leur

Unable to display this page

recherches successives de Laennec (1), de MM. Louis, Benoiston de Châteauneuf, et Lombard de Genève. (2)

Je ne prétends pas qu'il faille donner aux pénitentes du Bon-Pasteur de longues récréations; cela ne serait ni convenable à leur position, ni compatible avec la pauvreté du couvent; mais on devrait leur procurer, au moins de temps en temps, des travaux qui exigeassent le concours de tous les membres.

J'ai dû faire cette digression en faveur de pauvres filles qui mériteraient de la pitié, si elles n'étaient que faibles, qui sont dignes d'intérêt, parce qu'elles sont repentantes. S'il dépend de nous d'améliorer leur position, faisons-le; elles ont tant d'autres raisons pour mourir!

Je reviens aux hallucinés.

Un jeune homme allant à pied à Lyon, durant les fortes chaleurs de l'été, fut pris en route, de délire phrénétique: il s'enfuit sur la montagne. Depuis son rétablissement il a souvent répété au docteur Matthey, qu'il avait l'intime conviction d'avoir vu un vieillard à barbe blanche et vêtu de drap blanc, qui l'appelait à lui et qu'il suivit long-temps à travers les rochers et les bois, s'imaginant que c'était le père éternel. (3)

Un ancien docteur en droit, qui fut depuis ministre

(1) Laennec parle d'un couvent dont toutes les religieuses mouraient en très peu de temps, à l'exception de celles qui avaient soin du jardin, de la cuisine et de l'infirmerie.

(2) *Annales d'hygiène*, tomes x et xi.

(3) Matthey : *Malad. de l'esprit*. p. 183.

général de l'ordre des frères mineurs, lorsqu'il était simple religieux, éprouva la *consolation* suivante. Notez qu'il s'appelait frère Jean.

« Aussitost que le *Benedicite* eust esté dit, il vit ouvrir le ciel, et un ange qui en descendoit portant une plume d'or, une serviette et un cousteau : lequel ange estant entré au réfectoir, alla incontinent vers le religieux qui lisoit, auquel il ouvrit la poitrine de son cousteau, puis l'essuya de sa serviette et escrivit en lettres d'or sur son cœur : *Joannes est nomen eius*, c'est-à-dire, Jean est son nom, puis il fit le mesme à tous les religieux. » (1)

§ II^e.

Hallucinations de Pouë.

Un jour je fus abordé à la Salpêtrière par une femme que je n'y avais pas encore vue : elle avait l'air doux et craintif, elle me regardait comme en tremblant, et ne parlait pas. Sa mise était simple et décente, je jugeai qu'elle pouvait avoir une quarantaine d'années, et je sus plus tard qu'effectivement c'était là son âge. Je m'arrêtai près d'elle, elle continua à me regarder. Bientôt je vis sa

(1) *Chroniques des frères Mineurs*, liv. x, chap. 36.

figure prendre successivement l'expression de l'inquiétude, et de la frayeur, puis elle restait calme, on aurait dit qu'elle écoutait, et bientôt les mouvemens de ses traits indiquaient de nouveau l'agitation de son esprit. Je fis une centaine de pas, sans mot dire, sans paraître fixer mon attention sur elle, elle me suivit et continua sa pantomime. Je m'arrêtai de nouveau, et je la fixai attentivement en ayant soin de rendre ma figure immobile, et sans y laisser apercevoir même de la curiosité. Elle ne discontinua pas sa conversation silencieuse, car je vis bien qu'elle conversait avec moi, et quoique mon impassibilité fût aussi grande que possible, elle entendait des objections, des reproches auxquels elle s'empressait de répondre. Nous étions ainsi depuis près d'une demi-heure à nous entre-regarder, lorsqu'elle murmura quelques mots que je ne compris pas, je lui présentai mon cahier sur lequel elle écrivit ce qui suit.

« Clémence, amenée à la Salpêtrière, ignorante de tout ce qui s'est passé ici, car je n'ai point mérité une pareille pénitence pour avoir mérité si peu de bonheur. Je jure que je n'ai jamais volé ni pillé personne, que je n'ai emprunté à personne tout ce qui est dans ma chambre, des bijoux, des gobelets d'argent, que je n'ai jamais mis à la loterie, que je suis venue avec confiance, et j'irai partout avec honneur, que j'ai vu le moulin tourner.... »

Puis elle me rendit mon cahier et continua comme devant. Enfin elle me dit : « Mais, monsieur, pourquoi ne me parlez-vous pas tout haut ? — J'ignore. — Rien du tout, monsieur, quand on dit rien. — Jamais je n'ai été

dans un mauvais lieu. — Je ne sais pas ce que vous voulez encore me dire. — Si on m'a endormi de physique, je ne sais pas ce que c'est, j'ai passé des nuits doubles. — Non, monsieur, ah ! non, jamais je ne lui ai été infidèle. — Si monsieur voulait me répondre.

— Quelle différence trouvez-vous dans mes réponses, suivant que je remue les lèvres, ou que je ne les remue pas ?

— Je trouve que vous vous exprimez franchement, et je préfère entendre parler. — J'entends votre pensée et je ne sais pas pourquoi. — Non, monsieur, je n'ai jamais trempé mes mains dans le sang, jamais je n'ai assassiné. — Oui, monsieur, je l'aime encore.

— Comment se fait-il que vous entendiez mes pensées ?

— Je crois que c'est par la physique que j'entends parler. — Quand même il n'y a personne, j'entends parler.

— Ne vous dit-on jamais que des choses tristes ?

— Jamais je n'entends de choses agréables. — Vous verrez si ma conduite ne sera pas toujours la même.

— Depuis quand êtes-vous mariée ?

— Je ne pourrais pas vous le dire au juste.

— Vous rappelez-vous quel jour, quel mois, si c'était en hiver ou en été ?

— Non, monsieur ; j'ai oublié cela par le travail que l'on a fait sur moi, par les bains et le jeûne. Je crois être enceinte. J'ai peut-être des serpens, mais mon mari n'est pas un serpent. — Je me suis sentie enlevée, le roi de France est venu, j'ai fait une couronne, et j'ai dit : Si j'ai

mérité une couronne d'épines, je veux bien la porter. — Je ne sais comment je suis revenue sur terre, il me semblait que dessous moi tout s'enfonçait. » Nous en étions là, lorsqu'une autre malade, et dont je parlerai tout-à-l'heure, vint interrompre notre entretien.

Il y a ici bien des choses et dignes de la plus grande attention. Essayons d'en faire l'analyse.

Les idées de Clémence ont peu de suite, sa mémoire est affaiblie, son attention est viciée ; délire de l'intelligence.

Une frayeur continuelle la possède ; délire du sentiment consécutif au délire de l'intelligence.

Elle entend mes pensées et j'entends les siennes. Ne disons pas : Elle se figure qu'elle entend ; ce serait parler moins rigoureusement qu'elle ne parle elle-même. Si je veux me figurer un objet, comme un arbre, une maison, je cherche dans ma mémoire l'image d'un arbre ou d'une maison que j'aurai vu autrefois ; ou bien si je veux me créer un lieu de délices, faire, comme on a dit, des châteaux en Espagne, je réunis les objets qui me plaisent le plus, et je me figure que je les vois. Cette action de chercher est proprement ce qu'on appelle se figurer. Mais, de même que ma volonté a réuni les objets figurés à ma pensée, de même elle peut les détruire, ne laissant en moi que le souvenir d'une image. Et si quelqu'un venait me dire : Ces châteaux en Espagne, vous ne les avez pas vus : assurément, lui répliquerai-je ; et je ne me ferais pas emprisonner ou écharper pour soutenir le contraire. Mais il y a des cas où l'on ne *se figure* pas, où un phénomène distinct de la *figuration* comme de la sensa-

tion se passe dans l'esprit, ce sont les cas d'hallucination; et vouloir qu'un halluciné se rétracte, l'y contraindre par la force, c'est tenter l'impossible, c'est faire un martyr. (1)

Voyez aussi comme s'exprime Clémence, et avec elle beaucoup d'autres malades : « J'entends votre pensée et je ne sais pas pourquoi. Je crois que c'est par la physique que j'entends parler. » La physique, c'est-à-dire quelque

(1) Cet article sur les hallucinations de l'ouïe, déjà connu par une publication qui en a été faite dans la *Gazette Médicale*, est devenu l'objet d'une critique à laquelle je dois répondre, non pas pour critiquer à mon tour, mais pour expliquer ma pensée. On m'a reproché un *vain parlage* que j'aurais pu m'épargner en disant, à propos de Clémence, par exemple, elle croit entendre. C'est précisément là ce que j'ai voulu éviter, car le phénomène de l'hallucination de l'ouïe ne consiste pas à croire que l'on entend, mais à être impressionné comme si l'on entendait réellement. Croire, dans le cas dont il s'agit, est une erreur; être impressionné, c'est avoir une hallucination. Or, avoir une hallucination et prendre cette hallucination pour une sensation, sont aussi différens que sentir et savoir. La valeur donnée à l'impression peut être commune à tous les hommes; sentir l'impression est propre à l'halluciné. Un homme entend une voix intérieure qui se dit être la voix de Dieu, et il croit que réellement Dieu lui a parlé. Il raconte ce qui s'est passé en lui, et il fait partager aux autres sa conviction. Tous croient que Dieu a parlé. Erreur; lui seul a senti l'impression, a entendu la voix; hallucination.

On m'a blâmé aussi d'avoir employé le mot *image* en parlant de la représentation de l'objet des sensations autres que la sensation de la vue. Je répondrai que notre langue n'a pas de mot pour rendre l'idée que je voulais exprimer; j'ajouterai que le mot *image* a souvent été pris dans le sens général que je lui ai donné, et que parmi les anciens, un grand nombre ne reconnaissaient à l'homme que trois facultés intellectuelles, savoir: 1^o l'imagination sous laquelle venaient se ranger toutes les sensations; 2^o la mémoire; 3^o la raison.

chose de merveilleux , d'inconnu ; car ceux qui ne connaissent pas la physique , et Clémence est de ce nombre , lui attribuent facilement une puissance égale à celle que le diable avait chez nos aïeux. C'est involontairement , malgré moi ; c'est par une force supérieure. Je ne me figure donc pas , car je pourrais ne pas me figurer , et alors je n'entendrais rien.

On lit dans un vieux livre une conversation assez semblable à celle que Clémence a eue avec moi ; la voici copiée littéralement. Les interlocuteurs sont gens de marque , leur manière n'en aura que plus d'intérêt. L'un est frère Gilles , disciple de saint François , l'autre est saint Louis :

« Frère Gilles estant à la porte , le roi et lui s'agenouillèrent en terre et s'embrassèrent très estroitement l'un l'autre , s'entredonnant de très dévôts et saints baisers en la face. Après avoir ainsi demeuré quelque temps , et s'estant entremontrez plusieurs signes de charité , ils se séparèrent en silence sans s'entredire une seule parole. Les religieux se troublèrent fort , parce qu'ils avaient vu que frère Gilles n'avait pas même dit une seule parole à un si grand roi. A cela frère Gilles leur répondit : Mes frères , ne vous mettez point en peine , et ne vous estonnez point si vous ne m'avez vu parler à ce roi ni luy à moy : car quand nous nous sommes embrassés , la divine lumière nous a manifesté l'intérieur de nos cœurs , me révélant le secret du sien , et à luy celui du mien ; nous avons parlé ensemble tant que nous avons voulu , avec une extrême consolation d'esprit , sans aucun bruit de paroles , les-

quelles nous eussent plus empêché qu'aidé, à cause de la douceur que sentoient nos ames. » (1)

Une épreuve qui n'a pas été faite, ou si elle a été faite, que le chroniqueur ne mentionne pas, c'est l'interrogation séparée de l'un et de l'autre interlocuteur au sujet de leur entretien. Il eût été fort curieux de savoir comment ils s'étaient entendus et ce qu'ils s'étaient dit et demandé réciproquement. Je serais disposé à croire qu'il n'y a pas eu une divergence aussi grande qu'on pourrait le supposer au premier abord, parce que des hommes nourris des mêmes croyances, pénétrés des mêmes sentimens, réunis dans un même lieu, placés dans la même posture et s'entre-regardant doivent avoir des idées très analogues. Je ne puis cependant partager l'avis du frère Gilles, lorsqu'il assure que les paroles l'eussent plus empêché qu'aidé, et je pense qu'il eût trouvé comme Clémence, qu'avec les paroles, on s'exprime plus *franchement*. Au reste, ce n'est ici qu'une opinion, à laquelle je renonce d'avance, si les théologiens la condamnent.

J'ai dit qu'une malade était venue m'interrompre tandis que j'étais occupé à examiner Clémence, elle le fit d'une manière qui m'étonna si fort, que je fixai sur elle toute mon attention. Cette malade que je nommerai Thérèse, témoin de la pantomime de Clémence, me dit : « je la comprends; elle cause avec vous : c'est la même chose pour moi; mais c'est Dieu qui me parle. » J'attribuais

(1) *Chroniques des frères Mineurs*, liv. vii, chap. 17.

Unable to display this page

Unable to display this page

Elle se fâcha, perdit le sommeil, voulut faire taire son insolent voisin, et alla porter plainte au procureur du roi. Celui-ci la reçut très bien, lui parla avec bonté, et lui promit de faire cesser les persécutions qu'elle éprouvait : il lui conseilla en outre d'aller consulter un médecin, parce qu'elle avait le visage un peu animé. Elle suivit ces conseils, et s'en trouva bien : ce voisin qu'elle croyait coupable protesta de son innocence, elle le crut et pour quelque temps se tint tranquille.

Mais sans qu'elle puisse dire pourquoi, elle recommença à s'entendre injurier, le *verbe* lui parla verbalement, elle fit avec lui de longues conversations, s'occupant alternativement de choses gaies et de choses tristes, mais ne pouvant jamais, quoi qu'elle fasse, parvenir à voir ce *verbe*, ni à savoir comment il s'appelle. Aux difficultés que l'on élève pour lui prouver que ce *verbe* est une illusion de son esprit, elle répond qu'elle sait assez de mécanique pour reconnaître qu'on peut lui parler verbalement. Elle convient pourtant qu'elle est folle, car elle parle, elle rit seule, elle a dans la tête les idées les plus singulières. Le moment d'après, elle assure avoir toute sa raison, elle le prouve en disant que le procureur du roi a causé avec elle comme avec une personne tout-à-fait raisonnable, ce qu'il n'eût pas fait avec une folle; elle ajoute que les médecins ne la trouvent pas folle, puisqu'ils ne la traitent pas. Ces raisons lui paraissent sans réplique, et si on lui oppose sa première opinion, elle dit ne s'avouer folle que parce qu'on la regarde comme telle; ou bien flottante entre deux idées dont elle aperçoit la contradiction, elle

s'arrête, et voyant autant de raisons pour l'une que pour l'autre, elle ne fait aucun choix.

Elle a déjà eu un premier accès. Sa mère est morte folle. Elle éprouve de temps en temps des douleurs *internes* dans la poitrine et le ventre.

Dans sa conversation, il arrive que le rire et les pleurs, la joie et la colère se succèdent brusquement, sans que les idées qu'elle exprime, correspondent à ces sentimens.

Un jour que madame Jeanne (une malade dont je parlerai un peu plus loin) se plaignait de ses invisibles, la demoiselle Lise lui dit en souriant : quand est-ce donc que vous les aurez tués, vous leur donnez souvent des coups de sabot à fendre les pavés. Puis se tournant vers moi : je les entends aussi moi, monsieur, je me fâche souvent, je donne des coups à la porte, au mur.

—Cependant vous savez bien qu'un homme ne peut pas se cacher dans une porte.

—Certainement, je le sais bien, je ne suis pas folle, je sais bien que si j'entends quelque chose, c'est un travail qui se fait dans ma tête.

Quel sujet de méditation, qu'une semblable réponse ! « Je sais bien que c'est un travail qui se fait dans ma tête, » et cependant je parle au *verbe*, je me fâche, je frappe, je fais ce que fait une folle, je me mets dans une position telle qu'il faut me priver de ma liberté, de l'aisance que me procurait mon assiduité à l'ouvrage, etc., etc. Où est ici la folie ? Dans les hallucinations d'abord, puis dans la préoccupation d'esprit et la colère qui en sont la suite. Sans les hallucinations, la demoiselle Lise ne serait pas

folle, et les hallucinations sont un mode de sentir, elles appartiennent à la sensibilité : voilà donc une folie qui réside essentiellement dans la sensibilité. Beaucoup d'aliénés en sont là : ils raisonnent juste, mais ils ont de plus que les autres hommes, un mode d'impressions qui fournit à leur esprit des passions et des idées nouvelles. On ne peut donc pas dire que les fous sont des gens qui déraisonnent, ni qu'ils ignorent leur manière d'être. Il n'est pas rare que des hallucinés conversent ou disputent d'une manière très logique, plus logique même que beaucoup d'individus raisonnables, parce que, ainsi que je l'ai déjà dit, placés dans une position spéciale dont ils se rendent compte, ils sont en garde sur eux-mêmes et cherchent à ne fournir aucun prétexte aux imputations de folie, que leurs actes pourraient provoquer. C'est le cas de la demoiselle Lise ; elle est aliénée lucide, qu'on me passe l'expression, elle voit ce qui se passe en elle, et juge ses actions, comme nous les jugeons nous-mêmes. Pour la guérir, il faudrait non pas rectifier sa raison qui n'en a pas besoin, mais lui enlever la cause des impressions insolites qu'elle ressent. Cette guérison sera difficile : la malade est issue d'une mère aliénée, et la désharmonie qui existe entre ses idées et ses gestes, est une complication fâcheuse de sa maladie.

On trouve souvent dans le monde, moins de raison que chez les hallucinés. On enferme ces malades parce qu'on les regarde comme privés de leur libre arbitre, quoiqu'ils aient, pour la plupart, la connaissance du bien et du mal : on les condamne si, laissés libres, ils ont commis une

action justiciable devant les tribunaux, parce qu'ils ont la connaissance du bien et du mal. C'est parce qu'ils avaient cette connaissance que la fille Corget a été récemment condamnée à dix ans de prison; qu'un homme dont la folie était de se croire envoyé de Dieu, a été plus récemment encore, condamné à la même peine. Vous qui prononcez de semblables condamnations, visitez les maisons d'aliénés : si vous en tirez, comme raisonnables, ceux qui savent quand ils font bien, et quand ils font mal, (avec vos principes, vous y êtes obligés, pour n'être pas coupables vous-mêmes de détention arbitraire), je vous préviens que ces maisons maintenant si peuplées, seront bientôt désertes.

M. Mitivié m'a remis une note écrite par une malade au sujet de ce qu'elle entend; on pourra juger en la lisant, que chez les hallucinés, il y a comme deux sources de pensées et par conséquent deux personnalités différentes. Ici, les deux personnalités sont en opposition continuelle; l'une conseillant le mal, est bien propre à donner l'idée d'un démon tentateur niché dans quelque partie du corps, l'autre résistant aux mauvaises suggestions, et continuant seule la personnalité de la malade.

« Moi Antoinette Rosalie, suis tourmentée depuis quatre ans pour prendre le nom de princesse Caroline d'Artois. J'aime et ai toujours beaucoup aimé le nom d'Artois, mais la crainte de m'introduire injustement dans une famille respectable et celle d'être le jouet d'intrigans, sont causes que je ne me suis décidée à le prendre qu'il y a six mois. Depuis ce temps, les filles S. culottières, qui se sont fait

religieuses à Saint-Michel, pour y travailler au salut des âmes ou plutôt pour travailler à tourner les têtes et mettre par conséquent les corps dans le tombeau, afin, disent-elles de faire aller plus tôt les âmes dans le ciel, cesdites filles S. me rendent depuis ce temps la plus malheureuse personne du monde. Moi, Antoinette Rosalie, qu'on dit être princesse Caroline d'Artois, ai été postulante à Saint-Michel; la fille S. qui a pris le nom d'Immaculée Conception après avoir eu plusieurs amans, contre la règle de leur institut, était maîtresse des novices lors de mon entrée au noviciat, elle me tendit la main lorsque mes parens m'amènèrent; je refusai de lui donner la mienne, par une répugnance involontaire. Je suis restée un an à Saint-Michel, ladite Immaculée n'a jamais pu me porter au crime, car personne n'eût pu me persuader que le bon Dieu demandait de moi que je me consacre à lui dans une maison corrompue. Lorsque j'ai commencé à porter le nom d'Artois, les filles S. se sont introduites dans ma loge et m'ont dit qu'elles me recevraient à profession tout de suite. J'ai accepté alors, parce que je ne connaissais pas la corruption de leurs mœurs et celle de leurs cœurs. Le bon Dieu a permis qu'elles me fissent connaître tous leurs vices; elles se sont vantées à moi d'être impudiques, filles criminelles et vicieuses; elles ne cessent de me tourmenter pour que je leur fasse une donation de tout ce qui m'appartient, ou faute de mieux, d'une partie. Elles disent que mon avoir consiste en deux apanages de trente mille francs de tiers consolidé et 6,730 fr. d'argent comptant. Elles disent que mon extrait de baptême porte princesse Caroline d'Ar-

tois aux cheveux blancs (la malade est albinos), née le 23 avril 1783. Pendant les premières trois semaines que j'ai porté de nom d'Artois, je me suis laissé conduire par elles, parce que je ne les connaissais pas criminelles et vicieuses; elles m'ont conduite comme je n'ai jamais vu conduire novice, elles m'ont tenue des huit jours, m'empêchant de faire mes besoins, ne me parlant que de poison, ne me laissant pas dormir plus d'une heure par nuit et me disant que je suis bien éveillée pour n'avoir dormi qu'une heure; me défendant de porter mon véritable nom, disant que c'est un nom de damné. Une nuit elles m'ont réveillée et m'ont dit : « nous sommes quatre, nous allons vous tuer ». Je me suis levée avec précipitation, me suis munie d'un petit guéridon, et ai dit que je vendrais ma vie et que j'en tuerais plus d'une avant de me laisser tuer. Elles m'ont dit qu'elles étaient huit, mais je n'ai toujours entendu que les mêmes voix. Elles m'ont laissée plusieurs fois trente heures au lit, et lorsque l'infirmière fermait ma porte, elles me disaient de crever. Elles m'ont menée au bain en sortant de manger, malgré tout ce que j'ai pu dire, les avertissant que je sortais de manger et leur parlant avec la plus grande douceur. Elles me disent toutes les fois que cela leur plaît, qu'elles m'ont toujours bien fait souffrir et que, comme elles haïssent le nom d'Artois, elles sont bien satisfaites d'avoir beaucoup fait souffrir la fille légitime du comte et de la comtesse. Elles me tourmentent, tantôt pour épouser leur vieux frère culottier, et tantôt pour me faire religieuse malgré moi, quoique je leur aie formellement dit que je ne voulais point entrer dans leur

famille, ni me faire sœur de chœur, ni converse, ni tourière, ni agrégée, ni sœur congréganiste, ni sœur de confrérie. Elles m'ont hier menacée de me faire assassiner par leur vieux frère culottier, me disant qu'elles ont des poignards cachés. On est venu me poursuivre avec un stylet, mais je ne sais pas quelle personne, parce que j'ai mis la tête dans mon lit. Les filles S. m'ont proposé une tasse de chocolat, je l'ai acceptée; elles m'ont fait l'objection qu'elles voulaient me l'entonner elles-mêmes, je n'ai pas été disposée à me laisser brûler la bouche. Le chocolat n'est pas venu. J'étais un soir fort tranquille à manger mon petit souper, S. Immaculée m'a dit un peu plus haut qu'à l'ordinaire, que je ne lui échapperais pas le lendemain, qu'elle empoisonnerait mon bouillon. La prévoyance de la fille de service m'a probablement garantie.

« S. Immaculée me menace de me donner vocation à coups de pieds dans le derrière, Michel S. m'a fait l'aveu qu'elle haïssait le nom d'Artois, au point de desirer de boire de mon sang. Toutes les deux m'ont dit de tuer ma fille de service; elles ont dit aux malades de me tuer et qu'on leur distribuerait ce qui m'appartient. S. Immaculée avait aussi formé le projet de se déguiser en porteuse de marmite afin, disait-elle, d'empoisonner tout une marmite pour arriver au but qu'elle se propose qui est ma destruction; cela n'a pas réussi, à leur grand déplaisir. Elles ont dit que, comme on ne leur donnait pas à manger, j'étais destinée à faire leur pâture; elles me traitent journellement de fille coureuse, quoique je me

sois conservée pure; elles me menacent de me faire déshonorer par leur vieux frère culottier. D'autres fois elles veulent me le donner pour second père. Je ne connais point cet homme. Elles me menacent de me faire enfermer afin qu'il soit tranquille. Il me paraît fort étonnant qu'un homme auquel on n'a jamais adressé la parole ait le droit de faire renfermer une demoiselle honnête, afin disent-elles, qu'il soit tranquille. Elles prétendent que ce que j'écris ne parviendra point au médecin, parce qu'elles sauront se défaire de lui. Elles me disent de trouver bon qu'elles soient des scélérates, mais c'est que je trouve cela très mauvais. Elles m'ont proposé un vermicelle fait de la main de mon cousin le monarque; je leur ai répondu que mon cousin n'était pas un cuisinier. »

§ III.

Hallucinations de la vue et de l'ouïe.

Les hallucinations de la vue et de l'ouïe, se montrent bien plus souvent réunies qu'isolées : en voici plusieurs exemples très remarquables.

Une nuit le démon vint frapper à la porte de la cellule du bienheureux Macaire, et lui dit : lève-toi, abbé Macaire, et allons à la collecte où les frères sont réunis pour les vigiles. Mais l'abbé qui, par la grâce de Dieu, était rempli de prudence, ne pouvait pas être trompé, il com-

prit que c'était un piège du diable et répondit : oh ! menteur et ennemi de la vérité, qu'y a-t-il de commun entre la congrégation des saints et toi ? Le diable répliqua, ô Macaire, tu ne sais donc pas que la réunion des moines n'a jamais lieu sans que nous y soyons ; viens, viens et tu verras nos œuvres. L'abbé se rendit à la collecte où les frères célébraient les vigiles, et il pria Dieu de lui montrer si le diable avait dit vrai. Aussitôt, il vit dans toute l'église une foule de petits Éthiopiens courir çà et là, s'agiter comme s'ils avaient des ailes, et jouer tout autour des moines qui étaient assis. Celui-ci endormait un moine en lui comprimant les yeux avec deux doigts ; celui-là mettait un doigt dans la bouche d'un autre moine, et le faisait bâiller ; il y en avait qui se changeaient en femme ; ils se plaçaient, pour jouer, sur le dos et sur le cou des moines. saint Macaire se mit alors à gémir, et il dit en pleurant : levez-vous, Seigneur, que vos ennemis soient dispersés, qu'ils fuient devant votre face, car notre âme est remplie d'illusions. (1)

Le Tasse avait de longs et fréquens entretiens, avec ce qu'il appelait son génie familier ; il disait en avoir appris des choses qu'il n'avait jamais lues ni entendues, et qu'il était persuadé qu'aucun autre n'avait sues avant lui. J.-B. Manso, son contemporain et son ami, dit que, voulant un jour le convaincre de l'illusion où il était, le poète lui répondit : puisque mes raisons ne peuvent vous

(1) *Codicis regularum, pars secunda : Regula solitariorum*, p. 537.

persuader, je vous détromperai par l'expérience, et je veux que vous voyez de vos propres yeux cet esprit dont je vous parle, et auquel vous ne voulez pas croire sur ma parole. « J'acceptai l'offre, dit Manso, et le lendemain, étant tous deux assis devant le feu, il tourna ses regards vers une fenêtre où il les fixa avec tant d'attention, qu'il cessa de répondre à ce que je lui disais; il est même probable qu'il ne m'entendait plus.

« Enfin, dit-il, voilà mon esprit familier qui a la politesse de venir m'entretenir; admirez-le, et voyez la vérité de tout ce que je vous en ai dit. Je tournai tout de suite les yeux du côté qu'il m'indiquait, mais j'eus beau regarder; je ne vis que les rayons du soleil qui pénétraient par les verres de la fenêtre, dans la chambre. Pendant que je portais mes regards de tous les côtés, et que je ne découvrais rien d'extraordinaire, je m'aperçus que le Tasse était occupé à la conversation la plus sérieuse et la plus relevée; car quoique je ne visse et n'entendisse que lui, la suite de son discours était distribuée comme elle doit l'être entre deux personnes qui s'entretiennent; il proposait et répondait alternativement. Les matières dont il parlait étaient si relevées, le style en était si sublime et si extraordinaire, que la surprise m'avait, en quelque façon, mis hors de moi-même; je n'osais ni l'interrompre, ni lui demander où était l'esprit qu'il m'avait indiqué, et avec lequel il conversait.

« Émerveillé de ce qui se passait sous mes yeux, je restai assez long-temps dans le ravissement, sans doute jusqu'au départ de l'esprit. Le Tasse m'en tira, en se tournant de

mon côté, et me disant. — Êtes-vous enfin dégagé de vos doutes? — Bien loin de là, lui dis-je, ils ne sont que plus forts, j'ai entendu des choses merveilleuses, mais je n'ai rien vu de ce que vous m'aviez annoncé. » (1)

Nous avons eu à Paris, il n'y a pas très long-temps, un halluciné que des personnes pieuses ont présenté comme un envoyé de Dieu. Il est curieux de voir comment, à l'époque actuelle, on s'y est pris pour trouver un miracle dans une hallucination.

Le 15 janvier 1816, sur les deux heures et demie après midi, un petit laboureur du pays de Gallardon, à quatre lieues de Chartres, nommé Thomas-Ignace Martin, âgé de 33 ans, était dans son champ, occupé à étendre du fumier, en pays plat et terrain uni, quand, sans avoir vu arriver personne, se présente devant lui un homme de cinq pieds, un ou deux pouces, mince de corps, le visage effilé, délicat et très blanc, vêtu d'une lévite ou redingote de couleur blonde, totalement fermée et pendante jusqu'aux pieds, ayant des souliers attachés avec des cordons, et sur la tête, un chapeau rond, à haute forme. Cet homme dit à Martin : « Il faut que vous alliez trouver le roi, que vous lui disiez que sa personne est en danger, ainsi que celle des princes; que de mauvaises gens tentent encore de renverser le gouvernement; que plusieurs écrits ou lettres ont déjà circulé dans quelques provinces

(1) *Vie du Tasse*, par Manso. — *La théorie des songes*, par l'abbé Richard. Paris, 1766, p. 236.

de ses états, à ce sujet; qu'il faut qu'il fasse faire une police exacte et générale, dans tous ses états.... sinon, toutes ces choses, la France tombera dans de grands malheurs. »

Le personnage qui s'adressait à Martin, semblait, en lui parlant, rester à la même place; mais il faisait des gestes analogues à ses paroles.

Martin, un peu surpris d'une apparition si subite, lui répondit d'abord dans son langage : mais vous pouvez bien en aller trouver d'autres que moi, pour faire une commission comme ça. — Non, lui répliqua l'inconnu, c'est vous qui irez. — Mais, reprit Martin, puisque vous en savez si long, vous pouvez bien aller trouver vous-même le roi, et lui dire tout cela : pourquoi vous adressez-vous à un pauvre homme comme moi, qui ne sait pas s'expliquer. — Ce n'est pas moi qui irai, lui dit l'inconnu, ce sera vous; faites attention à ce que je vous dis, et vous ferez tout ce que je vous commande.

Après ces paroles, Martin le vit disparaître à-peu-près de cette sorte : ses pieds parurent s'élever de terre, sa tête s'abaisser, et son corps se rapetissant, finit par s'évanouir à la hauteur de la ceinture, comme s'il eût fondu en l'air.

Encore quelques autres hallucinations de ce genre, et Martin fut regardé comme un inspiré, au point que le 2 mai, de la même année, il conférait des affaires de l'état, avec le roi Louis XVIII.

Plusieurs personnes s'employèrent à cela. D'abord le curé de Gallardon, puis l'évêque de Versailles, l'archevêque de Reims, le préfet de Chartres, M. Sosthènes de La

Rochefoucault, le ministre de la police, et M. l'abbé Du-londel.

Martin, amené à Paris, fut examiné par Pinel qui le déclara atteint de manie intermittente avec hallucination des sens; il fut en conséquence envoyé à Charenton. Mais à Charenton, il trouva des hommes croyans, de ceux que l'on appelle robustes dans la foi, et qui, malgré leur expérience de tous les jours, opinèrent pour le miracle.

Ces hommes avaient raison, ou plutôt ils se montraient conséquens avec leurs principes religieux. Ceux qui croient aux révélations, aux apparitions consignées dans l'Écriture, aux paroles entendues par les prophètes, à ce que saint Jean raconte dans son Apocalypse, à la voix qui cria sur le chemin de Damas : Saül, Saül, pourquoi me persécutez-vous (1)? aux visions sans nombre des pères du désert, des saints et des bienheureux; ceux, dis-je, qui croient à tout cela, pouvaient bien aussi regarder comme miraculeuses les hallucinations de Martin. Il est curieux de les entendre répondant à quelques-unes des objections qu'on leur a faites.

L'archange avait dit : mon nom restera inconnu, je viens de la part de celui qui m'a envoyé (2), et plus tard, il se nommait; je suis, disait-il, l'archange Raphaël, ange très célèbre auprès de Dieu. (3)

(1) *Act. des ap.*, ch. 9.

(2) *Relation des évènements arrivés à Thomas - Ignace Martin*, 2^e édition, p. 15.

(3) *Ibid.*, p. 29.

Lorsque Martin fut envoyé à Charenton, Raphaël mécontent s'en plaignit à lui : puisqu'on vous traite de la sorte, lui dit-il, je ne viendrai plus vous voir (1); et onze jours après il était déjà revenu. (2)

Conciliera-t-on ces contradictions ? Fera-t-on voir comment elles peuvent se trouver dans la bouche d'un envoyé de Dieu ? Rien de plus facile, la foi n'en est pas ébranlée. « On voit, dit un panégyriste de Martin, on voit dans l'Écriture, des exemples de ces contradictions qui ne sont qu'apparentes : Ainsi Jonas annonce, sans condition, la destruction de Ninive, et cette ville n'est point détruite au temps marqué; Isaïe prédit à Ezéchias qu'il mourra certainement de la maladie dont il est atteint, et Ezéchias n'en meurt pas. Ne soyons donc pas étonnés que l'ange conducteur de Martin ait paru changer de langage » (3). Quant aux prédictions de l'archange, annonçant que plusieurs villes de France seront détruites, et qu'il n'y restera pas pierre sur pierre; que les peuples seront saisis d'étonnement, et sécheront de frayeur, si l'on ne sanctifie pas le jour du Seigneur, si le roi n'en use envers son peuple, comme un père envers son enfant quand il mérite d'être châtié, elles ont eu le même sort que les autres, et c'est sans doute encore une preuve de leur céleste origine.

Et des hommes éminens dans l'État ont vu du merveilleux dans de pareilles folies ! Des médecins qui avaient tous les jours des hallucinés sous les yeux....!

(1) P. 40. (2) P. 49. (3) 29.

Admettons cependant que les uns et les autres aient agi de bonne foi; quant à Martin, je ne suppose même pas qu'il ait voulu tromper; il a *vu* et *entendu*, comme voient et entendent les hallucinés, et il a raconté ingénument ce qu'il éprouvait.

Un médecin chargé de dire son avis sur la situation mentale de Martin, après avoir établi que celui-ci n'était pas un fanatique, et ne pouvait pas être un imposteur, demandait que Martin fût observé pendant une année, et il assurait que si on ne rencontrait dans les paroles ou dans les actions de cet homme, rien autre chose d'extraordinaire que le résultat des visions, on devait le regarder comme réellement inspiré et envoyé de Dieu. Cette condition de n'avoir aucun autre élément de folie est en effet assez rarement remplie; car à des hallucinations se joignent d'ordinaire de l'exaltation, de l'incohérence ou de l'hébétude. J'ai vu pourtant plusieurs cas où il y avait seulement des hallucinations, et je ne doute pas que tous les médecins qui ont étudié et suivi les aliénés n'en aient également observé. M. Lelut en rapporte un qui a duré plus de quatorze mois.

« R. est un homme de taille moyenne, dans la force de l'âge (31 ans) très fortement constitué; sa santé est parfaite, et l'a toujours été : la circulation chez lui est on ne peut plus calme.

« La partie supérieure et antérieure de son crâne est notablement développée, ses cheveux sont longs et pendans, sa physionomie bienveillante, pleine d'assurance et quelquefois d'orgueil. Voici son histoire psychologique

telle que me l'ont fait connaître des heures, des journées passées à l'étudier et à converser avec lui.

« Il est né de parens sans fortune. Son éducation est bien loin d'avoir été religieuse, c'est lui qui me fait remarquer cette circonstance. A 6 ans, il était obligé de demander son pain pour vivre. Plus tard, il commença à servir en qualité de domestique, et changea souvent de maître. A l'âge de 14 ans, il s'approcha pour la première fois de la table de la communion. A quelque temps de là il eut la possibilité d'obtenir les faveurs d'une femme, il se retint, en pensant à Dieu. C'est là, en effet, une pensée qui l'a occupé dès son enfance, et qui lui a, en quelque sorte, toujours été présente. Il réfléchissait souvent, mais d'une manière vague, aux desseins de Dieu sur lui. Il était frappé, en même temps des désordres qu'il voyait dans le monde, et il en gémissait. Il éprouve, depuis qu'il se connaît, dans la région épigastrique, un sentiment de chaleur et de bien-être qui irradie dans tout son individu et qui, en raison directe de son intensité, le rend plus ou moins plein du sentiment de la force. A l'âge de 18 ans, R. apprend ce qu'apprennent toujours trop tôt les jeunes gens, et il a des remords. A la même époque, il éprouve, tout-à-coup, ce qui suit : il lui semble que son intelligence s'agrandit, que toute la suite des phénomènes du monde extérieur se déroule à ses yeux ; il aperçoit, en quelque sorte d'un coup-d'œil, quoique d'une manière peu arrêtée, toute la création. Alors il prend le parti de se rapprocher des autels et de la table de la communion qu'il n'avait pas fréquentée depuis six ans, et de com-

battre en lui l'aiguillon de la chair qui le tourmentait vivement. La vue d'un monde corrompu l'attriste de plus en plus et son goût pour la solitude augmente. Cela ne l'empêche pas d'apprendre le métier de charron qui désormais le fera vivre. Son amour du changement de lieux et de relations s'accroît : il est porté invinciblement vers un but dont il ne se rend pas bien compte. Il lui semble que Dieu l'appelle quelque part. Il parcourt ainsi quelques parties de la France et enfin vient se fixer à Paris ; le jubilé de 1825 a lieu. R. y prend part avec ferveur, va dans les églises, assiste aux prédications des plus éloquens missionnaires. C'est alors qu'il a ses premières révélations. Il lui semble qu'à l'épigastre, là où il éprouve le sentiment habituel de chaleur dont j'ai parlé, des paroles se font entendre très distinctes, mais non telles que celles que l'on perçoit par l'oreille, et bien faciles à distinguer de ces dernières. Ces paroles qui parlent des prophéties, des paraboles, s'accompagnent d'un sentiment de bien-être plus grand, d'une chaleur qui s'irradie; elles plongent R. dans l'étonnement, dans l'extase, et lui font redoubler ses exercices de piété. L'appétit devient moindre, le sommeil disparaît, la nuit se passe en prières. Dans une de ces nuits de ferveur, par un temps couvert et pendant une prière, R. voit tout-à-coup apparaître au milieu des nuages, un disque lumineux, gros comme le soleil, mais non point radieux comme lui. Une voix part de ce disque et dit à R. : « Les enfans que je bénirai seront bénis, et ceux que je maudirai seront maudits jusqu'à la troisième, et à la quatrième génération ». R. qui recon-

naît la voix de Dieu, entre en communication avec l'être incréé et lui adresse beaucoup de questions qui n'obtiennent pas toutes des réponses. La conversation dura trois quarts d'heure. R. commença à y apprendre quels étaient les desseins de Dieu sur lui. En terminant, l'éternel lui dit d'aller se coucher. Cette vision est la seule qu'il ait eue. Après elle, les révélations augmentèrent et ne discontinuèrent presque plus. Mais les paroles qui lui étaient prononcées dans l'épigastre, étaient bien différentes de celles de la vision. Dans cette dernière, en effet, les paroles étaient absolument semblables à celles que l'on entend par l'oreille ce qui n'a pas lieu dans les paroles (épigastriques) des révélations. La vision a décidé du sort de R.; il est le Messie qui doit venir à la fin des siècles pour ramener toutes les nations à la même croyance, et préparer le jugement dernier. C'est en cette qualité qu'il a commencé à faire des prophéties à ses compagnons de travail et qu'il a cherché à avoir des conférences avec plusieurs ecclésiastiques. Voyant qu'il ne pouvait arriver jusqu'à M. l'archevêque de Paris, il escalada un jour, pendant le service de la messe, la grille du chœur de la métropole, afin, dit-il, de se faire prendre et de pouvoir ainsi faire connaître les desseins qu'il n'avait pu manifester autrement. Cela lui réussit. On le conduisit à la préfecture de police, et de là à Bicêtre, le 12 décembre 1827.

« R. est l'exemple le plus tranché que je connaisse d'une monomanie sensoriale franche, débarrassée de tout délire général, soit de pensée, soit d'action. Qu'on lui accorde la réalité de ses révélations et de ses visions, non-seule-

ment il n'est pas fou, mais il est ce qu'il prétend être, le Messie. Avant sa vision, avant ses plus fortes révélations, il ne connaissait pas les écritures sacrées, il ne les a étudiées que depuis, et il les rapporte avec beaucoup d'art à sa croyance, même à l'Apocalypse dans lequel il trouve un sens clair. « Jésus-Christ, dit-il, est bien le fils de Dieu, il est venu pour préparer les voies, mais il n'est pas le Messie, cela n'est écrit nulle part ». Quand il parle des malheurs qui attendent les méchants lors de la fin du monde, ses yeux se mouillent de larmes; il gémit sur leurs peines futures, et c'est alors seulement que sa figure présente quelque chose d'exalté et d'un peu extraordinaire.

« Il croit au malin esprit et n'en parle qu'avec peine. Il se fait une singulière théorie des lieux infernaux. Là, dit-il, se rendent tous les sons qui se perdent sur la terre, toutes les lumières, tous les feux qui s'évanouissent dans les airs. Du reste, les peines n'y seront point éternelles, au moins pour les créatures qui y auront été placées avant le jugement dernier.

« Durant 14 mois que R. est resté dans la division des aliénés, son état de folie n'a pas varié et n'a eu aucune exacerbation. Il ne se manifestait que lorsqu'on parvenait, après avoir gagné sa confiance, à le mettre sur le sujet de ses hallucinations. A part cela, il était l'homme du monde le plus raisonnable et le meilleur qu'on pût trouver. Rarement réclamait-il sa sortie de l'hospice, et il ne l'eût jamais sollicitée en faisant le sacrifice de sa croyance.

« Vers la fin de 1828, il consentit à se charger des fonc-

tions de garçon de service, et il s'en acquitta d'une manière toute charitable.

« Au mois de février 1829, on le trouva si raisonnable, si disposé à ajourner à des circonstances plus favorables, la mise à exécution de ses projets de réforme, que l'on consentit, par un certificat en règle, à le rendre à la société et à son métier de charron. Il sortit le 14 février : depuis ce temps, je n'en ai plus entendu parler. » (1)

Encore une observation, au sujet de Martin. L'archange s'est servi plusieurs fois d'expressions, que Martin ne connaissait pas, et dont lui, Martin, a demandé l'explication (2). Ce fait peut n'être pas vrai, je l'admets cependant, au moins comme possible. Il est possible chez Martin, parce qu'il est réel chez beaucoup d'hallucinés, parce qu'on observe son analogue même chez les personnes dont l'esprit n'a souffert aucun dérangement. Un homme peut avoir, à son insu, des idées qui sont au-dessus de sa portée, des idées qu'il ne croit pas avoir et qui, lorsqu'elles apparaissent en lui, sont par lui-même attribuées à un autre individu. Cette assertion, toute hardie qu'elle paraisse est néanmoins incontestable et, pour peu que l'on y réfléchisse, chacun en trouvera la preuve en soi-même.

Sans m'appuyer sur les nombreux exemples que l'on en trouve chez les personnes atteintes de maladies nerveuses,

(1) Lelut, *Observations sur la folie sensoriale*, *Gazette médic.* 1834.

(2) Ouvrage cité, p. 20.

j'en appellerai à la mémoire du lecteur qui trouvera dans ses rêves de véritables conversations. Quel est celui dont l'esprit n'a pas été occupé ou même fatigué, pendant le sommeil, par quelque discussion dont l'avantage ne lui est pas toujours resté? En lui, quelle qu'en soit la cause, deux personnes distinctes soutenaient des opinions opposées, et si lui lecteur a eu le dessous, d'où venaient les raisons auxquelles il a cédé? De lui-même, évidemment; mais il l'ignorait, il avait le sentiment du contraire, le sentiment de son infériorité. Pour moi, cela m'est arrivé, je ne sais pas combien de fois, et je me suis demandé en m'éveillant : où ai-je donc pris ces argumens avec lesquels je me suis réfuté? Nous formons alors comme deux individus, l'un qui raisonne contre nous, l'autre qui dit ce que nous savons et qui seul a la conscience de l'être pensant.

L'histoire de Luther nous en fournit un cas bien remarquable. Ce réformateur, sans cesse occupé de disputes théologiques, avait fini par avoir en lui-même deux théologiens qui étaient dans une opposition continuelle; l'un était lui, Luther; l'autre le diable.

« Le diable, dit Luther, sait poser ses argumens d'une manière pressante. Sa voix est grave et forte. Il dispute avec beaucoup de vivacité, en un moment la question est posée et résolue. Si les sacramentaires n'entendent pas les saintes Écritures, c'est qu'ils n'ont pas disputé avec le diable qui seul est capable de faire de bonnes objections. Nous ne pouvons jamais être que des théologiens spéculatifs, si nous n'avons pas le diable pendu au cou. Pour

moi, je connais le diable aussi bien qu'on puisse le connaître, *intus et in cute*, car j'ai mangé avec lui plus d'un boisseau de sel : il se promène dans ma chambre, se pend à mon cou, couche avec moi plus souvent *et propius* que ma Catherine. » (1)

Dans l'exemple de Luther, il y a plus qu'une dispute entre deux individus, il y a une hallucination de l'ouïe qui donne au diable une voix grave et forte, une hallucination de la vue qui le représente mangeant son demi-boisseau de sel, une hallucination du toucher qui le fait sentir suspendu au cou de Luther, ou couchant avec lui. Il importe de ne pas confondre ces différens phénomènes, car la difficulté de les comprendre lorsqu'ils sont isolés, tient à ce que les ayant vus souvent réunis, nous les croyons inséparables, et cette croyance devient pour nous un obstacle à l'analyse des élémens du délire.

Pour être à même de fournir la matière d'une conversation ou d'une dispute, il faut que l'esprit ait comme en réserve une série d'idées qui ne lui soient pas présentes et dont le réveil se fait indépendamment du moi. Les élémens de ces idées se trouvent dans les connaissances précédemment acquises, soit par la sensation; soit par la réflexion; mais à l'insu de la personnalité, elles se sont développées, arrangées, surgissent tout-à-coup et surprennent celui-là même de qui elles émanent. C'est pour cette raison qu'il est si fréquent d'entendre dire aux alié-

(1) Lutherus, *De missa privata*. — Bayle : *Vie de Luther*.

nés : on me fait faire, on me fait dire, on me pousse, on veut que j'agisse, on me défend. Toutes locutions bizarres qui pourtant ont un sens vrai; car elles expriment fidèlement une manière d'être intérieure, un changement survenu dans la production, l'arrangement des pensées ou des sentimens, un véritable dualisme chez un même individu. Beausobre devait avoir en vue ce phénomène, quand il dit dans un style un peu trop figuré : (1)

« Personne n'ignore que pour une idée claire ou distincte qui est présente à notre esprit, il en est une infinité d'autres qui ne lui sont représentées que confusément. On sait que l'âme a un magasin inépuisable de représentations, dont les degrés d'obscurité varient à l'infini. C'est de ce fonds qu'elle tire quelquefois à son gré ces idées, qui deviennent d'abord claires, puis distinctes, et qu'elle porte quelquefois à un degré supérieur de lumière. Les circonstances, c'est-à-dire la position où nous nous trouvons dans ce monde, ramènent quelques-unes de ces représentations obscures dans la sphère de lumière, et en replongent d'autres dans les ténèbres. Il en est de l'âme par rapport à ce magasin d'idées ou de représentations obscures, comme il en serait d'un homme qui, au milieu de l'obscurité de la nuit, éclairé par un flambeau, parcourerait de ses yeux un amas immense de toutes sortes de choses. A chaque instant un nouvel objet le frappe-

(1) Beausobre, *Réfl. sur la nature et les causes de la folie*. Mém. de l'acad. de Berlin, ann. 1759.

rait et ferait disparaître celui qui l'aurait frappé l'instant d'avant. La scène des objets aperçus, qui change ainsi à tout moment, est soumise à l'action de l'œil et de la lumière. »

A cette sorte de fractionnement de l'esprit, qui met en opposition deux séries d'idées, vient se joindre le plus souvent un autre phénomène non moins remarquable. Il arrive que la production de la pensée, qui chez nous n'a pas d'autre signe que la pensée elle-même, s'accompagne de la sensation d'un bruit qui en fait comme une pensée parlée, sans le secours des organes de la voix. Le malade qui l'éprouve, en même temps qu'il pense, entend ses pensées; et, de ce qu'il les entend, il conclut que les personnes qui l'entourent les entendent aussi; de là, pour lui, un grand sujet d'inquiétude et de tourment.

Quand il a des pensées simples ou des pensées parlées, dont les unes émanent distinctement de son individualité tandis que les autres ne lui paraissent pas venir de lui-même, le malade fait des dialogues, des causeries, des disputes : c'est le cas de la plupart des hallucinés.

Pour expliquer ces deux individus dans une seule personne, j'avais imaginé de les placer chacun dans un lobe du cerveau. Ces deux lobes ont en effet même conformation, même structure et nécessairement mêmes usages. Il est probable que dans l'état de santé, ils agissent de concert, et il n'est pas déraisonnable d'admettre qu'il puisse arriver telle circonstance où leur harmonie étant interrompue, ils agissent isolément l'un de l'autre et comme deux cerveaux différens. Or, que ces lobes soient iné-

gaux pour le développement et l'énergie, le plus puissant sera un être surnaturel, l'autre l'homme de tous les jours; qu'ils soient égaux, mais opérant chacun sur une série particulière d'objets, voilà un désaccord, une sorte de strabisme de l'entendement.

Cette hypothèse que chaque lobe peut suffire à une opération intellectuelle complète, n'est pas dénuée de fondement, car un œil voit pour les deux yeux, une oreille entend pour les deux oreilles, un poumon respire pour les deux poumons.

Mais une grande difficulté : les dialogues intérieurs ne s'établissent pas seulement entre deux individus; ils s'établissent entre trois et beaucoup plus. Quelquefois c'est une foule, une cohue, c'est à qui parlera le plus haut et émettra les pensées les plus diverses. Deux lobes ne sauraient suffire à tant de monde. Mon explication ne valait rien.

Ce phénomène de l'hallucination, si étonnant au premier abord et si long-temps méconnu de presque tous les hommes, lorsque après l'avoir analysé, on le rapproche des opérations normales de l'entendement, perd donc tout son merveilleux et beaucoup de son étrangeté.

Pour résumer ce qui précède et pour faire entendre combien il est vrai que nous avons en nous des pensées qui ne sont pas présentes à notre connaissance, je dirai : dans l'état de santé et de veille, quand nous méditons sur un objet, nous nous faisons des objections; pleins de notre sujet, nous nous attaquons mieux et plus vivement que ne pourraient le faire des

opposans, mais nous savons que ces objections viennent de nous, qu'elles nous appartiennent.

Dans l'état de santé et de sommeil, il arrive que nous recevons des objections qui nous étonnent et modifient ou changent même complètement notre manière de voir; que notre esprit s'argumente lui-même, sans que nous ayons la conscience que les argumens viennent d'une source unique, mais le réveil dissipe cette illusion.

Dans l'état de veille, par l'effet d'une exaltation particulière, deux principes de pensées et d'actions sont en nous, l'un réellement supérieur à notre manière d'être habituelle, et que l'on a cru ne pouvoir appartenir qu'à une essence au-dessus de la nôtre, l'autre qui est nous et qui conserve exclusivement la conscience, le sentiment de l'être.

Dans l'état de veille, il peut se joindre à cette exaltation, une action particulière de nos organes qui nous représente des objets absens ou même impossibles, comme actuellement présens et agissans sur nous.

S'il importe, pour avoir une idée nette des hallucinations, d'interroger les malades, et de recueillir soigneusement leurs réponses, il l'est bien plus encore de lire ce qu'ils écrivent. Dans leurs lettres, en effet, on peut espérer d'avoir leur pensée tout entière, et l'observateur est assuré de n'y avoir pas mis du sien. C'est ce motif qui m'engage à placer ici la lettre qui suit. On trouvera dans cette lettre des transitions brusques qui dépendent de l'incohérence des idées, et de plus des hallucinations de la vue et de l'ouïe pour la production desquelles l'imagination, dans le sens naturel de ce mot, n'entre absolument pour rien.

« Au reste, je vous dirai que Bonaparte, qui a fait donner son nom à notre code, avait adopté la doctrine du fatalisme, se nommait l'homme du destin, et prétendait que la justice était une vision des hommes. Chez M. P. lorsqu'on vit que les odeurs, que les bains aromatiques ne pouvaient me faire perdre mon intelligence, autant du moins qu'on l'aurait désiré, on eut recours au magnétisme; on me joua une scène d'horreur pendant la nuit. Moi qui avais déjà vu des spectres fantasmagoriques dans ma chambre de la rue Neuve-Saint-Eustache, et qui avais pensé que S. avait des relations avec M. Comte, je n'avais jamais eu peur de ces spectres fantasmagoriques; car je me disais : S. a déjà voulu me jouer des tours d'escamoterie, et comme je n'ai pas donné dans ses bêtises, il veut peut-être voir si des cadavres formés sur les murs par du phosphore qu'on brûlait, et dont l'odeur m'entêtait, sont dans le cas de me faire peur. Le mur sur lequel se dessinaient ces cadavres, était à gauche en entrant dans ma chambre, et me séparait d'une chambre où depuis longtemps je ne voyais jamais entrer personne, et je ne sais trop comment on faisait pour me réveiller à l'heure où brûlait le phosphore en forme de cadavres. Moi qui ignorais qu'on m'en voulait et qu'on cherchait à me faire passer pour fou, je me disais : il faut le laisser faire, il est probablement là qui s'amuse. Si jamais celui-là me fait croire à toutes ses bêtises, je crois que les poules auront des dents. Et j'eus si peu peur de ses cadavres, que dans le jour je n'y repensais plus, et que je ne vous en ai parlé qu'à mon retour de chez M. P. Après, je voulus quitter ma cham-

bre, mais c'est que je craignais qu'on ne m'y *suicidât*. Mais il n'y avait pas de danger qu'on m'y fît mourir parce que j'avais déjà trop parlé, et que les soupçons seraient tombés sur les coupables. S. qui craignait que mon bavardage ne réveillât sur ses opinions, l'attention des personnes qui l'eussent empêché d'être avoué, comme M. D. nous a dit qu'on l'a empêché d'être notaire, pour ses opinions libérales, S. faisait tous ses efforts pour me faire passer pour fou. R. avec qui il se tutoyait, vint à l'étude, et puisque R. m'a montré des insignes qu'il disait servir à marquer son grade dans la société des francs-maçons, je pensai de suite que c'était ce R. qui commandait le feu de phosphore; et comme je me rappelais avoir vu sur mon papier de chez M. L. que, pour parvenir à faire déclarer un homme fou, il fallait faire peur au patient, et qu'à force de lui faire peur on en viendrait au point de se dire: notre frère est dans l'erreur, notre frère n'est pas méchant, mais une fièvre l'agite; comme j'avais vu de plus sur un morceau de papier: n'est-il pas vrai mon frère que quiconque insultera quelqu'un du grand ordre maçonnique, D.. G.. O.. M, sera déclaré fou; comme j'avais insulté S. en lui posant le doigt sur la joue et le chassant de ma place, je me disais: voilà donc les grandes terreurs que l'on fait aux patients: oh bien, je ne crois pas que celles-là me feront jamais perdre la tête. En effet je m'apercevais qu'on troublait mon sommeil dans la chambre de la rue Neuve-Saint-Eustache: à peine réveillé j'entendais trois petits coups doubles sur le mur, et le phosphore dessinait des cadavres. J'avais si peu peur de

ces cadavres que j'allais vite ouvrir ma fenêtre pour dissiper l'odeur qui m'entêtait. A l'étude R. fouillait dans ses poches, et quand je me retournais sur lui pendant que je déjeunais, il feignait d'être tout interdit en retirant ses mains d'après mon verre, pour me faire croire qu'il y mettait du poison, afin qu'à la fin, je me plaignisse qu'il voulait m'empoisonner. Si je m'en fusse plaint à vous, on vous eût dit : C'est une maladie de certaines personnes de croire qu'on veut les empoisonner. C'est pourquoi je vous dis : méfiez-vous de ceux qui prétendent avoir une femme folle. Votre prétendu ami K. dont je me suis si bien ri le jour que je suis sorti avec vous, papa et lui, K. vous eût dit : il en est de même de ma femme. Enfin je vis bien que c'était un jeu et qu'il n'y avait jamais rien dans mon verre. Alors comme je disais communément que je donnerais un coup de couteau à quiconque me ferait une insulte, on fit semblant de vouloir me faire l'insulte de me prendre ma place. En effet je m'armai d'un couteau; c'est pour cela que je vous dis de vous méfier de W.; car alors on vous a dit : c'est une maladie chez de certaines personnes de s'armer d'un couteau, et vous vous ressouvîntes que W. s'était armé d'un couteau. Mais voilà où j'en veux venir ; chez M. P. on me joua une scène d'horreur pendant la nuit, si bien jouée que la terreur s'empara de moi, et qu'agité par les remords des crimes de ma jeunesse, je m'écriai pendant la nuit : il existe une justice, elle n'est pas une vision des hommes. Le coupable entend-il du bruit près de son lit, il croit voir un spectre se lever pour le frapper. Et je me rétractais en disant : il

n'y a de certain que les mathématiques. Aussitôt je fus soulagé comme si l'on m'eût ôté une montagne de dessus le cœur. Et je dis à un homme qu'on avait renfermé méchamment dans un meuble qu'il faisait craquer au pied de mon lit : il est inutile de rester plus long-temps dans ce meuble, si maintenant vous en sortiez, je saurais que je vois un homme, et tout-à-l'heure, j'aurais cru voir un spectre. Ce meuble était de forme funéraire. Et mon homme se mit à ronfler ; car il était las de retenir sa respiration. Et il voyait que son jeu devenait inutile. »

Donnons l'exemple d'un délire plus grave. Voici l'histoire d'une femme qui, à des hallucinations de la vue et de l'ouïe, joint un grand nombre de fausses conceptions, une passion vaniteuse et une grande incohérence.

Madame Jeanne a quarante huit ans, elle est petite, grêle et très active. La première fois qu'elle m'a vu, j'avais à la main un portefeuille, elle s'est approchée de moi et m'a dit : « Je vous ai envoyé mes papiers, je vous ai chargé de me faire rendre mes effets et mes enfans ; vous ne vous en occupez pas : j'ai ici plus de six malles d'effets ; les surveillantes sont des voleuses qui me les ont pris et qui sont venues les cacher : vous êtes un huissier ». Je me suis excusé de n'avoir pas encore rempli ses intentions et je l'ai fait causer. Elle a répondu, sans hésiter, aux questions que je lui ai adressées sur son nom, son pays, le nom de son mari ; elle m'a donné plusieurs détails circonstanciés concernant sa famille, et la durée de son séjour dans la maison de traitement où elle se trouve ; tout cela avec une apparence de candeur et de simplicité

qui n'admettait pas le doute; pourtant il n'y avait de vrai que l'époque de son entrée dans la maison, et la moitié du nom qu'elle se donnait.

—Combien avez-vous d'enfans?

—J'en ai dix-sept, sans compter ceux de mes beaux-frères. Ils sont tous ici, on empêche qu'ils suivent leurs cours, ils sont ici hachés en morceaux, par des petits chiens, voilà la trentième année qu'on les met ici pour les détruire, et on n'en vient pas à bout.

—Avez-vous été témoin du mal qu'on leur fait?

—Ils ne viennent pas dans les cours, il n'y a que les mères qui soient ici : j'en ai vu trop.

—Les avez-vous vus ici?

—Non, dans les souterrains. Ils étaient d'abord renfermés au bout du jardin, où on met les ordures, ils sont à présent au-dessous de l'église. Les miens sont ceux que vous voyez dans les cours et qui sont si gentils. On les écrase, on leur coupe les mains, les bras.

—Pourquoi leur fait-on tant de mal?

—On nous en veut, parce que nous sommes de la famille des Bourbons.

—Qui est votre mari?

—Je suis femme de Henry Nicaise de Ham, comte et seigneur, premier moniteur de France.

—N'avez-vous pas un autre mari, celui avec lequel vous travailliez?

—Oh oui, c'est C. L. faisant profession de chaudronnier, son père était tanneur, il a été mon mari pendant vingt ans, il sert de mentor, d'intendant à M. le comte.

—Que faisiez-vous autrefois?

—Je m'employais à travailler, j'étais ouvrière en robe, avec un bon bien, celui de Montmorency. Ces gueux-là étaient dedans, et moi j'étais obligée de travailler pour vivre.

Ses réponses étaient parfois interrompues, elle écoutait, parlait ou seulement remuait les lèvres ou la main : je lui en demandai la raison. Oh ! me dit-elle, nous sommes tourmentés par tous ces gueusards-là, ce sont des cris, des abominations.

—Vous avez donc des ennemis?

—Je n'en ai pas du tout d'ennemis, je n'en ai que de la canaille, je n'ai rien à craindre.

—Mais je ne vois personne, à qui parlez-vous?

—Je parle à quelqu'un qui ne vous nuira pas.

—On vous répond?

—Certainement on me répond.

—Je n'ai rien entendu.

—Moi j'entends; on est si hagarré. Si vous étiez ici toute la journée, vous seriez honteux d'entendre tout ce qu'on me dit.

—Comment peut-on vous entendre quand vous parlez seulement en remuant les lèvres?

—Il suffit de remuer les lèvres pour se faire comprendre par eux, on en voit beaucoup, des personnes en l'air : ce sont des dragons, des hussards, ils sont tous sur la maison, je remue la main pour les nourrir. (Elle imitait le mouvement que font les ménagères lorsqu'elles donnent du grain aux poules.)

Unable to display this page

ponne : il y-en a qui rient en parlant des choses les plus faites pour attrister : d'autres qui , pendant un discours suivi et raisonnable , passent de l'expression de la joie à celle de la tristesse, de la douleur, de la colère, de l'amour, sans que dans les paroles, on puisse trouver le motif de ces transitions brusques et inattendues. Il semble que chez le même individu, il y ait alors deux principes différens , l'un qui pense et qui parle, l'autre qui sent et qui s'exprime par les mouvemens et les traits de la face. Et de même que la succession et l'enchaînement des idées sont souvent rompus, chez les aliénés, de même la succession des sentimens l'est aussi , ces derniers naissant et se montrant à la suite les uns des autres sans qu'on puisse en trouver la raison. Mais nous avons déjà eu l'occasion de traiter ce sujet.

Le symptôme dominant chez madame Jeanne, consiste en des hallucinations de la vue et de l'ouïe; la préoccupation d'esprit qui en résulte a privé la malade de l'attention nécessaire pour distinguer exactement les personnes qu'elle a l'occasion de voir; la faculté de comprendre, est également affaiblie, car lors même que, dans la conversation, la malade écoute, et paraît être tout entière à ce qu'on lui dit, on juge, par ses réponses, qu'elle n'a pas été détrompée par les raisonnemens qu'on lui a faits.

On voit sans peine que ses idées n'ont pas, dans leur succession, un rapport nécessaire ; elles présentent souvent une incohérence analogue à celle que nous trouvons dans nos songes : il est difficile de faire jaillir de son esprit, une réponse, de quelque justesse; pourtant on a vu, quand je lui

ai demandé qui était son mari, le mari avec lequel elle travaillait, qu'elle s'est rappelé un ouvrier, et qu'elle n'a plus dit que ce fût le seigneur de Ham. J'ajouterai encore que sa vanité peut lui mettre à la bouche une réponse différente de ce qu'elle sait être la vérité; car la vanité qui l'a élevée au rang de comtesse, lui suggère des idées propres à étayer cette qualification. Il m'a été impossible de découvrir si ses hallucinations qui lui représentent des enfans qu'on égorge avaient leur source dans quelque malheur qui l'aurait vivement affectée. Elle ne guérira pas, sa maladie est grave, et date depuis long-temps, et s'est montrée rebelle à tous les moyens employés pour la combattre.

§ IV.

Hallucinations du goût.

Les erreurs occasionées par le sens du goût sont assez fréquentes, ainsi que je l'ai dit précédemment; beaucoup d'aliénés trouvent aux alimens et aux boissons qu'on leur donne, une saveur toute différente de celle qu'ils ont réellement. Les hallucinations qui se rapportent à ce sens sont au contraire assez rares. Dans les rêves, il arrive quelquefois, surtout à ceux qui sont à jeun, de croire qu'ils font un bon repas. Dans les visions, qui sont aussi

des rêves, mais des rêves qui laissent à l'esprit la même conviction que la réalité, ce phénomène s'observe également; on sait que les sorciers qui n'allaient jamais au sabbat qu'après s'être endormis, racontaient y avoir fait des repas très splendides; dans l'état de veille, cette hallucination est infiniment plus rare que celle de la vue et de l'ouïe; je ne l'ai pas encore vue isolée de tout autre symptôme; aussi son étude est-elle assez difficile. Le fait qu'on va lire me paraît se rapporter à ce genre de délire.

Madame Bastienne peut avoir une trentaine d'années, elle est grande, bien faite; son teint est bruni par le soleil, mais ses grands yeux bleus, et sa bouche presque toujours entr'ouverte, donnent à sa physionomie un air de douceur et de contentement. Sa toilette est sale, très sale; elle ne pense pas à se chauffer, et ne se peigne jamais. Lorsque ses alimens arrivent, elle sait les aller prendre, elle satisfait à ses premiers besoins, et se couche quand l'heure en est venue. Lorsqu'elle marche, et elle marche beaucoup, il semble qu'elle pose ses pieds sur du coton; lorsqu'elle saisit un objet, elle ne peut le serrer, ni le retenir avec un peu de force. Sa parole est tremblante; ce n'est pas sans effort qu'elle tire la langue, et encore ne le fait-elle qu'incomplètement, son pouls a des intermittences presque complètes, arrivant après quatre, sept, dix, vingt pulsations régulières. Elle va ramassant des cailloux, de l'herbe, des feuilles qu'elle dépose ou jette dans un coin, que d'autres fois elle laisse tomber. Elle parle souvent seule et répond toujours volontiers.

— Comment vous nommez-vous?

—Autrefois je m'appelais B., à présent je suis la mère de Dieu, la mère de la Sainte-Vierge, on va m'habiller avec des robes de satin rose en or, vos habits sont en or.

—Êtes-vous bien nourrie, dans cette maison?

—Oh ! oui, des volailles, des poulets, vous ne mangez que ce qui sort de mon corps, les vaches, les anguilles sortent de mon corps, voilà vos frères, ils sont là, ils guillotinent les enfans, vous avez des fours dans votre corps, des jardins, des billards.

—Êtes-vous mariée?

—Oh ! oui, j'en ai épousé, des maris, je ne puis pas vous en dire le nombre; papa, tu as la liste, fais-la voir.

—Où est-il votre papa?

—Je n'en ai pas, je me suis née seule, à Alençon, tous les patissiers sont mes maris, les épiciers; combien m'apportez-vous de voitures de confitures?

Cette malade ne rend pas un compte assez exact de son état, pour que l'on puisse connaître quel sens on doit donner à ses paroles. A-t-elle des hallucinations, ou seulement des conceptions délirantes? Un des caractères de sa folie consiste dans une série d'idées de grandeur et de richesse; peut-être que l'excellente nourriture dont elle se loue, doit rentrer dans cette catégorie; peut-être aussi que ces paroles sont l'expression de ce qu'elle sent, car plusieurs aliénés, comme elle paralytiques et en démence, ont manifestement des hallucinations de la vue et de l'ouïe; il en est même qui sont tourmentés par des incubes. Je dis tourmentés, parce que j'ai vu une femme âgée de plus de soixante ans, dont l'intelligence était excessive-

ment affaiblie, qui ne pouvait se mouvoir du lit sur lequel on la couchait et qui, chaque matin, se plaignait à chaudes larmes, des outrages qu'on lui avait faits pendant la nuit.

§ V.

Hallucinations de l'odorat.

Il en est des hallucinations de l'odorat, comme de celles du goût; elles sont assez rares, et je n'ai pas encore vu d'exemple où elles fussent isolées de tout autre symptôme de folie.

Pendant leur agitation, les maniaques se plaignent parfois, de ce qu'on leur fait sentir de mauvaises odeurs, mais il n'est pas facile de remonter à la cause de cette plainte, et de savoir si on doit l'attribuer à une hallucination véritable, ou bien à une sensibilité plus vive de l'organe de l'odorat qui perçoit des odeurs dont ne sont pas affectées les personnes bien portantes. On peut compter davantage sur ce que disent les malades atteints seulement d'une folie partielle. J'en connais plusieurs qui disent sentir des odeurs désagréables ou fétides, dont ils désignent la nature avec tant de précision qu'on ne saurait se méprendre sur la cause qui la produit.

Une dame ordinairement tranquille, et causant assez bien, assidue au travail, d'un caractère doux et facile, et

ne présentant pas d'autre dérangement intellectuel qu'un affaiblissement de la mémoire dont elle a conscience, et des conceptions qui la trompent sur l'identité des personnes qu'elle voit, éprouve par intervalles, une grande anxiété attribuable à des hallucinations de la vue, de l'ouïe, et surtout de l'odorat. Elle prétend alors qu'il y a, sous la Salpêtrière, des souterrains dans lesquels on égorge une multitude d'hommes et de femmes; elle n'a jamais été témoin de ces massacres, mais elle voit le sol remuer, elle entend les cris des victimes, et chaque jour elle sent une odeur affreuse provenant de la putréfaction des cadavres enfouis sous la terre. Dans le but de savoir si la sensation de l'odorat avait subi chez elle quelque aberration, je lui ai présenté différentes odeurs qu'elle a très bien reconnues, et qui l'ont affectée absolument comme avant sa maladie.

Elle me disait un jour : « Je ne sais plus compter, ni lire, ni écrire, parce que j'ai perdu ma tête et mon esprit; il y a des momens où je ne puis plus raisonner, et pendant lesquels je perds la mémoire de ce qui m'est arrivé : je parle souvent seule..... Tenez, vous venez de m'entendre parler seule... Je sais bien que cela n'est pas raisonnable. »

M. Esquirol cite le fait suivant : l'histoire de la folie offre peu d'exemples analogues.

« Une dame, âgée de 27 ans, arrivée au dernier degré de la phthisie est frappée par l'odeur du charbon. Elle croit qu'on veut l'asphyxier; elle accuse le propriétaire et le dénonce à ses amis. Elle quitte son logement, mais

l'odeur du charbon la suit partout. La phthisie faisant des progrès, la malade meurt au bout de trois mois. »

§ VI.

Hallucinations du toucher et des organes intérieurs.

Dans les précédens articles, on a vu quelques exemples d'hallucinations qui se rapportaient au sens du toucher et aux sentimens ou *sensations* intérieures : ce que j'en ai dit me dispensera d'entrer ici dans de longs détails. Ces sortes d'hallucinations, lorsqu'elles ont leur analogue dans les sensations, sont prises, par ceux qui les ressentent, pour de véritables sensations ; si elles ont un caractère insolite, suivant le mode qu'elles affectent, et les dispositions d'esprit des malades, elles sont expliquées par la présence des esprits, par l'action de la machine électrique, ou par toute autre cause de ce genre.

On m'a donné communication du fait suivant, qui s'est passé à Paris, il y a quelques mois. Un ouvrier âgé de 27 ans, d'une vie très régulière et adonné à des pratiques de dévotion, entra un soir dans l'église de Saint-Sulpice, au moment où un prédicateur terminait son discours. Après une courte prière, il se sentit saisir par le bras et fut conduit jusqu'à la butte Montmartre par une main invisible. Il passa la nuit en plein air et sans bouger de place. Le

lendemain, il s'en retourna chez lui, et ses parens qu'avaient effrayés son absence s'empressèrent de lui demander d'où il venait. « Il se passe des choses merveilleuses, leur répondit-il, et bientôt des choses obscures seront expliquées. » Et il raconta ce qu'il avait éprouvé. Sa santé ne souffrait d'ailleurs aucune altération, et sa raison était parfaite sur tout le reste. Ses parens et ses voisins le crurent inspiré; ils attendent encore maintenant l'accomplissement de ses promesses. Ce jeune homme a été consulté par plusieurs personnes qui ont voulu avoir son avis sur leurs affaires et notamment sur le choix d'un confesseur.

Madame Louise est une femme de quatre-vingt-cinq ans environ, robuste et ayant les apparences d'une santé parfaite : son mari était épicier, il est mort depuis huit ans. A cette époque, on lui devait quelque argent dont elle voulut être remboursée; elle eut un procès, M. Dupin plaidait contre elle, elle perdit. Jusqu'alors elle s'était bien portée; elle éprouva aussitôt des tourmens et des persécutions qui durent encore maintenant, et dont je ne pense pas, vu son grand âge et la longue durée de sa maladie, qu'elle puisse jamais être délivrée. Souvent pendant le jour, mais plus souvent encore pendant la nuit, elle a mal à la tête, aux joues, à la poitrine; elle ressent une oppression tellement forte qu'il lui semble que son estomac se rapproche de son dos. Elle tombe dans des syncopes, on lui fait subir des horreurs, des infamies; on veut la tuer ignominieusement. La nourriture qu'on lui donne, lui déplaît; ses ennemis y font mettre des substances malfaisantes : elle n'en veut pas

cependant à la personne qui la sert, c'est une bonne fille, mais qui est obligée de faire ce qu'on lui commande. Elle connaît parfaitement la cause de tout ce qu'elle endure; autrefois, les bonnes femmes appelaient cela un sortilège, c'est de la physique et rien autre chose. Son oppression n'est pas la même que celle que l'on a pendant le cauchemar; elle a eu le cauchemar lorsqu'elle était jeune, et trouve une grande différence entre ces deux états. De temps à autre, elle voit M. Dupin qui excite contre elle la colère de ses compagnes. On lui dit souvent qu'elle ne sortira jamais de l'hospice, que si elle sortait, elle mourrait au bout de huit jours : cependant, même à ce prix, elle voudrait sortir au plus tôt. Elle ne voit pas les personnes qui lui parlent de cette manière, ou bien, si elle les voit, elle ne les reconnaît pas. On lit dans sa pensée et on se sert de cela pour la tourmenter : par exemple, si elle va vers la marchande de fruits pour acheter des prunes, on fait cacher les prunes, et ainsi pour tout ce qui lui serait agréable ». Du reste elle travaille assidûment et bien, elle est honnête, elle évite plutôt qu'elle ne recherche la conversation, pourtant elle répond toujours avec politesse. Lorsqu'elle entend les *voix* qui lui parlent, elle cause bas avec elles, pour ne pas déranger ses compagnes.

Distinguons ici deux ordres de phénomènes : ceux qui se rapportent à la sensibilité, ceux qui dépendent de la raison. Les premiers sont des faits physiques, rien ne nous permet de croire qu'ils ne soient pas tels que la malade dit les éprouver, ses douleurs sont réelles; l'expli-

cation en est fausse. Les alimens qu'on lui donne sont mauvais à sa bouche; donc on y a mêlé des substances malfaisantes : conséquence fausse, analogue cependant à celles que tirent chaque jour bien des gens non réputés fous; c'est une erreur du sens du goût, à laquelle vient s'ajouter une fausse conception. Elle voit M. Dupin, elle entend des discours pénibles... Ai-je pu dire *voir entendre*? ne vaudrait-il pas mieux : *elle imagine*? je me suis déjà expliqué sur ce sujet, je n'y reviendrai pas, je citerai seulement un fait qui démontre combien est profonde la conviction produite par les hallucinations.

Un Portugais, très versé dans les sciences, et très en état de rendre compte des opérations de son esprit, était tourmenté par des hallucinations presque continuelles. Un jour que je cherchais à lui démontrer son erreur, il me répondit : « Vous dites que je me trompe, parce que vous ne comprenez pas comment ces voix que j'entends arrivent jusqu'à moi; mais je ne comprends pas plus que vous comment cela se fait : ce que je sais bien, c'est qu'elles y arrivent, puisque je les entends : elles sont pour moi, aussi distinctes que votre voix, et si vous voulez que j'admette la réalité de vos paroles, laissez-moi admettre aussi la réalité des paroles qui me viennent, je ne sais d'où, car la réalité des unes et des autres, est également sensible pour moi. »

Chez madame Louise, il y a plus que des sentimens douloureux expliqués d'une manière illogique, plus même que des hallucinations des sens; cette dame est persuadée qu'on lit sa pensée dans son esprit. C'est là un

délire de la raison (à moins qu'elle n'ait des pensées parlées, comme les malades dont j'ai fait mention plus haut), les premiers symptômes sont plutôt un délire de la sensibilité.

J'ajouterai encore une observation.

Une vieille femme, depuis plus de trente ans à la Salpêtrière, très active malgré son grand âge et douée d'un esprit qui ne manque ni de pénétration, ni de finesse, se dit tourmentée jour et nuit par des diables, qu'elle voit, qu'elle entend et qu'elle sent. Ces diables viennent lui demander la bourse ou la vie, elle les a vus aller dans une église pour voler des vases sacrés, elle les sent qui la fouillent et lui enfoncent des poignards dans toutes les parties du corps. Elle se défend d'être folle comme ses compagnes, elle ne fait pas d'extravagances, et si elle parle de ses diables, c'est parce qu'elle est bien assurée de leur présence. M. Esquirol lui avait promis de les chasser : ils ont dit, « Si M. Esquirol nous chasse, nous sortirons en effigie. » Elle m'a demandé ce que cela signifiait, de sortir, en effigie, et si cela voulait dire *tout de suite*.

§ VIII.

Hallucinations de tous les sens.

« G. est un vieillard de 65 ans, de physionomie et de mœurs douces, d'une intelligence ordinaire, exerçant

Unable to display this page

verts ou rouges et que cela coïncidait avec de violens étourdissemens.

« Au mois d'août 1827, en rentrant chez lui, un soir, il commence brusquement, et pour la première fois, à entendre du bruit, et des voix qui le menacent de malheur et l'effraient au point qu'il appelle un voisin; celui-ci l'engage à faire avec lui une perquisition dans les greniers, pour y chercher les individus qu'il croit avoir entendus. La perquisition est infructueuse. G. prie son compagnon de se coucher avec lui. Pendant la nuit, il entend encore les mêmes voix, mais son compagnon n'entend rien. Les nuits et les jours suivans, G. fut en proie aux mêmes perceptions. Cela dura ainsi pendant quatre mois. Au bout de ce temps, non-seulement il entendit des voix, mais il vit, soit en tout, soit en partie, les individus qui lui parlaient.

« Depuis qu'il est à Bicêtre, les perceptions sont de plus en plus fortes, elles ont lieu la nuit comme le jour. La lassitude seule procure du sommeil au malade; mais l'habitude a presque fait cesser les craintes que ses perceptions lui inspiraient jadis.

« Pendant la nuit, les voix le menacent de malheur, lui parlent de tout ce qu'il a fait, de ce qu'il fera, et le défient de se délivrer d'elles. Ces perceptions relatives à l'ouïe s'accompagnent de perceptions relatives à la vue. G. voit en totalité ou en partie les personnes dont il croit entendre la voix. Ces personnes sont très légères, comme faites de carton et remplies de vent, et peut-être est-ce là leur nature. Aussi, rien de plus facile que de les repousser du pied ou de la main. Dans une lutte sembla-

ble avec une d'elles, G. s'est laissé choir de son lit et s'est blessé à la main droite. Il voit ces personnes se vêtir des habillemens des malades qui couchent dans la même salle que lui, et venir le trouver dans ce costume. A ces perceptions de l'ouïe et de la vue, se joignent des perceptions légères du tact. G. sent ses persécuteurs le toucher, le pousser. Il s'y joint aussi des perceptions de l'odorat, et du goût : l'haleine de ces personnes sent mauvais, elle lui infecte le nez et la bouche.

« Depuis onze mois, G. n'a pas passé un seul jour, une seule nuit, un instant, excepté ceux du sommeil qui sont rares et fort courts, sans être tourmenté de ces perceptions. Il y croit fermement, bien qu'il soit tenté de regarder les êtres qui le persécutent ainsi, comme d'une nature autre que la sienne et ayant, entre autres facultés, celle de se transporter, sans être vus et avec la rapidité de l'éclair, d'un lieu dans un autre. Il croit qu'on peut le délivrer d'un semblable état, et m'en fait la demande formelle.

« G. est sujet à une légère céphalalgie, surtout à droite; le bord libre des paupières est rouge et injecté; les yeux sont larmoyans. Il n'y a pas de bluettes, la vue est fort bonne, les pupilles sont contractées. G. lit et travaille très bien sans lunettes; il perçoit très bien, et telles qu'elles sont pour tout le monde, les odeurs et les saveurs. Il n'y a ni tintemens, ni bourdonnemens d'oreilles; l'appétit est très bon, la langue dans l'état sain, les digestions sont faciles. Le malade ne se plaint, en un mot, que de ses persécuteurs. Ceux-ci lui disent, entre autres choses, que si je parviens à le débarrasser d'eux, ils seront anéantis,

brûlés ainsi que leur grand-maître, le secrétaire du diable qu'ils redoutent beaucoup. Ce secrétaire du diable, que G. ne connaît pas autrement, demeure tout près de l'hôpital de la Pitié. G. étant dans cet hôpital, a été transporté chez lui par les diabolins qui le tourmentent et qui, dans un trajet très court, lui ont fait voir toutes sortes d'objets tels que forêts, vallées, etc. Arrivé chez ce suppôt du démon, G. a été sollicité par lui de s'enrôler dans la bande de ses diabolins, mais il a opiniâtrément refusé, et alors les infirmiers de l'hôpital sont venus le chercher et l'ont reconduit à son lit. Il croit fermement à la réalité des faits que je viens de raconter d'après lui et tels qu'il me les a racontés lui-même. Ce récit, comme on le sent bien, n'est autre chose que l'histoire des rêves ou des hallucinations d'un accès de manie plus aiguë, dont le malade a été pris à l'hôpital de la Pitié. » (1)

J'allais terminer ce chapitre par l'observation qui précède lorsqu'un jeune homme, grand, bien constitué et robuste vint me consulter. Il avait des hallucinations de tous les sens, et pour l'en délivrer, on lui avait conseillé de réciter, tenant un cierge béni à la main, des prières propres à chasser le diable. Il déposa sur mon bureau le cierge à moitié consumé et la formule de prières : l'usage de l'un et de l'autre, fait comme il avait été prescrit, n'avait pas empêché la maladie d'aller son train. Ses hallucinations étaient venues à la suite de querelles qu'il

(1) Lelut, *Observ. de folie sensoriale. Gaz. méd.* 1834.

avait eues avec sa femme. Il était indisposé; sa femme l'accusant d'être un paresseux, il s'était emporté contre elle et l'avait battue. De là, une demande en séparation et, en attendant, départ de sa femme. Sorti de chez lui pour aller prier sa femme de revenir, il fut suivi par deux hommes qui disaient sans cesse : il réussira, il ne réussira pas. Ces hommes entrèrent avec lui dans une auberge, en sortirent avec lui et ne le quittèrent pas jusqu'à la maison où était sa femme.

— Étaient-ils bien près de vous ?

— Ils étaient à côté de moi.

— Les reconnaîtriez-vous ?

— Non, c'était sur la brune, je ne les reconnaîtrais pas si je les voyais. Dans la maison de ma femme, ils m'ont dit : je la r'aurai..; et il me fit réponse : je l'aimerais encore un peu s'il n'était point brutal. Revenu chez moi, ils disaient : il se moquera d'elle; et puis j'ai été huit jours sans rien entendre. Au bout de ces huit jours, toutes les nuits, j'entendais un train autour de la maison. Ma femme était avec moi, je lui disais : sans doute tu fais ramasser des coquins pour me fâcher et pour faire croire que nous sommes mal ensemble. J'ai quitté mon pays pour aller à Cherbourg. Le long de la route, j'entendis des murmures, mais pas de voix distinctes. En entrant dans une auberge, j'ai vu qu'il y avait des personnes qui savaient mon affaire. La nuit, quand je rêvais, on me parlait de la même chose, on disait : il réussira, il ne réussira pas. Après que je fus revenu de ce voyage, ma femme a voulu coucher à part; j'entendais parler dans son

cabinet, j'entrai, mais je ne vis personne. Je voulais me raccommode avec ma femme et je lui disais : puisque nous sommes pour passer la vie ensemble, pourquoi que tu me traites comme cela ! tout ce que je pensais, on me disait tu penses telle chose, et si je m'arrêtais à la pensée qu'on me donnait, je sentais quelque chose courir dans les veines, j'éprouvais comme si l'on m'avait saigné.

— N'a-t-on rien essayé pour vous guérir de cette maladie ?

— On avait fait appeler le médecin, c'est un nommé Renouf qui est venu. Il a fait des prières, il nous a fait acheter du gros sel, il a écrit quelque chose, il m'a demandé de la soie rouge et du maroquin, il en a fait une plaque, qu'il m'a dit de porter sur l'estomac. Il m'a aussi fait prendre des remèdes purgatifs et vomitifs. Si je parle, et que je prononce le nom..... du..... diable, comme ça, je me trouve bien plus mal. Une fois, je voulais dire : je veux que le diable emporte ma femme, en corps et en âme, je me trompai et je dis : je veux que le diable m'emporte en corps et en âme, et j'ai entendu des voix qui me disaient : je te tenons, tu viendras avec nous. Ce matin, ils me disaient : il faut que tu meures à Paris. On m'a donc donné des prières d'exorcisme (1), je les ai dites pendant huit jours, et je

(1) *Prière d'exorcisme récitée par le malade :*

« Verbe qui as été fait chair, attaché à une croix, assis à la droite de Dieu le père, je vous conjure par votre saint nom, à la prononciation duquel

me suis trouvé plus mal après. Cependant, quand je venais de prier, je ne sentais plus rien couler dans les membres.

— Avant d'avoir dit les prières d'exorcisme, croyiez-vous être dans la possession du diable ?

— Oui, je disais : il faut que je sois possédé. On me répondit : tu ne te trompes pas. Ils disent : il est déjà à moitié imbécille, je réussirons. Ils me demandent aussi mon nom, je le dis malgré moi, il y a une force irrésistible qui m'entraîne à le dire... ils me disent à présent : il a le démon dans le corps. Quand je pense à quelque chose, on me jette une fumée empoisonnée.

— Vous ne voyez pas cette fumée ?

— Non. Une fois dans mon manger, c'était comme s'il y avait eu de la même fumée. Aujourd'hui j'ai pris

tout genou fléchit, exaucez les prières de ceux qui mettent leur croyance et confiance en vous, Daignez préserver moi N. N., par votre saint nom... de toute attaque de maléfice de la part des démons et malins esprits... Fuyez donc ; disparaissez d'ici, démons, ennemis jurés des hommes... je vous défends de la part de Saint-Michel de faire aucun mal à cette créature, soit dans son corps ou hors d'elle, ni par vision, ni frayeur, ni crainte, tant la nuit que le jour, soit qu'elle dorme, soit qu'elle veille, mange, prie, soit qu'elle agisse naturellement ou spirituellement... Fuyez donc et disparaissez à la vue de la croix... Alleluia : Ainsi soit-il. Que cela se fasse.

« L'agarothi + aphonidos + paatia + urat, condion + »

Les lecteurs qui seraient desirieux de connaître les invocations à l'aide desquelles on faisait autrefois apparaître le diable, en trouveront la formule dans le livre déjà cité de Wier, à l'article intitulé *Pseudomonarchia daemonum* ; et ils pourront lire les conjurations propres à le chasser dans le *Rituel*.

du café, je lui ai trouvé le même goût qu'à l'ordinaire.

Une première remarque à l'occasion de ce malade aura pour but de prévenir une objection qui pourrait m'être faite sur la manière dont il s'exprime. Tantôt il parle avec pureté, tantôt en homme qui n'a pas reçu d'instruction. Aurai-je manqué de fidélité en rendant compte de ses paroles? Non, je n'ai rien arrangé, j'ai écrit sous sa dictée et comme il parlait. Je tiens surtout à une chose : c'est à rendre les faits dans toute leur vérité. Que je me trompe dans les inductions, cela arrivera nécessairement; que je veuille tromper dans les observations, cela n'arrivera jamais. Dire vrai, quoi qu'il puisse advenir, c'est la règle que je me suis imposée. Je sais que dans mon livre, bien des pages seront blâmées : les supprimer c'eût été faiblesse ou mensonge, je ne le devais pas.

Si cet homme obéissant à un force semblable à celle qui le forçait à dire son nom, et qu'il qualifie d'irrésistible, ou pour se venger des injures dont il accusait sa femme d'être l'auteur ou complice, s'était porté contre elle à des actes de violence, aurait-il été passible de quelque condamnation? Un jury médical l'absoudrait : un jury ordinaire le condamnerait peut-être; certainement il se trouverait des procureurs pour l'accuser et réclamer contre lui, l'application des lois portées contre les coupables. La différence dans le jugement prononcé dépendrait uniquement de la différence dans l'instruction des juges. Je ferai à ce sujet quelques réflexions relatives à la médecine légale des aliénés.

Un jeune magistrat qui a pris la peine de faire un livre

dans lequel il traite de la médecine légale des aliénés, sans avoir jamais étudié ces malades, voulant prouver que les monomaniaques homicides sont des coupables, et que comme tels, ils doivent subir la rigueur des lois portées contre les criminels, a établi que toutes les monomanies sont des passions et que toutes les passions sont des monomanies. Sans examiner ce que cette proposition peut avoir de trop général, je conviendrai qu'en effet beaucoup de monomanies ne sont pas autre chose que des passions portées à l'excès, et que cette vérité, loin d'être contestée par les médecins, a été au contraire exprimée et démontrée par eux depuis long-temps, et qu'elle a été adoptée sans aucune contestation. M. Esquirol en a fait le sujet de sa thèse inaugurale, il l'a traitée avec beaucoup d'étendue et en s'appuyant sur des faits nombreux et concluans, tirés de sa pratique. Crichton, en Angleterre, dès l'année 1798, l'avait envisagée sous le même point de vue, et si nous voulons remonter plus haut, nous trouvons entre autres auteurs, Wier, dans son chapitre *De ira morbo* et Galien dans son livre *De quibusdam animi morbis*, qui regardaient les caractères de certaines passions, comme appartenant à la folie. Résultera-t-il pour nous de cette similitude, que les lois qui excusent les aliénés devront également s'appliquer aux hommes passionnés? non. Mais comment les distinguerons-nous? Par leur intensité et par leur durée, et non par leur nature. Une colère extrême, c'est la fureur; une colère extrême sans motif et quelque temps prolongée, c'est l'agitation maniaque. L'amour, qui absorbe les facultés de l'entendement, c'est la mélancolie amoureuse. La vanité, qui

fait desirer les grandeurs, une naissance illustre, si elle va jusqu'à déterminer l'homme à régler sa conduite d'après cette passion, c'est la folie d'orgueil. Une probité trop sévère et méticuleuse, la crainte de la police portée à l'extrême, la terreur que produit une dévotion scrupuleuse sont autant de lypémanies. Et pour tous ces genres de folie, on est confié aux médecins et traité par eux. Qui pourra déterminer où finit la passion, où commence la folie? L'étude, l'observation, l'expérience. Que faudra-t-il établir? L'état de la liberté morale.

L'auteur que je citais tout-à-l'heure veut pourtant que la théorie de la liberté morale soit tout-à-fait déplacée en matière de médecine légale : il faut selon lui reléguer cette théorie dans la métaphysique, et *hors les cas d'aliénation mentale où il n'y a aucune volonté de commettre l'acte que l'on exécute, la justice doit frapper tous ceux qu'une volonté criminelle a conduits à un fait nuisible : pour appliquer la loi, il suffit qu'il y ait eu volonté passionnée, volonté d'homme.*

Cette proposition, il faut bien que je la qualifie, car la parole d'un magistrat accusateur porte quelquefois la mort sur l'homme innocent, cette proposition est en même temps absurde et ridicule. La plupart des actions des aliénés sont faites par *une volonté d'homme*, par *une volonté passionnée*, avec des motifs, un but, la prévision des conséquences; il y a le plus souvent, chez eux, volonté de commettre l'acte qu'ils exécutent. Il faut pour penser le contraire, n'avoir jamais mis le pied dans une maison d'aliénés. Un homme atteint d'une exaltation mentale qui

Unable to display this page

Et ce sont les hommes raisonnables qui les ont traités ainsi !

Les vrais aliénés sont loin d'être tous aussi déraisonnables, et comme j'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de le dire, dans le cours de ce chapitre, quelques-uns d'entre eux raisonnent d'une manière très logique.

Cette opinion sur la raison de quelques aliénés a souvent été émise et combattue. Les preuves que l'on a apportées contre elle ont été assez bien présentées par Zacchias, dans le passage suivant :

« Une opinion très générale parmi les médecins, c'est qu'il y a des espèces de folie qui dépendent uniquement d'un vice de l'imagination, tandis que les autres facultés, savoir la raison et la mémoire, sont dans leur état de santé. Loin de partager cette manière de voir, je crois précisément le contraire.

« Et d'abord les médecins conviennent que l'imagination est lésée dans plusieurs maladies fort différentes de la folie. Les personnes atteintes du vertige voient tous les objets tourner, celles qui ont la cataracte ont toujours quelque obstacle devant les yeux; les ictériques n'aperçoivent plus rien qui ne soit coloré en jaune. Aucun de ces malades n'est regardé comme aliéné, tant que son imagination seule est malade. De plus, l'imagination peut être diminuée, elle peut être très bornée, comme chez les aveugles, auxquels elle ne représente jamais rien de visible, ou bien représenter à l'esprit les choses les plus bizarres et les plus extravagantes, ainsi qu'il arrive dans les rêves, sans que cette diminution, ni cette aberration constituent la folie.

« Les preuves que l'on donne sont tout-à-fait opposées à la thèse que l'on veut soutenir. Prenons le fait de Théophile raconté par Galien. Théophile imaginait que des joueurs de flûtes étaient dans un coin de sa maison occupés sans aucune relâche, à faire de la musique. Son imagination était malade, dit-on, puisqu'il croyait voir ce qu'il ne voyait pas; sa raison était saine, puisqu'il jugeait qu'on devait les faire sortir.

« A cela, je réponds : si la raison était saine, elle eût reconnu l'erreur de l'imagination. Il était hors de la raison que des joueurs de flûte, que l'on n'avait pas appelés, fissent de la musique sans aucune cesse et contre la volonté du maître de la maison. La raison n'aurait-elle pas dû dire à ce malade que ses amis, ses serviteurs eussent chassé bien vite des hôtes aussi ennuyeux? Mais parce que la raison était altérée, il n'a pu faire un pareil jugement, il a suivi l'erreur de son imagination, il a pris pour vrai ce qui n'était qu'un jeu de son esprit. J'accorde sans difficulté que l'imagination soit malade, mais je prétends qu'il n'y a folie que du moment où les fantaisies de l'imagination sont reçues comme des réalités. Dans toute folie où de fausses images sont présentes à l'esprit, l'intelligence agit toujours, mais d'une manière qui n'est pas identique. Parfois le malade raisonne par des exemples, d'autres fois par enthymème (syllogisme qui n'a qu'une proposition et une conséquence), par induction ou même par syllogisme. Il conclut faux, soit parce qu'il ne connaît pas la fausseté des prémisses (fausseté qu'il ne connaît pas parce qu'il est malade), il conclut le nécessaire de ce qui n'est qu'un acci-

dent, et le plus souvent encore, il fait comme les idiots ou les personnes sans instruction, qui sont trompés par les exemples ou par l'enthymème. Par les exemples, comme celui qui dirait : mon ami a pris un médicament et il est mort, donc il est mort parce qu'il a pris ce médicament ; et si moi-même je le prenais aussi , je mourrais. Par enthymème, comme ayant formé cette proposition et l'ayant reçue comme vraie : plusieurs de ceux qui demeureraient dans cette maison sont morts; donc, moi qui ai demeuré dans cette maison, je suis mort aussi; et conserve la persuasion qu'il est réellement mort.

« Par induction, l'intelligence peut être trompée de cette manière; l'imagination malade fait voir ceux qui l'entourent comme autant d'ennemis : l'intelligence malade comme elle , dit : tels et tels sont les ennemis, ceux-là sont tous mes hommes, donc tous les hommes sont mes ennemis. Le mélancolique, trompé par cette déception, fuit la présence des hommes, il craint que chacun n'attende à sa vie, et il ne se laisse pas approcher.

« S'il imagine qu'il soit mort il fait le syllogisme suivant : les morts ne mangent pas, ne parlent pas; je suis mort, donc je ne dois ni manger ni parler.

« Dans chacun de ces cas, il est bien vrai de dire que l'imagination est faussée, mais ce n'est pas elle qui se trompe, qui nie, qui affirme, elle est fixe dans la contemplation d'une idée qu'un esprit sain reconnaissant être erronée , repousserait en disant : j'imagine que je suis mort, et pourtant je ne le suis pas. Tant que la raison conserve cette connaissance, l'homme n'est pas aliéné, il

n'est aliéné que du moment où il raisonne d'après des idées fausses. » (1)

Nous devons d'abord distinguer ici deux choses que Zacchias a confondues : savoir les vices de l'imagination ou conceptions délirantes, et les hallucinations. Ce qui est seulement une pensée est du domaine du raisonnement; ce qui devient sensation ne l'est pas au même titre. Supposons qu'un homme jusque alors privé de l'odorat, éprouve tout-à-coup une sensation d'odeur, lorsqu'un corps odorant se trouvera placé près de lui, il ne saura pas d'où lui vient cette sensation. Ce qu'il saura seulement c'est qu'il est affecté d'une manière nouvelle, il ignorera tout-à-fait d'où lui vient ce changement.

Mais, qu'un homme doué des sensations communes à tous les hommes, s'aperçoive qu'il se développe en lui des phénomènes, dont jusque alors il n'avait aucune connaissance, et que ces phénomènes aient de l'analogie avec ceux de la sensation, il placera hors de lui la cause des nouveaux phénomènes qu'il éprouve, comme il y place la cause de ses sensations, et en cela, il raisonnera comme nous raisonnons souvent, par analogie, et l'on ne pourra pas dire que, sous ce rapport, son esprit soit plus malade que celui des autres hommes.

(1) Zacchias, *Quest. medico-légales*, lib. 2, tit. 1, quest. 4, p. 11.

IV

VISIONS.

Les hallucinations qui ont lieu pendant le sommeil différentes des rêves ordinaires, en ce qu'elles font sur l'esprit une impression profonde et restent clairement gravées dans la mémoire, étaient par les anciens, attribuées à une cause surnaturelle. Des esprits, anges ou démons, quelquefois même des dieux descendaient vers l'homme endormi pour le consoler ou l'effrayer; le plus souvent pour lui annoncer l'avenir. Et l'halluciné, quand il venait d'entendre des paroles prophétiques, s'éveillait; et se sentant animé d'un zèle qu'il croyait sacré, allait annoncer aux peuples et aux rois leurs destinées futures.

Les simples rêves jouissaient aussi d'un grand crédit; on attachait une importance extrême à se les rappeler nettement et à les expliquer. Homère les attribuait à Jupiter, et il voulait que l'on se gardât surtout de négliger les

songes qui viennent aux chefs de l'état. Aristote s'est permis de rire de la crédulité d'Homère, et il demandait si c'était aussi du maître des dieux que venaient les songes des animaux.

Il y eut chez les anciens des lois publiques et solennelles ordonnant à tous les individus qui auraient songé quelque chose concernant la république, de le faire savoir par une affiche ou par un crieur. Une coupe d'or ayant été volée dans le temple d'Hercule, Sophocles assura que le Dieu lui était apparu en songe, et lui avait désigné le voleur. On mit à la question l'homme indiqué par Sophocles; il avoua son crime. Cet événement, rapporté par Cicéron (1), fit donner au temple d'Hercule, le nom d'Hercule Indicateur. Aristide, pendant une longue maladie, rêva beaucoup; il écrivit ses rêves, et ce fut, dit-on, la matière d'un gros livre. Mithridate se faisait raconter les rêves de ses femmes et en tenait registre. Quel malheur que les barbares aient détruit ces précieux ouvrages!

Autrefois, comme aujourd'hui, chacun avait sa manière de rêver. Tibère rêva plusieurs fois qu'il devait demander de l'argent à un homme qu'il savait être riche. Il reconnut, dans cette répétition, l'action immédiate de quelque génie, et une force supérieure qui l'autorisait à faire mourir celui que le songe lui indiquait, pour confisquer ses biens. Suétone (2) raconte que l'empereur Claude fit

(1) *De divinât.* lib. 1.

(2) *In Claudio.*

un jour, en plein sénat, l'éloge de la fidélité et du dévouement d'un de ses affranchis qui, même en dormant, veillait sur lui : cet esclave était Narcisse; il avait vu, en songe Appius Silanus, tuer l'empereur. Il n'en fallait pas tant, pour ordonner la mort d'un citoyen, Silanus fut tué.

La confiance que l'on avait dans les songes, et le besoin d'expliquer ceux qui semblaient obscurs, firent naître partout des interprètes de songes. Quelques-uns de ces interprètes eurent une grande célébrité. Amphiraüs, (1) devin de profession, eut, après sa mort, des temples où il rendait des oracles. Il fallait se laver et se purifier avant d'approcher de ses autels; on lui immolait ensuite un bélier sur la peau duquel on passait la nuit couché dans le temple, pour avoir des songes dont les prêtres attachés au service d'Amphiraüs donnaient l'explication. Ensuite vint Artémidore, un des plus fameux onirocritiques ou juges des songes, qui ait existé. Ses ouvrages sont passés jusqu'à nous; ils ont résisté, dit l'abbé Richard (2), aux injures du temps, aux ravages de la superstition, de la barbarie et de l'ignorance, tandis que tant d'autres bons ouvrages ne nous sont plus connus que par leur titre ou par quelques lambeaux conservés dans les écrivains postérieurs. La plupart des grands hommes de l'antiquité croyaient à la divination par les songes, les rois avaient à leur cour des devins qui expliquaient les songes et en

(1) Pausanias, lib. 1.

(2) Sinésius, *De somniis, et Théorie des songes*, p. xvii.

tiraient des inductions pour la direction à donner aux affaires et pour le gouvernement de l'état. On allait dormir dans les temples, non-seulement dans celui d'Amphiraüs, mais dans beaucoup d'autres, afin d'y trouver les inspirations des dieux, et connaître l'avenir. Isaïe nous apprend, ch. 65, v. 4, que les Juifs de son temps allaient aussi dormir dans le temple des idoles, et il leur en fait un reproche. De nombreux malades allaient passer la nuit dans le temple d'Esculape espérant y apprendre, en songe, les moyens de recouvrer la santé. C'était pour les prêtres d'alors, un revenu très considérable : aussi la confiance dans les songes était-elle soutenue par tout ce que la plus avide fourberie pouvait inventer. N'attribuons pas cependant à la seule fourberie la ténacité et l'étendue de cette superstition, ce serait mal connaître les hommes qui, d'ordinaire, sont ignorans avant d'être coupables : souvent l'amour du merveilleux, une crédulité que nous dirions impossible, si nous ne rencontrions à chaque pas des exemples qui nous la montrent réelle, rendaient inutile la moindre tromperie. Et souvent les devins eux-mêmes croyaient à leur divination. On cite un prélat, Sinésius, évêque de Ptolémaïde, homme probe, de mœurs sévères, et jouissant de l'estime générale qui ne pouvait parler sans enthousiasme de l'interprétation des songes. « Pour obtenir des songes capables de conduire à la connaissance de l'avenir, il faut, dit-il, disposer l'âme de manière qu'elle puisse jouir de la contemplation de Dieu, et d'elle-même, et que jamais elle ne soit le jouet de ces fantômes vagues et errans, qui troublent et fatiguent sans instruire. Or, la meilleure prépa-

ration est celle que l'on acquiert par le moyen de la philosophie qui arrête et calme les troubles de l'esprit, et par une nourriture frugale et modérée. Ce que je veux me procurer, par tous mes soins, continue-t-il, c'est que le temps du sommeil ne soit point inutile et perdu pour moi; c'est de fixer les écarts infinis de l'imagination et de leur mettre des bornes; c'est, enfin, d'établir une méthode dans un état qui en paraît si peu susceptible. Je souhaite, ajoute-t-il encore, d'acquérir cette science divinatoire et de la laisser à mes enfans, pour héritage : il n'est pas nécessaire, pour y arriver, de faire de longs voyages, de parcourir des côtes étrangères et barbares, d'aller à Delphes ou au temple de Jupiter Hammon, il suffit de vivre frugalement, de se laver les mains, de prier avec tranquillité et ferveur, et de s'endormir ensuite. » (1) Les Pythagoriens auraient exigé de plus que l'on s'abstînt de fèves, car c'est en raison de la propriété attribuée aux fèves de troubler le sommeil, que ces philosophes en avaient prescrit l'usage.

Mais les songes ne constituent pas une maladie, l'importance qu'on leur a donnée est seulement une erreur; arrivons aux hallucinations. Comment distinguer les songes des hallucinations qui surviennent pendant le sommeil? C'est ainsi que je l'ai dit en commençant, par leur vivacité et par la force avec laquelle elles frappent l'esprit. Bossuet, dans l'oraison funèbre d'Anne de Boulen, attri-

(1) *Théorie des songes.*

bue à un songe envoyé par Dieu, la conversion de cette princesse. « Ce fut, dit Bossuet, un songe admirable, de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le moyen des anges, dont les images sont si nettes et si démêlées, où l'on voit je ne sais quoi de céleste. » Elles ont, en effet, une si grande netteté qu'elles sont prises pour des sensations véritables et que l'homme habitué à des rêves ordinaires, trouve une si grande différence entre les deux phénomènes qu'il ne peut les attribuer à une cause identique.

Il était défendu aux anciens Hébreux d'interpréter les songes, et de consulter les devins ; mais il n'en était pas de même des visions (c'est ainsi qu'ils appelaient les hallucinations), et ceux qui en avaient étaient appelés voyans ou prophètes. On lit dans la Genèse le récit suivant d'une vision du patriarche Jacob ;

« V. 10. Jacob étant sorti de Bersabée, allait à Haram ;

« 11. Et étant venu dans un certain lieu, comme il voulait s'y reposer après le coucher du soleil, il prit une des pierres qui étaient là, et la mit sous sa tête, et s'endormit dans ce même lieu.

« 12. Alors il vit en songe une échelle dont le pied était appuyé sur la terre, et le haut touchait au ciel ; et des anges de Dieu montaient et descendaient le long de l'échelle.

« 13. Il vit aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle, qui lui dit. Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham votre père et le Dieu d'Isaac. Je vous donnerai, et à votre race, la terre où vous dormez.

« 14. Votre postérité sera nombreuse comme la poussière de la terre : vous vous étendrez à l'orient et à l'occident, au septentrion et au midi; et toutes les nations de la terre seront bénies en vous et dans celui qui sortira de vous.

« 15. Je serai votre protecteur partout où vous irez, je vous ramènerai dans ce pays, et je ne vous quitterai point que je n'aie accompli tout ce que je vous ai dit.

« 16. Jacob s'étant éveillé après son sommeil, dit ces paroles : Le Seigneur est vraiment en ce lieu-ci et je ne le savais pas. (1) »

Des visions de cette nature sont arrivées aussi à Moïse, qui ne parlait jamais à son peuple, qu'au nom du Seigneur. On l'a accusé d'imposture et de charlatanisme; on a dit que pour en imposer aux Hébreux, il feignait d'entrer en communication avec Dieu. Cette accusation serait, pour nous, aussi impossible à soutenir qu'à réfuter. Je répondrai seulement, en raisonnant par induction, que Moïse pouvait être très persuadé de ce qu'il disait, et que sa pensée, qui a presque toujours un caractère d'élévation remarquable, ne se présentait peut-être à son esprit dans les circonstances où il parlait au nom de Dieu, que sous la forme d'une inspiration ou d'une hallucination. Mais cette pensée, si en elle-même elle est juste, devra-t-elle, à cause de sa forme, être mise au rang des aberrations de l'esprit? La pensée, non. Mais il faut bien prendre garde

(1) Genèse, ch. xxviii.

Unable to display this page

ner une idée, je rapporterai ici le récit d'une vision que sainte Perpétue éprouva la veille de sa mort. Je l'ai traduit des *Acta Sanctorum* de Bollandus.

Sainte Perpétue venait d'être mise en prison avec plusieurs autres chrétiens, parmi lesquels se trouvait un de ses frères. Elle savait qu'il fallait renoncer à Jésus-Christ ou mourir : elle était prête à mourir. Son frère lui dit : « Dieu t'a accordé la faveur des visions, demande-lui d'en avoir une. » Pendant la nuit, elle vit une échelle qui s'élevait jusqu'aux cieux, elle vit aussi l'homme qui l'avait fait mettre en prison. Elle voulut monter l'échelle, le premier échelon se changea en la tête de cet homme. Dans une seconde vision, elle aperçut un de ses frères sortant du purgatoire et portant sur la face un horrible cancer. Elle pria, le cancer disparut, et aussitôt elle vit son frère entrer en paradis. Elle eut encore une dernière vision, la voici.

« La veille du combat (c'est elle qui parle) je vois le diacre Pomponius venir vers la prison et frapper fortement à la porte : je vais lui ouvrir. Il me dit : Perpétue, nous t'attendons, viens. Il me prend la main, et nous allons ensemble, à travers des sentiers rudes et tortueux. A peine arrivés à l'amphithéâtre, après bien des fatigues, il me conduit au milieu de l'arène. Ne crains pas, me dit-il, je suis ici avec toi, je combats avec toi : il disparut.

« Et je vois une foule immense dans l'étonnement, et comme je savais que je devais être livrée aux bêtes, je m'étonnais moi-même qu'on n'eût pas encore fait venir les bêtes contre moi. Un Egyptien se montra et vint à ma

rencontre. Il était horrible à voir : ses compagnons l'entouraient ; il se préparait au combat. Près de moi, pour m'accompagner et me soutenir, viennent des jeunes gens éclatans de beauté. Je suis dépouillée de mes vêtemens, je suis homme. Mes amis (*Adjutores et favitores mei*) me font des frictions d'huile comme on en fait à ceux qui se disposent à lutter, tandis que l'Égyptien se roule dans la poussière.

« Et il parut un homme d'une grandeur prodigieuse, sa tête s'élevait au-dessus de l'amphithéâtre, il tenait d'une main la verge que porte le maître des gladiateurs, de l'autre un rameau vert orné de pommes d'or. Cet homme commanda le silence et dit : si l'Égyptien peut la vaincre, il la fera périr par le glaive ; si c'est elle qui triomphe, elle aura ce rameau. Il se retira.

« Et nous avançons l'un vers l'autre et nous commençons le combat. Il veut me saisir les pieds, je lui frappe la figure avec mes talons, et je me sens soulevée en l'air et je l'écrase contre terre. Dès que j'ai un moment de repos, je joins les mains en entre-croisant les doigts, je soulève sa tête, il tombe sur la face et je le tiens sous mes pieds.

« Et le peuple se mit à pousser de grands cris et mes amis à chanter mon triomphe. Je m'avançai vers le maître de la lutte qui me donna le rameau, m'embrassa et me dit : ma fille, que la paix soit avec toi. Et je partis environnée de gloire...

« Alors je m'éveillai et je compris que ce n'était pas contre les bêtes que j'allais combattre, mais contre le démon, je savais aussi que la victoire m'était assurée.

« C'est aujourd'hui la veille du combat, j'écris encore : demain un autre pourra dire comment le combat a fini. »

Le lendemain, pleine d'espérance dans une vie glorieuse, elle allait au supplice, et avant la fin du jour, les chrétiens se disaient : elle est au nombre des saints.

Quelle force et en même temps quelle pureté dans sainte Perpétue ! son courage la met au-dessus des tourmens ; sa vertu ne laisse aucune place à la moindre souillure. Voyez combien sa pudeur est ingénieuse. Elle va lutter, il faut qu'on la frotte avec de l'huile, comme on frotte les gladiateurs ; des jeunes gens, ses amis, lui enlèvent ses vêtemens, elle est homme : *Et facta sum masculus*.

Dans ses visions, il n'y a pas même une plainte, pas un desir contre ceux qui la persécutent et qui vont la mettre à mort : elle prie, mais c'est pour son frère malade. On voit son amour de sœur la suivre dans son rêve, et sa résignation, son espérance n'être pas moins grandes que pendant le réveil. Au moment où elle va monter l'échelle qui doit la conduire au ciel, la tête de l'homme qui l'a dénoncée se trouve sous son pied, mais elle n'a pas demandé ce triomphe sur son ennemi ; cela s'est fait, on pourrait dire, contre sa volonté.

Et il s'est trouvé des bourreaux pour tuer cette femme ! pour tuer, par milliers, des chrétiens aussi vertueux qu'elle !...

Plus tard, les chrétiens aussi tuaient les visionnaires.

L'erreur enfante la folie.

La folie enfante le crime.

Le père Falconi, cité par Bossuet dans son livre sur les

états d'oraison, dit que les âmes fort avancées dans l'oraison passive ou de quiétude, éprouvent une chose fort surprenante, c'est qu'elles n'ont, la nuit, qu'un demi-sommeil et que Dieu opère plus en elles durant la nuit et dans le sommeil que pendant le jour. Ce fait dont l'exactitude est confirmée par tous les ascétiques, nous explique comment à la voix des ermites saint Paul, saint Antoine, saint Macaire, saint Pachôme, sainte Synclétique, etc., etc., les déserts de l'Egypte se remplirent de nouveaux chrétiens qui, devenus anachorètes ou cénobites, se livraient à la contemplation et à la prière, pour obtenir la vue et la jouissance de Dieu. Le nombre en était si grand, que le seul Pachôme, pendant le iv^e siècle, avait jusqu'à neuf mille moines qui suivaient sa règle. C'était parmi eux à qui se rendrait le plus digne d'avoir des visions et ils n'y épargnaient ni le jeûne, ni la prière, ni la solitude, ni la contemplation. Leurs efforts avaient le succès désiré; ils voyaient Dieu.

Mais un inconvénient que l'on ne pouvait prévoir, inconvénient qui ne tendait à rien moins qu'à renverser les bases de la religion elle-même, prit naissance de ces visions. En lisant dans l'histoire ecclésiastique que les moines d'Egypte, gens simples et pleins de ferveur, ne concevaient pas Dieu autrement que revêtu d'une forme corporelle, je m'étonnai et je cherchai la cause d'une telle aberration. Une grande rumeur, et même une sédition s'était élevée à la lecture des livres d'Origènes qui prétendait que Dieu est un pur esprit. Voici ce que l'histoire raconte à ce sujet :

« Depuis peu, on avait agité la question de savoir si Dieu est un corps et s'il a une figure humaine, ou bien s'il est incorporel et distinct, non-seulement de toute figure humaine, mais même de toute figure corporelle. A cette occasion, il s'éleva des disputes et des rixes, parce que les deux opinions avaient de zélés défenseurs. Les plus simples d'entre les moines, et ils étaient en grand nombre (*multi*), assuraient que Dieu est un être corporel, et qu'il a une figure humaine. Plusieurs réprouvaient cette opinion; ils affirmaient que Dieu est incorporel et qu'il n'a aucunement la forme d'un corps. L'évêque Théophile partageait cette dernière opinion, au point que, publiquement, dans l'église, devant le peuple, il attaquait ceux qui attribuaient à Dieu une forme humaine et assurait que Dieu est tout-à-fait incorporel. Ce qu'ayant appris les moines de l'Egypte, ils quittèrent leurs monastères et vinrent à Alexandrie, excitèrent une sédition contre Théophile, l'accusant d'impiété et voulant le mettre à mort. Théophile sentant ce que sa position avait de difficile, imagina une ruse pour échapper au danger qui le menaçait. Il alla au-devant des moines et commença par les flatter, en disant : Je vois en vous la face de Dieu. (*Perinde vos video ac vultum Dei*). Les moines se calmèrent et lui dirent : si cela est vrai, si le visage de Dieu est fait comme le nôtre, anathématise les livres d'Origènes, car il y a des gens qui, disputant d'après ces livres, condamnent notre opinion. Si tu refuses, attends de nous les traitemens que méritent les impies et les ennemis de Dieu. Je ferai tout ce qui vous plaira, répliqua Théophile, ne

vous fâchez pas, j'ai en aversion les livres d'Crigènes et je blâme ceux qui partagent son avis. De cette manière, Théophile se débarrassa des moines (1). »

Ainsi, après avoir été martyrs pour leur abjuration du culte des idoles, les chrétiens étaient devenus matérialistes. La folie devait avoir passé par là. J'eus bientôt la preuve qu'il en était ainsi.

Un des effets de la vie contemplative à laquelle se livraient les moines égyptiens était de les mettre en communication avec Dieu, de l'entendre, de le voir, et de s'entretenir avec lui. Or, celui que l'on voit et que l'on entend, il faut bien qu'il ait un corps; on ne voit pas un esprit. Interrogez les hallucinés : vous saurez d'eux que l'objet de leur hallucination a presque toujours une existence, une forme corporelle et ils y croient aussi fermement qu'ils croient aux choses les plus réelles. Les hallucinations devaient donc être la cause de la doctrine des ermites sur la nature de Dieu : elles le sont en effet, directement, pour la raison que je viens de dire, et par tradition. Avant les moines de l'Égypte, il avait existé une secte juive qui niait l'existence des esprits : c'était la secte des Saducéens. D'une vie rigide et austère, plus zélés pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux que les Esséniens ou les Pharisiens, les Saducéens avaient dû servir de modèle aux chrétiens qui aspiraient à la perfection. Ils niaient que Dieu fût un esprit, et en preuve,

(1) Soc. *Hist. ecclesiast.* lib. vi, cap. vii.

ils citaient le passage qu'on va lire , tiré de l'Exode , chap. 33.

« 12. Or , Moïse dit au Seigneur : Vous me commandez d'emmener ce peuple et vous ne me dites pas qui vous devez envoyer avec moi , quoique vous m'ayez dit : Je vous connais par votre nom et vous avez trouvé grâce devant moi.

« 13. Si j'ai donc trouvé grâce devant vous , faites-moi voir votre visage , afin que je vous connaisse , et que je trouve grâce devant vos yeux. Regardez favorablement cette grande multitude qui est votre peuple.

« 14. Le Seigneur lui dit : Je marcherai en personne devant vous , et je vous procurerai le repos.

« 15. Moïse lui dit : Si vous ne marchez vous-même devant nous , ne nous faites point sortir de ce lieu.

« 16. Car comment pourrions-nous savoir , moi et votre peuple , que nous avons trouvé grâce devant vous , si vous ne marchez avec nous , afin que nous soyons en honneur et en gloire parmi tous les peuples qui habitent sur la terre?

« 17. Le Seigneur dit à Moïse : Je ferai ce que vous venez de me demander , car vous avez trouvé grâce devant moi et je vous connais par votre nom.

« 18. Moïse lui dit : Faites-moi voir votre gloire.

« 19. Le Seigneur lui répondit : Je vous ferai voir toutes sortes de biens.

« 20. Dieu dit encore : vous ne pourrez voir mon visage , car nul homme ne me verra sans mourir.

« 21. Il ajouta : Il y a un lieu où je suis , où vous vous tiendrez sur la pierre.

Unable to display this page

l'Ancien et du Nouveau Testament; par les doigts, les prophètes éclairés du Saint-Esprit; par les épaules, la patience et la tolérance de Dieu pour supporter les infirmités humaines; par les pieds et les parties postérieures, l'humanité et l'incarnation du verbe (1). » Toutes ces explications si peu en rapport avec le texte clair et positif de Moïse prouvent une chose toute simple, c'est que des idées inconciliables ne peuvent être conciliées. Il n'y avait qu'une seule manière de résoudre la difficulté, c'était de dire que Moïse avait eu une hallucination, et cela me paraît de la dernière évidence.

Les auteurs ecclésiastiques ont, nonobstant, déploré la tiédeur que les fidèles mettaient à se procurer des visions. Ce n'est que faute de s'y exercer, dit Gerson, |qu'il y a aujourd'hui si peu de contemplatifs. Anciennement, ajoute don Rodriguez, les monastères en étaient remplis. Cette différence procède de ce que l'on ne suit plus la méthode des anciens solitaires qui s'exerçaient continuellement à l'oraison, comme nous le voyons dans la règle de saint Pachôme (2).

Et don Rodriguez est entre les mains de tous ceux qui s'adonnent à la dévotion; il est un des livres principaux des bibliothèques religieuses, les prêtres en font le sujet de leurs méditations, chaque jour, on en lit un chapitre dans les séminaires et notamment à Saint-Sulpice, dans

(1) Leloyer, *Hist. des spectres*, p. 12.

(2) *Rod. 1^r p. V^o Traité*, ch. 19.

le but de former les séminaristes à la vie contemplative. Son livre produit encore ce qu'il a produit autrefois, sur les esprits qui y sont disposés. Je connais un prêtre qui, après avoir profondément médité sur l'enfer, vit, pendant son sommeil, les supplices des damnés, les formes hideuses des diables, aussi distinctement qu'il eût pu les voir des yeux du corps, et comme il était plein de foi, cette vision l'avait fortement tourmenté. Mais les visionnaires sont maintenant regardés en pitié ou écoutés avec ironie, notre siècle est dur aux prophètes, on les envoie rêver à Charenton, aussi est-il assez difficile d'en rencontrer dans le monde. Les causes morales qui les avaient multipliés sont maintenant presque nulles, et les causes physiques accidentelles n'en produisent pas en grand nombre.

Je croirais volontiers que la vision de Moïse a servi de type à une vision éprouvée par Van-Helmont, vision que l'auteur raconte lui-même en ces termes. « En l'année 1610, après une longue contemplation qui m'avait fatigué et pendant laquelle je m'efforçais d'acquérir quelque connaissance de mon esprit, je m'endormis : bientôt je fus enlevé en dehors de la raison, et il me sembla que j'étais dans une salle obscure ; à main gauche, je vis une table et sur cette table une bouteille contenant une liqueur qui me parla en ces termes : « Veux-tu des honneurs, des richesses ? » Je fus tout stupéfait d'entendre ces paroles ; je me promenai, cherchant en moi-même ce que cela pouvait signifier. A main droite, je vis dans la muraille, une fente par laquelle pénétra une lumière dont l'éclat me fit oublier la voix de la liqueur et changea le

cours de mes pensées, car je vis des choses qui surpassent tout ce que l'on peut dire. Cette lumière ne dura qu'un instant. Tout désolé je retournai à ma bouteille et je l'emportai avec moi. Je voulais goûter la liqueur qu'elle contenait, je parvins à grand'peine à la déboucher, j'éprouvai un sentiment d'horreur et je m'éveillai. Mais il me resta un desir très vif de connaître l'âme, et ce desir dura pendant vingt-trois bonnes années, c'est-à-dire jusqu'en 1633, où j'eus une vision pendant laquelle je vis mon âme elle-même. C'était plus qu'une lumière ayant figure humaine, d'une homogénéité parfaite, composée de substance spirituelle, cristalline et brillante. Elle était contenue dans une enveloppe, comme un pois dans sa cosse. Et j'entendis une voix qui me dit : Voilà ce que tu as vu par la fente de la muraille. C'est intellectuellement, dans l'âme que cette vision s'est opérée : celui qui aurait vu son âme par les yeux du corps en deviendrait aveugle (1). » Là-dessus Van-Helmont fait une belle dissertation in-folio, dont je fais grâce au lecteur.

Je passe, sans m'y arrêter, sur les visions qui, depuis le iv^e jusqu'au xvi^e siècle ont eu une si grande influence sur les esprits et sur les évènements, parce que j'aurai occasion d'en parler quand je ferai l'histoire de l'oraison mentale et des extases qu'elle procure; j'arrive à ce qui concerne les sorciers.

On appelait sorciers des hommes qui se donnaient au

(1) Van Helmont, *Imago Dei*.

diabie, moyennant une certaine rétribution, soit en argent, soit en quelque secours surnaturel. Dès cette vie, les sorciers allaient au sabbat, où ils se livraient à toutes sortes de débauches, ils pouvaient rendre malades ceux qu'ils voulaient, et même envoyer un ou plusieurs diables dans le corps d'une personne : les vents, les orages, le tonnerre étaient à leur disposition : s'ils le commandaient, ils faisaient naître des nuées d'insectes pour ravager les récoltes : après leur mort, ils appartenaient de droit à celui qui jusqu'alors avait été leur esclave, ils allaient droit en enfer.

Le xvi^e et surtout le xvii^e siècle sont remplis d'histoires de sorciers; tout ce qui semble extraordinaire leur est attribué, et comme aux ignorans il y a peu de choses qui ne soient extraordinaires et que les ignorans étaient en nombre infini, le gouvernement du monde semblait appartenir au démon. L'Eglise, pour rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, s'arma de son pouvoir; elle fit aux sorciers une guerre de destruction et, en vertu de ce passage de l'Exode : tu ne laisseras pas vivre ceux qui font des maléfices (*Maleficos non patieris vivere. Ex. ch. 22, v. 18*), des bûchers s'allumèrent dans lesquels on jetait les sorciers.

Depuis long-temps la raison avait fait justice de ces absurdités, il semble qu'elle aurait dû en prévenir les cruels effets. Hippocrate, en plusieurs endroits de ses œuvres s'était attaché à prouver qu'il n'y a pas de maladies sacrées, que toutes les maladies dépendent d'une cause matérielle; que les esprits et les dieux ne produisent, ni la

folie, ni la fureur, ni les convulsions (1), ni rien de ce qui caractérise ceux qui depuis ont été appelés possédés; il attribue à sa principale cause l'opinion qui donne une si grande puissance à ceux qui se prétendent seuls capables de combattre les maladies surnaturelles. Ainsi, à l'occasion des jeunes femmes mélancoliques que le mariage aguéries, il ajoute : trompées par les prêtres qui leur en font un devoir, elles consacrent à Diane des robes très précieuses. (2)

Jamais les chrétiens n'ont mis en doute le pouvoir attribué au démon, de s'emparer des hommes : les possessions dont il est parlé dans l'Ecriture leur imposent cette foi. Mais pendant long-temps, quoiqu'ils aient institué des exorcistes ou prêtres chargés spécialement de combattre les diables, ils ont été assez difficiles sur les preuves. Ainsi, le concile d'Ancyre, tenu en 341, ne veut pas que l'on croie aux transformations du corps, ni au transport de lieux par le malin esprit; il regarde cette croyance comme prenant uniquement sa source dans l'imagination. Qui serait assez fou ou assez stupide, dit ce concile, pour croire que les choses qui se passent dans l'esprit, se passent aussi dans le corps? Saint Augustin n'y croyait pas non plus. On lui parla d'un prêtre qui prétendait aller toutes les nuits au sabbat; il voulut savoir ce qu'il en devait penser. Il vit ce prêtre, après une friction faite avec

(1) Hip. *De morbo sacro*.

(2) Hip. *De virginum morbis*.

un certain onguent, tomber à terre, sans connaissance et comme si le corps eût été sans âme; puis, au bout d'un certain temps revenir à lui, et il lui entendit raconter beaucoup de choses étranges et merveilleuses du sabbat. Saint Augustin conclut de ce qu'il voyait que ce pauvre prêtre était dupe d'une illusion de son esprit, et plusieurs grands personnages, dans l'Eglise, ont partagé son avis (1). Saint Augustin était loin cependant, de refuser au diable une très grande puissance dans la direction des affaires de ce monde. « Les diables, dit-il, peuvent faire par eux-mêmes beaucoup de choses merveilleuses, et si nous voulions le nier, nous nous trouverions en contradiction avec l'Ecriture sainte à la vérité de laquelle nous croyons tous. (2)

On reconnaissait donc à Satan le pouvoir de s'emparer des hommes et de les tourmenter, mais on n'admettait pas généralement que des hommes pussent commander à Satan, et les sorciers étaient plutôt dans la tradition que dans l'actualité. L'opinion en resta là jusqu'à la fin du xv^e siècle. Alors la réforme parut. Les disputes religieuses qu'elle suscita ébranlèrent toute la société. Chacun y prit part et fit celle du diable. Le diable disputait avec Luther et Luther en convenait : par ses suggestions, il augmentait le nombre des hérétiques : le pape Innocent VIII envoya une bulle sévère contre les diableries de l'Allemagne

(1) Saint Aug. *De civitate Dei*, lib. 14, ch. 24.

(2) Lib. 21 *De civit. Dei*, cap. 6.

et il arma de cette bulle deux inquisiteurs dominicains. L'empereur Maximilien I^{er} donna le secours du bras séculier aux inquisiteurs. Dès-lors on ne vit partout que sorciers, et le nombre de ceux que l'on persécuta est horrible à dire. En quelques années, dans l'électorat de Trèves, (1) on fit périr, sous prétexte de sorcellerie, six mille cinq cents habitants. A Friedberg, dans la Nouvelle-Marche, cent cinquante individus furent possédés du diable, et le mal devint si général, que, dans toutes les églises, on ordonna des prières publiques, pour l'expulsion de l'esprit malin. Les sorciers ne se bornèrent pas à un seul pays, ils s'étendirent dans tous les pays voisins, et bientôt il y en eut dans toute l'Europe. En Lorraine, dans l'espace de seize ans, Remigius (2), qui lui-même en a donné l'histoire, a fait périr neuf cents individus *coupables du crime de sorcellerie*.

On frémit à la pensée de tant d'assassinats juridiques, et l'on se demande si personne n'élevait la voix en faveur des accusés, si le fanatisme et la fureur ont dirigé tous les coups.

Beaucoup de sorciers se dénonçaient eux-mêmes, ils venaient accuser eux et leurs complices; ils disaient avoir mérité la mort et des juges souvent remplis de probité et d'amour de la justice, croyaient remplir un devoir en les envoyant au bûcher. Il faut lire dans les histoires du

(1) V. Mæhsen. Voy. aussi Sprengel, *H. de la méd.* t. III, p. 232.

(2) *Demonolatriæ ex judiciis*, etc.

temps, les détails de ces malheureuses procédures : l'extrait suivant, tiré de l'ouvrage de Pierre de Lancre, juge au parlement de Bordeaux, en donnera une idée. (1)

Un vieux prêtre du pays de Labour, déféré comme sorcier au parlement de Bordeaux, fit remarquer à ses juges que plusieurs fois le diable ne lui laissait pas la parole libre; il confessa qu'il avait depuis long-temps quitté cette abomination, mais qu'il avait été si fort tourmenté par le diable, qu'il en était devenu fou. Ses parens et toutes les personnes qui le connaissaient, attestèrent qu'effectivement, il avait perdu la raison. Il dit aussi qu'il s'était donné au diable et qu'il allait au sabbat où il avait vu plusieurs personnes qu'il nomma. Il fut dégradé et mis à mort. Les personnes dénoncées et dont la plupart étaient des prêtres, cherchèrent à fuir, on en arrêta sept auxquels on fit le procès. Bientôt les séculiers eurent leur tour et on en exécuta un grand nombre. Les habitans effrayés, s'enfuirent dans les pays voisins. Il y en eut qui allèrent chercher un asile dans la Navarre; les inquisiteurs les firent arrêter et brûler.

« Il faut confesser, dit Pierre de Lancre, que comme les sorciers n'étoient jadis en tel nombre qu'aujourd'hui, et se tenoient séparés aux montagnes et déserts, et retirés ès pays de Noruegue, Danemarc, Suède, Gothie, Hislande, Livonie et autres pays du septentrion, leurs idolâtries et maléfices n'étoient si avant connus, et tenoit-

(1) *De l'inconstance des mauvais anges, etc.*

on pour fable et conte de vieille ce que l'on en disoit.

« Mais, depuis qu'ils ont pris place partout, habité les lieux les plus peuplés, on a commencé à les rechercher plus exactement et on n'est plus au temps où saint Augustin disoit : *hæc vel falsa sunt, vel ita rara, ut meritò non credantur.*

« Les inquisiteurs et les juges qui ont travaillé puis cent ans en telles procédures, ont plus esclaircy cette matière que tous autres. Les sorciers et sorcières viennent à douzaines en ce parlement, tenant même langage par leurs confessions, et annonçant les œuvres de leur maître Satan.

« J'oserai dire, qu'il y a plus de deux mille enfans, en Labour, qui vont chaque nuit au sabbat.

« Des choses vaines et illusoires, on ne sauroit trouver une même, conforme et assurée contestation, ni un si fort consentement, entre des nations, des lieux, des temps, des âges et des volontés si contraires, si ennemis et si éloignés... ajoutons que l'église catholique, apostolique et romaine qui ne peut errer, les punit de mort. »

Il y a, en effet, une circonstance très remarquable, dans les relations que les sorciers ont données du sabbat : c'est la très grande conformité qui existe entre leurs dépositions. Il faut dire que la manière dont on dirigeait les interrogatoires, pouvait rendre plus constante cette conformité; que la torture employée pour arracher des aveux, devait y concourir aussi; mais, cela accordé, comme les sorciers donnaient des détails très analogues, sinon parfaitement les mêmes, sur ce qu'ils avaient fait ou vu au

sabbat; comme à leur manière de raconter, on pouvait juger qu'ils étaient parfaitement convaincus; comme il n'était pas rare que plusieurs d'entre eux vinssent se dénoncer eux-mêmes et qu'ils persistassent dans leurs déclarations jusqu'au moment de la mort et sans témoigner d'ailleurs plus de déraison que n'en avaient leurs juges, que n'en avaient leurs contemporains, il s'ensuivait que leurs contemporains devaient les croire coupables, que leurs juges devaient les condamner.

Jérôme Cardan cherche à prouver, par les propres aveux des sorciers, la grande influence qu'ils exercent. Ou bien ces hommes mentent, dit-il, ce qu'on ne peut supposer, à cause des tourmens horribles que la question leur fait éprouver; ou bien leur esprit est aliéné, et ils sont par conséquent dans un état de démence. Mais comme ils agissent avec beaucoup de sagesse, il est impossible d'admettre que leurs fonctions mentales soient dérangées, et il faut croire qu'ils disent la vérité. (1)

Pour s'assurer que l'on n'était pas dans l'erreur, plusieurs fois on a répété l'expérience faite par saint Augustin : on a veillé des sorciers; des geôliers en ont attaché avec des chaînes scellées dans la muraille; la nuit venue les sorciers allaient au sabbat et le lendemain ils en rapportaient des nouvelles. On raconte qu'une mère est restée plusieurs nuits auprès de sa fille qui disait aller au sabbat dès qu'elle était endormie; cette pauvre mère s'était armée de reli-

(1) Cardan, *De rer. variet.* lib. 15, c. 93; ou Sprengel, t. III, p. 240.

ques et d'eau bénite, elle faisait les prières qui sont le plus en crédit pour éloigner l'esprit malin; en même temps, elle avait les yeux fixés sur son enfant et aussitôt qu'elle la voyait prête de succomber au besoin de dormir, elle la secouait avec violence. Elle ne put, malgré ses efforts et son amour de mère, que retarder le moment du sommeil, et ce sommeil fut, comme les précédens, accompagné de visions diaboliques.

Mais si les sorciers ne bougeaient pas de leur lit; si, attachés avec des chaînes, on les retrouvait le lendemain, dans le même état que la veille; si on les avait vus toute la nuit dans une complète immobilité, comment croire qu'ils eussent fait tout ce qu'on racontait?

Le démon était venu, il avait pris leur forme, il s'était substitué à eux, il avait trompé les personnes qui veillaient.

Mais pourquoi les sorciers retournaient-ils dans leur prison, reprenaient-ils leurs chaînes? le bûcher les attendait, que ne profitaient-ils de leur pouvoir pour y échapper?

C'est que Dieu voulait qu'ils revinssent et qu'ils fussent punis, et que Dieu est plus puissant que les hommes, plus puissant que les démons; c'est que les démons sont les ennemis acharnés de l'Eglise et que l'Eglise doit en triompher, parce qu'il est écrit : les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.

Ainsi, une imagination délirante enfantait des prodiges, une foi robuste les expliquait et la pensée restait l'esclave d'un joug qu'elle avait elle-même créé.

Aucun homme, quelque sage et vertueux qu'il fût, dans quelque condition qu'il se trouvât placé n'échappait à l'imputation de sorcellerie; il suffisait pour cela qu'il ne partageât pas l'erreur de ses contemporains pour être soupçonné coupable de ce crime, et plus d'un juge a payé de sa vie l'hésitation qu'il mettait à condamner ceux que la rumeur publique amenait à son tribunal. La clémence du juge, ou plutôt sa justice devenait une preuve de sa complicité. Plusieurs chefs de l'église n'ont pas même été à l'abri de toute suspicion; un chambrier attaché à la cour de Rome, nomme deux papes qu'il prétend avoir été sorciers; le cardinal Benon en nomme cinq; quelques auteurs en élèvent le nombre jusqu'à quinze, qui se sont succédé, sans interruption, depuis l'année 998, jusqu'en 1073, et qui tous appartenaient au démon. L'un de ces papes, celui qui a été le plus constamment accusé, est Sylvestre II, Français d'origine, homme très versé dans l'étude des sciences mathématiques, et qui, avant son élévation au souverain pontificat, avait eu pour disciples l'empereur Othon et le roi Robert. (1)

Puisez le principe de vos croyances dans les discours des insensés, et par une conséquence très logique, vous arriverez toujours à l'absurde.

Pour esquisser les points principaux dont se compose l'histoire des sorciers, j'aurais encore bien des choses à ajouter. Mais le sujet que j'ai entrepris de traiter est si

(1) V. *Historia Platince, de vitis pontificum*, etc.

vaste que je dois me borner aux points les plus saillans. Je me hâte donc de terminer ce que j'avais à dire sur les visions, en parlant de malades qui, observés par nous, peuvent nous aider à comprendre l'état des anciens visionnaires, et nous servir de guide dans cette partie de l'étude de l'esprit humain.

Il y a un certain nombre d'aliénés, je ne saurais dire en quelle proportion, parce qu'il n'est pas toujours possible d'analyser les phénomènes du délire et de remonter à leur cause immédiate, qui raisonnent le jour, en conformité de leurs idées et de leurs perceptions de la nuit. Ils sont très capables d'apprécier avec justesse ce qu'ils voient pendant la veille et s'ils ne mêlent à leur conversation aucun souvenir appartenant à leurs rêves, on trouve qu'ils ont l'esprit parfaitement sain. M. Esquirol (1) en a rapporté un exemple fort curieux.

« Nous avons à Charenton, dit M. Esquirol, un monomaniacque âgé de trente ans, qui est persuadé que, toutes les nuits on le conduit dans les souterrains de l'Opéra : là, et même quelquefois dans sa chambre, on lui enfonce des couteaux, des poignards dans le dos, dans la poitrine ; on lui enlève tantôt un bras, tantôt une cuisse, on lui coupe même la tête. Lorsqu'on fait observer à ce malade que sa tête est sur ses épaules, qu'il conserve ses membres, que son corps n'offre aucune plaie, ni aucune cicatrice, il répond : ce sont des scélérats, des magnéti-

(1) V. le mém. cité sur les *Illusions des aliénés*.

seurs, des francs-maçons, qui ont le secret de raccommoder les membres, sans qu'il y paraisse. » Le même malade écrivait au procureur du roi, une lettre dont j'extrais quelques passages.

« Monsieur le procureur du roi,

« Je vous informe que je suis retenu depuis quatre mois et demi dans la maison royale de Charenton, que malgré mes instances, je ne puis obtenir d'en sortir, que j'y suis entré bien portant et que l'on fait tout ce qu'on peut, pour déranger ma santé... On m'assomme de coups, dans les endroits où je suis transporté la nuit. On m'a frappé sur les deux épaules, j'ai les omoplates brisées; hier je ne pouvais me tenir droit à cause des coups que l'on m'avait donnés. Sur les théâtres de dessous terre où l'on me conduit, des maçons me battent, me piquent le côté et font tout ce qu'ils peuvent pour me tuer. MM. (Ce malade nomme quatre personnes qu'il voit toutes les nuits) sont toujours à ma poursuite et ne cessent de me persécuter. N'écoutez pas les rapports de M. Esquirol, je ne suis pas aliéné. Il est odieux que sous un gouvernement constitutionnel, un citoyen puisse être ainsi maltraité et calomnié impunément... Je demande à sortir de Charenton et à me présenter devant vous le jour.

« J'ai l'honneur d'être... »

Un malade, dont R. Whytt fait mention, n'éprouvait durant la veille rien d'inaccoutumé et raisonnait très juste; dès qu'il fermait les yeux, même sans dormir, il tombait dans le plus grand désordre d'esprit; il lui semblait être

transporté dans les airs, ou sentir ses membres se détacher, etc.

Nicolaï fut attaqué en 1778, d'une fièvre intermittente, pendant laquelle il lui apparaissait des figures colorées ou des paysages; fermait-il les yeux, il se faisait toujours, au bout d'une minute, quelque changement dans sa vision; s'il les ouvrait tout disparaissait. (1)

Je donne des soins, de concert avec mon confrère M. Mitivié, à un ancien employé supérieur dans l'administration des finances, âgé d'environ soixante ans, qui éprouve ce qu'il appelle des suscitations. Lorsqu'il se sent excité à faire quelque chose, il attribue ce desir à un autre qu'à lui. Cet autre, pour le déterminer à agir, lui représente les objets dont il veut l'occuper.

« Il n'est pas en mon pouvoir, me dit un jour ce malade, de faire cesser mes suscitations, je ne vois pas même ceux qui les produisent. Je les entends et rien de plus. Cela m'arrive surtout le soir au moment où je vais m'endormir, et le matin lorsque je m'éveille. »

— Vous rappelez-vous quelques-unes des paroles que vous avez entendues?

— Non... je pourrais en retenir, sans doute... mais cela m'est dit souvent sans que les mots soient bien prononcés. Ce n'est pas parlé, proprement, c'est soufflé. Le souffle que j'entends vient de quelque conduit que je ne vois pas.

(1) *Rapsodies sur le traitement psychique de la manie*, par le ministre Wagnitz. Halle, 1803.

« Indépendamment de cela, il y a aussi un autre objet très considérable, se sont des visions qui se présentent à mes yeux, avant mon sommeil. Je ne puis mieux comparer ce que je vois, qu'au théâtre pittoresque de Pierre; mais les objets qui se présentent à moi sont de grandeur naturelle, ce sont des places, des rues, des monumens, des églises, des intérieurs d'appartemens, des hommes nus, des femmes aussi, mais rarement. »

— Est-il sûr que vous ne dormiez pas, quand tout cela se présente à vous?

— Sûrement, je ne dors pas, *car je vois très distinctement.*

— Avez-vous quelquefois pendant le jour de semblables visions?

— Le jour, quand je ferme les yeux, je vois aussi quelque chose, ce n'est pas le théâtre, mais différens objets. C'est lorsque je m'assoupis que ces visions arrivent.

— Avez-vous des visions chaque fois que vous vous assoupissez?

— Oh! non, quand je m'assoupis de moi-même, je ne vois rien; c'est quand on m'assoupit. Je suppose que c'est par le souffle, par la respiration que l'on me fait dormir.

« On me donne surtout des suscitations de lubricité, on cherche à me dégoûter du mariage, mais j'y résiste, je veux ma femme et rien que ma femme. J'ai écrit bien des fois, pour qu'on ne croie pas que je m'abandonne à ces suscitations, pour que l'on sache bien que je m'y refuse absolument. Je ne connaissais rien de cela, dans le cours de ma

vie, on a attendu que j'eusse mes soixante ans, pour me faire éprouver de semblables suscitations. »

Il est facile de distinguer chez ce malade, ce qui tient à un défaut de justesse du raisonnement de ce qui est le résultat de perceptions inaccoutumées; je ne dors pas, dit-il, car je vois très distinctement. Ce qui veut dire seulement : mes perceptions sont trop distinctes pour que je puisse les comparer à celles des rêves, elles ne ressemblent qu'à des sensations, donc ce sont des sensations véritables et dépendantes, comme toutes les sensations, de l'impression faite sur moi, par les objets extérieurs. Conséquence tirée de l'analogie, qui certes n'a pas la rigueur d'une démonstration mathématique, mais tout aussi raisonnable que bien d'autres conséquences employées dans les sciences empiriques, qui n'emportent jamais avec elles aucune imputation de folie.

C'est également la nuit, que le malade dont parle M. Esquirol, est transporté dans des souterrains où on lui fait éprouver des tortures de toutes sortes. Ses lettres sont remplies des souvenirs des visions qui l'ont occupé pendant la nuit, et c'est parce qu'ayant des visions, il leur accorde la valeur d'une réalité, qu'il est placé au nombre des fous.

Les sorciers pour être transportés au sabbat, commençaient toujours par s'endormir; jamais ils n'y allaient autrement. Ils racontaient que, pendant leur sommeil, ils allaient se chercher les uns les autres et se dirigeaient de concert vers le lieu du rendez-vous. La plupart faisaient usage, avant de s'endormir, d'une pommade avec la-

quelle ils se frottaient et dont la composition avait été indiquée par le diable; c'était de la graisse d'enfant à laquelle on mêlait la ciguë, la jusquiame, le datura, la mandragore, le solanum furiosum, le cornouillier sanguin, la pierre memphite, toutes substances, la graisse et la pierre memphite exceptées, reconnues, comme étant propres à donner des visions, employées dans ce but, chez les anciens, et qui ont encore le même résultat aujourd'hui, lorsqu'on en fait usage à doses assez fortes. De même que nos visionnaires, les sorciers assuraient qu'ils ne dormaient pas, en allant au sabbat, parce que les choses dont ils avaient le souvenir s'étaient présentées à leur esprit avec la force d'une réalité.

Sainte Perpétue, saint Jean et une foule d'autres personnages dont il est fait mention dans les *Acta sanctorum*, les prophètes dont j'ai parlé en commençant, se trouvent dans le même cas. Les phénomènes que les uns et les autres éprouvaient, étaient de nature identique et différaient seulement en ce qui tenait à la direction des idées, à la force des passions de chacun.

On a dit : les anciens visionnaires ne doivent pas être mis au rang des fous; ils se trompaient, mais c'était avec leur siècle, et il serait absurde de taxer de folie toutes les générations qui nous ont précédés. C'était, si vous voulez, une erreur de l'esprit humain, mais non une maladie.

Il faut distinguer ici ceux qui avaient des visions, de ceux qui ajoutaient foi aux visions. Pour ces derniers, ils étaient dans l'erreur, et seulement dans l'erreur; je me

hâte d'en convenir. Quant à ceux qui avaient des visions, ils se trompaient comme les premiers, mais de plus ils étaient fous, parce qu'ils avaient en eux-mêmes une cause invincible d'erreur; ils éprouvaient des phénomènes insolites qui en faisaient des intelligences à part, en dehors des règles ordinaires, ou plutôt sans règle, vivant dans un monde fantastique et n'en pouvant pas être tirés par le raisonnement. L'état de l'esprit humain chez nos aïeux, concourait sans doute puissamment à la production si fréquente des visions; mais pour dépendre d'une cause générale, une maladie ne cesse pas pour cela d'être une maladie, et comme il n'y a pas de différence essentielle entre les visionnaires d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, les uns et les autres doivent être mis au rang des aliénés.

V

INCUBES.

Je ne connais pas un genre de folie qui n'ait servi à fonder quelque doctrine ou quelque superstition. Les hallucinés, les visionnaires, les sorciers, les extatiques, ont traîné à la remorque les gens raisonnables; il n'y a pas jusqu'aux idiots qui n'aient eu des disciples et presque des adorateurs. Et si j'en crois une induction qui acquiert d'autant plus de force, que je pénètre plus avant dans la connaissance des aliénés, nous n'aurions pas même le mérite d'avoir inventé les absurdités qui se sont trouvées ou qui se trouvent encore aujourd'hui, dans nos croyances : ces absurdités, nous les aurions reçues directement des cerveaux malades. En effet, pour inventer les esprits et leurs apparitions, il suffit de quelques hallucinés sans aucun enseignement ou tradition préalable. Les hallucinations ont entre elles une si grande analogie, que les êtres créés

par elles diffèrent seulement dans les accessoires; les descriptions qu'en donnent actuellement nos aliénés ressemblent aux descriptions que donnaient autrefois les saints et les possédés, comme la petite-vérole décrite par Rhazes ressemble à la petite-vérole d'à présent : les noms seuls diffèrent. Ainsi, pour savoir tout ce qui concerne les incubes, il suffit d'écouter un de ces malades qui se plaignent de les recevoir pendant la nuit. Les incubes sont et font encore tout ce qu'ils étaient et faisaient jadis.

Partout, dans l'histoire, on les trouve établis. Chez les Juifs, ils s'appellent Asmodée, Haza, Lilith, prince des ténèbres. Chez les Grecs et chez les peuples d'orient, ce sont les sirènes, les nymphes, les oréades, les dryades, les néréides, les satyres, les sylvains, les faunes. Lors de la découverte de l'Amérique, il y avait dans cette nouvelle partie du monde, un incube très célèbre et très redouté, c'était le dieu Cocoto. Pour les chrétiens, c'est le diable sous mille formes diverses, qui se plaît surtout, au dire de saint Antoine, à tourmenter les religieux et les vierges consacrées à Dieu. Zacchias ajoute que cet esprit immonde ne tourmente pas moins les femmes difformes et laides, ce qui se conçoit parfaitement.

Il semble qu'il y ait eu beaucoup plus d'incubes autrefois qu'aujourd'hui, car nos anciens auteurs leur ont tous consacré un chapitre à part, ils en dissertent longuement, tandis que les biographes modernes en disent à peine quelques mots. D'après les historiens de la primitive église, les cathécumènes en étaient souvent tourmentés et l'Eucharistie les délivrait. Saint Augustin en parle plu-

sieurs fois dans son livre de la *Cité de Dieu*. Bodin raconte qu'il y eut à Rome, en une seule année, quatre-vingt-deux personnes possédées par l'incube. Ce démon était envoyé par les Juifs que le pape régnant à cette époque haïssait à mort. Coelius-Aurélianus, Mercurialis, Hollérius parlent également de l'épidémie d'incubes qui affligea le ville sainte. (1)

Que sont les incubes? d'où viennent-ils? qui les a faits? Grands sujets d'étude livrés aux savans par les fous. Les savans ont admirablement travaillé à dilucider la matière. Au dire de quelques rabbins, après le fratricide dont Abel fut victime, Adam par esprit de mortification, n'a pas vu sa femme, pendant cent trente ans. Qu'a-t-il fait alors? des incubes. Belle trouvaille! Il n'en faudrait pas beaucoup de pareilles pour mériter aujourd'hui une place à Charenton. D'autres, non moins savans que ceux-ci, et à la tête desquels étaient Rabbi Abraham, auteur d'un livre intitulé *Zetot hammor*, qui est un commentaire sur le second chapitre de la Genèse, sont d'avis que Dieu, occupé de la création des démons familiers, tels que faunes, satyres, incubes, pénates et autres semblables, surpris par la nuit du sabbat, et n'ayant pas le temps de les

(1) L'église a des prières contre les incubes; celle qui suit est rapportée par Del Rio. *Disq. magic.*

*Procul recedant somnia ,
Et noctium phantasmata,
Hostemque nostrum comprime
Ne polluantur corpora.*

achever, les laissa imparfaits (1). Cette explication de Rabbi Abraham me remet en mémoire que plusieurs femmes de la Salpêtrière se croient enceintes du fait d'un M. Lefevre dont j'ai parlé au chapitre des *Conceptions délirantes*. Parce que M. Lefevre se croit homme, des femmes se croient enceintes d'elle; parce que des Juives ont eu des incubes, il faut que Dieu ait créé des incubes.

Les incubes existent; en provient-il quelque chose? Saint Thomas d'Acquin, Lactance, Josephe, sont pour l'affirmative; saint Jérôme, saint Augustin, saint Chrysostôme, saint Grégoire de Nazianze, soutiennent qu'il n'en provient rien, et que s'il en vient quelque chose, ce serait plutôt un diable incarné, qu'un homme. On traita, un jour, cette question devant l'empereur Sigismond; je ne sais plus quelle fut la décision de sa majesté. Luther assurait que ces diables incarnés ne vivaient pas au-delà de sept ans.

La croyance aux incubes quoique générale, n'a cependant jamais été universelle; il ne manquait pas de gens pour en douter, et même pour les nier formellement. « Les médecins disent que les incubes et succubes sont éphialtes et hyphialtes ou enflures de rate, et, par ce moyen, ils démentent la loi de Dieu et tiennent les hommes en aveuglissement et ignorance, et sont cause de l'impunité des plus grandes méchancetés du monde. Et quant aux divinations, ils disent que ce sont rêveries, et néanmoins on en voit des effets si étranges, qu'il n'y a personne qui

(1) Wierus, *De prestigiis demonum*, p. 13.

n'en soit ravi en admiration » (1). Ces reproches étaient adressés à quelques-uns de nos confrères d'autrefois par Bodin, jugeur de sorciers, qui aurait fait brûler notre Wier, s'il l'avait pu.

Je ne suivrai pas, dans les détails qu'ils nous donnent, les historiens des incubes; je serai court: il y a des choses qu'il ne faut qu'effleurer. Je me bornerai à rapporter deux histoires d'incubes. Je puiserai la première dans la vie de saint Bernard: une malade de la Salpêtrière, placée dans le service de M. Mitivié, sera le sujet de la seconde.

« A Nantes était une malheureuse femme que tourmentait un certain démon plein d'effronterie: ce diable lascif lui avait apparu sous la forme d'un démon de la plus belle figure. Cachant au-dedans de lui-même ses projets criminels, et employant extérieurement un langage caressant, il était parvenu, par cette ruse, à rendre l'âme de cette femme favorable à son amour pour elle. Quand une fois il eut obtenu son consentement à ses desseins, étendant les bras, il prit les pieds de l'infortunée dans une de ses mains, lui mit l'autre sur la tête et se la fiança, pour ainsi dire, par ces signes d'alliance intime. Elle avait pour mari un brave chevalier qui ignorait complètement cet exécration commerce. Cet impur adultère, toujours invisible, abusait donc d'elle dans le lit même où couchait son époux, et l'épuisait par un incroyable libertinage.

(1) Bodin, *Démon. des sorciers*, p. 214.

« Pendant six ans, cette femme perdue cacha son effroyable mal, et n'osa avouer la honte de ce crime horrible. La septième année, cependant, dévorée en elle-même de confusion, elle se sentit terrifiée, tant par l'infamie d'une si longue turpitude, que par la crainte du Seigneur, dont, à tous momens, elle tremblait que le redoutable jugement ne vînt la saisir et la damner. Elle court donc aux pieds des prêtres et confesse sa faute. Sans cesse elle parcourt les lieux sacrés, et implore l'appui des saints; mais aucune confession, aucune prière, aucune distribution d'aumône ne lui procurent de soulagement. Chaque jour, le démon exerce sur elle sa passion furieuse comme auparavant, et plus cruellement encore. Enfin ce crime infâme devient public. Le mari l'apprend, et, dès qu'il le connaît, ne voit plus sans horreur son union avec cette femme. Cependant l'homme de Dieu (saint Bernard) arrive avec tous ceux qui le suivaient dans le lieu dont on a parlé. Dès que cette malheureuse femme en est instruite, elle court toute tremblante se jeter à ses pieds, lui découvre, au milieu d'un torrent de larmes, son horrible souffrance, les insultes invétérées du démon, auxquelles elle est en proie, et l'inutilité dont lui a été tout ce qu'elle a fait d'après l'ordre des prêtres; elle ajoute que son oppresseur l'a prévenue de la venue du saint homme et lui a défendu, sous les plus grandes menaces, de se présenter devant lui, disant que cette démarche ne lui servirait de rien, parce que l'abbé une fois parti, lui, qui avait été son amant, deviendrait pour elle le plus cruel persécuteur. Le serviteur de Dieu entendant ces mots, la console par

des paroles pleines de douceur, lui promet le secours du ciel, et comme la nuit approchait alors, il lui ordonne de revenir vers lui le lendemain, et de mettre sa confiance dans le Seigneur. Elle vient donc de nouveau, le matin du jour suivant, et s'empresse de rapporter à l'homme de Dieu, les blasphèmes et les menaces qu'elle avait entendus cette nuit même de son incube. « N'ayez, lui dit saint Bernard, aucune inquiétude de ses menaces; mais prenez mon bâton, que voici, et mettez-le dans votre lit; qu'ensuite le démon entreprenne quelque chose contre vous, s'il le peut ». Cette femme fait ce qui lui est ordonné, se couche dans son lit, après s'être fortifiée par le signe de la croix, et place le bâton auprès d'elle. L'incube arrive bientôt; mais n'ose ni tenter son œuvre accoutumée, ni même approcher du lit, et menace cependant avec fureur l'infortunée de venir recommencer son supplice, dès que l'homme de Dieu sera parti. Le dimanche approchant, le saint abbé veut que tout le peuple soit appelé à l'église, par une proclamation de l'évêque. Ce jour donc, une multitude innombrable s'étant réunie dans l'église, Bernard, suivi des deux évêques, Geoffroy de Chartres et Briction de Nantes, monte au jubé, dit qu'il va parler, et recommande que tous les assistans tiennent dans leurs mains des cierges allumés : lui, les évêques et les clercs en ayant fait autant, il expose publiquement les attentats inouïs et audacieux du démon dont il s'agit : puis, aidé des prières de tous les fidèles présens, il anathématise cet esprit fornicateur qui, contre sa propre nature, s'était rendu coupable de si infâmes souillures, et

lui défend, par l'autorité du Christ, d'approcher dans la suite, soit de cette femme, soit de toute autre. Tous les cierges sacrés ayant alors été éteints, toute la puissance de ce diable s'éteignit de même ; la malheureuse possédée communia, après s'être confessée, et jamais depuis, son ennemi n'osa lui apparaître, mais il s'enfuit, chassé loin d'elle sans retour. » (1)

Aucun de nos malades n'a éprouvé des malheurs aussi constans que la pauvre Marguerite, aucun n'aurait pu montrer plus de résignation. Il semble qu'elle ait été créée uniquement pour souffrir. Elle a soixante-huit ans, et il y a soixante-huit ans qu'elle meurt de misère et de faim. Son père exerçait une profession dont le nom seul inspire le dégoût : fille, elle était couverte de haillons empestés, rarement on lui donnait assez de nourriture, elle n'avait ni amie, ni compagne; mariée très-jeune à un manœuvre qui l'a injuriée, insultée et battue, elle n'a pas eu un jour entier, je ne dis pas de bonheur, mais de repos. Pour supporter tant de misère, qui l'a soutenue ? Deux grâces qu'elle remercie Dieu de lui avoir accordées, le don de fécondité et le don des larmes. Dix-huit fois elle a été mère ; souvent même, pendant ses grossesses, son mari la chassait de leur commun réduit. Elle s'en allait alors cherchant un gîte dans une écurie où les maîtres n'osaient pas toujours la recevoir, parce qu'eux-mêmes craignaient les injures de l'homme de Marguerite ; faute d'écurie elle allait coucher dans les champs. Là, elle

(1) Collection de mém. relat. à l'*Hist. de France*, trad. par M. Guizot.

pleurait et priait; puis quand le lendemain quelques heures de sommeil avaient interrompu le sentiment de ses maux, elle remerciait Dieu qui s'était montré si indulgent pour elle.

Vieille, son mari l'a chassée tout-à-fait; une de ses filles l'a recueillie, mais elle était à charge à sa fille; on lui disait qu'elle mangeait trop, et puis elle était souvent à l'église et trop peu au travail; elle avait beau promettre de se retenir, quand elle passait devant une église, c'était plus fort qu'elle, il fallait y entrer. Elle a quitté sa fille. Une parente lui a donné la toile d'une paillasse, une marchande de la halle lui a permis de ramasser de la paille sur le marché, voilà son lit; elle l'a porté dans un cabinet obscur où elle s'est logée moyennant quinze sous par semaine. On lui a avancé de quoi acheter une livre de pain d'épice, on lui a prêté une table et une chaise. Avec cela, elle s'est établie marchande sur le pont derrière l'Hôtel-Dieu. On ne peut sans en être ému, lui entendre raconter les chances de son petit commerce. Pour gagner huit sous, il fallait qu'elle vendît une livre de son pain d'épice; jamais elle n'a autant gagné dans un jour. Ordinairement quatre sous, quelquefois six, mais aussi quelquefois deux seulement : il lui est même arrivé de ne rien vendre. Ces jours-là, ceux où elle ne gagnait rien, elle ne mangeait pas, à moins que par un heureux hasard, elle n'eût reçu le pain que le bureau de charité donne une fois par mois seulement aux indigens de la ville. Rentrée chez elle, après avoir fait sa prière, elle se couchait en disant : le jour viendra bientôt, demain je serai plus heureuse. Une nuit

Unable to display this page

Unable to display this page

tomberait dans une si grande faute. On a beau entreprendre de la rassurer, de lui faire comprendre que personne n'est venu, que personne ne l'accuse, on ne réussit à rien. Son idée domine et résiste à tout.

Une chose la soulage, elle pleure, moins, bien moins qu'autrefois, une heure ou deux seulement chaque jour, mais pour peu que ce soit, elle en est consolée.

Une autre encore. Son mari, vieux et presque corrigé, quand il a quelques sous, vient les partager avec elle; c'est pour du tabac qui lui est plus nécessaire que le pain. Quand vous verrez par la ville un homme couvert de hail-lons, et sale comme la boue, usé par la vieillesse et portant dans ses traits la flétrissure de la débauche, s'il vous demande l'aumône, donnez; donnez, car peut-être une pensée généreuse est au fond de son âme, peut-être a-t-il une femme à laquelle il veuille porter un gage de repentir, peut-être ce don qu'il implore, il l'a par avance destiné à la pauvre Marguerite.

VI

INSPIRATIONS PASSIVES.

Je distingue les inspirations en actives et en passives. Dans les premières, l'homme jouissant de toute sa personnalité connaît l'activité de son intelligence et en dirige l'emploi; il est élevé au-dessus de lui-même, mais il y a continuité dans son être; son moi d'aujourd'hui est encore son moi d'hier, son moi de toujours; il a conscience de ses pensées et il sait que ses pensées sont à lui; il veut ses actions et il en prend la responsabilité. Dans les secondes, l'homme a perdu son unité; il connaît encore, mais en lui-même, quelque chose différent de son moi, connaît aussi; il veut encore, mais le quelque chose qui est en lui-même a aussi une volonté; il parle, il agit, mais rarement d'après sa connaissance, d'après sa volonté; il est dominé, il est esclave, son corps est une machine obéissant à une puissance qui n'est pas la sienne. L'inspiration active appar-

Unable to display this page

imaginaire, l'autre intellectuelle. L'imaginaire (j'ai déjà dit, page 165, que les anciens donnaient au mot imagination une acception beaucoup plus étendue que nous), appelée aussi sensible, a lieu par l'intermédiaire d'une chose sentie; l'intellecuelle se fait sans aucune sensation ou formation d'image, mais par le moyen d'une lumière infusée dans l'intelligence (1). La première était beaucoup plus fréquente que l'autre : quelquefois c'était un ange qui se montrait à l'homme et parlait (2); d'autres fois l'ange était dans le corps du prophète et parlait en lui, comme cela est arrivé souvent à Zacharie (3); d'autres fois enfin, c'était seulement une voix formée dans l'air, par laquelle Dieu parlait aux prophètes. Cette voix était appelée aussi le Verbe de Dieu. La communication avec les mauvais anges se faisait d'une manière analogue; les diables se présentaient visibles et parlaient aux saints personnages, aux hommes simples, aux superstitieux, aux hérétiques, aux tyrans, aux désespérés, aux magiciens et sorciers, aux démoniaques, aux excommuniés; ils se déguisaient en anges de lumière, et souvent ils commençaient par donner de bons conseils, afin d'inspirer de la confiance et de mieux tromper ensuite.

Quant à la communication intellectuelle, on l'a rencontrée plus rarement : c'est une sorte d'exaltation d'esprit avec dissociation entre les pensées et le moi. Les

(1) V. Suares, 3, p. 9, v. ar. disp. 9, sect. 2.

(2) Daniel, ch. 9, v. 21 et 22.

(3) Ch. 1^{er}, v. 8 et suivant; ch. 2, v. 3 et 4.

Unable to display this page

agréables, plusieurs entendent tout l'opposé (1) ». Et ailleurs. « Beaucoup de ceux qui ont le souffle divin ne sont pas brûlés quand on les approche du feu, ou s'ils sont brûlés, ils ne sentent aucune douleur; percés, frappés sur le dos avec des haches, tailladés sur les bras avec des couteaux, ils n'éprouvent rien. Ils ne connaissent pas eux-mêmes les opérations de leur esprit, ils ne vivent ni de la vie de l'homme, ni de la vie des animaux, mais d'une vie divine qui les inspire et les possède (2) ». Notez que la doctrine de Jamblique est extraite des théologiens assyriens, égyptiens, etc. et qu'elle s'appuie de l'autorité de Platon et de Pythagore, et qu'on doit par conséquent, la regarder comme étant commune à toute l'antiquité païenne.

Les prophètes juifs étaient dans la même situation d'esprit et de corps que les autres, et, parmi eux, plus d'un a été jugé par ses contemporains ce qu'il était réellement; car, ainsi que le fait observer saint Augustin, du temps qu'Elysée était en Judée, ni lui, ni les autres prophètes n'étaient point respectés par la plus grande partie du peuple qui les regardait comme des insensés. Leurs paroles et leurs actions témoignent en effet et jusqu'à la dernière évidence, que le peuple ne se trompait pas dans le jugement qu'il portait sur eux.

Isaïe allait nu et sans souliers, pour être, disait-il,

(1) Jambl., sect. III, cap. v.

(2) *Id. id.*, cap. IV.

comme un prodige qui marque ce qui doit arriver (1). Ce fait admis comme vrai est un acte de folie; or, il est admis comme vrai dans son sens positif par les pères de l'église et notamment par saint Ambroise. (2)

Ezéchiél, d'après ce qu'il dit lui-même, était dans un véritable état de manie.

Il a eu des hallucinations et des inspirations; il s'en allait courant la campagne sans aucun but : ses amis et ses voisins, choqués des gestes qu'il faisait, le prirent pour un fou, et voulant le contenir, ils ne trouvèrent d'autre moyen que de l'attacher. Les passages suivans, extraits de la Bible, fourniront une preuve suffisante de sa folie et de la manière dont il était traité.

« Chap. 3, verset 22. Alors la vertu du Seigneur se saisit de moi, et il me dit : Levez-vous, sortez à la campagne et là je vous parlerai.

« V. 23. Je me levai donc, et je sortis à la campagne; et tout d'un coup je vis paraître en ce lieu la gloire du Seigneur, comme celle que j'avais vue près du fleuve de

(1) Isaïe, ch. 20, v. 2 et 3.

(2) Epistol., classis. 1, ép. LVIII. Les commentateurs des prophètes admettent que les prophéties ont toutes un sens positif et un sens mystique. Le sens mystique n'est pas autre chose que l'interprétation donnée aux faits par le commentateur, le sens positif est celui qu'exprime la lettre, c'est l'exposé des faits eux-mêmes. Or, ces faits sont tous admis comme véritables. Voyez à ce sujet saint Chrysostôme. *De tristitia, ad Stagirium ascetam a dæmone vexatum*, lib. III, cap. 10. Saint Athanase, *De incarnatione verbi*, §§ 12 et 37. Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie: *In Oseam comment.* III.

Chobar. En même temps, je tombai le visage contre terre.

« V. 24. Et l'esprit entra en moi, me fit tenir sur mes pieds, me parla et me dit : Allez vous enfermer au milieu de votre maison.

« V. 25. Fils de l'homme, voilà qu'ils vous ont préparé des chaînes : ils vous en lieront et vous n'en sortirez point.

« V. 26. Je ferai que votre langue s'attachera à votre palais ; que vous deviendrez muet comme un homme qui ne reprend personne.

« Chap. 4. V. 4. Vous dormirez aussi sur le côté gauche et vous mettrez les iniquités d'Israël sur ce côté-là pour autant de jours, que vous dormirez dessus, et vous prendrez sur vous leurs iniquités.

« V. 6. Lorsque vous aurez accompli ceci, vous dormirez une seconde fois sur votre côté droit.

« V. 8. Vous voyez comme je vous ai environné de chaînes, et vous ne vous retournerez point d'un côté sur l'autre, jusqu'à ce que les jours du siège soient accomplis.

« V. 12. Ce que vous mangerez sera comme un pain d'orge mis sous la cendre, vous le couvrirez devant eux de l'ordure qui sort de l'homme.

« Chap. 19. V. 4. Les peuples ont entendu parler de lui, et ils l'ont pris, non sans en recevoir beaucoup de blessures, et ils l'ont emmené enchaîné, en Egypte.

« V. 9. Ils le mirent dans une cage et l'emmenèrent au roi de Babylone, chargé de chaînes, et ils le renfermèrent dans une prison, afin qu'on n'entendît plus, à l'avenir, son rugissement sur les montagnes d'Israël. »

Unable to display this page

Ézéchiél entend une voix qui lui dit d'aller à la campagne : hallucination de l'ouïe.

Il voit la gloire du Seigneur : hallucination de la vue.

L'esprit lui dit, au moment où on apporte des chaînes pour l'attacher, qu'il doit aller s'enfermer dans sa maison : seconde hallucination de l'ouïe provoquée, peut-être, par la vue des chaînes.

L'esprit dit encore : « Je ferai que votre langue s'attachera à votre palais... » : c'est un phénomène fort curieux que le mutisme qui survient après une semblable menace, et loin de le révoquer en doute, je l'appuie de l'autorité d'un autre cas avec lequel il a la plus grande analogie. Ce cas que je vais citer, a été observé par M. Charles Lens, alors étudiant en philosophie à l'université d'Iéna : il est imprimé dans l'ouvrage ayant pour titre *Psychological magazine*. (1)

« A Kleische, petit village d'Allemagne appartenant à M. V. S., une domestique de la maison de ce seigneur, est envoyée à une petite lieue de là pour acheter quelques alimens. Elle fait la commission avec exactitude, et tandis qu'elle revient chez son maître, elle entend tout-à-coup derrière elle un bruit semblable à celui que feraient plusieurs chariots. Elle regarde et voit un petit homme gris, pas plus gros qu'un enfant et qui lui com-

(1) Vol. II, part. 2, p. 14. Voy. aussi *An inquiry into the nature and origin of mental derangement*, by Al. Crichton. V. 2, p. 15.

mande d'aller avec lui. Elle ne répond rien et continue sa route. Le petit homme continue de l'accompagner, et la presse toujours de venir. En arrivant dans la cour extérieure de la maison de son maître, elle est rencontrée par le cocher qui lui demande d'où elle vient, et auquel elle répond très distinctement : le cocher ne voit pas le petit homme. Arrivée sur le pont, la jeune fille entend le petit homme l'appeler pour la dernière fois, et sur son refus de répondre, il la regarde d'un air menaçant et lui dit que pendant quatre jours elle sera aveugle et muette, après quoi, il disparaît.

« Cette fille court à sa chambre et se jette sur son lit, ne pouvant ni ouvrir les yeux, ni prononcer un mot. Elle paraît entendre tout, mais ne répond que par signes aux questions qu'on lui adresse. On fait ce qu'on croit le mieux pour la rétablir, mais le tout en vain. Elle ne peut rien avaler. Vers la fin du quatrième jour, elle se rétablit et raconte ce qui lui est arrivé. »

La menace faite à Ézéchiél et l'effet qui s'en est suivi, n'ont rien qui surpasse ce qu'on vient de lire. Ce sont assurément des phénomènes fort extraordinaires, mais dont les analogues se sont déjà répétés un assez grand nombre de fois, pour n'avoir rien de merveilleux.

Il est ordonné à Ézéchiél de dormir tantôt sur le côté droit, tantôt sur le côté gauche, et de rester dans la même position pendant un espace de temps déterminé. Ézéchiél était alors enchaîné; l'était-il assez fortement pour ne pouvoir bouger de place ? Dans ce cas l'ordre ne serait venu qu'à la suite de la contrainte qu'il éprouvait,

et par le fait de l'association des idées. Je connais un visionnaire auquel *on fixe* des époques. *On veut* que pendant six mois, il ne quitte pas sa chambre, il y reste. *On veut* qu'il ne parle pas, il se tait. *On veut* qu'il ne sorte de la maison où il est, qu'au bout de dix ans : pendant dix ans, on peut lui donner toute liberté sans qu'il essaie même de s'enfuir. Les ordres qu'il reçoit ainsi et qui n'ont de réalité que pour lui, il les appelle des suscitations. Beaucoup d'aliénés se prétendent dirigés, dans toutes leurs extravagances, par des voix secrètes ou par des inspirations. Une femme actuellement à la Salpêtrière, M. Charles, refuse souvent de se lever, de travailler, parce que son médecin, M. Mitivié, lui donne par des moyens inconnus, l'ordre de ne rien faire. M. Mitivié a beau protester du contraire, elle ne cède pas aux ordres parlés, mais seulement aux ordres secrets plus positifs, et plus rigoureusement imposés que les autres. J'ai vu un malade qui était dans ce cas, devenir furieux, parce qu'on exigeait tout haut ce qu'on lui *défendait* intérieurement. On voulait, disait-il, par ce moyen, l'obliger à désobéir, afin d'en prendre occasion de lui infliger quelque châtiment; ou bien tourmenter son esprit par des choses contradictoires et le faire passer pour fou.

Parmi les ordres donnés à Ézéchiél, celui de couvrir son pain d'excrémens est donné de la même manière que ceux dont je viens de parler. Ézéchiél témoigne sa répugnance à manger des excrémens de l'homme, il lui est permis de s'en tenir à des excrémens de bœuf. On voit

certaines aliénés qui mangent des excréments , parce qu'ils ont le goût perversi ; mais on en rencontre aussi qui en mangent malgré eux , parce qu'ils s'y croient obligés , et qui ont , contre ceux auxquels ils attribuent cette contrainte , une rancune en rapport avec l'injure qu'ils croient avoir reçue. L'observation suivante a la plus grande analogie avec le fait dont il s'agit.

« Une ouvrière , qui avait été vivement troublée par les évènements de juillet 1830 , devint concentrée , rêveuse , et prit l'habitude de parler seule. Une voix intérieure l'entre tint du duc de Berry , du duc d'Angoulême , de Charles X et lui fit entendre que la mort de l'un et le renversement des autres était une chose abominable , funeste aux rois , à la France et à la religion. Elle ne tarda pas à se persuader , ou mieux , une inspiration intérieure lui dit qu'elle ne devait pas voir avec indifférence ces évènements , qu'il lui fallait réparer le mal qui avait été fait. Dieu lui-même lui en imposa la loi. Dès ce moment , elle s'inquiète , elle s'agite , crie contre l'assassin du duc de Berry , contre ceux qui ont *rabattu* le duc d'Angoulême et Charles X , contre Louis-Philippe. Elle veut que celui-ci soit renversé à son tour , les rois l'exigent d'elle , mais elle ne peut opérer ce renversement. Alors elle se désespère , est tout-à-fait hors d'elle-même , tombe de fatigue , se met à genoux , implore Dieu , et pour le glorifier aussi bien que dans le but de lui donner une preuve du chagrin causé par l'impossibilité où elle se trouve d'accomplir ce qu'on exige d'elle , elle court aux latrines , y mange des excréments et s'en barbouille toute la tête. Chaque soir , même exaspération ,

même conversation avec les rois, même désespoir, même acte d'humilité. Cette pauvre femme ne peut se soustraire à sa triste destinée. Elle a, par intervalle, le sentiment de son état et s'en afflige de la manière la plus désolante, mais elle ne peut en éviter les conséquences. Quelquefois, voyant qu'elle ne peut s'empêcher de donner à ceux qui la dominent le témoignage de soumission qu'elle croit lui être imposé, elle se fait attacher avec la camisole; mais à peine en est-elle débarrassée, qu'elle se rend aux latrines pour s'y barbouiller et y manger. » (1)

Les peuples ont pris Ézéchiél, non sans en recevoir beaucoup de blessures, ils l'ont emmené enchaîné, et l'ont enfermé dans une prison. Ézéchiél courait la campagne, on a voulu le saisir, il s'est vigoureusement défendu; on l'a attaché avec des chaînes, comme on faisait alors à tous les aliénés furieux et comme à présent on le fait encore dans quelques pays; puis on l'a enfermé dans une prison. Quant au voyage d'Égypte et à la présentation au roi de Babylone, cela peut être vrai, cela peut être l'effet d'une conception délirante.

Encore une question sur Ézéchiél. S'il était maniaque, agité et chargé de chaînes, comment a-t-il pu écrire ce qui lui est arrivé? Comme écrivent les maniaques, pendant leurs momens de calme ou au commencement de leur convalescence, tandis qu'ils conservent encore toutes les impressions de leur maladie, et qu'ils ne sont plus aliénés

(1) Observation communiquée par M. Mitivié.

que dans leurs souvenirs ; comme a écrit son histoire, déjà connue en partie, un pauvre curé que l'observance trop rigoureuse de ses vœux, avait rendu aliéné. Je rapporte ici un extrait de cette histoire copiée sur un manuscrit qui est entre les mains de M. Esquirol.

Après avoir raconté toutes les tentations qu'il a eues à subir, ses craintes de succomber, ses efforts pour rester vainqueur, il parle ainsi de sa maladie.

« Etant allé dans une maison où m'appelait quelque devoir de bienséance, à l'entrée de la salle où je fus introduit, ayant porté mes regards sur deux personnes du sexe, elles firent sur mes yeux et dans mon imagination une impression si vive qu'elles me parurent enluminées et telles que celles qu'on électrise : ignorant alors la cause d'un aussi singulier effet, je l'attribuai au prestige du démon et je me retirai.

« Sorti de la maison, éloigné des objets qui m'avaient si fort affecté, je devins plus tranquille ; mais, pendant la journée, ayant rencontré d'autres personnes du sexe, j'eus le même trouble et les mêmes illusions. Le lendemain, m'étant mis en route, il me sembla plusieurs fois que la voiture où j'étais allait verser, ce qui fit que je criai aux gens qui la conduisaient de la soutenir. Mais mes fausses alarmes leur prêtant à rire, je ne savais trop ce que cela signifiait. Il y avait cependant un désordre et un dérangement, mais mon erreur était d'attribuer ce dérangement aux objets extérieurs, pendant qu'il était dans mes organes et le trouble de mes sens, n'ayant jamais vu, lu, ni expérimenté pareille chose. Aux approches d'une petite

ville qui était sur mon chemin, ayant vu des personnes du sexe, elles me causèrent les mêmes troubles et les mêmes illusions que celles que j'avais vues la veille. Arrivé à l'auberge, on me servit à dîner : le pain et le vin, ainsi que tous les objets que l'on me présenta, me semblèrent troubles et se renverser. Alors, persuadé que l'esprit de prestige et d'illusion me suivait partout, je sortis brusquement en apostrophant l'aubergiste que je soupçonnai y avoir part, et je rentrai précipitamment dans ma voiture.

« Là, faisant attention, autant que pouvaient me le permettre le trouble de mon imagination et l'agitation de mes esprits, à mes aventures de la veille, à celles du jour et à mes dispositions actuelles, je me confirmai dans mon opinion par le souvenir des fables de Ribadeneyra, qui offrent les pères du désert comme continuellement obsédés par les démons. Le passage de saint Paul, où il est dit que ce n'est pas seulement contre la chair et le sang que nous avons à combattre, mais encore contre les puissances spirituelles, n'eut garde de m'échapper; et, partant de là, je ne reconnus plus d'autre cause de mon trouble et de mes illusions que l'obsession du démon, et en conséquence je résolus de lui faire la guerre par le jeûne, la prière et les exorcismes....

« L'activité qui me dominait s'étant changée en fureur guerrière, l'idée et le souvenir des guerriers dont l'histoire et le caractère m'avaient le plus vivement frappé dans mon enfance, vinrent s'offrir à moi. Alors mon imagination me transportant dans tous les combats et les assauts dont j'avais lu l'histoire, je voulus rendre ces différens caractères; je

parcourus successivement ceux d'Alexandre, d'Achille, de Henri IV ; et avec le premier, auquel je m'assimilai, au point que je croyais avoir sa figure, son nom, être sa personne, je combattis au Granique, je vainquis à Arbelles, j'assiégeai Tyr et montai à l'assaut sur ses remparts.

« Pendant que j'exprimais le caractère d'Alexandre, l'image des Tyriens que le vainqueur fit suspendre en croix le long du rivage de la mer, vint s'offrir à mon imagination. A ce spectacle, saisi d'indignation et d'horreur, j'abhorrai le caractère du héros macédonien, et je ne voulus plus être ce monstre ; mais fixant mon attention sur les tristes victimes de sa cruauté, j'entrai dans les sentimens de la plus vive compassion et m'attendris sur le sort de ces malheureux, comme si je les eusse eus présens.

« Dans un second accès de fureur guerrière, il plut à mon imagination de me prêter le caractère d'Achille. Il me semblait ceindre ses armes ; j'empruntai sa voix, son courage, j'adressai aux Troyens des défis et des insultes. Ensuite poussant, culbutant renversant, ce me semblait, les bataillons, je me vis tout-à-coup aux portes du palais de Priam. Alors, par le trouble et l'erreur d'une imagination qui se formait des images dont les traits épars et mal assortis, passant rapidement du caractère d'Achille à celui de Pyrrhus, ou plutôt, confondant la personne du père avec celle du fils, vivement frappé par la peinture que fait Virgile de ce dernier, croyant être moi-même ce héros, je saisis et rassemblai les quatre colonnes de mon lit et les lançai impétueusement contre la porte de ma chambre que j'arrachai à ses gonds, et la portai à quatre pas de là.

Transporté de joie, animé par la secousse et le fracas, je m'écriai : Troie est tombée ! le palais de Priam n'est plus !

« Mes parens qui ne savaient rien de ce qui se passait en moi, prirent le parti de me lier le corps et de m'enchaîner les mains. Dieu ! quels supplices je souffris ! quel changement se fit tout-à-coup dans mon imagination !

« Déchu du haut degré de fortune où je m'étais élevé, abattu, consterné, je regardai mes chaînes, ma prison avec horreur et frémissement, je sentais le poids du plus affreux désespoir. M'étant alors assoupi, mon imagination fut assaillie par les images les plus terribles : il me sembla voir l'ancienne Rome se relever de dessous ses ruines, ouvrir ses tombeaux et offrir à mes yeux les squelettes de ses plus fameux guerriers, environnés d'armes dont la figure, la variété, la vétusté et la rouille formaient un spectacle affreux.

« Cette image frappa si vivement mon imagination que je restai long-temps sans pouvoir fixer mes regards sur aucun objet ou pièce de fer sans une extrême horreur, qui passant jusque dans mes sens, affecta mon odorat d'une espèce de puanteur de fer et d'airain, d'une odeur empyreumatique qui m'importuna bien des jours. De là, mon imagination me prit et me faisant traverser des monceaux de ruines qui semblaient crouler de toutes parts sous mes pieds et menacer ma tête, elle m'amena aux portes du temple du Dieu de la Guerre. Je crus voir ces portes s'ouvrir et les entendre rouler sur leurs gonds avec un bruit horrible. Je vis le Dieu au milieu de son temple et par un

jeu cruel de mon imagination, je me crus moi-même ce monstre dégouttant de sang, de carnage, et chargé de chaînes. L'état où je me trouvais lié et garrotté, favorisait cette illusion, ou peut-être l'avait fait naître. J'imputai ce traitement affreux à l'inhumanité que je m'imaginais avoir exercée contre la personne d'Hector.

« Cependant un moment après, par un retour et une réflexion dont je semblais être si peu capable, sondant mes sentimens et les trouvant totalement opposés à ce trait d'inhumanité, je désavouai et détestai la cruauté d'Achille, et passant aussitôt aux sentimens de la pitié et de la compassion les plus vifs, je déplorai le sort du héros Troyen. Je m'écriai ou crus m'écrier : oh ! Hector, cher Hector, que ne puis-je ramasser tes membres épars, les baigner, les réchauffer de mes larmes et les rendre à la vie ? En disant ces mots, je versais en effet un torrent de larmes.

« Les sentimens de ces douces passions m'amènèrent à une paix et à une tranquillité qui engagèrent mes parens à me mettre en liberté. Je ne sentis jamais rien d'aussi délicieux que ces premiers momens ; il me semblait que toute la nature auparavant captive, avait rompu ses liens et jouissait avec moi, des charmes et des avantages de la liberté.....

« J'empruntai le caractère d'un roi pacifique ; je crus faire fleurir dans mes prétendus états, et exercer moi-même tous les arts, toutes les sciences, la peinture, la sculpture, l'architecture, la géométrie, etc. Je dessinais, je faisais des plans, des compartimens qui m'amusaient beaucoup. J'avais le coup-d'œil si juste, la main si assurée

que, sans autre instrument que ce qui me tombait sous la main, je les traçais sur le sol ou sur les parois de ma chambre avec une justesse et une exactitude de proportion étonnantes.

« Mes parens et autres gens simples, surpris de me voir exprimer si heureusement quelques traits de talens qu'ils savaient que je n'avais jamais exercés, s'imaginèrent qu'il y avait là quelque chose de surnaturel.....

« L'humeur qui me dominait donnait à mes sens une vivacité, à mes esprits une pénétration et à mon âme une grandeur et une élévation qui faisaient de moi un homme extraordinaire. Je semblais lire dans le cœur des gens qui m'approchaient; je développais leur caractère avec une sagacité étonnante, et n'étant retenu par aucune considération, je le rendais avec justesse et précision. Ce qui donna l'occasion à un prêtre qui me vit quelquefois dans ma maladie, de dire fort sérieusement à mes parens que j'étais possédé par l'esprit de Python, le même que celui que saint Paul chassa de l'esprit d'une fille et dont il est parlé dans les Actes des Apôtres. Quoi qu'il en fût de cet esprit qui était certainement le mien, mais dérangé, il me procura l'avantage de déconcerter bien des gens curieux et désœuvrés qui, par leur importunité et leur indiscretion, empêchaient la marche de la nature et retardaient ma guérison.....

« On sera peut-être surpris que j'aie pu me souvenir de tant de choses et de circonstances; mais mon imagination était si vive et si active que tous les objets venaient s'y peindre ou plutôt s'y graver en caractères de feu et bien

des choses qui auparavant n'avaient fait qu'effleurer cette faculté, lorsque j'étais en santé, me sont, depuis cette crise, devenues beaucoup plus présentes. »

Qu'est-il besoin de commentaire à une semblable observation ? ne sert-elle pas elle-même à expliquer les autres avec une lucidité que vainement on chercherait ailleurs ?

Jérémie me paraît avoir été moins malade qu'Ezéchiël ; il a aussi été mis en prison et garrotté (J. chap. 28, V. 10), mais c'était à cause de la nature de ses déclamations qui tendaient à abattre le courage des Juifs dans une guerre que ce peuple soutenait contre les Chaldéens. Nous trouvons dans une réponse que fit Baruch aux grands de Jérusalem, la connaissance de la manière dont Jérémie a composé ses livres.

Baruch avait lu, devant le peuple, un livre dans lequel Jérémie exhortait les Juifs à se rendre au roi de Babylone. Dénoncé par le prophète Michée, il fut interrogé au sujet de ce livre. Déclarez-nous, lui dirent les grands, comment vous avez recueilli ces paroles de la bouche de Jérémie. Baruch leur répondit : Il me dictait de sa bouche toutes ces paroles, comme s'il les eût lues dans un livre, et moi je les écrivais dans ce livre avec de l'encre. (1)

On a entendu souvent des personnes étrangères à l'étude de la psychologie des aliénés, dire : les prophètes étaient des gens qui racontaient tout ce qu'ils inventaient et

(1) Jérémie, chap. 38, v. 17 et 18.

qui donnaient cela comme des inspirations de la divinité. Il y a ici une accusation que ne méritent pas les prophètes : on présume qu'ils étaient de mauvaise foi, je ne crains pas d'avancer le contraire; je regarde comme certain que les prophètes croyaient les premiers et que leur exemple autant que leurs discours, entraînaient la conviction de ceux auxquels ils s'adressaient. Je suis loin de prétendre qu'il n'y ait jamais eu, parmi eux, ni charlatan, ni fourbe, mais il me paraît certain que le plus grand nombre ne cherchait pas à tromper.

L'histoire qu'on va lire, m'a aidé à comprendre le phénomène si remarquable de l'inspiration.

Aimée avait trente-deux ans, sa constitution était robuste, sa figure exprimait un état de souffrance habituelle, elle pleurait souvent. Elle était âgée de onze ans quand elle a perdu sa mère, son père s'est remarié. Un soir, sa belle-mère, au moment du souper, l'a mise à la porte avec un frère et une sœur. Tous trois ont été recueillis par des voisins et ont trouvé à se placer comme domestiques. Sa sœur a fait ses *soumissions* respectueuses et s'est mariée; son frère en a fait autant. Elle a aussi demandé le consentement de son père, mais son père le lui ayant refusé, elle n'a pas voulu se marier malgré lui. « Je respecterai, a-t-elle dit, la volonté de mon père, je resterai sa fille. »

Pendant qu'elle était en service, un homme qui, depuis quelque temps, la recherchait, lui frappa sur l'épaule, lui prit la main et lui demanda : « Combien gagnez-vous? si vous voulez vivre avec moi, vous ne manquerez de rien.

— Non, a-t-elle répondu, j'aime l'honnêteté et la vertu.

Quand vous seriez las de moi, vous me renverriez, je ne veux pas vivre dans le concubinage.» Trois jours après, se trouvant chez un épicier, cet homme y est venu, l'a saisie avec force, et lui a jeté dans la bouche le reste d'un verre d'eau-de-vie dont il avait bu la moitié. L'horreur et le dégoût qu'elle en a ressentis lui firent une telle impression, qu'en moins de huit jours elle était épileptique.

Plusieurs médecins ont été consultés pour la délivrer de ses attaques, ils n'y ont rien fait. Après sont venus les charlatans qui n'ont pas mieux réussi. Un paysan lui a dit qu'elle était ensorcelée; elle a eu recours aux prières et aux pèlerinages. Sa maîtresse lui conseillait d'avoir un enfant, lui faisant espérer que peut-être ça la guérirait. — « Je ferai un petit malheureux qui n'a qu'à tomber du haut-mal comme moi; non, dit-elle, je veux être sage. »

Ses attaques sont devenues de plus en plus fréquentes, et n'ont pas tardé à s'accompagner d'agitation et de délire: elle ne pouvait plus demeurer chez ses maîtres, on l'a placée à la Salpêtrière, dans la division des épileptiques. Elle est restée plus de cinq ans dans cette division. Quand l'état de sa santé n'était pas trop mauvais, elle travaillait, son gain était employé à quelques dépenses d'habillement ou de nourriture. Mais pendant un accès de délire qui suivit une attaque d'épilepsie, elle s'est jetée par la fenêtre « sachant bien qu'elle ne se ferait pas de mal, et parce que Dieu lui avait dit: va à la fenêtre et tu voleras comme un oiseau »; on fut dès-lors obligé de la mettre avec les aliénés. Là, enfermée dans une loge étroite et humide, ne voyant le jour que par une fenêtre d'un pied carré et

garnie de deux barreaux en fer, sans vêtemens, ne pouvant se reposer sur un lit, chaque nuit et souventes fois, pendant le jour, elle était couchée sur la pierre. Quand elle se levait, elle se couvrait les épaules et la poitrine d'un débris de jupon, puis venait à la fenêtre appuyer son front contre les barreaux. On l'entendait réciter avec l'accent d'une foi vive quelque prière chrétienne, converser avec Dieu, ou interpeller quelques-unes des personnes qu'elle voyait passer et dans lesquelles elle reconnaissait ou un parent ou une amie. Il arrivait qu'après ses attaques, elle était comme imbécille et même furieuse; son état ordinaire était calme, triste. Dès la première fois qu'elle me vit, elle me prit en affection, et m'appela son oncle.. « Je suis bien malheureuse, me dit-elle, quand est-ce donc que j'irai travailler, que je gagnerai ma vie? Je tremble de froid (c'était au mois de juillet 1832; elle ne voulait supporter aucun vêtement, ni coucher sur un lit. Tout ce qui la touchait la gênait ou la brûlait. Dès qu'on lui donnait une couverture elle la mettait en pièces). Je ne me plains pas à faux, j'ai couché deux nuits sur la paille; il y a de bonnes couvertures, et on ne m'en offre pas, j'ai un bon paquet, mon oncle, je ne le donnerais pas pour cent francs. Qu'on me mette dehors de la Salpêtrière, je n'ai jamais été malheureuse comme à présent. Je tremble et je brûle.

— Y a-t-il long-temps que vous êtes ici ?

— Il y a eu sept ans le 15 décembre; j'ai été cinq ans et demi aux épiléptiques.

— Quel âge avez-vous ?

— Trente-deux ans depuis le 25 février, je vais à vingt-six.

— Vos attaques reviennent-elles souvent ?

— Oui, mon oncle, bien souvent, mais surtout quand je perds du sang. Quand je serai morte, je serai bien heureuse, j'ai souvent l'envie de ne pas boire, ni manger, pour être plus tôt morte. Priez M. B. de me renvoyer, on ne peut retenir personne de force dans un hôpital, j'ai toute ma raison.

— Il me semble que vous souffrez, vous avez froid ?

— Je tremble et j'ai chaud. Ça me cuit sur la tête comme du feu, je souffre de mes dents, de mes oreilles, de tout, je le peux bien dire, je ne mens ma foi Dieu pas.

— Êtes-vous bien sûre que je sois votre oncle ?

— Oh ! oui, j'en suis bien sûre, vous êtes Jean...

— Vos parens viennent-ils vous voir ?

— Non, il y a plus de deux ans que je n'ai vu personne.

— Mais je suis venu, moi, est-ce que vous ne dites plus que je sois votre oncle ?

— Oui, vous êtes mon oncle, le bon Dieu me l'a bien dit et la bonne Vierge. Nous avons causé ensemble, nous avons fait une conversation qui était superbe. Le bon Dieu m'a dit : ton oncle Jean.. est l'homme le plus franc, il m'a dit que vous serez heureux. Il m'a dit aussi, prends courage. J'avais les pensées de déchirer, de cogner. C'est le bon Dieu qui donne les pensées..

« Tenez, mon oncle, voilà le bon Dieu qui me parle.

« Tu ne vas pas manquer de te bien porter, tu souffres, il y a des jours où tu ne veux pas boire ni manger, tu vou-

drais mourir de faim. — Oui mon père. — Tu ne mourrais pas, tu souffrirais davantage, dans le jour de la bonté, tu dois t'en aller. — Oui mon père (et s'adressant à moi), je pense que c'est pour le jour de la Toussaint. — Ne crois pas cela, tu seras surprise, on ne te dira pas le jour; dis à la sœur Marie qu'une procession viendra te chercher. — Votre sainte volonté soit faite, mon père. — Ne te fais pas déprimer, j'enverrai des personnes qui *me* donneraient les idées de sauter par dessus les grilles. Écoute, mon enfant, Jésus-Christ est prêt de te traiter comme tu le mérites. Tu vois quelquefois ta tante bien habillée. Cette nuit je t'ai donné la pensée de chanter une complainte (elle a en effet chanté toute la nuit). Je te donnerai une couverture, tu la prendras. — Oui, mon père. — Pense que le bon Dieu te mettra dans ton ménage. — Je ne demande rien que la vie, si vous voulez me la donner et la sagesse si vous voulez me la conserver. — Tu n'auras pas dix ans. — Votre sainte volonté soit faite, mon père. — Tu seras bien logée, dans un beau bâtiment. Veux-tu savoir qui l'a fait bâtir? C'est ton oncle que voilà. — Mon père, tout comme vous voudrez. Si c'est votre volonté, j'irai au cimetière. — Mon enfant en voilà suffisamment, fais le signe de la croix. »

Elle se signe et prie.

En faisant parler Dieu, elle avait l'air inspiré, son regard était tourné vers le ciel, elle était immobile, sa bouche seule exprimait ses pensées, sa parole avait le ton de la bienveillance. En répondant à Dieu, on la voyait soumise et résignée.

A la commisération pour ses maux, se joignit, dans mon cœur, un profond sentiment de respect pour tant de vertu. Pauvre fille ! Elle n'a connu que jusqu'à l'âge de onze ans le bonheur d'avoir une mère ; depuis, elle a été chassée par une marâtre : son père l'avait abandonnée ; elle pouvait, en se mariant, trouver l'appui dont elle avait besoin, elle ne s'est pas mariée, parce que c'eût été agir contre la volonté de son père. Au plaisir qu'elle n'aurait pu goûter sans déshonneur, elle préfère un travail pénible : une insulte la fait tomber dans la plus affreuse des maladies, et pour en sortir, elle ne voudrait pas commettre une faute ; réduite à la condition la plus malheureuse, j'aurais dit la plus abjecte, s'il pouvait y avoir de l'abjection pour la vertu, elle garde sa pureté, elle ne profère aucune plainte contre ceux qui l'ont insultée, chassée ou délaissée !

Quelques jours après que j'eus entendu la conversation dont je viens de rendre compte, je vis Aimée, elle était au bain. Une attaque l'avait prise, sa figure avait la pâleur et l'immobilité du corps que la vie abandonne ; elle était sans connaissance. Une affusion froide lui rendit le sentiment, elle murmura, en revenant à elle : Dieu merci, je vais mourir.

Quelques mois encore, elle ne souffrait plus.

Et nous sommes impuissans pour prévenir ou soulager une pareille infortune ! Rien qui atteigne une marâtre chassant les fils de la maison paternelle : rien contre le criminel qui outrage une femme vertueuse !

Puis, quand le mal est fait, rien qui le guérisse !

Unable to display this page

une activité extrêmes de l'intelligence. Arétée parle de certains malades qui acquièrent une grande finesse de la vue ou du tact; qui deviennent ingénieux et sont doués d'une aptitude singulière pour les sciences et auxquels les muses sembleraient avoir, tout-à-coup, inspiré le génie poétique. Van-Swieten fait mention d'une femme qui, pendant un accès de manie, versifiait avec une grande facilité, quoique jusque-là elle n'eût jamais paru avoir aucun talent poétique. Forestus parle d'une paysanne qui, pendant le temps d'un paroxysme maniaque, chantait des hymnes latins qu'elle n'avait jamais appris, mais qu'elle avait seulement entendus dans l'église. Perfect dit qu'une jeune personne étant devenue aliénée, s'exprimait en vers très harmonieux, bien qu'elle n'eût montré jusque-là aucune disposition pour la poésie. Pinel cite le cas suivant : Un jeune homme devenu maniaque par des excès d'études, semblait conserver toute sa sagacité et en faire l'usage le plus heureux pour approfondir la source de ses illusions. Ses idées anciennes se renouvelaient alors avec une extrême vivacité, au point de rendre très obscures les impressions des objets présents. Il aurait cru habiter un monde différent de celui des autres hommes, et il disait qu'il lui serait impossible de se faire entendre d'eux, tant qu'il resterait soumis, par suite de sa maladie à ce nouvel ordre de choses.

Un officier qui combattait dans les rangs du peuple, pendant les journées de juillet, vit tout-à-coup apparaître la vierge Marie et se sentit, en même temps, tout autre de ce qu'il était auparavant. Il eut une activité corporelle qui devint bientôt une véritable agitation maniaque et il

se trouva une intelligence qu'il ne s'était jamais connue. Il composait des chansons avec une grande facilité et, tout étonné lui-même de se trouver un semblable talent, il m'a souvent répété : « jamais, autrefois je n'avais rien fait comme cela, j'avais une vie toute militaire et je ne m'occupais ni de littérature, ni de poésie, encore moins de religion; tout ça m'est venu, je ne sais pas comment. »

Il m'est arrivé plusieurs fois de prendre une idée trop favorable de la capacité intellectuelle de quelques personnes, lorsque je n'avais pour les juger, que la connaissance de ce qu'elles faisaient ou disaient, pendant un accès de manie. Tel malade qui m'avait frappé par ses discours ou ses saillies, n'était plus, après sa guérison, qu'un homme très ordinaire et bien au-dessous de l'opinion que j'avais conçue de lui. Le curé qui a écrit l'histoire de son accès, histoire que j'ai rapportée tout-à-l'heure, éprouvait cette sorte d'inspiration qui agrandissait son intelligence et lui donnait, pour me servir d'une expression employée par son confrère, un véritable esprit de Python.

Mais s'il est vrai que parfois l'exaltation agrandisse l'entendement, il est bien plus ordinaire qu'elle le trouble, le jette tout-à-fait hors de la raison et le prive non-seulement de toute manifestation normale, mais de toute connaissance. C'est le cas dans lequel se sont trouvées beaucoup de personnes qu'on croyait favorisées par des inspirations célestes, ainsi que nous en avons la preuve dans une épître de saint Paul.

« Desirez les dons spirituels, dit saint Paul, et surtout

de prophétiser : si tous prophétisent, et qu'un infidèle entre dans votre assemblée, tous le convainquent, tous le jugent : qu'il n'y ait point plus de deux ou trois prophètes qui parlent; vous pouvez tous prophétiser, l'un après l'autre. »

Et comme il devait y avoir des contradictions, entre les prophéties de plusieurs individus, saint Paul s'empresse d'ajouter : « Les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes : si quelqu'un croit être prophète ou spirituel, qu'il reconnaisse que les choses que je vous écris, sont des ordonnances du Seigneur ».

De cette manière se trouvaient prévenues les conséquences qu'auraient pu avoir sur l'unité des croyances, les divagations d'un si grand nombre de personnes abandonnées en quelque sorte à un mouvement instinctif qui les faisait penser et prophétiser.

Dans la même lettre, à l'occasion du don de prophétiser, saint Paul s'explique longuement sur le don de parler des langues inconnues. Ce qu'il dit de ces langues a dû être inintelligible pour le plus grand nombre des lecteurs, et moi-même, si je n'avais vu et entendu des aliénés parlant aussi des langues inconnues, je ne crois pas qu'il m'eût été jamais possible de comprendre saint Paul. Voici les passages en question.

« Celui qui parle une langue inconnue, ne parle pas aux hommes, mais à Dieu; puisque personne ne l'entend, et qu'il parle en esprit des choses cachées. Dans les choses même inanimées qui rendent des sons, comme les flûtes et les harpes, si elles ne forment des tons différens, comment

pourra-t-on distinguer ce que l'on joue sur ces instrumens, si la trompette ne rend qu'un son confus, qui se préparera au combat? De même si la langue que vous parlez n'est intelligible, comment pourra-t-on savoir ce que vous dites? vous ne parlerez qu'en l'air. C'est pourquoi, que celui qui parle une langue, demande à Dieu le don de l'interpréter. Car si je prie en une langue que je n'entends pas, mon cœur prie, mais mon intelligence est sans fruit, j'aimerais mieux ne dire que cinq paroles dont j'aurais l'intelligence, pour en instruire aussi les autres, que d'en dire dix mille, en une langue inconnue. Si toute une église étant assemblée en un lieu, tous parlent diverses langues, et que des infidèles ou des hommes qui ne savent que leur propre langue, entrent dans cette assemblée, ne diront-ils pas que vous êtes des insensés? s'il y en a qui aient le don des langues qu'il n'y en ait point plus de deux ou trois qui parlent en une langue inconnue; qu'ils parlent l'un après l'autre, et qu'il y ait quelqu'un qui interprète ce qu'ils auront dit. S'il n'y a point d'interprète, que celui qui a ce don se taise dans l'église, qu'il ne parle qu'à lui-même et à Dieu. Desirez surtout le don de prophétie et n'empêchez pas l'usage du don des langues. » (1)

On voit clairement, par tous ces passages, qu'il s'agit ici non pas de langues étrangères, mais de langues inconnues, et que ne comprennent ni ceux qui les écoutent

(1) Prem. ép. de saint Paul aux Corinth., ch. xiv.

ni ceux qui les parlent, c'est-à-dire des langues qui ne consistent qu'en des sons de voix dépourvus de toute signification. Or si vous ôtez de cette langue le merveilleux que lui donnait la croyance, vous n'y trouverez plus qu'un véritable galimatias.

Est-il vrai que l'enthousiasme puisse conduire à une déraison aussi complète ? Jugez-en par des exemples plus récents. Voici ce que rapporte Carré de Montgeron, au sujet des convulsionnaires de saint Médard.

« Dans le plus fort de leurs extases, plusieurs convulsionnaires font des discours en langues inconnues ou étrangères, ils n'en comprennent eux-mêmes le sens que dans l'instant et à mesure qu'ils les prononcent; ils ne s'en ressouvient que peu ou point, quand leurs discours sont finis.

« Ce qui prouve qu'ils les entendent lorsqu'ils les prononcent, c'est qu'ils expriment les sentimens *contenus dans leurs discours*, par leurs gestes, par l'attitude de leur corps, par l'air de leur visage; les sentimens se peignent tour-à-tour et d'une manière si frappante qu'il a été facile à ceux qui les ont examinés d'y reconnaître des prédictions détaillées de la venue du prophète Élie, des supplices qu'on lui fera souffrir, de la conversion des Juifs ». (1)

Encore chez ces convulsionnaires, des langues inintelligibles, comme chez les premiers chrétiens, mais ici, avec

(1) *Idée de l'état des convuls.*, p. 54.

une explication. L'explication ne doit pas nous arrêter; les faits sur lesquels elle se fonde méritent seuls notre attention.

En prononçant leurs discours, les extatiques de saint Médard semblaient exprimer des idées par leurs gestes, par l'attitude de leur corps et par l'air de leur visage, et Carré de Montgeron en a conclu que cette mimique était en rapport avec leurs paroles ou, pour être exact, avec les sons qu'ils poussaient. L'habitude que nous avons de voir liées entre elles toutes nos expressions, et avec nos expressions, nos paroles et nos idées, nous porte à croire que ces différens phénomènes sont toujours en harmonie, et quand nous en observons plusieurs, nous admettons sans examen la présence des autres. C'est là une manière de procéder très ordinaire et qui pourtant nous conduit à beaucoup d'erreurs. Rappelons-nous les incohérens chez lesquels les idées sont dans une désharmonie complète avec les paroles. J'ai parlé d'une femme qui, en chantant un des couplets les plus gais de la chanson si connue du *Curé de Pom-pone*, pleurait et sanglotait. Un étranger témoin de ses pleurs, et qui n'aurait pas compris ses paroles, aurait cru certainement que cette femme chantait quelque complainte bien lamentable. Rappelons-nous aussi les deux incohérens qui écrivent des lettres si complètement inintelligibles : l'intention et la forme s'y trouvent, mais le fond manque complètement et celui qui prétendrait les expliquer donnerait sur l'état de sa raison des craintes trop justes.

J'ai vu quelque chose de plus bizarre encore. Deux femmes se promenaient ensemble dans le jardin de la Sal-

pêtrière; elles marchaient côte à côte, s'arrêtaient et se retournaient en même temps, faisaient des gestes qui auraient pu se trouver très en rapport avec des discours suivis, prenaient chacune à leur tour la parole, et qui pourtant ne proféraient pas une phrase qui eût, je ne dis pas le sens commun, mais la moindre signification. La conversation existait seulement entre les expressions, car les idées manquaient.

Ces exemples démontrent que l'on a grand tort de conclure des expressions aux idées; de la forme matérielle d'une lettre ou d'une conversation, à une lettre ou à une conversation véritable.

Deux femmes que je vois tous les jours avec M. Mitivié, parlent aussi des langues inconnues; l'une d'elles a fort peu d'intelligence, croit être reine et m'appelle son cher fils. Parfois, elle prononce des mots très intelligibles, le plus souvent elle ne débite que des monosyllabes dans lesquels il est impossible de rien comprendre, sinon que les mêmes syllabes reviennent ordinairement plusieurs fois de suite : j'en donne un échantillon :

« Castace fait nat et nespotes miscol tarten cospolen lispo ken faskin flous fliquin de katif de katan tantan..... »

En prononçant ce baragouin, sa figure s'anime par degré, elle s'emporte, s'adoucit, s'attendrit et pleure comme si elle disait quelque chose de très pathétique. Jamais il ne lui est arrivé de pouvoir interpréter sa langue inconnue.

L'autre femme n'a pas à beaucoup près perdu son in-

telligence au même degré ; elle parle souvent sa langue inconnue pendant des heures entières, avec des inflexions de voix et une expression de figure dans lesquelles Carré de Montgeron n'eût certes pas manqué de découvrir bien des choses. Elle fait plus que parler, elle écrit aussi, non pas en langue inconnue, mais en lettres inconnues. Elle gribouille des cahiers de papier, et quand on lui en demande la lecture, elle la fait volontiers. Cette lecture a lieu le plus ordinairement en langue inconnue.

M. Guerry, auquel j'avais fait observer ces deux femmes, a rencontré depuis, dans l'hospice des aliénés d'Orléans, un homme qui était dans un état analogue ; seulement on n'obtenait de lui que peu de paroles véritables.

Par le rapprochement que je fais, je ne prétends pas établir qu'il y ait similitude complète entre l'état mental des trois malades qui parlent des langues inconnues et celui des convulsionnaires de saint Médard ou des auditeurs de saint Paul. Ces trois malades n'ont pas besoin de s'exalter pour parler leurs langues inconnues ; sur le reste leur intelligence est d'ailleurs en assez mauvais état. Mais est-ce bien le propre de gens raisonnables de chercher à leur ressembler, ne fût-ce que sur un point aussi important que de ne plus savoir ce qu'on dit, de débiter des syllabes en l'air, qui ne signifient pas plus qu'une note isolée tirée d'une flûte ou d'une harpe ?

En réfléchissant sur l'observation d'Aimée et sur son inspiration, je me suis rappelé ce qu'on raconte des prophètes, des sibylles et de la plupart de ceux qui annonçaient l'avenir. Les uns et les autres ne se sentaient ordinairement

rement inspirés qu'après avoir éprouvé des convulsions, et suivant plusieurs auteurs, un véritable accès d'épilepsie. Or, je n'ai jamais vu d'inspiration plus nettement caractérisée que celle d'Aimée, et cette malade était épileptique.

Les épileptiques amenées sur la scène du monde et les aberrations de leur esprit conduisant les hommes!

DÉLIRE DES PASSIONS.

VII

MONOMANIE D'ORGUEIL.

La part de l'orgueil est si large dans la société que l'on s'étonne presque de voir les excès de cette passion compter au nombre des aberrations de l'esprit. Quels écarts si grands et si manifestes pourra-t-on lui trouver, qu'ils ne se soient en quelque sorte naturalisés parmi nous? Faut-il qu'elle porte les hommes jusqu'à se méconnaître et à croire leur nature supérieure à celle des autres hommes? Mais cela se voit tous les jours et partout. Faut-il qu'elle exige les hommages qui ne sont dus qu'à la vertu, les adorations qui n'appartiennent qu'à Dieu? Mais voyez ce qu'il faut aux hommes riches et puissans, mais souvenez-vous de l'encens qui brûlait aux autels de Jules César et même de Néron; considérez autour de vous et jugez s'il ne reste pas encore plus que des souvenirs de cet avilissement.

Sont-ce là des folies? Hélas! non; car nos yeux y sont

accoutumés, car nous en avons fait une partie de notre raison et de nos croyances. L'orgueil est folie, seulement à ceux qui, portant cette passion à l'excès, sont en même temps si maladroits et si aveugles que nul raisonnement ne peut les détromper et qu'ils manquent du talent et de la force nécessaires pour imposer aux autres leur propre conviction. Ceux-là on les abandonne aux médecins; étudions-les, tâchons de les guérir; peut-être un jour on s'entendra aussi pour faire justice des autres.

Ce n'est pas un tableau complet des fous par orgueil que je veux tracer; deux exemples me suffiront pour analyser leur délire et déterminer la place qu'ils doivent occuper dans le cadre psychologique des lésions de l'entendement.

Le fils d'un employé supérieur dans l'administration de la guerre, s'était persuadé qu'il avait pour père l'empereur Napoléon. Comment cette persuasion lui était-elle venue? Aucune hallucination n'y avait donné lieu: la vanité seule était cause de sa folie. D'une figure agréable, d'un naturel doux et timide, ses parens l'idolâtraient; sa mère surtout continuellement occupée de lui, le caressant et le flattant sans cesse, ne le contrariait jamais, obéissant à ses moindres caprices, en avait fait un garçon d'une excessive vanité. Au collège, il étudiait fort peu; la toilette était sa principale occupation; il se rendait insupportable à ses camarades, par son affectation et ses dédains; il ne recherchait que ceux dont la naissance était au-dessus de la sienne. Il était l'objet de fréquentes railleries, mais sa timidité que plus tard on aurait qualifiée autrement, l'empêchait d'y répondre; il se taisait et fuyait.

L'âge n'amena aucun changement favorable dans ses dispositions, et la fréquentation du monde, où il avait souvent l'occasion de voir des personnes qualifiées et nobles et d'être témoin des préférences dont elles étaient l'objet, lui inspira un désir violent d'être, lui aussi, noble et qualifié. A force d'y penser, il crut l'être. D'abord, il changea son père, il se dit fils de Murat, plus tard fils de Napoléon, puis camarade de collège du duc de Bordeaux, puis chevalier d'honneur de la reine Amélie. La présence de ses parens lui rappelait une autre origine, il les prit en haine, les accusa d'imposture. Dans sa famille, quelques personnes étaient nobles, il ne conserva qu'elles, toutes les autres il les méconnut. Hautain avec tout le monde, il traitait les domestiques comme des êtres d'une espèce fort inférieure à la sienne. Raison, exhortations, remontrances, moqueries, menaces, tout cela fut employé, rien ne réussit. On le mit dans une maison de santé. Les gâteries de sa mère l'y suivirent. Sa mère s'opposa aux moyens de rigueur que l'on aurait pu employer; elle s'opposa même à de simples contrariétés. Plus de neuf mois s'étaient écoulés ainsi, le malade que nous nommerons Paul Dumont, avait vingt-cinq ans, il ne faisait rien, ne se disposait à rien, se levait tard, dédaignait de manger à la table commune, se promenait quelquefois dans un jardin, mais sans rien dire à personne, se parlait à lui-même, riait à ses pensées et se pavanait en marchant. Il passait une grande partie du jour à se mirer et à s'habiller, rarement il lisait, il écrivait quelquefois, mais jamais rien de suivi, jamais de lettres,

quelques mots seulement et qui flattaient son idée dominante, tels que ceux-ci : Paul de Dumont, Paul de Murat, Paul, chevalier de la reine, etc., etc. J'ai déjà dit qu'il avait pris en haine son père et sa mère, il ne les voyait pas ; les personnes qui habitaient la même maison que lui, il les évitait et si elles allaient chez lui, il les recevait mal ; j'étais seul excepté. Pourquoi ? je n'en sais rien. Il se montrait avec moi poli et même affectueux, m'engageait à le visiter souvent. Dans la conversation, si je cherchais à le détromper, à dissiper ses illusions, il ne se fâchait pas, disait que je voulais plaisanter et parlait d'autre chose. Comme pour excuser à ses yeux, la confiance qu'il avait en moi, il avait mis au-devant de mon nom la particule nobiliaire et quoique je m'en défendisse, il m'appelait M. de Leuret et se refusait à croire que je fusse médecin.

Ses parens, effrayés de la longueur d'une pareille maladie et craignant qu'elle ne devînt tout-à-fait incurable, consentirent enfin à ce que l'on fît tout ce que l'on jugerait nécessaire. M. Esquirol, après l'avoir étudié, et indiqué quelle marche on devait suivre dans le traitement, me dit : « Vous le guérirez, ce peut être l'affaire de quinze jours, mais point de mollesse, ne lui passez rien, avec de la fermeté et de l'énergie vous en viendrez à bout ». Fort des conseils de mon respectable maître, et soutenu par l'espoir de guérir ce malade, dès le lendemain je commençai.

J'allai le voir assez long-temps après son déjeuner, afin de pouvoir l'envoyer au bain sans interrompre la digestion, si je jugeais qu'un bain devînt nécessaire, et je lui

remis une lettre écrite par son père. Lettre sévère, affectueuse en même temps, mais sans faiblesse, remplie d'excellentes leçons et contenant la menace d'une réclusion étroite, réclusion qu'une grande docilité pouvait seule prévenir. J'avais moi-même pris un air grave et je demandai une réponse non pas en homme qui sollicite ou prie, mais en laissant voir que je comptais bien qu'on ne la refuserait pas et qu'au besoin, je saurais l'exiger. Le malade, d'abord gai et ouvert comme il avait coutume de l'être avec moi, se déconcerta, et voyant combien j'étais sérieux, il devint sérieux lui-même et promit une réponse. Une fois, en lisant sa lettre, il avait haussé les épaules : je lui fis à ce sujet des réflexions qu'il parut prendre assez bien. Je m'étais attendu à moins de docilité ; des domestiques qui se tenaient cachés attendaient mon signal pour conduire le malade au bain si je l'ordonnais. Je n'ordonnai rien, le malade ne vit que moi ; je me retirai.

Le lendemain, M. Paul m'envoya sa réponse, non cachetée, pour que j'en prisse connaissance. Elle était aigre : M. Paul ne témoignait nullement qu'il connût son état, qu'il fît le moindre compte des avis de son père. J'écrivis au bas : « Cette lettre est inconvenante, supprimez toute la dernière partie qui est déraisonnable ; changez telle phrase qui est injurieuse pour vos parens, témoignez quelque repentir du chagrin que vous leur causez, des offenses que vous leur avez faites ». Il copia sa lettre telle qu'il l'avait d'abord rédigée et m'envoya un billet ainsi conçu : « Monsieur, je réponds à vos impertinentes réflexions ; ma lettre est pleine de vérités un peu dures, j'en suis fâché,

il ne fallait pas que l'on s'y exposât. Quant à recommencer une autre lettre, je m'en garderai bien, j'ai copié celle que vous m'avez renvoyée, je ferai porter cette copie à la poste, par mon domestique. Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération....P.

Six domestiques allèrent aussitôt le trouver et l'un d'eux lui dit : Monsieur, nous venons vous chercher pour vous conduire au bain, c'est l'ordre de M. Leuret. Il y alla en se plaignant, mais sans faire de résistance. J'arrivai lorsqu'il était dans l'eau : il commençait quelques excuses. Sans lui faire aucun reproche, aucune observation, aucune réponse, sans même le regarder, je lui laissai tomber la douche sur sa tête. Il poussa des cris de douleur en demandant grâce. Je me retirai, après avoir ordonné qu'on l'habillât et qu'on le conduisît chez lui.

Le soir j'allai le trouver. Depuis la douche, il n'avait cessé de gémir et de sangloter. Je profitai de l'émotion qu'il éprouvait pour lui faire entendre la vérité. Je lui mis sous les yeux ce qu'avait de grave une maladie qui l'isolait du monde, qui le privait de jouir de l'amour de ses parens, qui confinait sa jeunesse dans une maison d'aliénés, qui lui ôtait tout avenir de bonheur, qui m'obligeait, moi, son ami, de le traiter aussi durement. Il m'écoutait et continuait de répandre des larmes. Quelques mots qui lui échappaient de temps en temps, me faisaient comprendre que mes paroles allaient jusqu'à son cœur. Il me prit les mains et les serra dans les siennes : je cherchai à le consoler, je lui dis tout ce que je crus le plus propre à lui donner du courage et de l'espoir, et je ne

le quittai qu'après être resté au moins une heure avec lui. Il était encore ému, mais plus tranquille.

Avant de nous séparer, nous convînmes que tous les jours, il se leverait à cinq heures du matin, qu'il irait immédiatement au bain, qu'il ne resterait plus enfermé dans sa chambre, qu'il ne témoignerait plus de dédain pour les personnes de la maison, enfin qu'il renoncerait à ses dignités imaginaires. Il promit tout.

Le lendemain, dès qu'on l'eut conduit au bain, j'allai visiter sa chambre; il avait déchiré un papier sur lequel était écrit un grand nombre de fois Paul de Murat, Paul de Napoléon, etc., ainsi qu'un feuillet de son calepin sur lequel se trouvaient les mêmes choses. Au bain, il était un peu moins bien que je ne l'avais laissé le soir, il n'était pas disposé à écrire à ses parens. Je m'assis près de lui, je recommençai mes exhortations. Il me promit d'écrire et il écrivit en effet une lettre presque affectueuse, et la journée se passa bien; le lendemain et les jours suivans, nouveaux bains et nouvelles exhortations. Si je ne trouvais pas M. Paul docile à mes raisons, je disais à son domestique : mettez de l'eau froide sur la tête de monsieur; quelquefois même je parlais de la douche, avec fermeté, mais sans fâcherie, et comme d'un remède propre à rappeler la présence d'esprit et à donner aux idées une bonne direction. Le souvenir toujours présent d'une première douche faisait le reste.

Il me fallut détruire chez lui plus d'idées fausses que je m'y étais attendu : on aurait dit que sa vanité vaincue sur un point cherchait à se procurer quelque dédommage-

ment sur plusieurs autres. J'avais engagé toutes les personnes de la maison, quand elles lui adresseraient la parole, à l'appeler toujours par son nom de famille. Jusquelà, il s'était fait appeler M. Paul, ce qui n'excluait pas, dans son esprit, la qualité de fils de Napoléon. Dès qu'il vit que chacun, que son domestique lui-même l'appelait M. Dumont, il s'emporta, prétendant n'avoir permis qu'à moi, de lui donner ce nom. Ensuite, il assurait que M. Esquirol lui avait plusieurs fois demandé des conseils sur des questions fort importantes. La menace de la douche, faite non-seulement lorsqu'il parlait ainsi, mais surtout lorsqu'il était au bain, lorsqu'une masse d'eau placée au-dessus de sa tête, était prête à tomber au moindre signal que je ferais, le rappelait à lui-même et lui rendait la raison. Ses habitudes de paresse, de dédain, son animosité contre ses parens, furent combattues et détruites par le même moyen.

La guérison marchait, une épreuve nous apprit où nous étions arrivés. Son père lui écrivit une lettre sévère comme la première; elle fut mal reçue. M. Paul murmura, en la lisant, mon père est fou. Aussitôt je le fis conduire au bain et là, je lui lus cette lettre, lentement, en lui faisant sentir tout ce qu'elle avait de sensé, et de vrai, en répétant plusieurs fois les passages qui pouvaient le plus avoir choqué son amour-propre, afin d'y bien habituer ses oreilles et son esprit. En même temps, j'exigeai et j'obtins qu'il ferait une réponse. Cette réponse fut faite promptement et bien.

Les quinze jours indiqués par M. Esquirol étaient écou-

lés et M. Paul n'était pas guéri, mais il allait mieux et chacun remarquait en lui un changement très notable. Il n'était plus grand seigneur, il écrivait à ses parens, témoignait un grand desir de les voir et commençait à se montrer affectueux dans les lettres qu'il leur adressait; il ne dédaignait plus de parler aux personnes de la maison, il avait demandé et obtenu la permission de manger à la table commune, quelquefois il travaillait au jardin: en société il se montrait gai et ouvert, il faisait une lecture à haute voix et par obligeance pour les personnes qui l'en priaient. Avec moi qui l'avais tant tourmenté et qui me montrais toujours si despote pour ce qui le regardait, il était mieux qu'avec tout autre: je ne sais si un instinct lui disait que les contrariétés auxquelles je le soumettais, devaient rétablir sa raison, ou si déjà l'usage de cette raison lui faisant sentir la plénitude de son existence et le rappelant aux relations de société qu'il avait si long-temps perdues, lui donnait un bien-être intérieur qui le rendait plus expansif.

Je trouvai un moyen de le rendre poli et même reconnaissant envers son domestique, en même temps que je le corrigeais d'une mauvaise habitude. Ainsi que je l'ai dit, il se mirait souvent et prenait à cela un grand plaisir. Pendant qu'il était au bain, je fis enlever sa glace, puis j'allai le trouver et je le prévins que j'en avais eu besoin pour la placer dans la chambre d'une dame nouvellement arrivée et que je ne savais quand je pourrais la lui rendre. Il fit un peu la moue, mais ne se plaignit pas. Son domestique lui offrit la sienne, pour le moment de sa toilette, il

fut plus sensible à cette prévenance qu'à toutes les autres et cessa d'être impérieux envers celui qui l'obligeait ainsi.

J'espérais que désormais rien ne pourrait troubler sa guérison; je me trompais. Plusieurs fois il m'avait témoigné le désir d'aller visiter un établissement public situé dans le voisinage : un jour que je le trouvais bien portant, je l'engageai à y aller et je lui donnai une lettre adressée à un des chefs de cet établissement pour lui en faciliter l'entrée. Il prit ma lettre et la porta d'abord, puis, chemin faisant, trouvant que cela serait plus solennel, il la fit porter par son domestique qui le précédait; puis il trouva que son domestique n'avait pas assez bon air, il s'emporta en injures contre lui et le frappa. Ils revinrent tous deux. Je le fis mettre au bain. En me voyant entrer dans la salle, il me dit :

— Oh mon Dieu! monsieur, je n'ai pu profiter de la lettre si flatteuse pour moi que vous avez eu la bonté de me donner, nous avons eu une querelle avec Etienne, et nous sommes revenus.

— Monsieur, vous vous êtes comporté avec une injustice et une brutalité inouïes, vous allez recevoir la douche.

— Grâce, grâce, monsieur; Etienne, demande grâce pour moi, je t'en prie.

Après la douche, je le quitte et vais me placer dans un lieu d'où je puis l'observer sans être vu; il me croit parti. Resté seul, il s'écrie : oh mon Dieu! retirez-moi de ce monde! Un domestique arrive, il implore sa pitié et lui

dit en parlant d'Etienne : il a été faire des contes à M. Leuret sur moi, M. Leuret avait écrit à un de ses amis une lettre pleine de bontés pour moi. *C'était aujourd'hui la distribution des prix, j'aurais été si content de voir cette cérémonie.* Je souligne cette phrase parce qu'elle dit un mensonge, mensonge inutile et qui me mit sur la voie pour comprendre comment la déraison de M. Paul avait pu aller aussi loin. Il ajouta, en parlant d'Etienne : c'est un scélérat, il finira mal. Etienne arrivé, il lui dit : avouez que vous m'avez frappé, il ne vous arrivera rien. Je veux que Dieu dans sa bonté vous pardonne. — Je vous en prie, est-ce qu'on en veut à ma vie? — Sa parole était douce et caressante ; au plus petit service qu'il recevait des domestiques, il s'empressait de les remercier. Sorti du bain et rendu à lui-même, il leur parla avec hauteur, et reprit bientôt, mais pour peu de temps, l'impertinence que la peur lui avait ôtée.

Cette subite transition m'affligea, elle semblait indiquer une âme entièrement dépourvue d'énergie ; le mensonge inutile qu'il avait dit, et auquel il en ajouta bien d'autres, me faisait presque redouter de n'avoir agi que sur le masque d'un homme, sans avoir pu pénétrer jusqu'à son intérieur. Sa guérison serait-elle aussi un mensonge? Non, c'est sa maladie qui était un mensonge, mais un mensonge qui l'avait trompé lui-même. Il aurait été heureux de devenir grand seigneur, il avait cherché, par ses manières arrogantes, à faire croire qu'il l'était; puis il s'était si bien identifié avec son rôle, qu'il ne pouvait plus le quitter, il avait fini par ajouter foi à ce qui d'abord n'était qu'une

supposition volontaire. Et plutôt que de renoncer à cette supposition devenue croyance, il subissait les conséquences de sa vanité et de son entêtement.

Peu de jours après la scène dont j'ai parlé tout-à-l'heure, il se promenait seul et n'avait pas encore osé me demander la permission de sortir. Ce n'était pas fierté, son air timide et un peu triste me le disait assez; c'était crainte d'un refus. Je l'abordai, comme si le hasard m'eût conduit vers lui et je lui adressai la parole.

— Vous vous promenez là bien solitaire.

— Oh! mon Dieu oui, puisque vous ne voulez pas me permettre de sortir.

— Cela doit en effet vous contrarier, car ces messieurs sont allés à la fête voisine, et sans doute ils ne manqueront pas de danser. Vous-même vous dansez très bien, et il y a huit jours j'étais heureux de voir quel plaisir vous preniez à la danse.

— C'est un bonheur que vous devriez bien vous procurer encore aujourd'hui; il ne tiendrait qu'à vous, vous êtes le maître.

— Impossible, après tout ce qui s'est passé.

— Mais cela ne se renouvellera plus, c'est un moment d'humeur. Essayez, certainement vous n'aurez pas à vous en repentir.

— Je n'ose m'y fier: donneriez-vous votre parole d'honneur?

— Certainement.

— Allez donc, allez bien vite.

Le soir, il était joyeux, se félicitait du plaisir qu'il avait

eu. Dès ce moment, sa santé morale s'est affermie de plus en plus; il abandonna, pour me servir de ses expressions, toutes ses idées de gentilhommerie, toutes les prétentions qui tenaient à son délire; il est devenu bon, spirituel : sa rentrée dans le monde n'a pas tardé à avoir lieu; il s'y livre à des occupations sérieuses, il conserve encore un peu de fierté et des airs maniérés qui, par l'effet de sa mauvaise éducation, font malheureusement partie de son caractère; mais il a cessé d'être grand seigneur, et tout me fait espérer qu'il aura trouvé dans l'expérience qu'il a subie, un préservatif assuré pour l'avenir.

Contre une pareille maladie, les moyens purement physiques eussent été complètement inutiles, le raisonnement eût pu la rendre encore plus opiniâtre. Une logique quelque pressante et bien fondée qu'elle soit, ne peut rien dans ce cas. A des raisons le malade oppose des raisons ou de la colère. Parfois même, quand vous parlez, il vous laisse dire tout à votre aise, et au lieu de vous écouter il suit le cours de ses pensées habituelles. Le convaincre par la raison seulement, c'est impossible, parce qu'il emploie toutes les forces de son esprit ou pour vous échapper, ou pour vous réfuter. Afin de le détromper, il faut éveiller en lui quelque passion qui vienne à votre secours, et entretenir cette passion jusqu'à ce qu'elle ait vaincu. Par exemple, dans le cas dont il s'agit, le résultat du traitement est dû presque uniquement à la crainte de la douche et de l'eau froide; son principe a été celui-ci : croire que l'on est grand seigneur, quoiqu'on ne le soit pas, c'est une maladie; le remède à cette maladie, c'est la douche et l'eau froide; tant

que la maladie durera nous emploierons le remède ; dès qu'elle sera passée, nous cesserons. Le malade qui se voit dans l'alternative d'être grand seigneur et de souffrir, ou de cesser d'être grand seigneur et de ne plus être soumis à aucune contrariété, ne tarde pas à prendre ce dernier parti.

L'emploi de la douche ou de tout autre moyen analogue, pour être utile, demande de grandes précautions et surtout une connaissance parfaite de la maladie. Il ne doit jamais être ordonné sans une nécessité bien reconnue ; moins on pourra donner la douche et mieux cela vaudra ; la peur que le malade en a, produit souvent tout ce que l'on desire, et le médecin y gagne de s'être montré indulgent. Quoi qu'ait fait le malade ; jamais de mauvaise humeur chez le médecin. A l'emportement, aux injures, aux coups, opposez du sang-froid, de la compassion ; donnez une douche avec le même calme que vous donneriez un autre remède. En rédigeant mon observation j'ai employé le mot *menace* ; j'ai eu tort, car je n'ai pas fait de menace, j'ai dit : si vous êtes encore fils de Murat, vous aurez la douche ; le remède à votre idée, c'est celui-là ; il vous est pénible de le recevoir, il m'est pénible de vous le donner, mais il le faut bien ; vous êtes malade, vous m'êtes confié, je dois vous guérir.

Il y a certains malades auxquels la douche est nécessaire et avec lesquels on ne pourrait pas agir comme je l'ai fait avec M. Paul, parce qu'ils ne comprendraient pas l'alternative dans laquelle on les place, mais auxquels il faut la faire sentir. Un jeune homme avait des hallucinations qui

absorbaient toute son attention et l'occupaient sans cesse, il parlait et agissait en conséquence de ses impressions, et comme ses impressions étaient vives et nombreuses, il était dans une exaltation qui ne lui laissait aucun repos. Je le fis mettre au bain, et tandis qu'il était très occupé de converser avec l'objet de son hallucination, je lui donnai une douche modérée. Il se tut un moment, parut revenir à lui et bientôt après avoir dit : reprenons le cours de nos idées, il continua de parler comme avant la douche. Je recommençai : il se tut encore et revint à lui pour un temps plus long. Enfin, après plusieurs alternatives semblables, il sentit qu'une douleur revenant avec chaque hallucination, pour éviter cette douleur, il devait être en garde sur lui-même. Il s'observa et fut plus calme. Quelques bains et un petit nombre de douches suffirent pour l'aider à se maîtriser, et il ne tarda pas à se rétablir.

Ce malade n'eût pas été en état de profiter des exhortations qu'on aurait pu lui faire; j'ai agi sur son esprit d'une manière que l'on pourrait appeler mécanique, en attachant en quelque sorte une sensation douloureuse à l'exercice de ses hallucinations. J'ai eu la précaution de ne pas me laisser voir, car le malade incapable de comprendre la raison pour laquelle je lui donnais une douche, se serait emporté en la recevant et m'en aurait gardé rancune, ce qui l'aurait empêché de prendre en moi, la confiance que j'avais besoin de lui inspirer (1).

(1) M. Ramon a recueilli le fait suivant qui est un des exemples les plus

L'orgueil peut aller plus loin que chez M. Paul; il n'y a pas de durée qui l'épouvante, pas d'espace qu'il ne franchisse, il s'élève à tout ce que l'imagination est capable de concevoir, sans considérer l'inanité de sa base. On dirait même qu'il est d'autant plus hardi qu'il germe dans un entendement moins cultivé. L'homme instruit, quand il est aveuglé par cette passion, monte quelques degrés, l'homme ignorant va d'un seul bond jusqu'au sommet : le premier se fait ministre, roi ou empereur; le second s'arrête rarement à ces dignités trop fragiles, il se fait Dieu. Les dieux que l'on rencontre dans les maisons d'aliénés, appartiennent presque tous à la classe la plus pauvre; il y en a qui, chargés en même temps de reliques et de haillons, donnent le paradis et demandent l'aumône, comman-

propres à démontrer l'efficacité de la douche, administrée à propos. « Le capitaine F. était depuis plusieurs mois atteint d'un délire maniaque, caractérisé par des idées de grandeur et de puissance; il était souverain, regardait dédaigneusement tout ce qui l'entourait, la moindre contradiction, la moindre résistance amenaient une agitation excessive avec violence et fureur. Un jour qu'à la suite d'un de ces accès, il s'était renfermé dans sa chambre où il avait tout cassé, il fut décidé qu'on lui administrerait une douche. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que cinq à six hommes purent pénétrer dans sa chambre et s'emparer de lui. Conduit dans la salle des bains, et fixé sur un fauteuil, on administra la douche. Au bout de quelques minutes, M. F... n'était plus le même homme; revenu entièrement à la raison, il manifestait le plus grand regret de ce qu'il avait fait pendant sa maladie. Dès cet instant, il fut entièrement guéri, et depuis, il ne se souvint de la douche, que pour lui attribuer sa guérison, et pour témoigner la plus vive reconnaissance au médecin qui la lui avait fait donner.

dent aux étoiles et obéissent au moindre signal de domestiques chargés de les conduire ; racontent leurs privations , leur misère et veulent qu'on reconnaisse leur souveraine puissance.

Une femme , actuellement à la Salpêtrière est, en même temps Dieu, Jésus-Christ et Sainte-Vierge, tout à-la-fois. Chamarrée de rubans, portant sur la tête un plumet et des fleurs en papier, elle se promène avec bonheur, dans les cours de l'hospice. Sa divinité s'humanise et cause tant qu'on veut. Elle m'a dit quels étaient ses parens et m'a raconté des faits dont elle a été témoin pendant ses premières années. Je rapporte ici une des conversations que j'ai eues avec elle.

— Depuis quand êtes-vous Dieu ?

— Trois ans après mon mariage : un jour j'ai voulu me jeter par la fenêtre , mais je me suis sentie retenue.

— Par qui ?

— Par Dieu.

— Vous êtes Dieu, vous vous êtes donc retenue vous-même ?

— Oui, monsieur, et le lendemain, je me suis confessée.

— Vous n'étiez donc pas encore Dieu ?

— Non, monsieur, je ne me le sentais pas encore.

— Jésus-Christ était un homme et vous êtes une femme, vous n'êtes donc pas Jésus-Christ ?

— Ah ! monsieur, c'est un mystère, je n'en sais pas davantage, je suis la Vierge Marie.

— Il me semble que vous n'avez aucune raison de croire que vous soyez Dieu.

— Je punirai tous ceux qui m'ont insultée. Dieu d'en haut ne peut pas descendre pour me venger.

— Ne vous fâchez pas et causons : vous êtes Dieu, n'est-il pas vrai ?

— Oui, monsieur.

— Êtes-vous ici volontairement ?

— Non, j'allais en pèlerinage et l'on m'a arrêtée pour me mettre dans cet hospice.

— Pourquoi, étant Dieu, ne vous en allez-vous pas ?

— Je ne puis pas : ce n'est pas à moi à aller contre les autorités. M. le procureur du roi ne veut pas que je m'en aille. Nous allons avoir une grande guerre, guerre civile ; j'ai écrit à Louis-Philippe qu'il serait encore deux ans roi. J'ai un frère qui a quatre fils qui sont apprentis rois.

En me répondant, elle parlait d'abord avec volubilité ; je l'ai priée de temps en temps de s'arrêter pour me laisser le temps d'écrire, et chaque fois elle s'est arrêtée volontiers ; mais ensuite, comme tourmentée par l'abondance de ses paroles, elle reprenait avec plus de vitesse. Il y avait dans ce besoin de parler, quelque chose d'organique qui entraînait sa volonté.

Dans la monomanie d'orgueil, nous trouvons deux principes de délire, savoir, une passion portée à l'excès et une conception délirante : c'est ordinairement par la passion qu'elle commence.

Cette maladie est plus fréquente chez les personnes d'une intelligence faible que chez les autres, souvent elle

Unable to display this page

THE HISTORY OF THE
REIGN OF
HAROLD GODWINSON
BY
JOHN GILBERT FROTHINGHAM
OF
ST. JOHN'S COLLEGE, CAMBRIDGE
IN TWO VOLUMES
VOL. II.
LONDON: PUBLISHED BY J. JOHNSON, ST. PAUL'S CHURCH-YARD, 1795.
AND BY J. JOHNSON, ST. PAUL'S CHURCH-YARD, 1800.

THE HISTORY OF THE
REIGN OF
HAROLD GODWINSON
BY
JOHN GILBERT FROTHINGHAM
OF
ST. JOHN'S COLLEGE, CAMBRIDGE
IN TWO VOLUMES
VOL. II.
LONDON: PUBLISHED BY J. JOHNSON, ST. PAUL'S CHURCH-YARD, 1795.
AND BY J. JOHNSON, ST. PAUL'S CHURCH-YARD, 1800.

Unable to display this page

j'en extrais ce qui me paraît le plus propre à donner une idée de son état mental.

« Je me suis enfoncée dans la forêt où j'ai trouvé un antre sous un rocher ; quelque sainte âme y faisait sans doute sa demeure autrefois. Pour y arriver, il faut marcher à quatre pieds, assez loin, sous des ronces et des halliers, par un sentier que des animaux ont fait, et puis vous êtes sur des rochers plats où il y a un petit filet d'eau. Au-dessus de cette roche, il y en a une autre qui fait comme une petite montagne sur laquelle il y a trois demeures séparées où je prie alternativement, les ayant dédiées aux trois personnes de la Sainte-Trinité.

« Je ne mange qu'une fois le jour, cela m'a d'abord fait un peu de peine ; je repose quatre heures sans agir ni d'esprit, ni de corps, m'endormant toujours, autant que je le puis, en la présence de Dieu. A mon reveil, je fais tous mes actes, pour offrir à Dieu toute ma journée, puis je fais mes prières et je dis mon office de la sainte Vierge ; je fais mon oraison deux heures, et après, je chante matines, puis je demeure en silence jusqu'à midi ; puis je me promène sur mes rochers, admirant la grandeur de Dieu dans ses œuvres, et quand je ne sors pas, je parle à mon divin époux, comme je ferais à un intime ami, et puis je me remets à l'oraison deux heures, puis je dis les vêpres, du psautier ; je me mets à la présence de Dieu et j'écoute et j'entends du pied de mon crucifix tout ce qu'il lui plaît de me communiquer. C'est dans ce temps que je fais mes mortifications qui se réduisent à la discipline du plus ou du moins selon mes fautes. Je tâche à être exacte à ne

me point pardonner et j'y ajoute quelquefois de la prendre à genoux nus que je mets sur une partie de mon rocher plat. Je garde un silence perpétuel avec toutes les créatures et je ne parle jamais avec les personnes que je rencontre en allant à la messe, ou en revenant, que par *oui* ou par *non*. Je me confesse à un bon vieux curé qui m'a refusé la sainte communion, parce que je lui parais hébétée.

« Mes péchés m'attirent de grands combats par le malin teigneux qui me les représente toujours à l'esprit et frappe quelquefois mon imagination que j'en suis au mourir : il m'en prend des douleurs de tête, qu'il me semble qu'on me la fend avec des marteaux.

« J'ai à vous communiquer que mon Calvaire m'attire de grandes grâces et de grandes lumières, pour connaître tous mes péchés; mais aussitôt que j'en suis sortie, je me trouve saisie d'une forte tentation de l'abattre, que c'est une folie qui m'est venue dans l'esprit, qu'il n'y a jamais eu de Jésus-Christ, que ce sont des fourberies et des impostures ; qu'il faut le renier et le détester comme un mensonge énorme. Cela me combat d'une manière si forte et remplit mon imagination de tant de fausses raisons, que la tête m'en fend et que je ne puis que dire : *abrenuntio tibi Satanas*.

« Je me trouve souvent sur le chemin de la croix et si égarée du monde que mon âme semble n'être pas dans mon corps ; je ne fais aucune fonction naturelle ; je suis toute perdue à moi-même, tant je suis remplie de l'onction de la croix. Mais sitôt que je me sens hors de cette

oraison, et de toutes ces opérations intérieures (qui me durent quelquefois deux fois vingt-quatre heures où je ne bois ni ne mange), l'amour-propre veut s'emparer de mon cœur, le diable me combat de toutes les manières et me fait voir des spectres horribles : je m'en cours à la croix, je l'embrasse comme l'asile de mon salut.

« J'ai été des mois entiers que les yeux ne me fermaient pas ; je me tuais pour vouloir élever mon esprit à Dieu ; je le trouvais toujours rabattu contre la terre, je voulais même quelquefois pleurer et mes yeux étaient secs comme le sable dans le feu ; je voulais me porter vers mon Dieu et je trouvais comme une barrière qui m'en empêchait, et le plus souvent le malin esprit m'inspirait de tout quitter et de m'en revenir à Paris. J'ai été quatre fois, par la sécheresse de mes oraisons, comme au désespoir, croyant mon attrait faux et que c'était le diable qui m'avait portée à faire la folie de venir dans ma solitude. J'ai été bien des fois que me voulant mettre à l'oraison, il me prenait une si grande haine contre Dieu, que je lui souhaitais toute sorte de malédictions. J'ai été plus de quinze jours que je marchais comme une folle, dans ma forêt, sans vouloir faire oraison, murmurant contre Dieu de ce qu'il accordait ce don à tant d'autres et qu'il ne voulait pas me le donner, à moi qui avais tout quitté pour le servir.

« Le démon m'a une fois si fort tentée d'impureté qu'il remplit tellement mon imagination d'un monstre impur que nonobstant la haire que j'endosse sur mon cilice, et la discipline que je pris avec mes chaînes de fer, je ne

pus jamais m'ôter de l'imagination ce monstre infernal; il me suivait partout : non pas que je visse rien, mais il était si fort dans mon imagination que je semblais en être embrasée.

« Le dimanche des Rameaux, je me sentis très touchée de l'entrée de mon Sauveur dans Jérusalem, et toute la semaine sainte je ne mangeai que des racines et pris la discipline tous les jours et fus tous les jours à mon Calvaire où je vis ce que j'en'avais jamais vu, qui est qu'en prenant la discipline, avec celle de fer, je vis comme la forme d'un homme très hideux et effroyable qui semblait la prendre aussi, et à chaque coup qu'il se donnait, il jetait un cri effroyable et disait chaque fois : c'est pour tel péché.

« Trois fois, à trois dimanches différens, pendant la sainte messe, mon ennemi voulait me persuader que c'était une folie de vouloir croire qu'un morceau de pain devînt Dieu, la chair du Sauveur et qu'un Dieu que toute la terre n'était pas capable de contenir, fût réduit dans le contenu d'une petite hostie pétrie d'eau et de farine, que c'était une folie de le croire; puis il me voulait faire naître des envies de fouler aux pieds la sainte hostie et cela m'a combattu long-temps.

« En entrant dans ma solitude, j'aperçus une femme en pleurs qui me dit : hé ! d'où venez-vous ? il y a long-temps que je vous attends. Puis ensuite, je l'aperçus au haut de mes rochers, me disant : je ne vous quitterai point que vous ne m'ayez parlé. Je me jetai contre terre; je pris la discipline avec mes chaînes de fer, parce que je

pensai que la chair voulait se révolter, et je lui en donnai tant que c'en fut assez. Ma chair voulut se révolter encore, parce que cette infâme me parut dans un état si lascif que je ne puis vous le dire, et cela, dans le lieu même de mon Calvaire, ce qui me porta à prendre ma rude discipline.

« J'ai été tentée de vaine gloire; pour m'en punir, je pris ma discipline avec mes chaînes de fer et puis je fus me mettre auprès d'un squelette de femme qui avait été pendue et que j'ai apporté dans mon désert pour me la mettre au cou, quand le teigneux me veut tenter d'orgueil; en me disant que je deviendrais comme cette femme, que j'ai mérité plus de punition qu'elle, qui n'a pas eu tant de grâces que moi de mon Dieu, cependant elle a été pendue pour un seul crime. »

Dans le reste de sa vie, on voit cette femme se mortifier de plus en plus, et ses hallucinations, ses angoisses, ses sécheresses quand elle prie, aller en augmentant; une voix intérieure se fait entendre à elle et la guide dans ses démarches, lui enseigne des choses très élevées, c'est l'Esprit Suprême auquel est confiée la direction des solitaires. Elle quitte ses rochers pour faire un pèlerinage dans une ville du Piémont; là elle est prise pour une folle par les petits enfans qui la suivent en l'insultant, tandis que les dévots accourus, comme elle, auprès des reliques qu'elle est venue visiter, la prennent pour une sainte et la consultent sur ce qui regarde la grande affaire du salut. Elle ne souffre pas toujours, quelquefois elle est comme anéantie, presque insensible, il lui ar-

rive même « de nager dans une mer de délices », mais cela est fort rare.

Son histoire est, à quelques différences près, l'histoire des autres ascétiques : les légendes de tous les pays et de toutes les religions en font foi. Partout, la pratique du jeûne, une continence absolue, les privations continues, le renoncement au monde ont eu les mêmes résultats. Quelquefois, surtout dès le commencement, une volupté indicible, un bien préférable à tous les biens, un avant-goût des joies du paradis; puis par intervalles, des tentations, des *sécheresses*, c'est-à-dire un dégoût de la prière, un manque de foi, de l'indifférence et même de la haine pour Dieu, de la tiédeur dans l'oraison, par fois une exaltation, mais le plus souvent un affaiblissement de l'intelligence, des hallucinations agréables ou pénibles, de la catalepsie, surtout chez les femmes, et enfin la démence.

La vie de sainte Thérèse, écrite aussi par elle-même, offre une grande analogie avec celle de Jeanne-des-Rochers. Après avoir passé quelque temps dans une maison religieuse, sainte Thérèse voit Jésus-Christ, sans le voir, sans pouvoir dire comment elle l'a vu, elle l'a vu d'une vue intérieure; bientôt elle voit ses mains, puis son visage, puis elle le voit tout entier, plus heureuse en cela que n'avait été Moïse auquel Dieu n'avait voulu se montrer que par derrière : puis la croix de son rosaire lui semble formée de quatre pierres précieuses; des anges la visitent souvent; un séraphin lui perce le cœur avec un dard. Toutes ces visions n'ont pas lieu par les yeux du corps, la plupart se font par une vue intérieure.

Unable to display this page

paroles très distinctes, mais que les oreilles corporelles sont incapables d'entendre : « J'avoue, dit-elle encore, que je n'avais jamais cru que l'on pût entendre d'une autre manière qu'avec les oreilles corporelles, jusqu'à ce que je l'eusse éprouvé, après avoir tant souffert ». L'hallucination est ici dans toute sa netteté; elle ne saurait être confondue avec les erreurs des sens, puisqu'il s'agit d'une voix que l'on n'entend pas avec les oreilles corporelles, elle ne consiste pas en une préoccupation, puisque sainte Thérèse n'avait jamais cru que l'on pût entendre de cette manière. C'est un cas analogue à celui que j'ai cité d'après Charles Bonnet, mais qui est compliqué d'une appréciation fausse sur la cause et la valeur de l'impression.

Les personnes qui croient que faire oraison, c'est prier, demander quelque chose à Dieu, ne comprendraient pas ce que disent de l'oraison mentale sainte Thérèse et d'après elle ou avec elle, tous les ascétiques. Ces personnes sont encore à ce que M. le professeur de théologie de la Sorbonne, appelle le degré purgatif : elles n'entendent rien au degré illuminatif et encore moins au degré unitif de l'oraison. Dans le degré illuminatif, on ne demande plus, on reçoit; l'esprit acquiert une force et une pénétration inaccoutumées. Sainte Thérèse en parle de la manière suivante : « Quand notre Seigneur répand un peu de son esprit, les choses s'en disent mieux et plus facilement; c'est ce qui me fait dire que c'est un si grand avantage d'être dans cette oraison, parce qu'alors je vois clairement que ce n'est pas moi qui parle, ni mon

esprit qui arrange ce que je dis, et je ne sais moi-même, après l'avoir fait, comment j'ai pu rencontrer à le dire. C'est ce qui m'arrive très souvent. »

Si l'oraison en restait là, on pourrait jusqu'à un certain point s'applaudir d'y être arrivé, puisqu'elle agrandit la sphère de l'intelligence; remarquons pourtant qu'en se développant, l'intelligence est alors sujette à des écarts que rien ne peut réprimer, puisque la personnalité a disparu, comme dans l'état que j'ai appelé inspiration passive.

Mais à cette forme d'oraison en succède une autre qui est une véritable folie. « L'âme en espèce d'agonie (c'est toujours sainte Thérèse qui parle), jouit d'un contentement qui ne se peut exprimer; l'âme ne sait elle-même que faire; elle ne s'aperçoit pas si elle parle ou si elle se tait, si elle rit ou si elle pleure... elle est semblable à une personne qui, le cierge bénit à la main, serait prête à expirer d'une mort qu'elle desire depuis long-temps ». Cette sorte d'oraison laisse après elle un sentiment de bien-être qui faisait dire à sainte Thérèse, un jour qu'elle s'y était livrée : Béni soit le Seigneur qui m'a régalée de la sorte ! Il arrivait aussi à la même sainte de dire à Dieu, à la fin de ces grâces ou au commencement qu'elle en sentait les approches : « Prenez garde, Seigneur, à ce que vous faites ! n'oubliez pas si promptement de si grands péchés; rappelez-les, au moins, je vous en prie, pour donner des bornes à l'excès de vos grâces ». Cet excès de grâces qu'elle recevait, ne tarda pas à se changer en des tourmens affreux qui ne firent que s'aggraver encore avec les

années. « Lorsque je me vois dégagée des occupations où je suis contrainte de m'appliquer, continue-t-elle, j'entre ordinairement dans des peines que l'on souffre aux approches de la mort, et les appréhende parce que je sais qu'elles ne finiront pas ma vie. Elles sont si excessives que je m'en sens accablée. Elles me réduisent en tel état que celles de mes sœurs qui viennent à moi et qui commencent à s'accoutumer de me voir ainsi, disent qu'elles me trouvent sans pouls, les jointures de mes os se relâchent, mes mains sont si raides que je ne les saurais joindre et la douleur que je sens dans les artères et dans tout le reste du corps est si violente, qu'elle continue jusqu'au lendemain et qu'il semble que toutes les parties de mon corps n'aient plus de liaison les unes avec les autres.... Cette peine s'augmente quelquefois de telle sorte, que l'âme ne voudrait plus, ainsi qu'auparavant, se trouver dans une si grande solitude. C'est comme une personne qui ayant la corde au cou et étant prête d'être étranglée, s'efforce de respirer..... Cette peine est si grande que nulle autre ne la surpasse. » (1)

Outre ces angoisses, que la pratique continuelle de l'oraison mentale, jointe aux jeûnes et aux privations de toute espèce, avaient fini par produire, sainte Thérèse avait aussi des ravissements que chacun reconnaîtra facilement pour n'être pas autre chose que des accès de catalepsie. Voici de quelle manière elle en parle.

(1) Ouvrage cité, chap. xiv.

« Il me semblait, lorsque mes ravissements arrivaient, que mon corps ne pesait plus rien, et quelquefois je le sentais si léger que mes pieds ne me paraissaient plus toucher à la terre. Durant cette extase, le corps est comme mort, sans pouvoir le plus souvent agir en aucune sorte, et elle le laisse en l'état où elle le trouve. Ainsi, s'il était assis, il demeure assis, si les mains étaient ouvertes, elles demeurent ouvertes, et si elles étaient fermées, elles demeurent fermées. On ne perd pas d'ordinaire le sentiment; il se trouble seulement, et bien qu'on ne puisse agir dans l'extérieur, on ne laisse pas d'entendre. C'est comme si l'on nous parlait de loin, si ce n'est quand on est dans l'état le plus élevé, car il semble qu'alors on ne voit, on n'entend, on ne sent rien. »

Un autre symptôme non moins digne de remarque, dont l'analogie se retrouve chez tous les sorciers et chez plusieurs prophètes, c'est un sentiment de légèreté dont le résultat est de faire croire à ceux qui l'éprouvent, qu'ils s'élèvent ou même qu'ils s'envolent dans les airs. Sainte Thérèse se sentait élever l'âme et la tête ensuite, et quelquefois tout son corps qui ne touchait plus à terre. Une fois, durant un sermon, commençant à sentir que la même chose allait lui arriver, elle se jeta par terre et ses sœurs s'approchèrent d'elle afin de l'empêcher de s'enlever.

Il a suffi plusieurs fois d'avoir éprouvé de semblables *faveurs* pour être canonisé. L'assemblée du clergé de France écrivit au Pape Innocent X pour lui demander la canonisation de la vénérable Marie de l'Incarnation, fondatrice des Carmélites en France, et dans sa lettre, le

clergé relève comme une grande faveur de Dieu que cette sainte personne « a mené pendant trente ans une vie si élevée, que souvent, dans ses extases, on eût cru qu'elle était morte, pendant que son âme toute ravie en Dieu qui l'avait choisie, et auquel elle était singulièrement agréable, recevait l'impression des choses divines. »

Le pape Clément X regarde comme une faveur très singulière de la très Sainte-Trinité, que sainte Madeleine de Pazzi ait été aliénée de ses sens pendant huit jours et huit nuits de suite. Sainte Marie de l'Incarnation reçut la grâce de l'enfance spirituelle : après une extase qui lui dura trois jours, elle revint à elle avec la douceur et l'innocence d'un enfant de six ou sept ans. « Je n'ai point vu d'enfant, dit l'historien, au visage et aux petits gestes desquels il parût une si grande innocence. »

En lisant des cas de folie aussi manifeste, considérés par les théologiens comme des preuves de sainteté, on m'absoudra sans doute du reproche que l'on se serait peut-être cru en droit de me faire, d'avoir paru si souvent sortir du domaine de la psychologie des aliénés. La manière dont on considérait autrefois les ascétiques, les visionnaires, les hallucinés, les maniaques, n'a pas dû m'arrêter; ce qu'étaient et ce que sont encore ces malades, devait fixer mon attention; je me suis livré à cette recherche, éclairé par les exemples d'aliénation que j'ai sous les yeux, et me servant de ces exemples comme d'un guide pour étudier et expliquer bien des faits historiques. Autrefois rien d'important ne se faisait sans le secours des êtres spirituels; derrière les aberrations de l'entendement et la plupart des

maladies nerveuses, on voyait un ange ou un diable qui faisait tout mouvoir; il était tout simple que les théologiens, dans le ressort desquels se trouvent les esprits, s'occupassent de ces aberrations et de ces maladies. Aujourd'hui que les théories ont changé, les théologiens se retirent et font place aux médecins, qui expliquent tout par des causes naturelles.

Parmi les effets qu'a produits cet heureux changement, nous devons placer la diminution énorme survenue dans le nombre des aliénés et la juste appréciation de certains phénomènes maladifs, qui autrefois n'eussent pas manqué d'occuper et de troubler bien des têtes. La maladie de madame Guyon, par exemple, n'aurait assurément pas aujourd'hui les mêmes conséquences qu'elle a eues autrefois, et au lieu de solliciter contre cette dame une bulle du pape et une ordonnance du roi, au lieu de faire condamner ses discours par des assemblées d'évêques, on aurait tout simplement recours à une consultation de médecins.

Madame Guyon était tellement saturée de la grâce, qu'il suffisait de s'approcher d'elle pour en prendre une partie; elle en gonflait au point de faire péter ses robes et même sa peau. « Les enfans que Dieu m'a donnés, dit-elle dans un de ses nombreux écrits, mes véritables enfans ont une tendance à demeurer en silence auprès de moi. Je découvre leurs besoins et leur communique, en Dieu, ce qui leur manque. Ils sentent fort bien ce qui leur manque et ce qui leur est communiqué avec plénitude.... A mesure qu'on reçoit la grâce autour de moi, je me sens peu-à-peu vidée et soulagée.... C'est comme une écluse qui se décharge avec

profusion; on se sent emplir et moi je me sens vider et soulager de ma plénitude.... Dans un excès de plénitude, une comtesse me délaça charitablement pour me soulager, ce qui n'empêcha pas que mon corps ne crevât de deux côtés.... Une nuit, je vis le démon déchaîné contre l'oraison et contre moi, il allait soulever une persécution étrange contre les personnes d'oraison; il n'osait m'attaquer moi-même, il me craignait trop; je le défiais quelquefois; il n'osait paraître, j'étais pour lui comme un foudre.... Une nuit que j'étais fort éveillée, vous me montrâtes à moi-même (dit-elle à Dieu), sous la figure de cette femme de l'apocalypse : vous me montrâtes ce mystère, vous me fîtes comprendre cette lune.... Dieu m'a choisie en ce siècle pour détruire la raison humaine, pour établir la sagesse de Dieu par la destruction de la sagesse du monde.... J'eus un songe dont je fus si pénétrée qu'il ne me resta nulle distinction, ni pensée que celle que notre Seigneur lui donnait. Je fus reçue par Jésus-Christ dans une chambre où il y avait deux lits, et Jésus-Christ me dit : en voilà un pour ma mère et l'autre pour vous, mon épouse, je vous ai choisie pour être ici avec vous ». Bossuet, dont la raison était trop élevée pour ne pas faire justice de semblables discours, lui demanda si elle priait encore les saints et la Sainte-Vierge. « Non, dit-elle, car ce n'est pas à l'épouse, mais aux domestiques de prier les autres de prier pour eux. (1) »

(1) Bossuet, *Relation sur le quiétisme*.

Les lecteurs qui auraient pu être choqués du rapprochement que j'établis entre un grand nombre de saints et les aliénés, ne pourront cependant nier qu'il doit se trouver entre les uns et les autres de nombreux rapports, puisque les mêmes personnes, et madame Guyon est de ce nombre, ont été regardés par une partie des fidèles comme favorisés de Dieu, et par l'autre partie comme ayant perdu la raison. L'abbé Richard a vu une jeune fille qui laissait ceux qui étaient témoins de ses actions dans le même embarras. « On m'a fait voir en Italie, dit-il, une jeune personne qui était dans un état presque continuel d'extase et de vision : ce n'est pas qu'elle eût jamais rien révélé de ce qu'elle avait vu ou entendu ; car depuis que son imagination avait pris l'empire sur sa faculté raisonnable, elle avait perdu l'usage ordinaire de la parole. Elle restait aussi long-temps qu'il lui était possible dans une église occupée à contempler, avec la plus grande attention, le tableau d'un saint Jésuite.

« Cette fille, âgée d'environ vingt ans, était assise, à genoux ou debout devant ce tableau, placée de façon qu'elle pût toujours le voir, quelque foule qu'il y eût dans l'église. Son teint était extrêmement animé, on entendait sortir du fond de sa gorge un murmure confus et des sons inarticulés. De temps à autre, son regard changeait, tantôt il était tendre et languissant, tantôt triste et abattu. On m'assura que depuis deux ans elle était dans cette situation, qu'elle mangeait peu, dormait rarement et d'un sommeil interrompu, et ne parlait jamais.

« C'est ce qu'on appelle en Italie une *spiritata* et qui me paraît l'état habituel de la vision ou de l'extase. On

était fort indécis sur sa situation, savoir si c'était sainteté ou extravagance d'imagination. (1) »

Joseph Frank rapporte un fait qui, pour lui, n'était pas douteux, car il le donne comme un exemple de folie, mais dans lequel un théologien aurait trouvé des *preuves* de sainteté beaucoup plus satisfaisantes que chez sainte Marie de l'Incarnation ou sainte Madeleine de Pazzi. Voici ce fait :

« A l'époque où l'on prêchait une mission, dans l'église de Saint-Casimir, à Wilna, une jeune fille de quatorze ans qui se livrait avec ardeur aux exercices de piété, se mit à prier pendant les journées entières et à se relever la nuit pour se livrer à quelque acte de dévotion. Elle pleurait et fuyait la compagnie des hommes. Reçue à la clinique, nous la trouvâmes amaigrie, ayant les extrémités froides et livides, le pouls faible, répondant à peine un mot, à moins qu'on ne lui parlât des choses sacrées, car alors son teint s'animait, ses yeux devenaient brillans (*scintillant*) et sa figure avait quelque chose de céleste. Ce n'est pas tout. Elle conversait sur la religion avec une si grande facilité, qu'on aurait jugé qu'elle avait étudié la théologie. Un prédicateur n'aurait pas dit mieux qu'elle, sur Dieu, sur les devoirs du chrétien ; n'aurait pas réfuté avec plus d'habileté les objections qu'on lui opposait ; si on lui en faisait compliment, elle se montrait d'une humilité parfaite. On obtenait d'elle ce qu'on voulait, en lui accordant la permission d'aller à l'église.

(1) *Théorie des songes*, par l'abbé Richard, p. 244.

« A la même époque un noble seigneur avait la même maladie; il était devenu tellement humble, que si on lui offrait une prise, si on lui disait de s'asseoir, il répondait constamment : *Non sum dignus*. » (1)

En traitant des hallucinations de l'ouïe, j'ai parlé d'une femme, nommée Thérèse, qui s'était montrée fort habile à reconnaître la conversation intérieure qu'une malade faisait avec moi : j'ai dit aussi que cette femme s'entretenait avec Dieu. Elle a trouvé d'elle-même plusieurs des pratiques recommandées par les auteurs ascétiques, et a déterminé en elle la production de différens phénomènes qui appartiennent à la vie comtemplative. Il ressortira bien évidemment de son observation, que les phénomènes dont il s'agit consistent dans des impressions physiques, dans des choses senties, et que l'on aurait tort de considérer les discours qui les expriment comme des divagations de la pensée.

Thérèse vendait des chaussons sur le boulevard Saint-Denis, elle avait un petit *étalage* qu'elle apportait le matin et remportait le soir. Le bénéfice qu'elle retirait de son commerce, elle le donnait à son mari qui, de son côté, travaillant avec assiduité et menant une bonne conduite, la rendait aussi heureuse que possible. On n'exigeait d'elle aucun impôt pour l'emplacement qu'elle occupait sur le boulevard; le commissaire la protégeait. Ce commissaire devait quelque argent à un parent de Thérèse, prêteur à

(1) Joseph. Frank, *Praxeos medicæ: de maniis*.

la petite semaine et en raison de cette dette, il voulait du bien à toute la famille. Un jour l'inspecteur et le commissaire passant sur le boulevard, l'inspecteur dit : il faut renvoyer tous ces étalagistes. Le commissaire répliqua : la marchande de chaussons restera.... Les voisins entendirent cette réplique et se mirent à chuchoter sur la marchande de chaussons. Un autre jour le commissaire est venu lui faire compliment sur ses chaussons, lui demander comment elle les faisait. Thérèse de se troubler et les voisins de causer. Enfin, pendant qu'on lui parlait du commissaire, elle se sentit comme frappée, au cœur, une douleur vive se manifesta subitement dans cette partie, elle se retourna pensant qu'on l'avait frappée, elle vit ou plutôt elle crut voir le commissaire placé derrière elle. Dès-lors, conviction que le commissaire s'est emparé d'elle, qu'il est toujours avec elle; mais comme il ne se montre plus et que cependant elle l'entend et reconnaît sa voix, c'est *en idée* qu'il la possède. En idée il lui fait des propositions, des promesses aussi bien le jour que la nuit; les refus, les mépris, les paroles outrageantes ne le détournent pas de son entreprise. Thérèse souffre cruellement et se confie à son mari. Celui-ci, au dire de Thérèse, devient jaloux et tombe malade; elle-même est prise d'un érysipèle que le commissaire lui fait venir.... Elle entre à la Salpêtrière. Le commissaire y vient avec elle et lui donne des douleurs dans les membres, dans le cœur, dans la tête, il lui met sous le nez des odeurs affreuses et tout cela pour en venir à ses fins.

Dans l'espoir d'être délivrée de ces persécutions, elle se

met à prier Dieu : d'abord elle récite ses prières comme elle le faisait autrefois et le commissaire la tourmente toujours. Enfin, elle s'écrie : Dieu, venez à moi ! Dieu, montrez-vous à moi ! et en même temps, elle s'élance à Dieu. Son élancement (tout intérieur) est si grand, qu'elle pense en mourir. Elle voit Dieu en beaucoup de choses merveilleuses. Parfois elle fixe le soleil et Dieu fait paraître au devant du soleil de petits nuages bleus qui voltigent avec une grande légèreté, ou bien le soleil lui-même *s'arrosit* (devient rose) et elle y voit comme un nombre infini d'étoiles. En même temps elle éprouve une joie si grande qu'il y a de quoi en mourir. Le commissaire témoin de tout cela, persiste cependant. Un mois entier il voit comme Thérèse, la présence de Dieu et il ne veut pas lâcher prise, Thérèse alors se plaint à Dieu et le commissaire meurt. Elle ne l'a pas fait mourir, elle n'a pas même demandé sa mort, mais elle a eu raison de se plaindre, elle se reproche d'avoir aussi long-temps attendu.

— Croyez-vous que je puisse voir Dieu comme vous le voyez ?

— Oui, monsieur, je vais vous montrer comment il faut faire.

En même temps, elle se tourne vers le soleil qui dardait alors assez fortement car nous étions au mois d'août et vers le milieu du jour, elle s'agenouille et fixant le soleil, elle se met à crier : Dieu, aimez-moi ! Dieu, protégez-moi !

— Que voyez-vous ?

— Le soleil va devenir rose, il l'est déjà un peu.

— Que sentez-vous ?

— Je sens intérieurement une élévation , un plaisir que ça fait, Dieu me parle.

— Que vous dit-il ?

Elle se tourne vers moi , se frotte les yeux , s'assied et me répond : — Il me parle selon ma position , il me dit que je sortirai bientôt , qu'il le veut bien , mais il ne peut pas agir comme un homme , il faut que cela vienne de la préfecture , ce n'est pas Dieu qui écrit.

— Avez-vous vu le Paradis ?

— Non.

— Vous dites que vous sentez un grand plaisir , quel plaisir est-ce donc ?

— Du pain , de l'eau et cette élévation , c'est le plus grand plaisir que l'on puisse avoir , si le monde connaissait ce plaisir-là , il n'en voudrait pas d'autre.

— Où le sentez-vous ?

— Le plus fort est dans la poitrine et dans l'estomac.

— Où est-il encore ?

— Dieu peut donner le *savourement* partout , dans tous les membres.

— Voyez-vous Dieu , seulement quand vous regardez le soleil ?

— Je le vois au dortoir , à la promenade , il suffit pour cela que je prie. Je le vois aussi pendant mon sommeil et même la nuit avant de m'endormir.

— Est-il petit ou grand ?

— Il est bon , aimable , il sourit , il a des cheveux blonds.

— (Puis après une pause et avec curiosité) habillé ?

— (D'un air sérieux, et en faisant un signe de tête affirmatif) habillé.

— Autrefois, avant d'avoir vu le commissaire, aviez-vous vu Dieu ?

— Jamais.

— Comment faisiez-vous vos prières ?

— Je récitais mes prières, comme tout le monde ; je disais des prières, je les sais encore.

— Vous mettiez-vous quelquefois à la présence de Dieu ?

— Je savais que Dieu existait, comme tout le monde le sait.

— Connaissez-vous l'oraison mentale ?

— Je ne sais pas.

— Autrefois, parliez-vous à Dieu d'*idée*, comme vous faites à présent ?

— Oh ! non, jamais.

Ce fut pour moi un trait de lumière que les confidences de Thérèse. Cette joie si grande qu'il y a de quoi en mourir, cette élévation qui est le plus grand plaisir que l'on puisse avoir et avec laquelle on se contenterait de vivre au pain et à l'eau, ce *savourement* que l'on sent partout, me rappelèrent des expressions que j'avais vues ailleurs, mais que je n'avais pas bien comprises. Les auteurs mystiques parlent de joies ineffables attachées à la prière et particulièrement à l'oraison mentale ; ils conseillent aux dévôts des paroles jaculatoires pour obtenir des consolations sensibles : Thérèse avait fait l'oraison mentale, prononcé des paroles jaculatoires, elle avait goûté un bonheur au-

dessus de tout ce qu'elle avait éprouvé jusque-là. Ce rapprochement, cette analogie me frappèrent; et je lus avec plus d'attention que je ne l'avais fait encore ce qu'on a dit des plaisirs attachés à l'oraison mentale. On retrouve chez tous ceux qui s'adonnent à la contemplation, des plaisirs semblables. Philon s'exprime ainsi, à l'occasion des thérapeutes :

« Des hommes de la nation hébraïque quittent les lieux habités pour vivre dans la solitude; ce sont les thérapeutes; ils ont avec eux des femmes que l'on appelle thérapeutries. Avant de quitter le monde ils partagent les biens qu'ils possèdent entre leurs parens. La plupart se rendent en Egypte et principalement dans les environs d'Alexandrie.

« Chacune de leurs habitations a un lieu retiré dans lequel chaque thérapeute s'enferme, seul, pour se livrer aux mystères de la vie sainte. Là il n'entre jamais rien qui serve au besoin du corps, aucune nourriture, aucune boisson. La loi, les oracles des prophètes, les hymnes, tout ce qui peut concourir à augmenter la piété et la science, font leur unique occupation, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. A l'exemple de leurs ancêtres, ils relisent souvent les livres sacrés et expliquent les préceptes de la sagesse qui leur ont été transmis. Ils pensent que les mots eux-mêmes ne sont pas autre chose que des images ou des signes des choses cachées et qui ne peuvent être expliquées que par des allégories. Ils ont avec eux des commentaires écrits par les chefs de leur secte, qui leur donnent la clef de ces allégories. Leur

temps ne se passe pas uniquement à cette occupation ; car ils composent aussi des hymnes en l'honneur de Dieu. La première vertu qu'ils cherchent à acquérir est la tempérance : aucun d'eux ne boit, ni ne mange avant le coucher du soleil. Leur nourriture est du pain, du sel et de l'hysope. Ils pensent que la lumière convient à la philosophie, les soins du corps aux ténèbres ; aussi ils consacrent tout le jour à l'étude, et une petite partie de la nuit aux besoins corporels. Quelques-uns d'entre eux, emportés par leur amour pour l'étude, restent pendant trois jours sans manger. Il y en a qui ressentent une si incroyable volupté, qui sont inondés de si grandes délices pendant qu'ils se nourrissent de la science, qu'ils consentent à peine au bout de six jours, à prendre quelque nourriture.

« Les femmes qui ont embrassé ce genre de vie méprisent les voluptés sensuelles et plusieurs d'entre elles sont demeurées vierges jusqu'à une extrême vieillesse ; elles renoncent aux enfans mortels, pour des enfans immortels.

« Les thérapeutes pensent que la loi écrite est semblable à un animal dont les mots forment le corps et que le sens caché sous chaque mot à une espèce d'âme. Ils s'appliquent donc premièrement à rechercher le sens de chaque mot, et ils voient dans ces mots eux-mêmes, comme dans un miroir, des sentences d'une beauté admirable. » (1)

(1) Eusèbe Pamphile, *Hist. eccles.*, ch. 17.

Voici, au rapport de M. Solvyns, qui a passé plusieurs années dans l'Inde, comment s'y prennent les fakirs, pour arriver au même résultat.

Dans le poème intitulé *Phaquak geeta*, le Brâhman qui en est auteur dit : « Le *gogno* (ou dévôt) exerce continuellement son esprit dans la retraite : comme il est séparé du monde, son esprit et son cœur sont dans le calme, il est libre d'espérance, libre de perception. Il place son siège solidement dans un lieu qui n'est point souillé ; ni trop haut, ni trop bas, et s'assied sur le sacré gazon appelé *Koos* couvert d'une peau et d'une toile. C'est là que doit se placer celui dont le but est de dompter ses passions. Alors l'esprit fixé sur un seul objet, il doit se livrer à la pratique de la dévotion, pour la purification de son âme, tenant la tête, le cou et le corps immobiles et les yeux fixés sur le bout du nez sans regarder autour.

« Les fakirs sont quelquefois dans une si grande contention d'esprit, qu'ils ne remarquent rien de ce qui se passe autour d'eux et que toutes leurs facultés sont pour ainsi dire absorbées par la méditation sur les grandes qualités de la divinité ou sur les beautés de la création. D'autres ferment les yeux pendant leurs longues méditations ; et l'on peut juger par les contorsions de leur figure et de leurs membres, de ce qu'il leur en coûte pour détourner leur âme de toute autre pensée que celle dont ils veulent faire le sujet de leurs profondes réflexions. Ils prétendent que, pendant ces absences d'esprit, ils tombent dans un état d'extase et de ravissement qui les rend insensibles à

tout objet terrestre et qu'ils goûtent alors une joie qu'une bouche mortelle ne saurait exprimer. Il y en a qui ont acquis tant d'habileté dans ce genre de méditations, qu'ils prétendent être les maîtres de jouir de ce bonheur, toutes les fois qu'ils veulent. » (1)

Les théologiens qui ont écrit sur la vie contemplative, ont tracé les règles qu'il convient de suivre pour y faire des progrès. J'extrais de ces règles celles qui vont le plus directement au sujet que je traite :

« La dévotion est la douceur des douceurs et la reine des vertus ; c'est la perfection de la charité. Si la charité est un lait, la dévotion en est la crème ; si elle est une plante, la dévotion en est la fleur ; si elle est une pierre précieuse, la dévotion en est l'éclat ; si elle est un baume précieux, la dévotion en est l'odeur et l'odeur de suavité qui conforte les hommes et réjouit les anges. (1) (1^{re} part. chap. II.)

« Il y a trois sortes de dévotions, la dévotion contemplative, la dévotion monastique, la dévotion religieuse. (1^{re} part. chap. III.)

« Si faisant l'oraison vocale, vous sentez votre cœur tiré et convié à l'oraison intérieure, ne refusez point d'y aller, mais laissez tout doucement couler votre esprit de ce côté-là ; et ne vous souciez point de n'avoir point achevé les oraisons vocales que vous vous étiez proposées,

(1) Solvyns, Introduction du second volume, p. 6.

(2) V. *Introd. à la vie dévote*, par saint François de Sales.

Unable to display this page

se prosterner en la présence de Dieu avec une extrême révérence... et si vous voulez vous pourrez user de quelques paroles courtes et enflammées, comme celles-ci de David.. Eclairez votre face sur votre servante et je considérerai vos merveilles; donnez-moi l'entendement et je regarderai votre loi et je la garderai de tout mon cœur; je suis votre servante, donnez-moi l'esprit...

« 3° Après ces deux points ordinaires de la méditation, il y en a un troisième qui n'est pas commun à toutes sortes de méditations, c'est celui que les uns appellent *fabrication du lieu*, et les autres, *leçons intérieures*. Or, ce n'est autre chose que de proposer à son imagination le corps du mystère que l'on veut méditer, comme s'il se passait réellement et de fait en notre présence. Par exemple, si vous voulez méditer notre Seigneur en croix, *vous vous imaginerez d'être au mont Calvaire et que vous voyez tout ce qui se fit et se dit au jour de la Passion*: ou si vous voulez (car c'est tout un), *vous vous imaginerez qu'au lieu même où vous êtes, se fait le crucifiement de notre Seigneur*, en la façon que les évangélistes le décrivent; j'en dis de même quand vous méditerez la mort, comme aussi à celle de l'enfer et en tous semblables mystères où il s'agit de choses visibles et sensibles. (2^e part. chap. iv.)

« Pendant l'oraison mentale, il est bon d'user de colloque et parler, tantôt à notre Seigneur, tantôt aux anges, et aux personnes représentées aux mystères, aux saints et à soi-même, à son cœur, aux pécheurs, et même aux créatures insensibles, comme l'on voit que David fait en ses

psaumes, et les autres saints à leurs méditations et oraisons. (*2^e part. chap. VIII.*)

« S'il vous arrive de n'avoir point de goût ni de consolation en la méditation, je vous conjure de ne vous point troubler, mais quelquefois ouvrez la porte aux paroles vocales, lamentez-vous de vous-même à notre Seigneur, dites-lui ces paroles de Jacob : si ne vous laisserai-je point, Seigneur, que vous ne m'ayez point donné votre bénédiction : ou celle de la Cananée : oui, Seigneur, je suis une chienne; mais les chiens mangent les miettes de la table de leur maître.... Que s'il plaît à sa divine majesté de nous parler et s'entretenir avec nous par ses saintes inspirations et consolations intérieures, ce nous sera sans doute un grand honneur, et un plaisir très délicieux; mais s'il ne lui plaît pas de nous faire cette grâce, nous ne devons pourtant pas sortir, et lors infailliblement il agréera notre patience, si qu'une autre fois il nous favorisera et s'entretiendra avec nous par ses consolations, nous faisant voir l'aménité de la sainte oraison. (*2^e part. chap. IX.*)

« Il y a certains mots, aspirations et oraisons jaculatoires, qui ont une force particulière pour contenter le cœur, comme sont les élancemens semés si drus dedans les psaumes de David, les invocations diverses du nom de Jésus, et les traits d'amour qui sont imprimés au Cantique des cantiques. (*2^e part. chap. XIII.*)

« Rendez-vous familière avec les anges, voyez-les souvent invisiblement présens à votre vie. (*2^e part. chap. XVI.*)

« Ayant reçu le fils du vrai Dieu par la communion,

excitez votre cœur à venir faire hommage à ce roi de salut, traitez avec lui de vos affaires intérieures, considérez-le dedans vous où il s'est mis pour votre bonheur.... communiez souvent et croyez-moi, les lièvres deviennent blancs parmi nos montagnes en hiver, parce qu'ils ne voient ni ne mangent que de la neige; et à force d'odorer et manger la beauté, la bonté et la pureté même en ce divin sacrement vous deviendrez toute belle, toute bonne et toute pure. (2^e part. chap. XXI.)

« Il y a certaines choses que plusieurs estiment vertus et qui ne le sont aucunement, desquelles il faut que je vous dise un mot : ce sont les *extases ou ravissements, les insensibilités, impassibilités, unions déïfiques, élévations, transformations* et autres telles perfections, desquelles certains livres traitent, qui promettent d'élever l'âme jusqu'à la contemplation purement intellectuelle, à l'application essentielle de l'esprit et vie super-éminente. Ces perfections ne sont pas des vertus, ce sont plutôt des récompenses que Dieu donne pour les vertus, ou bien encore plutôt des *échantillons des félicités de la vie future*, qui quelquefois sont présentés aux hommes pour leur faire désirer les pièces tout entières, qui sont là-haut en paradis. » (3^e part. chap. II.)

Encore quelques citations extraites d'autres ouvrages non moins orthodoxes.

« Toute la gloire et la beauté qu'aime l'époux céleste, est au dedans de l'âme, et c'est là qu'il prend ses délices. (Ps. 44, v. 14.) Lorsqu'un homme est vraiment intérieur, il se plaît à le visiter souvent, il s'entretient doucement avec

lui; il aime à le consoler dans toutes ses peines, il le comble de sa paix, il le traite avec une *familiarité incompréhensible*. » (1)

« Tout devient doux, mon Dieu, en votre présence, et tout est amer en votre absence. (Remarquez bien, que cette présence s'entend de *l'impression sensible* que fait la grâce, et que cette absence en signifie seulement la soustraction.) » (2)

« Nous distinguons la présence de Dieu en trois espèces.

« 1^o Présence sensible et continuelle. Plusieurs bonnes âmes voudraient rendre Dieu sensible et le mettre dans un état que leur esprit l'eût présent avec la même facilité et le même sentiment qu'on a d'un bon ami qu'on voit des yeux du corps; c'est une récompense que l'on ne peut avoir que par une grâce extraordinaire. Dans l'ordre commun de la conduite de Dieu, cette présence ne saurait être continuelle et sensible, parce que la nature n'est pas capable de la supporter.

2^o La présence de foi.

3^o La présence de volonté et de pratique qui s'exerce à rapporter ses actions à lui. (3)

(1) Imit. de J.-C., liv. 11, ch. 1.

(2) La première phrase est du livre 111 de l'Imit. de J.-C., ch. 34. La seconde est ajoutée par un Chartreux, auteur du livre ayant pour titre : *Introduction à la vie intérieure et parfaite*.

(3) *Introduction à la vie intérieure et parfaite*, 2 vol. Avis sur la présence de Dieu.

« On se présente devant Dieu pour parler avec lui et l'entendre parler à nous par ses inspirations et par des mouvemens intérieurs et ordinairement cela se fait avec *un plaisir très délicieux.* »

Telles sont, fort en abrégé, les règles prescrites à ceux qui veulent arriver à la perfection, et l'indication de quelques-uns de leurs effets sur la sensibilité et sur les opérations de l'entendement. Je ne mets pas en doute que l'accomplissement de ces règles, imposées, j'ai hâte de le dire, par des hommes dont les intentions sont infiniment respectables, ne puisse être suivi de progrès réels pour dompter les penchans vicieux, prévenir des fautes, rendre plus facile et plus douce la pratique de la vertu; mais à côté de ces avantages que l'on peut d'ailleurs acquérir sans la contemplation, se trouvent une infinité d'écueils dont le plus ordinaire est la perte de l'intelligence.

Pour prouver qu'il en est ainsi, et afin d'éviter le reproche de n'avoir pas rendu avec fidélité les idées des auteurs mystiques, sur ce sujet, je continuerai mes citations.

Ce qui suit est extrait des *Lettres spirituelles sur l'oraison mentale*, écrites par un religieux de l'ordre des frères prêcheurs, et imprimées avec permission des supérieurs canoniques.

« *Contemplation pure.* Lorsque l'âme, par une grâce particulière de Dieu, s'élevant au-dessus des images et des fantômes que l'imagination s'est formés des choses sensibles, et au-dessus des idées et des espèces que l'entendement s'est formées des choses spirituelles, et de Dieu même, elle considère Dieu par des idées spirituelles.

acquises, qui sont arrangées surnaturellement ou qui sont infusées de nouveau et qui représentent Dieu, d'une manière excellente.

« *Contemplation de Dieu dans les divines ténèbres.* C'est lorsque l'âme étant élevée par une lumière surnaturelle, et par des idées infuses ou rangées surnaturellement, elle considère la divinité comme environnée d'une lumière immense et inaccessible, qui, par son éclat, l'éblouit, l'offusque et la couvre de ténèbres lumineuses.

« *Contemplation suprême, ou de Dieu, dans l'union suprême.* Elle exclut tous les actes par lesquels on pense quelles sont ses pensées, on considère ses considérations; on voit ses vues, on discerne son discernement, on examine si sa tranquillité est tranquille, si sa quiétude est quiète.

« *Oraison du sommeil des puissances ou du sommeil spirituel.* Elle arrive lorsque la quiétude et le repos de l'âme augmentant, les puissances de l'âme sont comme dans un doux et agréable assoupissement durant lequel l'âme s'oubliant de toutes choses *et de soi-même*, se repose tranquillement en Dieu et opère d'une manière si simple et si tranquille, qu'elle ne s'en aperçoit pas.

« *Oraison de suspension ou de ligature des puissances.* Arrive lorsque l'âme.. sort hors de ses sens, qu'elle se perd elle-même, ne sachant où elle est, ni ce qu'elle fait.

« *Oraison d'extase, de ravissement et de vol d'esprit.* Se fait lorsque l'âme s'applique avec tant de force à considérer les charmes et la beauté d'un objet qu'elle sort hors

d'elle-même; sa vertu s'épuise, et les sens extérieurs demeurent suspendus, n'agissant plus, et ne pouvant pas même agir, ni être excités par leurs objets. Il y a pourtant cette différence entre ces trois noms, que l'extase se fait peu-à-peu; le ravissement avec violence et impétuosité qui ravit et enlève l'âme; et le vol avec une si grande vitesse et facilité, qu'il semble que l'âme est prête de se séparer de son corps et de s'envoler.

« *Oraison de transformation ou de déification.* Lorsque l'âme est si parfaitement à Dieu et que ses puissances opèrent si excellemment, qu'elle semble moralement divinisée et transformée en Dieu.

« *Onction spirituelle.* C'est une grâce sensible qui remplit de délices toutes les puissances de l'âme et du corps. Elle se divise en jubilation spirituelle, ivresse spirituelle, écoulement spirituel et liquéfaction de l'âme, blessure ou plaie d'amour, recueil de l'âme et éclair spirituel.

« *Vision et révélation.* La vision est lorsque Dieu fait voir ou connaître clairement quelque chose. La révélation est lorsque Dieu fait comprendre ce que signifie la chose qu'on voit clairement. Il y a des visions intellectuelles qui sont lorsque Dieu, par une lumière surnaturelle, et par des espèces infuses, ou par des espèces acquises, mais arrangées surnaturellement, fait connaître à l'esprit clairement quelque chose, ou divine, ou spirituelle, ou corporelle. Et il y a des visions imaginatives ou représentatives, qui sont formées dans l'imagination, par les moyens des espèces acquises et arrangées surnaturellement ou infusées de nouveau. Et enfin il y a des visions corpo-

relles, comme lorsque Dieu permet que les yeux du corps voient quelquefois des anges, des saints, Jésus-Christ.

« *L'apparition* est lorsqu'on ne connaît pas distinctement et clairement la chose ou la personne qui apparaît.

« *Locutions et voix intérieures et extérieures.* C'est lorsque Dieu manifeste quelque secret à l'âme et lui fait entendre quelques paroles et quelques sons mélodieux. Il y a des locutions et des voix intellectuelles, qui se font dans l'esprit et dans l'intérieur de l'âme; il y en a d'imaginatives qui se font dans l'imagination, et il y en a de corporelles qui frappent les oreilles extérieures du corps. Lorsque Moïse, étant sur la montagne de Sinaï, connut clairement et distinctement le plan du tabernacle que Dieu lui représentait, ce fut une vision; et lorsqu'il connut que ce tabernacle signifiait l'humanité sacrée de Jésus-Christ, ce fut une révélation; mais lorsqu'il entendit une voix qui lui dit : regarde et exécute fidèlement le modèle qui t'a été montré, ce fut une locution. Il y a dans la Sainte Écriture et dans l'histoire ecclésiastique un très grand nombre de semblables exemples.

« *Odeur spirituelle.* C'est lorsque Dieu fait sentir une odeur et une suavité ineffables, soit que cette suavité soit infuse dans l'intérieur de l'âme, ou dans l'imagination, ou dans l'odorat du corps qui est pénétré de parfums et d'odeurs très agréables.

« *Gout spirituel.* Il consiste dans une très douce expérience que l'âme fait de la bonté divine; le corps goûte aussi quelquefois des saveurs très douces. »

Ces citations sont longues, mais elles s'adaptent si parfaitement à mon sujet que je n'ai pu les omettre; elles exposent les faits avec tant de clarté, qu'elles me dispensent presque de tout commentaire.

Ceux qui se livrent à l'oraison mentale éprouvent, pendant cet exercice, un plaisir délicieux qu'ils regardent comme un avant-goût des jouissances célestes. (1)

Ils se représentent Dieu, la Vierge Marie ou les Saints comme existant corporellement auprès d'eux.

Ils *fabriquent* le lieu dans lequel ils imaginent qu'ils voient représenter quelques mystères.

Ils sont traités par Dieu avec une familiarité incompréhensible.

Après avoir épuisé toutes les forces de leur imagination, ils sont admis à la contemplation pure de Dieu, à la contemplation de Dieu dans les divines ténèbres, à la contemplation suprême dans l'union suprême, à l'oraison de sommeil des puissances, à l'oraison de ligature des puissances, à l'extase, au ravissement, au vol d'esprit, à l'oraison de déification.

Enfin, ils ont des jubilations, des écoulemens spirituels, des blessures d'amour, des visions, des révélations, des apparitions, des locutions, des odeurs et des goûts spirituels.

Ce qui veut dire qu'ils emploient avec ardeur et persé-

(1) Souvent aussi ce sont des sensations désagréables et même des douleurs très vives, ainsi qu'on en a vu des exemples quelques pages plus haut.

véance tous les moyens les plus propres à perdre leur intelligence, et qu'ils se plongent réellement dans un état de stupidité tellement profond que, pour l'exprimer, ils ont recours à un jargon mystique entièrement inintelligible.

Qu'après avoir concentré toute l'attention dont ils sont capables sur des objets créés par leur imagination, ils finissent par voir les objets auxquels ils ont rêvé, de la même manière que certains hallucinés voient les objets de leur délire; enfin qu'ils ont réellement des hallucinations de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et du goût.

Ajoutons que les sécheresses et stérilités qui surviennent *en l'oraison* ressemblent parfaitement à cette perte des sentimens affectifs qui accompagne souvent le délire de l'intelligence, mais qui survient dans certaines circonstances, à des personnes dont la raison est intacte, et que le plaisir délicieux qui donne un avant-goût des joies du Paradis, a son analogue dans le plaisir que l'on éprouve lorsque l'on pense long-temps à un objet aimé avec passion.

Notez que les expressions et les phrases extravagantes que j'ai rapportées plus haut appartiennent, je le répète, aux vrais mystiques, aux mystiques orthodoxes, et que j'aurais pu en accumuler d'autres, telles que la confrication redoublée, la confrication déifiante, la concentration cordiale, la mort anagogique de l'âme, le soulèvement sur-séraphique, etc., etc. Mais ces dernières ayant été condamnées par des prêtres et des docteurs de Sorbonne, et déjà mises au rang des folies religieuses, je les prends pour accordées, et je ne m'attaque qu'à celles qui sont restées en honneur chez les ascétiques.

Je ne finirais jamais si je voulais exposer toutes les aberrations de l'intelligence des ascétiques et les suivre dans leurs actions délirantes, soit inspirées, soit commandées par des voix entendues dans l'air ou venues de l'intérieur du corps (1); je noterai pourtant que plusieurs des ordres religieux et particulièrement les plus remarquables par leur austérité, doivent leur établissement à des visionnaires qui ont reçu dans leurs visions les règles qu'ils ont imposées à leurs disciples. Or ces règles ont été suivies, non parce qu'elles étaient raisonnables, car la plupart sont directement opposées aux lois de la nature, mais parce qu'elles étaient attribuées à une inspiration divine, et qu'en raison cette origine, on devait les adopter sans examen.

(1) On peut consulter à ce sujet, outre les *Acta sanctorum* et les livres qui traitent de la grâce, de la magie, de la sorcellerie, les ouvrages où il est question de monomanie homicide ou incendiaire, de monomanie religieuse, etc. Pinel, *Traité de la manie*. — Esquirol, *Monomanie homicide*. — Marc, *Monomanie incendiaire*. — Georget, etc., etc.

IX

HYPOCONDRIE.

Dans l'histoire si long-temps embrouillée de l'hypocondrie, il n'est pas moins curieux d'étudier les médecins qui ont écrit sur cette maladie, que les malades qui en ont été le sujet. Les uns et les autres ont également concouru à rendre obscur ce qu'ils attachaient une si grande importance à éclairer. Il y a là un fait psychologique dont les sciences offrent malheureusement de trop fréquens exemples, mais que l'on s'étonne néanmoins de trouver aussi saillant, dans la science psychologique elle-même. Commençons par ce qui concerne les médecins.

Dioclès, qui vivait 320 ans avant Jésus-Christ, en parlant des maladies produites par les alimens insalubres et de difficile digestion, s'exprime ainsi : « Il y a encore une autre maladie dont le siège est dans l'estomac et qui se rapproche de celles dont il vient d'être fait mention. Les uns

lui donnent le nom de mélancolie, les autres l'appellent maladie flatueuse. Elle s'accompagne d'une salivation abondante qui survient après que le malade a pris des alimens, surtout si ces alimens sont d'une digestion difficile et produisent de l'ardeur à l'estomac. Il ya en même temps des rots acides, des vents, de la chaleur à la région précordiale et un gargouillement dans l'estomac, si les vents y sont retenus. Quelquefois l'estomac est le siège de violentes douleurs qui s'étendent jusque dans le dos; ces symptômes suivent l'ingestion des alimens, ils se calment quand la digestion stomacale est terminée et ils reparaissent après un nouveau repas; un certain nombre de malades les éprouvent aussi avant d'avoir pris aucune nourriture. Il survient des vomissemens de pituite un peu amère ou acide, et cette pituite produit sur les dents une sorte de stupeur. La maladie dont il s'agit sévit principalement au commencement de l'été. (1) »

Galien, qui rapporte ce passage, attribue la maladie ainsi décrite par Dioclès, à l'humeur mélancolique, et il reproche à Dioclès de n'avoir pas parlé de la crainte et de la tristesse qui, d'après Hippocrate, sont dues également à cette humeur mélancolique; puis il ajoute: « Lorsque vous verrez que les premiers accidens ont leur siège dans l'estomac, que ces accidens prenant de l'intensité, il survient une affection mélancolique dont les accès sont soulagés par une déjection alvine, le vomissement, une bonne coction des

(1) Gal. *De l. aff.*, lib. III, cap. 8.

alimens et des rots, vous appellerez cette maladie flatueuse ou hypocondriaque, et vous direz que la tristesse et la crainte sont des accidens de cette maladie.

« Mais lorsque les accidens propres à la mélancolie sont plus intenses, qu'il ne se manifeste aucun ou presque aucun symptôme dans la région précordiale, vous jugerez avec raison que la cause première de la maladie réside dans le cerveau. (1) »

Jusque-là, rien qui ne soit rationnel, la cause de la maladie exceptée. Dioclès parle d'une affection nommée à juste titre, hypocondriaque, puisqu'elle affecte les organes placés dans les hypocondres, et Galien, en observateur attentif et judicieux, ayant vu que cette affection s'accompagne de tristesse et de crainte, dit que la tristesse et la crainte sont des accidens de l'hypocondrie.

Mais, après Galien, sont venus les commentateurs, et après les commentateurs, les copistes. Les uns et les autres y ont si bien travaillé, qu'ils ont tout confondu. La tristesse et la crainte n'ont plus été des accidens de l'hypocondrie, mais un des élémens, puis l'élément essentiel, puis le seul élément de cette maladie. La tristesse et la crainte étant des passions, doivent avoir leur siège dans le cerveau; donc c'est le cerveau qui est le siège de l'hypocondrie; donc les anciens ont eu tort de placer l'hypocondrie dans les organes situés sous les hypocondres. Et Galien, comme si l'on avait voulu lui faire expier les honneurs dont il a si long-temps joui, Galien a

(1) Gal. I. cit.

été accusé d'avoir mis les passions dans l'estomac, et un auteur moderne a été jusqu'à lui faire dire « que la tristesse et les symptômes qui simulent le vomissement, accompagnent les affections hypocondriaques, que la plus ou moins grande lésion du système digestif fait reconnaître une mélancolie ou une hypocondrie ». Tant d'erreurs, en si peu de mots, et par des mots si bizarrement assemblés, avoir la prétention de traduire le médecin de Pergame dont le langage est si clair, si pur et si harmonieux !

Ils n'ont pas gardé plus de ménagement envers le divin vieillard. Au second livre *De Morbis* (1), Hippocrate décrit les maladies que nous appelons *mélœna* et gastralgie; la première est désignée sous le nom qu'elle a encore aujourd'hui, la seconde, sous ce titre : *Maladie dont la guérison est difficile*. Ils ont dit : c'est là l'hypocondrie de Dioclès et de Galien. Hippocrate aussi met l'hypocondrie sous les hypocondres, il a tort comme les autres, et pour se rendre justice, les auteurs d'une si belle découverte se sont placés un peu au-dessus d'Hippocrate.

Ceux qui ont cru conserver les anciennes traditions ne sont pas moins curieux à observer. Ne s'apercevant pas de l'acception nouvelle donnée au mot hypocondrie, ils se sont mis l'esprit à la torture pour retrouver chez les malades qu'ils observaient, une altération des organes situés sous les hypocondres; s'ils en trouvaient, ce qui arrivait quelquefois, ils les exagéraient et leur faisaient remplir

(1) Chap. 70, 71 et 72. et cap. 64, *morbus siccatorius*.

le rôle principal de la maladie : s'ils n'en pouvaient découvrir, ils en supposaient, puis, à l'aide de ces grands mots qui étourdissent les oreilles et de ces longues dissertations que personne ne lit, ils établissaient des conclusions que l'on acceptait sur parole, pour n'avoir pas à supporter l'examen des prémisses.

Georget frappé de toutes ces contradictions et surtout de l'espèce de torture que l'on faisait éprouver aux faits, pour les accommoder aux théories reçues, démontra que le dogme n'était pas du tout en rapport avec l'expérience, et sans remonter à la cause de la confusion qui régnait sur la matière, il proposa un mot nouveau, *cérébropathie*, pour remplacer le mot *hypocondrie*. Il sépara ainsi d'une manière définitive, l'hypocondrie des modernes de l'hypocondrie des anciens; il fit de la première une maladie qui, ayant des symptômes bien déterminés, et un siège en rapport avec ces symptômes, devait être étudiée à part et indépendamment de l'altération des organes situés sous les hypocondres (1).

Pour moi, après avoir suivi et étudié les malades que nous appelons hypocondriaques, je n'ai pas trouvé chez eux les symptômes propres aux affections des organes situés sous les hypocondres. J'ai consulté là-dessus plusieurs de mes confrères qui se sont spécialement occupés des maladies du système nerveux; et je les ai trouvés du même avis que moi. Nous appelons hypocondrie, cet état dans lequel l'at-

(1) Georget, *Physiol. du syst. nerv.*, t. II, p. 325.

tention est fixée presque continuellement sur une maladie réelle ou imaginaire et qui s'accompagne de tristesse et de crainte non motivées. Quand nous avons affaire à des personnes qui vomissent des matières noires, ou qui présentent les symptômes décrits par Dioclès, nous disons qu'elles sont atteintes de *mélæna* et de gastralgie, et nous les regardons comme hypocondriaques, dans le cas seulement où à l'une de ces maladies vient se joindre une inquiétude exagérée et continue. (1)

Ainsi, en résumant tout ce qui précède, je dirai :

L'hypocondrie des anciens avait bien réellement son siège dans les hypocondres.

L'hypocondrie des modernes a bien réellement son siège dans la tête.

Pour s'entendre sur les choses, il eût suffi de s'entendre sur la valeur des mots dont on se servait.

Voilà pour les médecins, passons aux malades.

Trop heureux de savoir que l'hypocondrie était signalée, dans les livres de médecine, comme dépendant toujours d'une affection matérielle, les hypocondriaques n'ont pas manqué une si belle occasion pour se disculper de l'imputation qui leur est faite, d'être des malades imaginaires. Instruits de nos théories, ils en ont suivi les révolutions, adopté les errements. Ce n'est pas mon imagination, a pu dire chacun d'eux, qui cause dans mon estomac une fer-

(1) M. Dubois (d'Amiens) a déjà fait remarquer la différence donnée à l'acception du mot hypocondrie, par les anciens et par les modernes. V. son *Traité sur l'hypocondrie et l'hystérie*.

mentation dont les vapeurs fuligineuses s'élèvent au cerveau, ce n'est pas elle qui remplit d'une humeur visqueuse les organes placés sous les hypocondres, et tout le système de la veine-porte, ou qui me donne une irritation chronique de la membrane muqueuse de l'estomac et du duodénum. Apaisez la fermentation de mes humeurs, désobstruez mes vaisseaux, sufflaminez mon irritation, et vous verrez la préoccupation qui en est la suite se dissiper d'elle-même. Et pour prévenir des demandes aussi bien motivées, M. Broussais conseille les sangsues à l'épigastre; Boerrhaave, d'abord les doux évacuans, afin de chasser les humeurs mobiles, puis les purgatifs héroïques contre les humeurs tenaces et poisseuses que Van-Swieten appelle si énergiquement *inspissata*; Zacchias, d'abord, une droguerie tout entière, et pour dernière ressource, l'acier, l'argent, l'or, les bézoars de l'orient et de l'occident, l'ivoire, la topaze, l'émeraude, le saphir, enfin le chacundé, électuaire inventé par les Chinois, et composé uniquement de pierres précieuses dont il possède à lui seul toutes les vertus réunies. A cette luxuriante profusion nous avons encore ajouté le magnétisme animal, les frictions électriques et les doses lilliputiennes du docteur Hahnemann!

Que faire de tant de remèdes? La nature ne suffira pas à fournir un symptôme pour chacun d'eux. Ce que la nature ne fait pas, l'imagination le fera. Écoutez un hypocondriaque. Après avoir épuisé le cadre nosologique, et modifié de mille manières les maladies qui s'y trouvent décrites, il vous conduira dans un monde nouveau dont aucune langue parlée ne peut exprimer les souffrances. Pour

lui faire entendre que vous avez une idée de son état , choisissez les mots qui ont le plus d'expression , entassez les superlatifs les plus forts ; vous resterez toujours infiniment au-dessous de la réalité. Il n'y a que lui qui se comprenne , tous les autres malades, sans en excepter ses confrères en hypocondrie , ne souffrent rien qui approche de ce qu'il souffre. Il faut le voir quand il a entamé le chapitre de sa santé, raconter , sans rien omettre , tous les détails de sa vie animale et organique , décrire ses sentimens , ses passions , la succession de ses idées , les divagations de sa fantaisie et de ses rêves , nombrer les minutes de son sommeil , les inconcevables efforts qu'il a faits pour se lever , marcher ou s'asseoir , s'étendre sur tout ce qui le concerne , avec une abondance que rien ne peut arrêter. Si ses garde-robes retardent , il va étouffer par suite de la paralysie de ses intestins ; si elles sont fréquentes , c'est une décomposition générale qui s'opère ; s'il a une fluxion , c'est une érysipèle à la face qui va être suivie de délire , et le tuer en peu de jours. S'il a un cor au pied , c'est la gangrène sénile qui débute , il faudra couper le pied , la jambe , la cuisse , les quatre membres. Le moindre bruit lui cause des spasmes , une question l'exaspère , une contrariété le mettrait en fureur. Son histoire , il vous l'a contée hier , il vous la conte aujourd'hui , il vous la contera demain , tous les jours ; et à chaque instant du jour , il vous en entretiendra , sans jamais s'arrêter , jusqu'à ce que vous l'ayez guéri.

Pour être guéri il fera tout ce que vous voudrez ; il ne croit pas sa guérison possible , mais , au moins , il essaierait de se soulager un peu , car il n'y peut plus tenir. Vous

commencez par le régime : il faut se lever de bonne heure , faire de l'exercice. — Oh ! sans doute , vous dira-t-il , faire tout ce que je ferais si j'étais guéri : je sais aussi bien que vous que tout cela serait bon , mais ne me demandez pas l'impossible. — Chercher des distractions , aller à la campagne , entreprendre un voyage. — Des distractions , je ne suis pas susceptible d'en avoir ; l'air de la campagne est trop vif pour mon tempérament , un voyage n'est pas proposable dans l'état où je suis ; en route , je manquerai de tout et je mourrai , sans secours , dans la première auberge. — Des remèdes. — Ah ! oui , des remèdes , c'est là ce que je demande , vous êtes médecin , donnez-moi des remèdes. Alors la droguerie arrive , et quelque long qu'il soit , son catalogue est bien vite épuisé , parce que l'hypocondriaque en a déjà beaucoup essayé sans succès , parce que les remèdes sont acides , ou amers , ou échauffans , ou stupéfians , ou débilitans , et qu'il n'y a déjà que trop de faiblesse , de stupéfaction , d'échauffement , etc. , etc. — Des spécifiques. — Leur vogue n'est pas de longue durée ; on sait , d'ailleurs , que pour s'en trouver bien , il faut les prendre pendant le temps qu'ils guérissent , et ce temps est si court ! ajoutons que chacun ne peut pas boire de l'or , ou manger des perles , comme faisaient les malades de Zacchias qui étaient ou des monseigneurs , ou des cardinaux.

Mais pour bien faire comprendre en quoi consiste l'hypocondrie , et mettre le lecteur à même d'apprécier ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a d'exagéré ou de faux dans les plaintes des hypocondriaques , il faut décrire l'état de

quelques-uns de ces malades : je vais en rapporter plusieurs observations. Nous entendons par hypocondrie, un état dans lequel l'attention est fixée presque continuellement sur une maladie réelle ou imaginaire et qui s'accompagne de tristesse et de crainte non motivées. Fidèle à cette définition, je diviserai l'hypocondrie en trois genres. (1)

1° — Hypocondrie déterminée par une lésion physique.

2° — Par un affaiblissement aperçu des facultés intellectuelles.

3° — Sans aucune lésion préalable de la santé physique ou de l'intelligence.

§ I.

Hypocondrie déterminée par une lésion physique.

Je connais une dame de beaucoup d'esprit, ordinairement très gaie, qui se dit convulsionnaire et qui demande sans cesse qu'on la guérisse. Elle a environ cinquante ans : sa vie s'est partagée entre les soins de son ménage et l'édu-

(1) Comme mon intention n'est pas ici de parler de l'hypocondrie sous le rapport de la thérapeutique qui lui est applicable, je renvoie, pour cet objet aux ouvrages qui en traitent, et notamment à celui de M. Louyer-Villermay, qui laisse là-dessus peu de choses à désirer.

cation de ses enfans. Elle n'a pas éprouvé de peines morales capables de la tourmenter ou de produire sur elle une vive impression. Jamais elle n'a fait d'écart de régime; elle n'avait ni maux de nerfs, ni vapeurs, ni aucune de ces maladies dont se plaignent si fréquemment les personnes habituées à vivre dans l'aisance. Il y a plus de vingt ans qu'elle porte une tumeur de l'ovaire; cette tumeur est ordinairement sans aucune douleur; elle n'a pas empêché la malade de concevoir et de donner le jour à un fils venu à terme et bien portant. En 1823, elle dit que sa tumeur la faisait beaucoup souffrir; en même temps, il s'établit dans les muscles du bas-ventre, des mouvemens presque continuels. Je n'ai pas vu ces mouvemens, mais j'ai vu ceux qui sont survenus depuis et que la malade dit leur ressembler parfaitement, j'en parlerai tout-à-l'heure. En même temps, l'état moral avait tout-à-fait changé, le caractère était devenu chagrin, impatient, emporté; les idées, fixées sur la maladie du bas-ventre, ne pouvaient être détournées par aucune distraction. On eut recours aux bains, aux infusions aromatiques, aux embrocations sur le ventre avec le baume tranquille, aux pilules camphrées. La maladie dura plus d'une année et disparut, en laissant la tumeur dans le même état qu'auparavant. Après dix ans de calme, les mouvemens du ventre sont revenus et avec eux les plaintes incessantes qui les avaient accompagnés la première fois. Dire comment cette malade passe une journée, c'est dire comment elle les passe toutes, car toutes se ressemblent; il n'y a de différence que dans l'intensité et la durée des symptômes.

Dès le matin, après une nuit passée dans le calme et avec toutes les apparences d'un sommeil tranquille, elle se lève et s'en va marchant seule, dans un jardin, l'air profondément affligé et se plaignant des horribles souffrances qu'elle endure. Si elle voit un étranger, elle l'aborde et lui raconte ses peines; si cet étranger est un médecin, elle se plaint plus vivement et s'attache à lui, comme pour en arracher sa guérison. — Guérissez-moi, docteur, guérissez-moi; je ne puis plus vivre comme cela, je veux me tuer, oh! rendez-moi donc à ma famille, à mes pauvres enfans. Dites-moi que je serai guérie bientôt. Combien? un mois? c'est encore bien long. Oh! dites que je serai guérie dans un mois. Il faut me déchirer le ventre, c'est le diable que j'ai là-dedans.

— Vous souffrez donc beaucoup?

— Comme une damnée, j'en deviendrai folle, il faut que vous me guérissiez. Qu'est-ce que vous me ferez? Est-ce que vous espérez me guérir avec des bains et des pilules?

— Avez-vous un peu dormi?

— Non, je ne dors pas, je m'assoupis quelquefois, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit; guérissez-moi, voyez mon ventre, comme il va.

En même temps les muscles de son ventre sont agités d'une sorte de mouvemens convulsifs si fréquens qu'on en pourrait compter plus de cent dans une minute.

— Il faut tâcher de calmer ces mouvemens, résistez autant que vous le pourrez à cette agitation, car elle augmente vos souffrances.

— Est-ce que je le puis.

Et souvent alors elle se donne sur le ventre des coups de poing tellement forts, qu'ils feraient grand mal à une autre personne, mais dont elle ne paraît rien ressentir.

Il n'y a pas de fièvre, l'appétit est bon, les digestions ne présentent rien de dérangé, elle dit elle-même : « je me porte bien, il n'y a que ces mouvemens du ventre ». Pendant le jour et surtout si elle n'est pas avec des médecins, elle a de longs intervalles de calme d'esprit et pendant lesquels les mouvemens du ventre, qu'elle dit continuels, cessent complètement. Je l'ai vue converser d'une manière très suivie et même avec beaucoup de gaîté, chercher à distraire des personnes qui lui paraissaient avoir besoin de consolation, chanter, si on l'en priait, et danser même avec autant d'abandon et de plaisir qu'elle aurait pu faire dans sa jeunesse. Quelquefois au milieu de sa conversation une pensée de tristesse venait la saisir et elle commençait à se plaindre. On lui disait : laissez cela, vous en parlerez demain, nous avons ici bien d'autres affaires. C'est vrai, répondait-elle, oublions cela... puis elle reprenait sa tranquillité.

Au moment où elle exhalait ses plaintes avec le plus de force, et tandis que son ventre était le plus violemment agité, il m'est arrivé, ainsi qu'au médecin qui la traitait habituellement, M. Mitivié, de captiver son attention, soit en lui disant des choses qui devaient l'intéresser, soit même en la grondant; et de lui rendre, par ces moyens, toute l'apparence d'une santé parfaite.

Cette dame est-elle malade? sans doute, car elle porte

une tumeur considérable de l'ovaire. L'ovaire tuméfié est-il douloureux? je le crois, mais je crois aussi que la douleur dont il est le siège, n'est pas du tout en rapport avec les plaintes dont elle est l'occasion; je crois aussi que les mouvemens prétendus convulsifs du bas-ventre sont tout-à-fait volontaires et que leur extrême vitesse tient à l'habitude que la malade a pris de les opérer. (1)

Je vois ici l'attention presque continuellement fixée sur une maladie légère, et s'accompagner de terreurs non motivées; c'est une aberration de l'entendement, c'est une des aberrations à laquelle on donne le nom d'hypocondrie.

Les mouvemens violens et en apparence convulsifs de quelques parties du corps, ne sont pas très rares chez les hypocondriaques : j'en ai vu, entre autres, un exemple bien remarquable chez un malade traité par M. Esquirol. Ce malade agitait si violemment sa poitrine que l'homme le plus haletant ne pourrait pas lui être comparé. Je ne sais comment il suffisait à la fatigue qui devait en résulter, car il continuait quelquefois pendant des heures entières. S'il se trouvait en présence d'une personne qui compâtît à ses maux, il redoublait encore et en s'agitant si profondément, qu'on aurait dit qu'il se labourait la poitrine.

Dire au malade que ces mouvemens étaient volontaires,

(1) Depuis la rédaction de cette note, la personne qui en a fait le sujet est rentrée dans sa famille, non tout-à-fait guérie, mais beaucoup mieux portante.

c'eût été s'exposer à perdre toute influence sur son esprit et se priver des moyens de lui être utile. J'ai été témoin de la manière dont M. Esquirol s'y prenait pour les faire cesser. Sans opposer aucune objection, mais sans rien accorder, M. Esquirol cherchait et parvenait à fixer l'attention de son malade, il l'attirait à lui, l'amenait à converser, à se promener, et comme par enchantement, les prétendues convulsions disparaissaient sans qu'il en restât la moindre apparence. Ce qu'une opposition directe, d'ailleurs peu praticable, eût rendu impossible, la patience et l'habileté l'opéraient facilement.

J'ajouterai encore un fait, celui d'un homme qui depuis a succombé à une affection tuberculeuse des poumons, mais qui, contrairement à ce que font ordinairement les phthisiques exagérait de beaucoup ses douleurs et son danger. Il s'agit de Georget, enlevé si jeune à la science qu'il a tant perfectionnée. Il a été à-la-fois le sujet et l'historien de l'observation qu'on va lire.

« Après environ dix-huit mois d'excès d'étude, de travaux de l'esprit, continus, vers le commencement de mars 1820, je fus pris de céphalalgie obtuse, mais continue, de pesanteur de tête, de dérangement du sommeil, et d'un peu d'embarras dans la production des idées, sans aucun désordre des autres organes. N'ayant pas voulu discontinuer mes occupations, j'éprouvai à la fin de mars, une lourdeur, une pesanteur de tête, une grande propension au sommeil, et lorsque j'allais pour m'endormir, le sang se portait avec rapidité à la tête, cette partie devenait chaude, était prise d'une douleur sourde, de serre-

Unable to display this page

Unable to display this page

La pratique de la médecine fournit un grand nombre de faits analogues, et c'est alors qu'il est bien vrai de dire que le malade est en partie guéri, s'il a dans son médecin une entière confiance. La confiance amène la tranquillité, et fait disparaître les symptômes enfantés par la crainte.

On appelle ces symptômes des maux imaginaires : l'appellation est juste, si l'on entend qu'ils sont un produit de l'imagination ; elle deviendrait fausse, si l'on prétendait qu'ils ne sont pas ressentis, car les malades imaginaires sont de tous les malades ceux qui souffrent le plus.

§ II.

Hypocondrie déterminée par un affaiblissement aperçu des facultés intellectuelles.

J'ai été quelque temps sans savoir dans quelle division je placerais le malade dont je vais parler ; après l'avoir bien étudié, il m'a paru appartenir à la classe des hypocondriaques. Le lecteur décidera si j'ai bien jugé.

C'est en vain que j'entreprendrais de donner abstractivement une idée de son état, je suis certain, d'avance, que je n'y parviendrais pas ; pour le faire comprendre, il faut que je répète mot à mot ses conversations et ses monologues.

Un matin, je l'écoutais, il parlait avec son domestique, et la moitié, au moins, de ses paroles étaient des juremens. Son domestique lui disait :

— Levez-vous donc, monsieur, il est tard.

— Qu'est-ce que cela vous fait (je supprime les juremens), vous m'ennuyez. Quelle existence !

— Vous sentez-vous mal ?

— Tiens, pourquoi pas ? Apportez-moi un verre d'eau ; tout-à-l'heure vous verrez du nouveau : je me suis empoisonné.

Il n'était pas possible qu'il se fût empoisonné, car il n'avait sous la main rien qui fût capable de lui faire du mal ; cependant j'entrai chez lui plus tôt que je n'avais coutume. Après quelques paroles échangées, il me dit :

— Mon domestique vous a rapporté quelque chose, ce matin ?

— Il m'a dit que vous lui aviez demandé un verre d'eau.

— Autre chose encore.

— Oui.

— Oh ! mon Dieu, je lui ai dit cela comme je lui aurais dit autre chose, pour parler, je n'y pensais pas du tout. C'est comme dans le dernier voyage que j'ai fait, j'ai donné des coups de poings à la personne qui m'accompagnait, sans lui en vouloir aucunement, et seulement pour faire quelque chose.

« Que je suis donc malheureux ! J'ai matériellement tout ce que je puis désirer, et je ne jouis de rien. N'ayant jamais eu aucune prédisposition à la folie, sans passions trop vives, avec une vie régulière et occupée, je n'aurais jamais prévu que je pusse devenir ce que je suis !

« Depuis si long-temps que je n'ai écrit à ma mère ! Elle

n'avait pas écrit depuis dix ans, et bien ! elle a retrouvé de la force pour m'écrire. Je sens, non, je ne sens pas, je sais que je devrais lui répondre, que si je n'avais pas d'encre je devrais me tirer du sang aux quatre veines, et pourtant je n'écris pas. C'est inconcevable ! je n'y comprends rien. Vous appelez cela une maladie : ce n'en est pas une ; c'est de l'impatience. Je fais des extravagances, et je sais bien que je les fais. Vous me direz, n'en faites donc pas. Je crois quelquefois que c'est exprès, que je fais le fou pour m'amuser.

« Je suis habillé comme un cochon, eh bien ! je ne veux pas changer d'habits ; je ne dépenserais pas un sou pour ma toilette. Mieux que cela, vous me voyez si horriblement malheureux de mon état, s'il me fallait donner cinq sous pour en sortir, je ne les donnerais pas. Vous croirez que c'est par avarice : je le crois aussi ; pourtant, si on me disait : voilà cent mille francs, prenez-les et vous serez guéri, je ne les voudrais pas.

« Je marche toute la journée dans ma chambre. Si on me disait : faites un pas et vous serez guéri, je ne le ferais pas ; remuez un doigt, je ne le remuerais pas. Vous me direz : vous vous plaisez donc bien comme cela. Eh bien ! oui, je me plais dans la plus horrible dégradation qu'il soit possible de concevoir.

« Il faut absolument que je retourne chez moi. Que l'on me fasse venir une voiture.

— Voudrez-vous y monter ?

— Eh ! non, je n'y voudrai pas monter, il faudra qu'on me fasse prendre par quatre domestiques, pour m'y met-

tre. On me force bien à aller au bain , pourquoi ne me forcerait-on pas à monter en voiture ?

« Vous voyez comme je me déplaïs ici horriblement : mettez-moi à la porte , je ne saurais où aller , je resterais où l'on m'aurait laissé , au coin d'une borne. Je saurais qu'on me ramasserait dans la rue. Eh bien ! on me ramasserait , on me conduirait à Bicêtre.

« Je vous dis que je ne puis écrire : cela n'est pas vrai , car j'ai commencé un brouillon de lettre à ma mère , il n'y a pas une faute ; c'est comme j'aurais fait autrefois.

— Achevez donc cette lettre.

— Eh non ! je ne l'acheverai pas , je serais guéri , si j'écrivais.

« Je n'écris pas pour moi : c'est inconcevable ! J'ai été trouver mon voisin , je lui ai dit d'écrire un billet à sa mère , et je lui ai dicté ce billet.

« Tout me déplaît , le jour m'attriste , le soleil me fait horreur , la campagne , que j'aimais tant , je ne puis la souffrir. Vous me direz : allez à la ville. Eh ! c'est encore pis , tout m'y rappelle des souvenirs qui me déchirent le cœur.

« Hier , j'ai pris un livre , je lirais comme autrefois , si je voulais , mais je ne puis pas vouloir.

« Que l'on me tire de l'état où je suis. Que l'on emploie les moyens les plus violens , et s'il n'y a pas d'autre moyen , que l'on m'attache une pierre au cou , et que l'on me jette dans la rivière.

« L'affaire qui m'a troublé la tête , ou plutôt qui a paru me troubler la tête , est une affaire dans laquelle je croyais avoir donné des conseils qui ont tourné au désavantage de

mon client. Alors j'aurais voulu réparer, avec ma fortune, le tort involontaire, et d'ailleurs très léger, que je croyais avoir fait; eh bien ! maintenant, je ne donnerais pas un sou. »

J'aurai peu de chose à ajouter à cet exposé. Le malade est âgé de 55 ans; il s'est livré avec beaucoup de distinction à la pratique de la jurisprudence, il menait une vie honorable et honorée. La seule cause à laquelle on pourrait attribuer sa maladie, serait peut-être un excès de travail; cependant, le malade dit lui-même que, depuis quelque temps, il n'en prenait qu'à son aise, et ne se fatiguait plus comme autrefois. Quelques jours avant l'apparition des premiers symptômes, il avait perdu un de ses amis d'enfance; mais cette perte quoique douloureuse pour lui, ne l'avait pas ému fortement. Les conseils donnés par lui dans l'affaire à l'occasion de laquelle il s'est tourmenté, ont été trouvés très judicieux par les personnes compétentes, et n'ont donné lieu à aucune réclamation. Lorsqu'il était préoccupé de cette affaire, il voulut en examiner une autre, il ne put venir à bout de la comprendre, et de décider la question qui lui était soumise. Son trouble augmenta. Il eut un moment la pensée de se jeter à la rivière, il alla même jusque sur un pont, mais il revint sans avoir rien tenté. Quelquefois il allait par les rues, sans but et avec l'air d'un homme effaré. On espéra qu'un voyage et une saison passée aux eaux minérales le rétabliraient; on le fit monter en chaise de poste, la pensée lui vint qu'on voulait se défaire de lui. S'étant arrêté dans une auberge pour prendre un repas, il fut frappé de voir une loge à cochon, et crut

qu'on allait l'y mettre ; il fut tout étonné qu'on le laissât remonter en voiture. S'étant aperçu que le postillon avait mis de l'avoine sur la voiture, il imagina que cette avoine était pour lui, et qu'on le laisserait sur la route avec cette seule provision. Il ne témoignait rien de toutes ses pensées et en y réfléchissant, il voyait bien que c'étaient des folies.

Si on parvient à le distraire, à rompre la monotonie dans laquelle il semble se complaire, ou plutôt à laquelle il se condamne, on retrouve en lui une instruction solide et variée, un jugement parfait, un naturel excellent ; mais si on ne réussit pas à le tenir en haleine, il retombe dans ses continuelles redites. Si on le laissait faire, il ne sortirait pas de sa chambre, il ne verrait personne. Il aime pourtant qu'on l'arrache à sa solitude, à lui-même ; mais il craint le monde, la présence d'un étranger, d'un enfant l'embarrasse au point qu'il n'ose ouvrir la bouche. Il a depuis long-temps une éruption psorique qui n'a pas varié avant ni pendant sa maladie ; il éprouve de loin en loin, un peu de difficulté à respirer, surtout s'il marche le soir et par un temps humide. Ce dernier symptôme a cédé à l'emploi du sulfate de quinine et de l'oxide de zinc ; il est maintenant si léger et si rare, que le malade lui-même n'y fait presque aucune attention.

Le principal caractère du désordre de l'entendement, chez ce malade, me paraît consister dans un défaut d'énergie qui prend sa source dans une passion dépressive, la crainte d'avoir perdu l'intégrité des facultés intellectuelles ; cette crainte étant excessivement exagérée, constitue une véritable hypocondrie.

§ III.

Hypocondrie sans lésion préalable de la santé physique ou de l'intelligence.

Cette espèce d'hypocondrie s'attache aux heureux du siècle. Que la médiocrité soit douce à ceux qu'un travail de chaque jour préserve d'une pareille maladie! la misère elle-même, toute nécessiteuse et déguenillée, est, je ne dirai pas moins à plaindre, mais cent fois moins tourmentée que la richesse hypocondriaque. Aussi cette réponse : *Tu es bien heureux*, faite par un milord, à un pauvre qui lui disait : je meurs de faim, est-elle empreinte d'une horrible vérité.

Des malheurs, un travail intellectuel trop long-temps prolongé, des excès auxquels les jeunes gens s'abandonnent quelquefois et dont les hommes faits ne savent pas toujours se préserver, peuvent aussi la produire. Il y a une classe d'étudiants qui, en raison de la nature de leurs études, en sont fréquemment attaqués; c'est la classe des étudiants en médecine. La vue continuelle des malades et surtout les descriptions des maladies, frappent leur imagination; ils apprennent que des altérations long-temps cachées dans la profondeur des organes, peuvent tout-à-coup s'aggraver et devenir incurables. Ils font sur eux-mêmes l'application de la science qu'ils viennent d'acquies-

rir, mais comme cette science est fort incomplète, l'application en devient fausse, un peu de crainte s'en mêle et bientôt ces étudiants découvrent en eux une foule de maladies. Il y a peu de médecins qui se reportant aux premières études qu'ils ont faites, aux premiers malades qu'ils ont vus, ne se rappellent en même temps les inquiétudes qu'ils éprouvaient à cette époque, sur l'état de leur propre santé. Un étudiant de ma connaissance a eu quelque temps l'intime conviction qu'il était atteint d'une maladie dont les moyens les plus énergiques pouvaient seuls triompher, et il s'est fait appliquer deux très larges moxas qui n'ont pas eu à le guérir d'autre chose que de la peur. Il ne recommencerait certainement pas aujourd'hui; et ses condisciples d'alors y regarderaient maintenant à deux fois, avant de faire subir à leurs clients, une si douloureuse opération.

Les personnes qui, sans être médecins, se livrent à la lecture des livres de médecine, se trouvent dans le même cas et courent le même risque que les étudiants. J'ai donné des soins à un jeune homme qui avait puisé dans cette lecture, la connaissance de plusieurs maladies dont il se croyait attaqué. Il fallait, disait-il, lui ouvrir la tête, le trépaner, pour donner issue à des amas de liquides hydrocéphaliques, à des collections purulentes; pour extraire des fausses membranes ou des hydatides, etc., etc. La persuasion dans laquelle il était du danger auquel il se trouvait exposé, le rendait triste, morose et le jetait parfois dans une sorte de stupeur. Le peu d'empressement qu'il voyait chez les autres à lui porter secours, et le re-

fus de pratiquer des opérations selon lui nécessaires et urgentes, le rendaient, par moment, tout-à-fait insociable. Quand il laissait prendre le dessus à son naturel qui était excellent, on pouvait l'aborder et le distraire ; quand l'espoir d'obtenir quelque opération le rapprochait d'un médecin, ce médecin pouvait le remettre dans une bonne direction. Si je lui parlais de choses étrangères à sa maladie, ce qui m'arrivait aussi souvent que je pouvais le faire, je le voyais d'abord m'écouter avec quelque peine, puis mettre de la complaisance à me laisser dire, puis échanger quelques mots, sourire, et enfin s'abandonner à la conversation et y répandre tout le charme d'un esprit cultivé, d'une gaîté de vingt ans, d'une malice enjouée et remplie de finesse.

Mais parlons de l'hypocondrie qu'engendrent le luxe et l'oisiveté ; c'est la plus grave de toutes et la plus opiniâtre, elle fait le désespoir des malades et le tourment des médecins ; on a inventé, pour elle, les remèdes les plus compliqués et les plus dispendieux ; et le plus ordinairement elle ne trouve de guérison solide et durable que dans une vie occupée, un régime sévère et des travaux corporels long-temps soutenus. Plusieurs fois, on a vu des malades délivrés de cette espèce d'hypocondrie à laquelle ils étaient en proie depuis long-temps, par la perte de leur fortune, ou par quelque autre malheur qui les arrachait à l'apathie dans laquelle ils s'étaient laissés engourdir.

L'observation que je vais rapporter suffira pour donner une idée complète de l'hypocondrie dont je veux parler : le malade qui en fait le sujet est un homme parfaite-

ment en état d'analyser ses sensations et d'en rendre un compte exact. Comme la plupart des hypocondriaques de sa classe, il est riche et sa principale occupation a toujours été de se rendre la vie douce et tranquille. Pour se soustraire aux embarras d'une famille, aux obligations qu'impose l'éducation des enfans, il ne s'est pas marié; pour que l'administration de sa fortune ne lui donnât que le moins de soucis possible, il n'a conservé de son héritage aucune propriété foncière, et il a placé son argent en rentes sur l'état, dans les différens pays qui lui offraient le plus de garanties; pour n'avoir à exercer aucune surveillance de ménage, il a presque toujours habité dans des hôtels garnis et mangé chez le restaurateur. Entièrement libre de ses actions, il aurait pu voyager, et son desir d'observer l'eût porté à visiter au moins les villes capitales de l'Europe, mais le voyage quelque commodément qu'on le fasse, n'est pas toujours sans fatigue, et puis l'on n'est pas sûr de trouver à chaque gîte, un dîner bien servi, une chambre commode et un bon lit. Son esprit est très cultivé, son jugement parfait, son cœur excellent; mais comme le repos lui est plus cher que tout le reste, dans chacune de ses actions ou de ses affections, il a grand soin de repousser tout ce qui pourrait l'inquiéter ou seulement l'émouvoir. Sa règle politique est d'approuver tous les gouvernemens, et de laisser faire ceux qui dirigent, fût-on serf en Russie ou esclave chez les Turcs. Charles X était roi légitime, personne n'avait le droit de le chasser; Louis-Philippe est roi, par la volonté des 221, ce serait un crime de rien oser pour le faire descendre du trône; le *Journal des Débats* qui

sait se conformer aux temps, est le seul sage entre les journaux. Je pourrais ajouter bien d'autres détails : j'en ai dit assez, on comprend que tous ses soins ont eu pour but le repos. Voici où l'amour du repos l'a conduit.

Il n'a aucune relation au dehors de la maison qu'il habite; dans cette maison même, c'est à peine s'il en conserve quelques-unes. Il est quelquefois six mois sans sortir; lorsqu'il sort, c'est en voiture et toujours accompagné d'une personne qui puisse lui porter secours dans le cas où il en aurait besoin. Pendant la promenade, il est très rare qu'il descende de voiture et quand cela arrive, il faut que la personne dont il est accompagné se tienne tout près de lui; il ne traverserait pas une place ou un pont; à peine s'il traverserait une rue. Sur une place, il est comme au milieu d'un désert où tout manque à celui qui a besoin de tout.

A défaut de douleur réelle, il a trouvé dans ses sensations des causes de souffrance auxquelles il a voulu échapper. Au lieu de réagir et de combattre, il a fui. La première impression que produit le froid est pénible : pour ne pas lutter, il s'est couvert de vêtemens; bientôt un air seulement rafraîchi lui a paru aussi insupportable que le froid et il lui a opposé le même préservatif; puis dans la crainte de se refroidir, il est resté habillé aussi chaudement l'été que l'hiver. La société impose des devoirs, ne fût-ce que de simple politesse, il a quitté la société et s'est enfermé dans une chambre de laquelle il ne sort presque pas. Dans sa chambre, un homme qui a l'esprit cultivé peut s'instruire encore, ou au moins se

distraindre par quelque occupation sédentaire; travailler, lire, exiger de l'attention et l'attention de l'activité, il est resté oisif. Que faire alors? s'ennuyer et dormir. Il dort autant qu'il peut et pour n'être pas distrait dans son sommeil, il faut qu'autour de lui, tout soit dans un calme parfait, que dans sa chambre, un tapis prévienne le bruit que l'on pourrait faire en marchant, que ses fenêtres soient bien closes. S'il est éveillé, afin que la lumière ne puisse blesser sa vue, il ne laisse pénétrer chez lui qu'un demi-jour. Se déshabiller est une peine, d'abord il se déshabille aussi tard que possible, puis il se couche tout habillé, puis il ne se couche plus. Le jour et la nuit assis sur un fauteuil, le coude appuyé sur une table, les pieds sur un tabouret, il reste immobile. Il mange pourtant, car il est obligé de manger lui-même, mais à des heures irrégulières, parce qu'il ne faut pas le déranger quand il dort; s'il demande son repas, on doit l'apporter à l'instant, fût-on au milieu de la nuit. Que la chair soit délicate, le pain frais, le vin de bonne qualité, le café bien chaud, car il est le plus malheureux des hommes, jamais il n'y a eu de douleur comme les siennes; et si ceux qui se portent bien ne peuvent pas le soulager, il dépend d'eux de ne pas aggraver son état par une contrariété qui serait capable de le mettre en fureur, ou par une négligence qui deviendrait coupable en raison des suites funestes qui en résulteraient.

J'ai dit qu'il n'y avait pas de douleurs comme les siennes. Le mot douleur est bien loin d'exprimer ce qu'il souffre. La langue n'a pas de terme pour dire ses tourmens.

Unable to display this page

lui faire avec la main nue des frictions sur les jambes : son valet de chambre en a eu les mains rouges et sensibles, et lui n'en a éprouvé qu'un peu de soulagement, bien peu.

Sa conversation roule ordinairement sur le même sujet, cependant on parvient à le distraire. Un jour, entre autres symptômes, dont il se plaignait très longuement, il disait ne pouvoir étendre la jambe qu'avec lenteur et difficulté, et pour montrer à quel point il en était réduit, il soulevait ce membre en paraissant faire beaucoup d'efforts. Eh ! que voudriez-vous de mieux ? lui dis-je. Parbleu, faire cela, répond-il brusquement. Et en parlant ainsi, il avait exécuté un mouvement prompt et très libre. Je ne pus m'empêcher de rire, et lui-même s'apercevant aussitôt de son inadvertance, en rit aussi de très bon cœur. Cette aventure fit trêve à ses plaintes.

Un autre jour, c'était quand il se couchait encore, il était sur son lit et, d'un air très affligé, il me dit que décidément, il tombait dans l'étisie. Son excessif embonpoint et surtout l'énormité de son ventre contrastaient si fortement avec l'idée de cette nouvelle maladie, que je me mis à éclater de rire. Je lui expliquai mes motifs, et soit persuasion, soit imitation, il se mit à rire avec moi.

S'il était possible de faire naître souvent de pareilles occasions, la guérison irait vite, mais cela ne réussit pas toujours, et il serait peut-être indiscret de le tenter souvent. Je connais un autre moyen qui, sans être aussi énergique, ne laisse pas que d'avoir son efficacité. Quand je l'entends se plaindre, je lui trouve de la pâleur, sa langue est chargée, son pouls nerveux et même un peu fébrile ;

cela suffit. La pensée qu'on le trouve malade l'affligerait davantage, il la repousse, et comme il sait beaucoup de choses, il a bientôt mis la conversation sur un autre sujet. Alors, il n'est pas rare qu'on l'entende causer pendant des heures entières, sans que jamais il y ait dans ses discours, la moindre trace de déraison, et avec une liberté d'esprit qui ne permet pas de croire à la réalité ou plutôt à la continuité de ses souffrances.

X

TERREUR DE LA DAMNATION.

Une femme se croyait damnée, et parce qu'elle se croyait damnée, elle voulait mourir. Cependant la mort devait réaliser les supplices qu'elle redoutait : n'importe, ses terreurs étaient si profondes, ses angoisses si horribles que, pour y échapper, elle se serait précipitée au milieu des flammes de l'enfer. Vous avez vu dans nos prisons des hommes dévorés par l'ennui, demander avec instance d'être conduits au bain. Ils savent que le long de la route, ils seront chargés de fers ; qu'arrivés aux galères, ils traîneront un boulet, seront assujétis aux plus rudes travaux et livrés à la brutalité des garde-chiourmes ; ils le savent, et pourtant ils aspirent après le moment du départ. C'est que la douleur présente est toujours celle que nous ne pouvons pas supporter, c'est que des maux, quelque grands qu'ils soient, s'ils n'existent que dans l'avenir, nous semblent moins

cruels que ceux qui sont présens. La pauvre malade dont je veux parler a terminé sa vie par un suicide; je vais dire, en abrégé, l'histoire de sa folie.

Pendant l'année 1826, des prêtres, sous le nom de missionnaires, parcouraient la France et par leurs prédications et leurs cérémonies, ils attiraient à eux une grande partie de la population. Mathilde vivait chaste épouse et bonne mère de famille, elle était sans remords comme elle était sans crime; mais les sermons qu'elle entendit troublèrent son repos, tout lui devint péché, et comme le Dieu qu'on lui prêchait punissait de la mort éternelle des fautes inséparables de la faiblesse humaine, elle se crut coupable et désespéra de pouvoir jamais obtenir son pardon. La terreur ébranla toutes les forces de son âme. Les consolations et les raisonnemens ne pouvant rien sur elle, on la fit conduire à Charenton. Elle était dans la force de l'âge, d'une bonne santé physique, mais dans un affreux abattement et, sur sa figure, une expression lugubre, déchirante, anxieuse, semblait dire : je suis damnée ! Ces mots je suis damnée, elle les répétait à chaque instant, et le jour et la nuit.

Elle essayait tous les moyens imaginables pour se donner la mort, et sans la plus grande surveillance, elle ne serait pas restée une heure vivante à Charenton. Un jour, on fut assez malheureux pour ne pas l'en empêcher, elle se procura une lame de fer, et lorsqu'on l'eut couchée dans sa loge, elle fit tant qu'elle se débarrassa de la camisole de force qu'on ne lui ôtait jamais. Les mains libres, elle ouvrit avec cette lame de fer la peau du sommet de la tête, puis tirant cette peau avec ses deux mains, elle la déchira depuis le front

jusqu'à la nuque. Dès qu'on s'en aperçut, on vint me chercher. Je trouvai le crâne entièrement à nu, la peau déchirée était renversée sur les oreilles. Je réunis et je pansai la plaie; la malade fut placée dans un dortoir; on chargea une femme de veiller constamment sur elle. Bientôt la plaie fut en voie de guérison, mais la volonté de mourir était toujours la même. Malgré la surveillance qu'on exerçait sur elle, Mathilde parvint à se procurer une boucle, elle attendit que sa garde fût endormie, vint encore à bout de se détacher, porta les doigts dans sa plaie, et l'ayant ouverte, elle se fit avec l'ardillon de sa boucle un trou qui pénétra jusque dans le crâne. Un canal qui donne passage à une grande quantité de sang, canal que les anatomistes appellent sinus longitudinal supérieur, fut ouvert, il y eut une hémorrhagie abondante que l'on ne put arrêter assez tôt ni assez parfaitement, et qui fit périr la malade dans l'espace de quelques jours.

Perfect rapporte une observation qui a la plus grande analogie avec celle que je viens de citer, et pour les suites et pour les causes.

« Un gentilhomme, âgé de quarante-huit ans, ayant une disposition héréditaire à la mélancolie, devint enthousiaste fou, par les instructions fanatiques de l'ordre des méthodistes (1). Ses angoisses étaient excessives, ses terreurs des

(1) La plupart des méthodistes deviennent aliénés, même aux yeux de leurs co-religionnaires, et le méthodisme peut être regardé comme un genre d'aliénation. Un nommé Lackington, qui fut atteint de méthodisme, a donné

peines de l'autre vie étaient extrêmes; il se voyait abandonné de Dieu, l'objet de sa colère et condamné au feu éternel. Ce fut en vain qu'on chercha par le raisonnement à le ramener au bon sens; en vain on tenta les remèdes recommandés; il resta séquestré de la société, victime de son désespoir. Il finit par mourir de consommation à l'âge

sur lui-même des détails d'un grand intérêt. « Dans le moment de ma plus grande ferveur, raconte-t-il, je me trouvais enfermé avec soin par la femme de mon maître, qui voulait m'empêcher de me rendre à une assemblée de frères. Incertain sur le parti que je devais prendre, j'ouvris la bible pour me décider; les premières lignes qui frappèrent mes yeux furent celles-ci : *Il a chargé ses anges de veiller sur toi, de peur que tes pieds ne heurtent contre la pierre.* Ce fut assez, j'ouvris la fenêtre, et me jetai dans la rue du deuxième étage; je voulus marcher après ma chute, mais on me porta dans mon lit, où je fus un mois entier sans pouvoir me servir de mes jambes. » Un libraire, dont parle Lackington, se faisait coiffer le samedi soir et restait dans son fauteuil toute la nuit, pour ne pas troubler le lendemain le repos consacré du dimanche. Une pauvre laitière qui fut moins scrupuleuse, et qui vendit du lait le dimanche, en fut reprise d'une manière si effrayante par un méthodiste, qu'elle en devint folle; et un prédicateur de la secte disait à ce sujet qu'il valait mieux s'exposer à envoyer dix mille de ses frères à Bedlam, qu'une seule âme en enfer. En Amérique où le méthodisme est très répandu, il n'est pas rare que, dans les assemblées, plus de deux cents personnes tombent à la renverse et en convulsion : on y voit souvent jusqu'à six mille personnes qui parlent, crient, pleurent, soupirent et chantent à-la fois. L'auteur qui a écrit l'histoire des sectes religieuses du XVIII^e siècle, ne craint pas d'avancer que le méthodisme produit un délire tel que Bedlam, Saint-Luc et Charenton pourraient être regardés, si on les compare à ces assemblées, comme les demeures de la sagesse et de la raison. (*V. fragmens pour servir à l'histoire de la méd. des mal. mentales*, par Moreau de la Sarthe, Paris, 1812.)

de cinquante-deux ans. Il avait fait auparavant plusieurs tentatives de suicide que les soins les plus vigilans avaient rendus sans effet (1). »

Un autre fait de la même nature a aussi été observé par Joseph Franck.

« Un homme âgé de quarante ans, conduit à l'hôpital de Vienne, se disait un très grand pécheur et voulait aller aussi promptement que possible, subir les peines de l'enfer qu'il avait méritées. Il priait Dieu le jour et la nuit. Son gardien l'ayant quitté un instant, il ferma la porte de sa loge, retint la clef en dedans et mis le feu à son lit. Bientôt environné de flamme, il s'écria : Oh ! que je suis heureux ! Je paie enfin ma dette pour tous les crimes que j'ai commis ! Comme la porte était très solide et la fenêtre garnie de barreaux de fer, on ne put lui porter secours assez tôt. Déjà l'incendie menaçait d'envahir la maison, déjà on sentait une odeur qui annonçait que le malheureux brûlait, lorsqu'un militaire entré à l'hôpital pour une blessure au bras gauche, accourut et doué d'une force d'Hercule, avec sa main gauche, il arracha les barreaux. Le malade à demi brûlé sortit tout furieux de sa chambre et se jeta sur son libérateur qui ne parvint qu'à grande peine à le renverser. Les assistans s'emparèrent du malade. Il était brûlé jusqu'aux os et mourut au bout d'une demi-heure. » (2)

Il est assez rare que les hommes soient atteints de cette

(1) Perfect. V. Mathey, *Maladie de l'esprit*, p. 359.

(2) Jos. Frank, *Praxeos med. De maniis*.

Unable to display this page

« Une fileuse de laine, habitant la campagne, avait souvent entendu faire des contes de sorciers. Au moment de se marier, elle reconnaît que son prétendu la trompe, elle ne veut plus l'écouter et un an après, elle se marie à un autre. Celui qu'elle a délaissé, la menace de se venger et l'envoie à tous les diables. Un homme de son village, qui passe pour sorcier, donne son corps au diable, sans toutefois qu'elle s'en doute. A quarante ans, ses idées commencent à se déranger, mais assez faiblement pour que les étrangers ne puissent pas s'en apercevoir. A quarante-deux ans, revenant d'une longue course et se sentant fatiguée, elle se couche par terre. Peu après, elle sent dans la tête un mouvement et un bruit semblables au bruit et au mouvement d'un rouet à filer; elle s'effraie, pourtant elle reprend son chemin, mais, en route, elle est enlevée de terre, à plus de sept pieds de haut. Rendue chez elle, elle ne peut ni boire ni manger; elle se souvient de la menace qui lui a été faite et ne doute plus qu'elle ne soit ensorcelée. On lui donne beaucoup de remèdes, elle fait des prières, des neuvaines, des pèlerinages, elle porte sur la peau une étole qu'un prêtre lui a donnée. Mais c'est en vain : le diable ne la quitte plus.

« Amenée à la Salpêtrière, trois ans après l'invasion de sa maladie, elle a la peau hâlée, terreuse, brûlante; le poulx faible et petit; la face bouffie; le front ridé; le ventre dur et volumineux. Elle assure qu'elle a dans l'utérus, l'esprit malin sous la forme d'un serpent qui ne la quitte ni nuit, ni jour. Elle se plaint d'éprouver une forte

constriction dans la gorge; elle a besoin de marcher et si on l'en empêche, elle souffre davantage; elle parle, à voix basse, de son état qu'elle déplore; elle se cache pour boire et manger, afin de mieux persuader qu'elle n'est pas un corps, mais une vision, une image.

« Le diable a emporté son corps, elle n'a point de figure humaine; il n'y a rien d'affreux comme de paraître vivre sans être de ce monde; elle brûle; son haleine est comme le soufre; elle ne mange ni elle ne boit, parce que le diable n'a pas besoin de tout cela; elle ne sent rien, on la mettrait dans le feu terrestre qu'elle ne brûlerait pas. Elle vivra des millions d'années, ce qui reste d'elle sur la terre, ne pouvant mourir. Sans cela, le désespoir l'eût portée à se détruire depuis long-temps.

« Rien ne peut la désabuser : elle dit des injures aux personnes qui semblent douter de la vérité de ce qu'elle dit; elle appelle sorciers, démons ceux qui la contrarient. Si l'on insiste, elle s'irrite, les yeux lui sortent de la tête, ses yeux deviennent rouges et hagards. Voyez, dit-elle, alors cette belle figure, est-ce celle d'une femme ou celle d'un diable? Elle se donne de grands coups de poing sur la poitrine, et prétend être insensible; pour prouver son insensibilité, elle se pince fortement la peau et se frappe la poitrine à coups de sabot. Je l'ai pincée et je lui ai fait quelques piqûres, elle exprimait la douleur, lorsqu'elle n'était pas prévenue.

« Elle est d'ailleurs tranquille, n'est point méchante, parle raisonnablement sur tout autre objet, lorsqu'on peut la distraire de ses idées. Sous prétexte de la délivrer

du diable, de la désensorceler, elle a été magnétisée trois fois; je n'ai observé sur elle, aucun effet magnétique. »

« Une marchande foraine, mère de trois enfans, pendant sa dernière grossesse à l'âge de trente-six ans, s'était mise à lire l'Apocalypse et des livres de sorcellerie. Souvent elle était effrayée de ses lectures. Sa couche fut laborieuse et après elle eut plusieurs syncopes et crut voir des flammes. Vers l'âge de trente-sept ans, elle emprunte de l'argent pour obliger un de ses parens. Le créancier l'inquiète, la menace. Tourmentée par cette dette, et étant à se promener dans un jardin, le diable lui apparaît, lui propose de signer un papier avec du sang tiré du petit doigt de la main gauche et lui promet la somme d'argent qu'elle doit. Après bien des débats, elle écrit sa renonciation à Dieu et son dévouement au diable. Aussitôt la terre tremble sous ses pieds et autour d'elle, la maison est entourée par un tourbillon qui l'ébranle et brise les toits. Dans cet instant, le malin esprit disparaît, emportant son corps et n'en laisse que le simulacre. Ses voisins ont été effrayés de tous ces phénomènes. Son corps étant au diable, son image est tentée de se jeter dans l'eau, de s'étrangler : le diable l'excite à divers crimes. Se sentant dévorée par les feux de l'enfer, elle s'est jetée dans une marre et depuis elle brûle davantage. Elle n'a point de sang; elle est absolument insensible. Je traverse la peau de son bras avec une épingle sans qu'elle paraisse en éprouver aucune douleur. Elle restera sur la terre, jusqu'à ce que des hommes savans aient trouvé le moyen

de contraindre le diable à rendre son corps créé. Tout ce qu'elle dit lui a été enseigné par le corps qui n'est plus.

« Cette femme est très maigre, sa peau est très noire, le chagrin et le désespoir sont tracés sur sa face qui est ridée; elle se promène en tricotant, elle évite ses compagnes et gémit continuellement sur son affreuse position. »

Je présume que la vie monacale a dû être souvent troublée par la crainte de la damnation, mais cette crainte a pu rarement franchir les murs des couvens; elle n'était pas d'ailleurs considérée comme une maladie, c'était une punition ou même un péché qui relevait du confesseur et non du médecin. J'en ai trouvé un exemple dans la chronique des Frères mineurs, liv. 1^{er}, ch. 78, sous ce titre : Meffiance de la prédestination.

« Frère Ruffin, dit la chronique, estoit religieux de bonne et sainte vie, et de très haute contemplation; pourquoy le diable l'ayant tenté de meffiance de la prédestination, lui faisoit sembler que toutes les fatigues, ennuis et travaux qu'il souffroit estoient perdus, avec le temps qui consumoit inutilement en la religion, d'autant qu'il n'estoit pas un des predestinez à la gloire : laquelle tentation augmentant, or qu'il ne laissast de converser avec ses confreres, le rendit toutesfois fort triste. Et pour ce qu'il avoit crainte et honte de la descouvrir à quelqu'un, le diable par permission divine le tentit de plus en plus (1) ».

(1) La lettre citée plus haut de saint Chrysostôme à Stagirus me fait dou-

Il y a chez les damnés, plus qu'une terreur de la damnation. En les examinant de près on trouve un changement dans leur manière de sentir, changement qu'ils expliquent chacun à leur manière, mais qui se retrouve chez tous. Il en est fait mention dans les observations recueillies par M. Esquirol. J'ai observé deux malades qui m'ont bien rendu compte de ce phénomène, je vais dire leur histoire : une de ces malades est à la Salpêtrière ; l'autre, j'ai eu le bonheur de la guérir.

Geneviève est née de parens honnêtes qui l'ont toujours beaucoup aimée et dont elle était l'orgueil. Elle a aujourd'hui quarante-un ans ; quoique sage et belle , on ne l'a pas mariée : elle était heureuse avec son père et sa mère , elle n'avait pas l'idée d'un bonheur plus grand que celui dont elle jouissait.

Il y a bientôt trois ans , ayant encore pour me servir de ses expressions, toute la pureté de l'enfant qui vient de naître, elle fit la connaissance d'une femme qui l'initia à de fâcheux secrets , échauffa son imagination et lui donna des conseils qu'elle n'a que trop suivis... A la faute d'un jour ont

ter si ce dernier était seulement hypocondriaque , ou s'il se croyait damné. « Tu dis que lorsque tu vivais dans le monde, écrivait saint Chrysostôme , tu n'avais jamais été malade, mais que depuis ton renoncement, tu es tombé dans le trouble et le désespoir ; que tu as connu plusieurs hommes qui avaient été atteints de cette sorte de peste, mais qu'en peu de temps ils en avaient été guéris , qu'ils s'étaient mariés , avaient eu des enfans, avaient joui de tous les agrémens de la vie, sans avoir plus rien éprouvé de pareil ; tandis que toi, vivant depuis si long-temps d'une vie austère, jeûnant et veillant, tu n'as éprouvé aucun adoucissement à tes maux. »

succédé deux ans de remords, ces remords l'ont rendue folle. Depuis qu'elle avait cessé d'être pure, elle pleurait et priait sans jamais être consolée, elle se sentait brûlante, son « âme était comme dans un brasier. » Souvent ça lui disait : Tu t'es possédée, tu ne mourras plus. Maintenant son œil est sec, son cœur ne sent plus, elle est damnée, elle est immortelle. Elle va par les rues de l'hospice, lente, incertaine de sa marche, le teint hâve, la figure exprimant plus encore l'hébétude que la souffrance, disant à qui veut l'entendre la punition qu'elle endure, et à nous, par quelle faute elle se l'est attirée.

« On ne veut pas me croire, répète-t-elle souvent, quand je dis que je suis immortelle, on pense que je dis cela parce que je souffre, mais non, je ne souffre pas, je ne sens plus. Si c'était une pensée, je dirais, ça finira, et quand je mourrais, on verrait dans ma tête pourquoi j'avais cette idée-là. Je serais trop heureuse si ce n'était qu'une pensée. Une figure en pierre ou en marbre est immortelle, moi je suis une statue en chair immortelle. »

— Qui peut vous faire penser cela ?

— Ce n'est pas une pensée, c'est une réalité ; si on avait pu être témoin de ce qui s'est passé en moi, on me croirait : j'ai été possédée, ou plutôt je me suis possédée moi-même, en 1830. Les aliénés vous parlent comme moi, mais je ne suis pas aliénée, je ne suis pas malade, il n'y a pas de mort pour moi. Si, l'année passée, j'étais tombée du cinquième étage, on aurait vu ce que j'étais.

— Qu'aurait-on vu ?

— En tombant, j'aurais été préservée de toute espèce

de coup par la fumée qui serait sortie de ma bouche, et qui m'aurait enveloppée. J'ai déjà vu cette fumée; en même temps qu'elle sortait, il me semblait qu'on m'arrachait les entrailles; ce n'est pas autre chose que le démon, et on lit dans l'évangile : Si tu es possédé du démon, précipite-toi au bas de cette montagne, nous verrons si tu es le démon. C'était alors qu'il aurait fallu me brûler. Quand j'ai voulu me jeter par la fenêtre, le démon me disait : Il n'est que temps de te tuer.

— Mais, si vous êtes immortelle ?

— A ce moment-là j'aurais pu brûler, on m'aurait réduite en cendre; à présent, on ne le pourrait plus. J'avais demandé à mes parens de me poser le saint-suaire, ils ne l'ont pas voulu, ils ont dit que j'étais aliénée. On me couperait la tête, vous ne le croirez pas, on me couperait la tête que je ne pourrais pas mourir : c'est comme une pierre, si on en sépare un morceau, elle ne meurt pas pour cela.

« Vous me direz, vous avez des yeux, des mains, vous parlez, vous marchez comme une autre; cela est vrai, mais je ne suis plus comme une autre, cela ne s'est jamais vu. Je suis venue au monde avec un corps mortel; durant ma vie mortelle, j'étais utile à mes parens, à mes amis. Je mange, parce que si je refusais de manger, on dirait que c'est ma maladie, on me mettrait la camisole, on me traiterait comme celles qui sont folles. »

Une femme s'approche d'elle et lui offre des fleurs : — Oh madame, si j'étais comme autrefois, je les accepterais, je serais gaie, aimable, j'aurais ri avec vous, mais une pierre

ne peut pas rire ni chanter, et je suis censée comme une pierre.

Elle se pince très fortement la peau pour me prouver qu'elle est insensible, je la pince moi-même, mais sa figure n'exprime ni la douleur physique, ni la contrainte, elle dit : je sens bien, mais je n'ai pas mal.

— Vous distinguez bien les odeurs.

— Je n'ai pas d'odorat; je distingue les alimens, parce que je les connaissais dans ma vie mortelle.

— Vous voyez.

— Oui, je vois, mais ce n'est pas une raison.

— Vous goûtez votre soupe.

— Oui, je sais si elle est froide ou chaude, si elle est bonne ou mauvaise, mais je ne puis pas la distinguer comme dans ma vie mortelle; j'étais si délicate.

— N'avez-vous eu ni plaisir ni peine de ce qui vous est arrivé depuis que vous êtes malade ?

— Non, je ne me sens plus de cœur, je n'ai plus de sensibilité nulle part.

— Rêvez-vous quelquefois ?

— Oui, je rêve comme quand j'étais dans ma vie mortelle et de choses auxquelles je pensais alors; je ne rêve pas de ce que vous appelez ma maladie.

« Je voudrais aimer mes parens, que je ne le pourrais plus. Vous croirez peut-être qu'ils m'ont rendue malheureuse, non, ils faisaient tout pour moi; je n'ai plus de cœur. Dans ma vie mortelle, ma langue parlait comme mon cœur, maintenant ce n'est plus que ma langue qui parle. »

— Travaillez-vous ?

— Les filles de service veulent me faire travailler : tout me confond, vous ne pourrez jamais me comprendre ; si je vous dis que je travaille, vous penserez que je suis mortelle, puisque je fais comme les autres ; si je vous dis que je ne travaille pas, vous penserez que je suis folle et que c'est mon idée qui m'empêche de travailler.

« Tous les parens que j'ai perdus sont morts en chrétiens. Mon grand-père est mort comme un saint, deux de mes tantes sont mortes comme des vierges, j'ai un oncle qui est mort glorieux sur le champ de bataille... et moi... malheureuse femme, pourquoi l'ai-je connue?... (1)

La seconde malade est une dame qui, jeune encore, avait quitté la société, dont elle faisait l'ornement, pour aller vivre à la campagne. Là, elle s'ennuyait. Afin que le temps lui parût moins long, elle se couchait de bonne heure, restait au lit jusqu'à dix heures du matin; puis elle s'occupait, sans s'y intéresser, de quelques détails de ménage, et faisait des visites aux personnes, en très petit nombre, qui demeuraient dans le voisinage de sa terre. Elle avait fait autrefois une maladie nerveuse pendant laquelle elle s'était crue damnée : cette maladie n'avait pas laissé de traces. Depuis, et par mesure de prudence, elle s'était mise

(1) Cette malade, placée dans le service de M. Mitivié, commence à aller mieux, elle travaille et paraît moins préoccupée ; elle soigne un peu sa toilette ; sa figure a une expression moins pénible : on peut déjà entrevoir l'époque de sa guérison.

d'après les conseils de son médecin, à un régime rafraîchissant, ne buvant jamais de vin, de café, ni de liqueur et veillant avec soin au choix de ses alimens. Une nourriture légère, et le plus souvent végétale, un peu de bière coupée, quelquefois une boisson légèrement laxative, souvent des bains, c'était là son régime, et elle s'en trouvait bien.

A l'approche du choléra, elle eut peur; il lui sembla que son régime pouvait la prédisposer à cette maladie, elle le changea. Elle prit des alimens échauffans, but du vin et des infusions aromatiques. Bientôt, elle eut des battemens de cœur, et elle éprouva une excitation particulière dont les effets troublèrent la tranquillité de sa conscience. Huit sangsues furent appliquées à la région précordiale. L'écoulement du sang fut suivi d'une faiblesse qui dura près d'une demi-heure, et à la suite de laquelle madame Eugénie, c'est le nom que nous lui donnerons, se trouva toute changée. Sa sensibilité n'était plus la même qu'autrefois, ou plutôt elle croyait avoir perdu toute sensibilité, elle éprouvait un accablement extrême, elle était très inquiète, et ne trouvait de repos, ni le jour, ni la nuit. Les craintes qu'elle avait eues autrefois revinrent l'assaillir de nouveau. Elle se crut damnée. Il faut dire que, sans être irreligieuse, elle ne suivait les préceptes de l'église que fort à son aise, et que son esprit n'était pas de nature à se laisser frapper par les déclamations ou les scrupules d'un prêtre. Elle alla se confesser: et quoiqu'on lui donnât l'absolution, elle ne crut pas l'avoir reçue, elle ne sentait pas, disait-elle, la tranquillité que procure le pardon des fautes que l'on a commises. Ses tourmens que rien ne pouvait

calmer, ne lui laissaient pas de repos, elle était incapable d'éprouver aucune distraction ou de se livrer à aucun travail; elle passait son temps, morne et silencieuse, dans un coin de son appartement, ou bien elle courait sans but à travers la campagne, en poussant des cris affreux et que l'on entendait à une distance prodigieuse.

On l'amena à Paris, et dans l'espoir de calmer ses terreurs, on la mit dans un couvent de religieuses hospitalières. Là, on lui prodigua les consolations spirituelles : prières en particulier et en communauté, chants religieux, stations à toutes les chapelles, rosaires, saintes reliques, absolutions, tout fut employé, rien ne fit. On prit le parti de la mettre dans une maison de santé.

Lorsque je la vis pour la première fois, elle me raconta l'histoire de sa maladie et après son récit, elle ajouta : je sais bien que je ne guérirai pas, on ne guérit pas de l'enfer, mais on l'a voulu, je suis venue ici, mettez-moi dans un quartier fort éloigné, dans un endroit d'où personne ne puisse m'entendre, car je ne veux pas que les autres souffrent de mon malheur. Son état physique paraissait bon, elle avait de l'appétit, les garde-robes se faisaient bien, les menstrues n'avaient pas cessé de revenir régulièrement, madame Eugénie avait alors quarante-deux ans environ, elle était malade depuis six mois.

Je commençai par lui donner l'assurance qu'elle guérirait, et sans avoir égard à la prière qu'elle me faisait de la loger dans un appartement éloigné et d'où l'on ne pût l'entendre, ou plutôt à cause de cette prière, je la plaçai dans

un bâtiment occupé par au moins douze personnes. Elle s'en effrayait et parlait de s'en retourner. Mais ses parens qui l'avaient amenée étaient partis, elle devait céder, car elle se trouvait au milieu d'étrangers qui ne lui devaient aucune obéissance. Et puis, je lui promettais de la mettre ailleurs si cela devenait nécessaire, mais il me fallait du temps pour juger de cette nécessité. Le changement de lieu occupa son attention, ma fermeté l'occupa aussi, elle eut déjà un peu de calme. Comme c'était principalement la nuit et pendant ses longues insomnies qu'elle poussait les cris les plus violens, je lui dis que pour combattre l'agitation nerveuse qui la portait à crier, on la conduirait au bain dès que cette agitation paraîtrait. Je compte beaucoup, lui dis-je, sur des bains frais, long-temps continués et pris, s'il le faut, plusieurs fois le jour, pour calmer *l'agitation de vos nerfs*. Elle ne comprit pas d'abord le motif de ma confiance, et ne voulait pas croire qu'on pût la guérir, ni par les bains, ni par quoi que ce soit.

Elle se coucha vers dix heures, ne dormit pas, et avant minuit, après avoir fait effort pour se retenir et s'être plaint de mon imprévoyance qui l'exposait à troubler le repos des personnes de la maison, elle se mit à crier comme elle en avait contracté l'habitude. Dès qu'on l'entendit, les femmes qui veillaient près d'elle lui annoncèrent que je venais de faire préparer son bain. — Un bain à minuit, mais c'est impossible. — L'on en donne ici à toutes les heures : nous attendons madame, un bain la calmera certainement. Et pour l'encourager, on lui racontait plusieurs histoires de guérisons obtenues par le même moyen.

Il fallait se rendre; la présence de plusieurs personnes qui conseillent et qui insistent, que l'on voit d'ailleurs très décidées à ne pas quitter la partie sans avoir fait ce qui leur est ordonné, est un argument qui opère bien des déterminations. Madame Eugénie céda. Le bain parut long, on ne le réchauffait pas assez. Mais tout cela était dans les instructions que j'avais données et madame s'en trouverait bien. Il fallut encore céder, parce que si l'agitation de madame eût continué dans le bain, j'avais prévu qu'il faudrait lui raffraîchir la tête avec des éponges trempées dans l'eau froide. Les cris ne tardèrent pas à cesser, madame Eugénie fit bien quelques réflexions, mais sans oser précisément se plaindre, elle boudait un peu, on n'eut pas l'air de s'en apercevoir; on la félicita du calme qu'elle retrouvait déjà, on ne manqua pas d'attribuer ce calme au bain frais et long-temps prolongé qu'elle prenait, on ajouta qu'elle devrait y revenir bien vite, dès qu'elle sentirait ses nerfs s'agiter. Madame Eugénie retourna au lit où elle reposa un peu. La journée suivante ne fut pas trop mauvaise.

La nuit venue, nouvelle agitation, mais, à deux heures seulement : nouveau bain dès que les cris commencent à se faire entendre, même effet que la veille. Pendant l'après-midi, cris aussi violens que ceux de la nuit : bien vite un bain. — Mais, monsieur, cette nuit, je suis déjà restée quatre heures dans l'eau. — Eh bien, madame, quatre heures encore, c'est la violence du mal qui détermine la durée du bain qui doit le combattre. Dès ce moment, madame Eugénie comprit que le seul

moyen d'échapper aux bains, c'était de ne plus crier ; elle fit sur elle-même des efforts continuels, elle cria moins, puis elle ne cria plus, et ce fut l'affaire de quelques jours.

Déjà madame Eugénie était moins malheureuse, elle dormait un peu, elle était débarrassée d'une habitude qui l'avait rendue un objet d'effroi pour les autres, qui augmentait le sombre de ses idées, et qui aurait fini par altérer sa santé physique ; mais le principe du mal subsistait tout entier. Chaque matin, me disait-elle, je m'éveille comme autrefois, bien portante et sans avoir rien d'extraordinaire. Au bout de 4 ou 5 minutes, je sens comme un engourdissement, une pression sur les avant-bras, les bras, les cuisses et les jambes, et en même temps, je sens le vide de mon cœur moral. Là (à la région épigastrique et un peu à gauche), j'ai un vide, et à côté un trop plein. Le sentiment de pression que j'éprouve dans les membres est tel, qu'il me semble que je porte une maison : il est occasioné par l'arrivée de huit diables qui s'emparent de moi et auxquels je suis livrée.

« Je n'ai plus de cœur moral, je n'aime plus rien. Mon mari sur lequel j'avais concentré toutes mes affections, je l'évitais lorsque j'étais à la maison, parce que je souffrais horriblement de ne pouvoir l'aimer. Les damnés n'aiment plus rien. La chaîne qui unissait mon cœur au ciel est rompue. Il ne peut plus y avoir de communication entre Dieu et moi, mes prières n'arrivent pas jusqu'à lui. Autrefois, je sentais qu'il m'écoutait, il ne m'écoute plus maintenant.

« Je me suis figurée que l'âme était partout à la surface

du corps. C'est par elle que nous sentons. Eh bien, je n'ai plus d'âme, je ne sens plus. Les mauvaises odeurs m'ont toujours fait mal; il en est de même à présent. Les bonnes odeurs me plaisent beaucoup; maintenant, je sais seulement si c'est une bonne odeur, mais je ne la sens plus, comme autrefois. Il n'y a rien de changé dans ma manière de voir, d'entendre et de goûter. »

— N'avez-vous jamais rien vu ou rien entendu qui fût en dehors de vos sensations ordinaires ?

— Une fois, une seule fois, j'ai entendu une voix qui me disait : tu es perdue. Je l'ai été en effet.

— Quand donc avez-vous entendu cette voix ?

— Il y a long-temps, au commencement de ma maladie.

— D'où pouvait-elle venir ?

— De l'intérieur de mon corps.

— Comment avez-vous pu distinguer si c'était une voix ou bien si c'était une pensée ?

— Eh ! mon Dieu, par le bruit.

— Était-ce un bruit produit en même temps que la pensée, ou bien était-ce un son de voix ?

— Un son de voix; je ne sais comment la femme de chambre qui était avec moi n'a rien entendu.

— Ces diables que vous sentez, vous ne les voyez pas ?

— Non, mais madame X... les voit. Cette dame et moi nous nous comprenons très bien.

Or, voici ce que dit madame X... « Vous ne me croirez pas, on ne veut pas me croire, ce que je dis passe pour des folies. Cependant ce sont des réalités, car les ob-

jets dont je vais vous parler, je les vois comme je vous vois. Il y a un monde de représentations fait sur le modèle du monde réel. Ces représentations font tout ce que vous faites, sont tout ce que vous êtes. Je les vois; elles viennent dans ma chambre, parlent, conversent avec moi, le plus souvent, quand je suis seule, quelquefois quand je suis en compagnie; elles voltigent en l'air, se fourent dans mon lit, vont partout. Je comprends très bien les diables qui viennent s'emparer du corps de madame. »

— Comment se fait-il, madame Eugénie, que vous ne voyez pas vos diables? Madame X... voit les siens, elle a donc la vue meilleure que la vôtre?

— Non, je vois mieux que madame, je ne porte pas de lunettes. Je ne les ai jamais vus, mais je les sens.

J'insiste, son raisonnement ne va pas au-delà sur ce point.

Livrée à elle-même, madame Eugénie restait silencieuse; elle cherchait, pour se promener, les endroits les plus solitaires, elle pleurait souvent, on ne parvenait que rarement à la distraire de ses pensées habituelles. Si on lui parlait de sa vie passée, elle l'avait perdue pour toujours; du monde, elle ne devait jamais le revoir; d'occupations qui puissent abrégier la longueur du jour, sa seule occupation devait être de penser à l'enfer; des arts d'agrémens qu'elle possédait, c'était presque un sacrilège. La joie et la damnation éternelle, assemblage impossible et dont l'idée la faisait reculer d'horreur.

La persuasion ne pouvait rien sur elle; essayer de combattre sa croyance, c'eût été lui fournir l'occasion de s'en pénétrer davantage. Pour la guérir, il fallait l'arracher à

Unable to display this page

Dès ce moment, la guérison marcha avec rapidité; la crainte du bain produisait l'assiduité au travail, le travail devenait une distraction. La malade s'aperçut bientôt du changement favorable qui s'opérait en elle; elle y puisa de nouvelles forces: ses préoccupations diminuèrent; elle put parler d'autre chose que de ses souffrances et de ses craintes; sa conversation, lorsqu'elle se laissait aller, devenait intéressante, quelquefois même enjouée. Elle alla jusqu'à rire de son enfer. C'était après dîner, elle était tranquille et causait sensément, lorsque tout-à-coup elle se mit à parler damnation. — Mais comment, lui dis-je, avec un raisonnement aussi juste, pouvez-vous tomber dans de pareilles erreurs? Elle se mit à rire et me répondit: il faut bien que je profite de l'après-dîner pour vous en entretenir, je puis le faire tout à mon aise, et sans crainte que vous me fassiez prendre un bain. Je me garderais de vous en rien dire si j'étais à jeun.

Il y avait progrès, mais il fallait avancer encore. Depuis que ses nuits étaient bonnes, madame Eugénie commençait à reprendre l'habitude de rester long-temps au lit. Cette habitude, qui entretenait l'oisiveté à laquelle elle n'était que trop disposée, pouvait nuire à sa guérison. Un matin j'entrai chez elle plus tôt que de coutume, je la blâmai de n'être pas encore levée, et après une courte exhortation, j'ajoutai: je vous engage, madame, à vous lever demain à six heures; pour occuper votre temps, vous pourrez vous mettre au piano. Et pour prévenir toute objection, je me hâtai d'ajouter: si vous ne pouviez faire de musique, si vous ne vous trouviez pas assez bien portante

pour cela, je vous engage à aller au bain. Le lendemain , avant sept heures du matin , j'eus doublement à me féliciter de ma rigueur, car j'entendis d'excellente musique. Le soir je proposai une alternative analogue , quoique un peu mitigée et j'obtins le même succès. Le jour suivant , ce ne fut plus une menace, mais une prière, à laquelle madame Eugénie se rendit volontiers.

Dès ce moment, il n'y eut plus que rarement de la tristesse et des pleurs ; madame Eugénie , que la vue de ses parens affligeait toujours et jetait dans une émotion difficile à décrire , non-seulement ne fut pas troublée de leur présence , mais les vit avec plaisir , ses hallucinations cessèrent , elle prit soin de sa toilette , fit des promenades dans la campagne , elle se livrait à la conversation avec esprit et gaîté ; enfin , elle revint ce qu'elle était avant sa maladie , une femme remplie d'instruction , de talens et de grâces.

Je lui demandai un jour, depuis qu'elle pouvait parler de l'enfer sans en avoir peur, comment elle pensait que lui fussent venues ces idées de damnation et de diables : elle me répondit qu'à l'âge de quatorze ans, elle avait été effrayée par l'arrivée subite, dans un salon où elle se trouvait, d'un homme habillé en diable, et que depuis, elle en avait toujours eu peur et y avait souvent pensé ; que dans la province et surtout dans la campagne qu'elle habite, il n'est pas rare que l'on jette des sorts et que l'on voie des revenans. Elle n'ajoutait, bien portante, aucune croyance à tout ce que les paysans disaient là-dessus, mais devenue malade, éprouvant des phénomènes si nombreux

et si extraordinaires, l'idée du diable s'était présentée à son esprit, s'en était emparé, et l'avait maîtrisé.

Lorsque déjà la pensée qu'elle était damnée, s'était beaucoup affaiblie, cette autre pensée lui vint qu'elle était éternelle. Eh! mon Dieu, s'écriait-elle, que ferai-je de mon éternité? L'éternité se présentait à son esprit, en même temps affreuse et grotesque, elle en était effrayée et ne pouvait s'empêcher d'en rire. Je pris le côté risible.

— Vous craignez d'être seule, pendant votre éternité; je vous ai trouvé un mari.

— Un mari éternel?

— Oui.

— Qui donc?

— Le juif errant.

Et le portrait que l'on fait de cet homme, ses aventures, ses voyages, firent oublier le côté effrayant de l'éternité, et l'éternité elle-même fut également oubliée.

Il suffit d'écouter ces malades, ou de les interroger convenablement, pour comprendre quels changemens se sont opérés en eux. Leur langage est intelligible seulement aux personnes qui n'apporteraient aucune attention à leur examen.

Une circonstance frappe d'abord dans la maladie de Geneviève, et dans celle de madame Eugénie; c'est leur extrême analogie, même âge, même état de la santé physique, même altération, quoique un peu différemment exprimée, de la sensibilité, des sentimens et de l'intelligence. Il serait bien intéressant de comparer entre eux un certain nombre de faits de cette nature, afin d'apprécier la valeur et la fréquence de chacun de leurs élémens.

Y a-t-il un âge qui y prédispose (1), des causes spéciales qui déterminent le caractère du délire ? L'altération de la sensibilité précède-t-elle la croyance à la damnation ? Je chercherai par de nouvelles observations à résoudre aussi complètement que possible chacun de ces problèmes. Je dirai seulement ici que les femmes y sont plus exposées que les hommes (en cherchant dans mes souvenirs, je trouve très peu de damnés parmi les hommes et un nombre assez notable parmi les femmes); que je ne me rappelle pas d'en avoir vu chez de très jeunes gens, ou chez les vieillards; pour ce qui regarde la perversion de la sensibilité et des sentimens affectifs, elle me paraît constante et doit être regardée comme le caractère essentiel de la maladie. On s'étonnera peut-être que je ne donne pas la première part à l'idée de damnation. Cette idée est plus saillante que tout le reste, mais elle n'est que secondaire; elle est souvent le résultat de la terreur qui arrive après la perversion de la sensibilité et des sentimens. Qu'une personne soit émue fortement par des prédications, par des remords ou par quelque autre cause, tout son être en éprouve la secousse, elle trouve en elle-même quelque chose d'inaccoutumé, d'inconnu; elle ne sent plus comme elle sentait auparavant; il y a comme un voile, un nuage qui s'interpose entre elle et les objets, qui émousse toutes ses sensations; elle n'a plus de *cœur moral*; si alors l'idée de damna-

(1) Les démonomaniaques dont M. Esquirol a donné l'observation, étaient âgées, de 30, 37, 42, 46, 47 et 48 ans.

tion arrive dans l'esprit, comme elle peut servir à tout ex-quer, la malade s'en empare et la conserve jusqu'à ce que l'intégrité des sentimens soit revenue. C'est en grande partie parce que les choses se passent de cette manière, qu'il est si impossible de consoler les damnés, comme la plupart des autres mélancoliques. Ils entendent parfaitement la force des argumens qu'on leur oppose; mais ils ajoutent presque toujours : il y a quelque chose que je sens et que je ne puis pas vous exprimer. Ce quelque chose est une aberration de la sensibilité. N'attribuez donc pas toujours à la folie les termes insolites ou bizarres que profèrent les aliénés, écoutez ces malades avec attention, peut-être trouverez-vous à leurs plaintes un fondement réel.

Je dirai un mot du traitement des damnés. N'employez pas les consolations, car elles sont inutiles; n'ayez pas recours aux raisonnemens, ils ne persuadent pas; ne soyez pas triste avec les mélancoliques, votre tristesse entretiendrait la leur; ne prenez pas avec eux un air de gaîté, ils en seraient blessés. Beaucoup de sang-froid, et quand cela devient nécessaire, de la sévérité. Que votre raison soit leur règle de conduite. Une seule corde vibre encore chez eux, celle de la douleur, ayez assez de courage pour la toucher. On ne m'accusera pas de présomption si je présente pour règle l'exemple du traitement que j'ai fait subir à madame Eugénie, quand on saura que j'avais pour guide l'expérience et les conseils de M. Esquirol. On voit que je n'ai pas craint d'ajouter aux souffrances de la malade qui m'était confiée, on voit aussi quel a été le succès de ma conduite envers elle.

Dans d'autres temps, on pouvait réussir avec des moyens qui n'auraient que peu d'influence aujourd'hui ; ainsi Zacutus Lusitanus (obs. 45) a guéri un damné en lui faisant annoncer, par un ange, que Dieu lui remettait ses péchés. Je traduis son observation et c'est par elle que je terminerai.

« Un très noble Portugais , grêle , velu , noir , soucieux et triste , tomba tout-à-coup dans une mélancolie profonde , pendant laquelle il criait continuellement que Dieu ne lui pardonnerait jamais ses péchés. Après être resté quelque temps dans cette espèce d'agonie , et s'être confié sans fruit à des femmelettes qui le regardaient comme victime des prestiges et des enchantemens des sorcières , il fit appeler des médecins et les pria instamment de l'aider à obtenir sa grâce auprès de Dieu. Il répétait nuit et jour que , sans cela , le diable , avec lequel il parlait sans cesse , allait l'emporter au fond de l'enfer. Les médecins s'assemblèrent. Après avoir disputé sur la cause de la maladie et sur les moyens propres à la combattre , ils furent tous d'avis que le corps avait besoin d'être purgé avec les melanogogues , qu'il fallait appliquer des sangsues , des cautères , donner des bains , en un mot employer les remèdes doués de la propriété de refréner et d'anéantir l'humeur atrabilaire , de combattre l'insomnie , la maigreur et la tristesse. On conseilla aussi les distractions , les jeux , les conversations amicales. Tout cela fut en vain. Nous eûmes alors recours au stratagème que voici et dont la réussite fut complète. Au milieu de la nuit , les portes de la chambre où couchait le malade étant bien fermées , nous fîmes apparaître un

ange artificiel (nous avions préparé à l'avance une ouverture au plafond), tenant dans sa main droite un glaive, dans la gauche une torche allumée. Cet ange appela trois fois le malade par son nom (un homme était là qui d'une voix douce disait les paroles que l'ange était censé prononcer). Celui-ci s'éveilla, et voyant une ange d'une grande beauté et vêtu d'une robe blanche, il se jeta à genoux. L'ange lui annonça de la part de Dieu miséricordieux que ses péchés et ses crimes lui étaient remis. Le flambeau s'éteignit, l'ange fut retiré. Le Portugais, plein de joie, appela les personnes de sa maison; on accourut, il raconta son bonheur. On le félicita, on lui donna le surnom de juste. Dès ce moment, il mangea, dormit et recouvra une santé parfaite. »

FIN.

